

FERNAND PERRET



LE PAYS DE NEUCHÂTEL AU MILIEU DU 20^e SIÈCLE



21^e année
Printemps 1978
N° 82

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud,
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr,
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET

105, rue du Parc

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:

4 numéros: Fr. 12.- Etranger:

Fr. 16.- De soutien dès Fr. 20.-

Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 5.-

Compte de chèques postaux:

20-6841

Couverture de Pierre Jost

© 1978 Tous droits réservés

En souscription

*Tables générales de la
« Revue neuchâteloise »
1957-1977*

avec index des auteurs,
des illustrateurs, des
matières, des personnes
et des lieux

64 pages, Fr. 25.-
(parution été 1978)



D'autres images pour un même pays

L'image romantique du peintre, sous son parasol en pleine campagne, est entrée dans la légende. Cet autre solitaire, le photographe d'avant la couleur industrielle, pionnier du noir et blanc, n'a pas été revêtu de cette aura. Quelques photos à sensation, souvent tragiques, l'ont parfois hissé à la hauteur du mythe.

On ne lui attribue pas les mêmes qualités. Présence furtive, avec son appareil mystérieux, magique, il passe pour le voleur d'images. Les peuples primitifs refusent d'être « pris » en photo. Leur âme est en danger.

Ce qui est bref étonne. L'éclair, l'étincelle ou le flash sont des surprises. En déclenchant son appareil, le photographe porte un jugement de valeur, fixe l'instant, la mémoire et la référence.

Fernand Perret, depuis plus de quarante ans, a enrichi le pays de Neuchâtel de dizaines de milliers de photos du paysage familier. Avec amour, et servi par une intuition exceptionnelle du moment, il a parcouru le canton inlassablement. Il a saisi avec bonheur les lumières privilégiées des rivages du lac, les vallées, les villages, les routes et les maisons. *Votre âme est un paysage choisi*, chantait déjà Verlaine.

Ce parcours en noir et blanc fait apparaître un autre aspect de cette terre saisie par l'éclatement des temps modernes. Les œuvres de Fernand Perret trouvent naturellement leur prolongement dans les vers de Baudelaire : *Le cœur d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur d'un mortel*.

Epopée du noir et blanc, ces quelques dizaines de photos disent l'évolution, la transformation et parfois les mutilations du paysage neuchâtelois. Plus encore, le souvenir met en question l'état actuel que l'on compare au passé récent. A voir ce qui n'est plus, on songe au vertige du mouvement rendant irréversible ce qu'une population avait durablement établi. Fernand Perret, *artisan inspiré*, ainsi Paul Klee définissait l'artiste, a révélé son pays au destin surdimensionné : l'espace qui sépare son rêve de poète du constat présent creuse l'abîme.

Dans son laboratoire, il a poursuivi durant quarante années la quête approfondie des « moments de grâce » d'une région naturellement belle, recueilli une réserve d'images très rares et magnifié ce qui allait souvent sombrer dans la banalité.

Héros du noir et blanc au temps béni de l'artisanat, découvreur d'autres images d'un même pays, il contribue à une meilleure définition de la condition humaine dans le grand débat des civilisations que l'éternité ne préserve plus.

Pierre von Allmen

2. Grincent le joug et les courroies liées à leur front. Vaste arène pour un dernier combat. *Labours à Fenin, 1943*
3. Un temps dont nul ne se souvient. *Valangin, 1935*





4. Jusque dans les lointains noyés. *Val-de-Ruz*, 1961

5. Il ne manque que les petits ânes gris. *Chemin de Saules*, 1935









6. L'authentique collégiale de Claude d'Arberg. *Valangin, 1942*

7. Tout un pays entre vos mains. *Mont-Racine, 1946*

8. Chercher un chemin à travers bois. *Rochers-Brunns, 1939*

9. Personne n'avait encore formulé l'idée de la protection des ensembles. Tout le premier plan a maintenant disparu. *Valangin, 1935*









10. La fontaine Louis XVI de la «Noble Ruë du Château». *Neuchâtel, 1944*
11. ...mon cœur y habitera toujours (J.-J. Rousseau). *Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel, 1957*

12. Lorsque le soleil change le monde. *Hauterive, 1951*

13. Fenêtres sur basse-cour. *Hauterive, 1951*









14. Un coin de terre pour bâtir sa maison. *Hauterive, 1951*

15. Aux derniers feux du jour. *Saint-Blaise, 1939*

16. Les saisons, travaux de ferme et de jardin. *Le Bied sur Colombier, 1956*

17. Il a pour berceau l'herbe et les roseaux. *Château de Thielle, 1951*

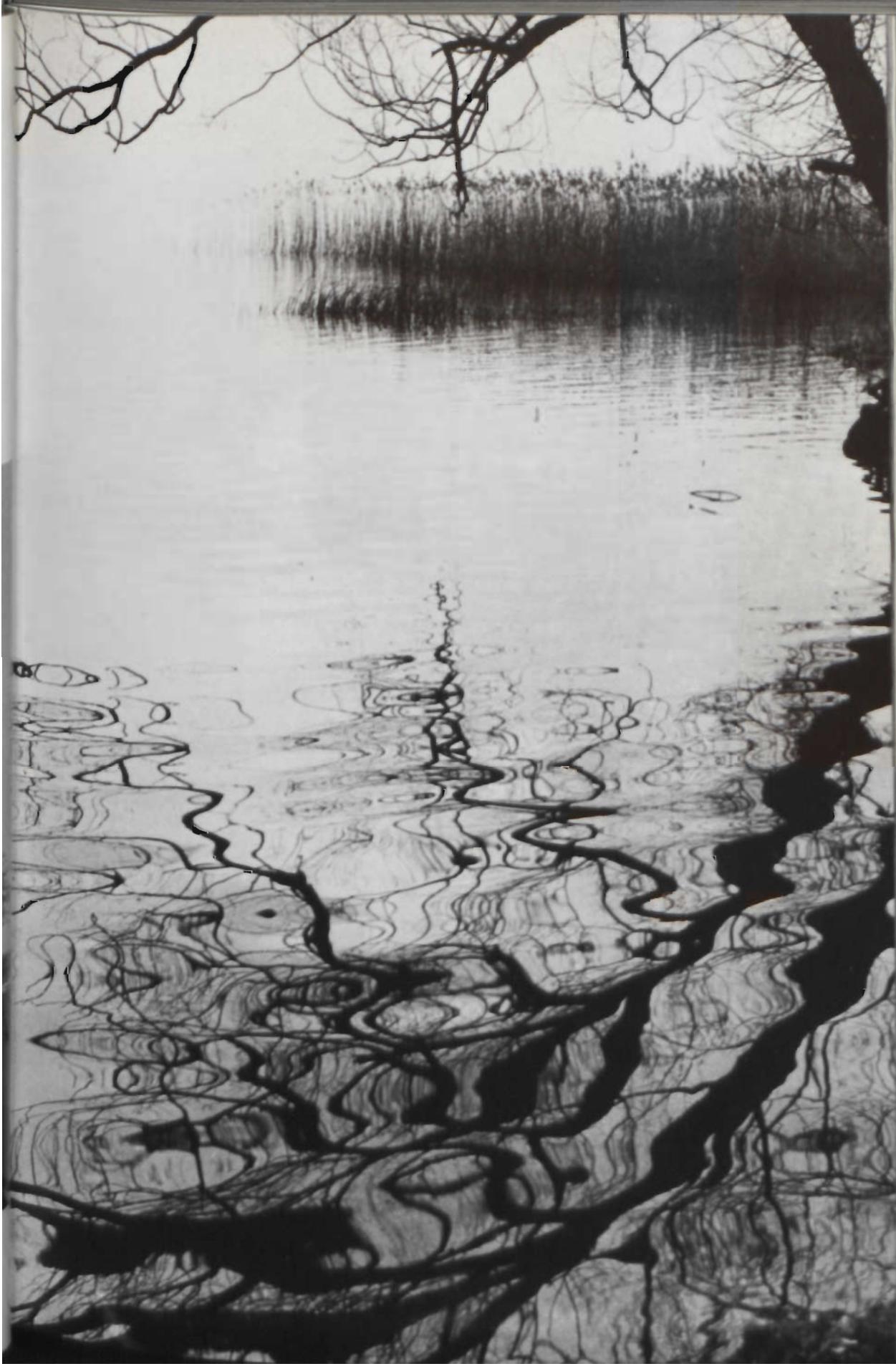




18. Le vent passe en sifflant et va se perdre dans les broussailles qu'il effeuille. *Port d'Auvernier, 1937*

19. Derniers reflets pour un village englouti. *Baie d'Auvernier, 1950*





20. De minces filets d'argent aux approches du printemps.
Colombier, 1951

21. La tour Marfaux. *Boudry, 1951*





22. Comme pour s'en aller au loin. *La Béroche, 1946*

23. Quand l'heure ramène au village. *Saint-Aubin, 1946*

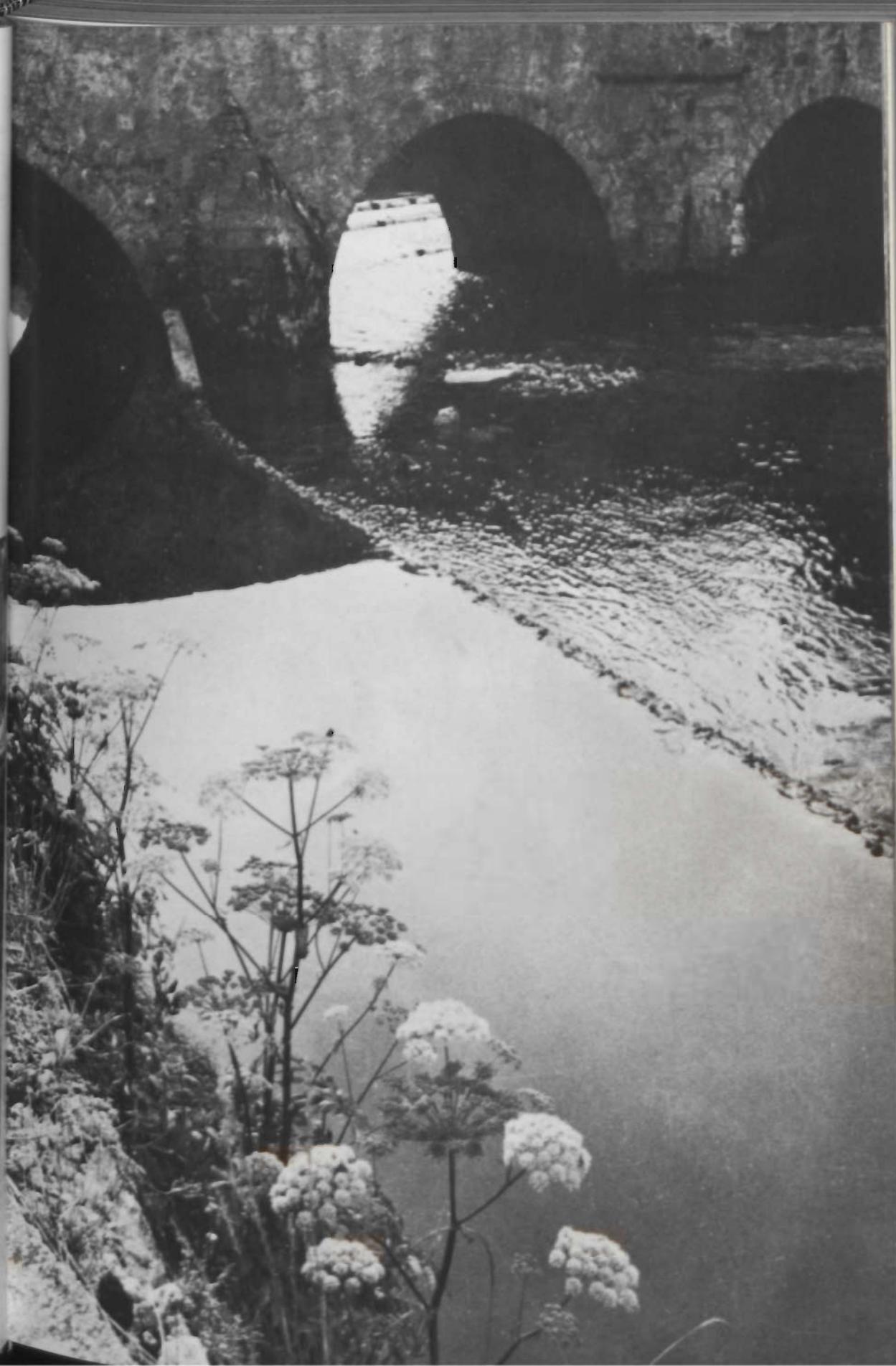




24. La maison de Rousseau... qu'il n'habita jamais. *Champ-du-Moulin, 1943*

25. Voûte sombre des ponts de pierre. *Travers, 1942*









26. La solitude a mis sa robe de princesse. *La Plature, 1956*

27. La Chaussée de Marmoud. *Vallée de La Sagne, 1956*

28. Silence éternel des étendues infinies. *Vallée de La Sagne*,
1949

29. Haute route étincelante au pâle soleil d'hiver. *Mont-Dar*,
1947





30. Attente des attelages: char à ridelles et « bauge » pour la tourbe. *La Chaux-du-Milieu, 1942*

31. A mesure que descend le soleil aux lisières boisées. *Lac des Taillères, 1949*





32. Longtemps marcher en pareille compagnie. *Mont-d'Amin, 1942*

33. Maisons de la rue de l'Hôtel-de-Ville. *La Chaux-de-Fonds, 1937*









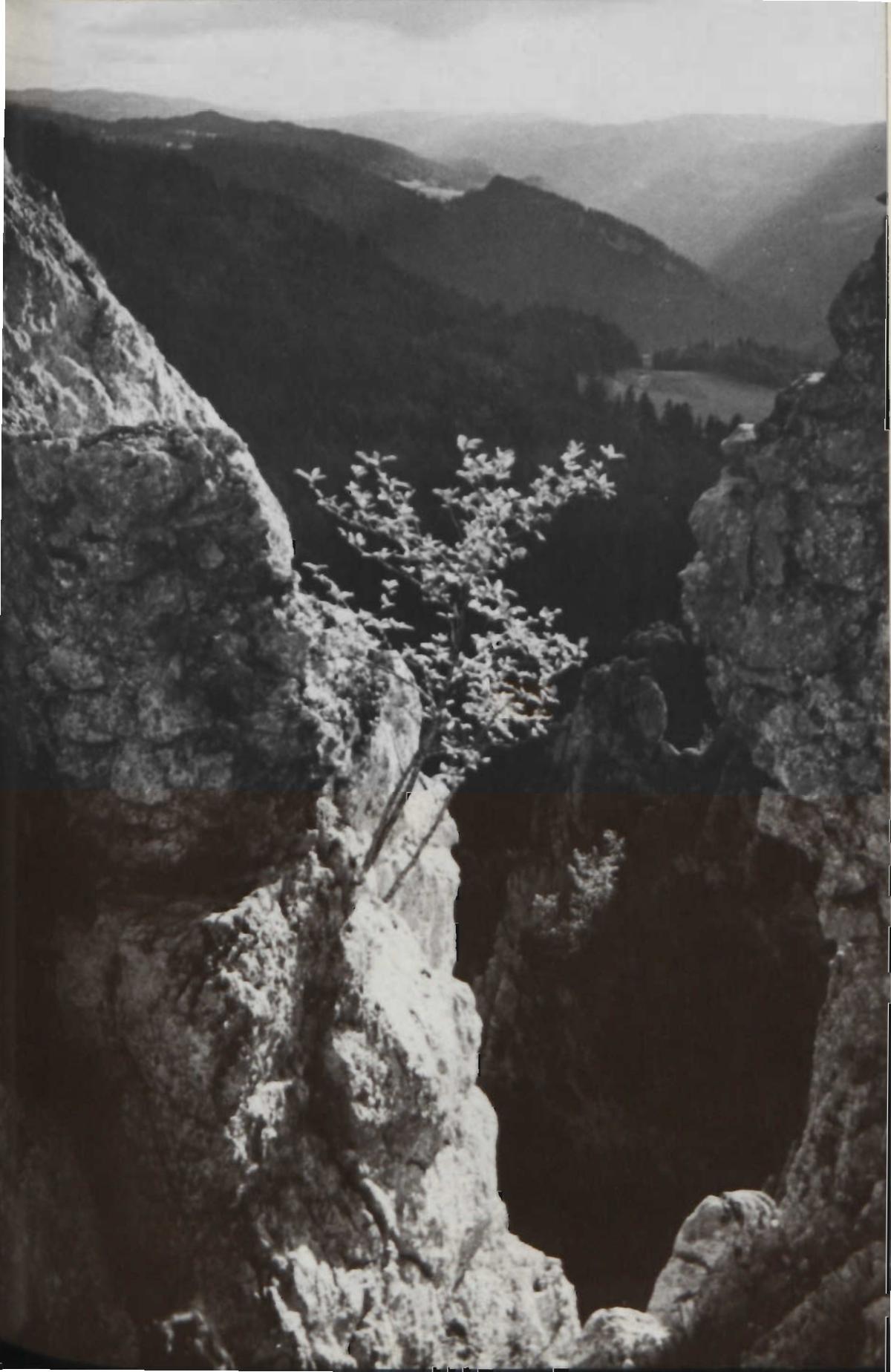
34. Sonores fumées du dernier voyage. *Les Brenets, 1950*

35. Avant le retour des « boilles » vides. Place de l'Hôtel-de-Ville,
La Chaux-de-Fonds, 1935

36. Promenade aux Arêtes. *La Chaux-de-Fonds, 1935*

37. Un gouffre immense en profondeur et en étendue. *Vallée du Doubs, 1939*





38. Que la nuit ne nous surprenne pas trop tôt. *Le Gurnigel, 1946*

39. Frontière d'eau verdâtre au pays des pêcheurs de truites et des contrebandiers. *Le Doubs entre Moron et Le Châtelot avant la construction du barrage, 1939*

40. Point d'autre issue que rêver. *La Combe de la Ronde, 1939*







FERNAND PERRET

Né en 1915 à La Chaux-de-Fonds dans la maison qu'il habite toujours, il fait son apprentissage de photographe à Saint-Imier et à Berne.

Enthousiaste du « Leica 24x36 », il sait tout à la fois détailler avec amour son pays, parcourir du lac aux sommets du Jura, et découvrir les larges perspectives des horizons étrangers.

Quatre voyages en Afrique, pour le compte du Département missionnaire à Lausanne, l'entraînent en 1955, durant cinq mois, d'Alger au Cap, en 1961 à Madagascar, en 1965 au Togo, enfin en 1967 au Ruanda.

En 1958, il se rend en Bulgarie, à la demande du Musée d'ethnographie, à Neuchâtel, pour les besoins de l'exposition « Bulgarie : 2500 ans d'art ».

Sa compétence, distinguée par une médaille à Frankfurt am Main, lui vaut de présider pendant six ans l'Union suisse des photographes; il fait partie de l'Institut neuchâtelois et de l'Œuvre OEV.

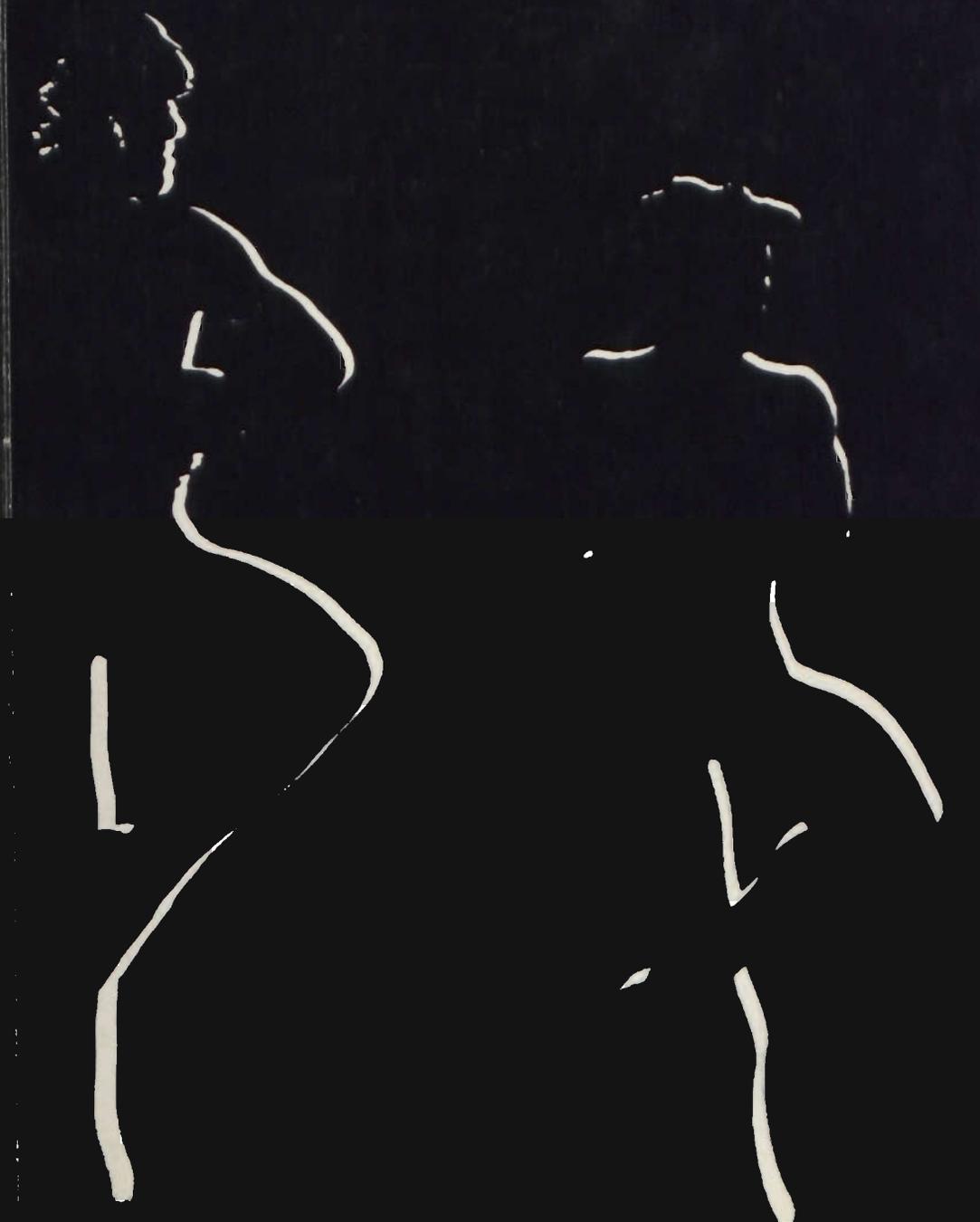
À côté de nombreuses expositions, privées et collectives, il enrichit de ses photographies les plaquettes et rapports d'activité de diverses entreprises et illustre notamment les ouvrages suivants:

- | | |
|--|---|
| <i>Sommets et rivières</i> , Editions de l'ADC, La Chaux-de-Fonds, 1939 | Texte de Jules Bailloids |
| <i>Sommets et rivières II</i> , Ed. de l'ADC, La Chaux-de-Fonds, 1950 | Texte de Louis Loze |
| <i>La pierre</i> , éditeur Méroz « pierres », La Chaux-de-Fonds, 1955 | Texte de Jean Giono |
| <i>L'Afrique à l'âge ingrat</i> , Ed. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1956 | Texte d'Edmond Pidoux |
| <i>Jura, continent secret</i> , éditeur Montres Zodiac, Le Locle, 1957 | Texte de C.-F. Landry |
| <i>Les Franches-Montagnes à cœur ouvert</i> , Editions Jobin, Fribourg et Saignelégier | Texte de Paul Jubin |
| <i>Jura neuchâtelois</i> , Editions La Cité du Livre, La Chaux-de-Fonds, 1959 | Textes de Louis Loze et Jean-Marie Nussbaum |
| <i>Madagascar maître à son bord</i> , Editions du Soc, Lausanne, 1962 | Texte d'Edmond Pidoux |
| <i>Paulo Röthlisberger</i> , chez l'artiste, Neuchâtel, 1967 | |
| <i>Les monuments d'art et d'histoire, Canton de Neuchâtel</i> , éditeur Société d'histoire de l'art en Suisse, trois volumes: 1955, 1963, 1968 | Texte de Jean Courvoisier |
| <i>La Chaux-de-Fonds</i> , éditeur Imprimerie Courvoisier, La Chaux-de-Fonds | Texte de Jean-Marie Nussbaum |
| <i>Jura neuchâtelois au fil du temps</i> , éditeur Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds, 1968 | Texte de Jean-A. Haldimann |
| <i>Belles demeures neuchâteloises</i> , Editions Centre d'Arts Graphiques, Neuchâtel, 1973 | Texte de Jean Courvoisier |
| <i>Lacs et rivières neuchâtelois</i> , Editions Centre d'Arts Graphiques, Neuchâtel, | Texte d'Archibald Quartier |
| Dans la collection <i>Trésors de mon pays</i> , Editions du Griffon, Neuchâtel: | |
| <i>Montagnes neuchâteloises</i> , N° 17, 1946 | Texte de Jules Bailloids |
| <i>La Chaux-de-Fonds</i> , N° 75, 1956 | Texte d'André Tissot |
| <i>Le Locle, Cité de la précision</i> , N° 119, 1965 | Texte d'Edmond Zeltner |
| <i>L'histoire de La Chaux-de-Fonds inscrite dans ses rues</i> , N° 122, 1965 | Texte de Charles Thomann |
| <i>Chronique de la communauté de La Chaux-de-Fonds sous la domination du roi de Prusse, 1707-1848</i> , N° 132, 1970 | Texte de Charles Thomann |
| Aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel: | |
| <i>Jeanne Perrochet, sculpteur</i> , 1944 | Texte de Maurice Jeanneret |
| <i>Léon Perrin, sculpteur</i> , 1949 | Texte de Maurice Jeanneret |
| <i>Le Château de Colombier</i> , 1952 | Texte de Maurice Jeanneret |
| <i>Le Château de Valangin</i> , 1953 | Texte de Maurice Jeanneret |
| <i>Panorama de l'histoire neuchâteloise</i> , 1963 | Texte de Jean Courvoisier |
| <i>Les Neuchâtelois, recherche d'une patrie</i> , 1969 | Texte de Maurice Favre |



L'Art de la Barre

Jean-Pierre Pastori
Michel-Antoine Robert





JK
CD

A 22

PU 514

19 JUN 1978

L'Art de la Barre

Jean-Pierre Pastori

Michel-Antoine Robert

1462.540 - 2, 2n

Catal. sfp.



Art de la Bande

de la Bande
de la Bande



Comme cette souche profondément enracinée sous l'eau...

Ce numéro de la *Revue neuchâteloise* n'est pas seulement un cahier sur la danse.

A travers lui, c'est aussi d'un ami et d'un collaborateur que nous voulons parler. D'un ami arrêté en plein élan, plein de projets, en pleine recherche. De Michel-Antoine Robert, photographe, mort dans sa trente-deuxième année au mois de septembre dernier.

Que sentons-nous venu de sa courte existence? Beaucoup. Grâce à son abord immédiat, chaleureux, il a su nous donner le poids du sens de ses démarches, de ses recherches.

Même ses hésitations, ses errements pendant son adolescence jusqu'à ce qu'il trouve son mode d'expression — la photographie — nous en sentions le sens à travers toutes les questions qu'il s'est posées. Oui, tout de suite il a voulu d'un outil artistique, mais lequel? S'il se sentait de l'attrance pour certains, telles la peinture et la sculpture, il était en même temps tenaillé par l'idée d'autre chose; quelque chose de *plus neuf* pour lui. Puis la photographie lui paraît s'ouvrir à toutes les possibilités dont il rêve. Pour lui, elle sera source d'expressions nouvelles!

Au début, il fonce dans toutes sortes de recherches, exploite toutes les astuces techniques. Mais il se sert toujours de l'abstrait malgré tout pour faire ressortir — sous l'angle brut de la réalité — d'autres aspects de celle-ci, pour la montrer dans toutes ses mouvances, ses complexités, ses jaillissements inattendus.

« L'art digne de ce nom, a dit en substance Paul Klee, ne se contente pas de rendre le réel: il dessille les yeux. »

Cette phrase pourrait entourer la démarche de Michel Robert. Si, au départ, il est d'abord préoccupé par le souci esthétique, si sa recherche porte d'abord vers l'abstrait, il en vient peu à peu à ressentir davantage le besoin de dessiller les yeux sur le concret. Peut-être sent-il aussi confusément que le temps presse? Toujours est-il que son objectif se tourne alors plus vers le mouvement, vers l'action. Et curieusement, c'est justement la fascination du monde de la danse, situé à la charnière, qui lui permet la transition.

Il croit alors de plus en plus fort à la fonction sociale de l'image. L'immédiateté, le raccourci de l'outil lui font prendre toujours davantage conscience de l'impact de la photographie et de ce qu'il voudrait

réellement en faire. Il est aussi photographe de presse. C'est par là qu'il voudrait commencer, dans son travail de tous les jours. Populariser la bonne photo, glisser dans le quotidien une certaine recherche, imposer là encore une qualité. Malheureusement, on est si mal préparé à lire le message visuel, à l'utiliser surtout: la presse régionale pour laquelle il travaille à ce moment-là en fait l'utilisation la plus médiocre qui soit...

Et pourtant, du fond de son lit, il parle encore de ses convictions: participer par le pouvoir de l'image à l'évolution — à l'amélioration, disait-il — de la société, sensibiliser par le regard les gens aux problèmes de notre temps; faire de son objectif bientôt un instrument politique, dardé sur la vie de la cité.

Du fond de son lit, il n'a cessé d'y penser, de projeter. Au long de ces mois de souffrance, il a été comme cette souche émergeant de l'eau qu'il avait photographiée une fois pour la *Revue neuchâteloise*: si son corps torturé par la maladie avait perdu une partie de sa sève, ses racines tenaient bon, profondément ancrées dans tous les événements du monde, dans tout ce que vivaient les autres autour de lui. Il continuait de vivre ses certitudes. Aussi sûres que les racines de cette souche poussant profondément dans le sol, sous l'eau...

Anne-Lise Grobéty



L'Art de la Barre

Jean-Pierre Pastori

Cette odeur acide de la sueur qui s'attache à la grisaille des murs... C'est ici que l'on procède à la longue initiation qui a fait dire que l'on entre en danse comme on entre en religion. L'apprentissage du ballet passe en effet par le renoncement. Renoncement à la nature, avant tout: qu'y a-t-il de plus artificiel que les cinq *positions* et de plus contraignant que la loi de l'*en-dehors*? Bien fermée, la *cinquième*; ouvertes, les hanches; tournés vers l'extérieur, les genoux et les pieds. La danse académique, art d'équilibre et de mesure, proscrit le spontané au profit du codifié. L'interprète connaît moins de droits que de devoirs. Le dos doit présenter telle ligne, les épaules telle concavité, les reins telle chute, le menton tel angle, et les bras, et les mains...

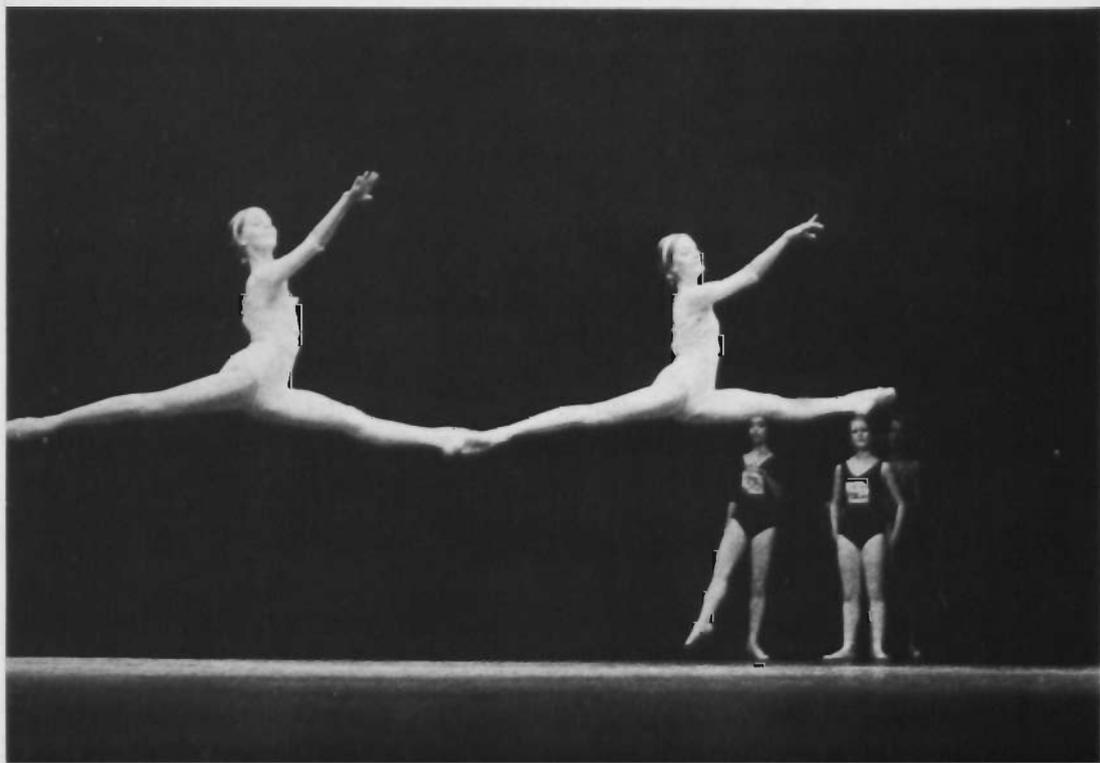
Le danseur est façonné, voire sculpté par le maître de ballet. Et malheur à lui si d'aventure le « maître » n'en était pas un ! Au terme de cet enseignement, il arborerait des *genoux en dedans*, des *épaules en porte-manteau* et des *pieds en fer à repasser*, pour reprendre la terminologie consacrée. Avec ce *placement*-là — autre terme du métier — quels progrès espérer encore, et quel futur augurer ?

Cruauté d'une activité dont l'issue se joue avant l'âge de seize ans ! Un enfant qui consacre ses loisirs à la danse et ne rêve que d'entrechats et de pirouettes est gratifié d'un mauvais professeur: sa technique reposera sur des bases chancelantes qu'il aura par la suite grand-peine à corriger. Au fil des années, les articulations perdent de leur docilité. Et, rompus à certains mouvements, les muscles n'en voudront point connaître d'autres. Le temps perdu ne se rattrape plus...

Un autre élève qui, à dix ans, présenterait toutes les qualités requises, et même un don portant aux plus grands espoirs, pourrait, la puberté venue, se transformer malignement. Des jambes qui ne s'allongent pas quand le buste s'épanouit, des hanches qui s'enveloppent: il n'en faut pas plus pour que l'avenir de l'élève le plus prometteur s'obscurcisse. Le ballet a, aujourd'hui plus que jamais, ses canons auxquels il serait vain de vouloir déroger. On connaît le portrait-robot des danseuses de George Balanchine, auquel nombre de chorégraphes se réfèrent maintenant: longs bras, d'une rare finesse, cou haut, tête petite et bien dégagée, sveltesse exemplaire.

Le tutu bouffant façon dix-neuvième pouvait cacher bien des rondeurs. Le justaucorps universellement adopté en cette seconde moitié du XX^e siècle, et qui épouse la silhouette, ne tolère plus le moindre contour charnu. Esclavage de la balance. Stricte discipline alimentaire. Equilibre psychologique. Les écarts de poids comme de « forme » se paient chèrement.

2





Valse, mazurka... Sur un piano souvent désaccordé, une vieille pianiste « tape » distraitement.

— Une, deux et un !

Le maître de ballet passe d'une élève à l'autre, marquant le rythme, corrigeant un bras, maintenant une hanche, remodelant les omoplates.

Rien ne saurait être laissé au hasard.

— Ce n'est pas tendu ! Ni les genoux, ni les pointes !

Et chacune de contracter sa musculature. Genoux, chevilles...

— Redresse ! Redresse la tête, sans sortir les fesses !

Fragile équilibre, si ténu qu'un mouvement non contrôlé du menton peut tant creuser les reins...

Sur le front, aux aisselles, au creux du dos, la transpiration fait tache.

Les yeux égarés de l'autre côté du miroir, les danseurs sont à la barre.

— Une, deux et un !

Les jambes *battent*, le buste bien droit, les épaules ici, les hanches comme cela...

4



5



La barre: une main qui court le long des murs. Une main amicale qui offre une prise, une assistance en tout temps; un équilibre surtout. Polie par tant de paumes moites, elle ne présente au toucher qu'une fermeté familière. Les doigts peuvent l'enserrer sans crainte de l'écharde traîtresse. Les poignets y jouent sans entrave. La barre, c'est le soutien inconditionnel, le seul sans doute dont le danseur soit assuré.

« Si tu tiens debout, c'est grâce à elle », affirme Maurice Béjart.
« La barre est ta colonne vertébrale, ne l'oublie jamais ».

La barre, c'est aussi l'alpha et l'oméga de la danse académique. Le débutant y exécute ses premiers *pliés*. Les étoiles les plus prestigieuses s'y adonnent à leur entraînement quotidien. La barre avant la scène. La barre qui, comme la scène, ne souffre pas l'à-peu-près.

Le professeur: « La paume peut indiquer et l'en-dehors et l'en-dedans. Toi, tu as l'air de tendre la main! »

Le regard porté sur les doigts; poignets, coudes, épaules, nuque, dos, bassin, genoux, talons, pointes... Sans cesse contractés puis relâchés, les muscles s'échauffent. Et les exercices de se succéder sans répit.





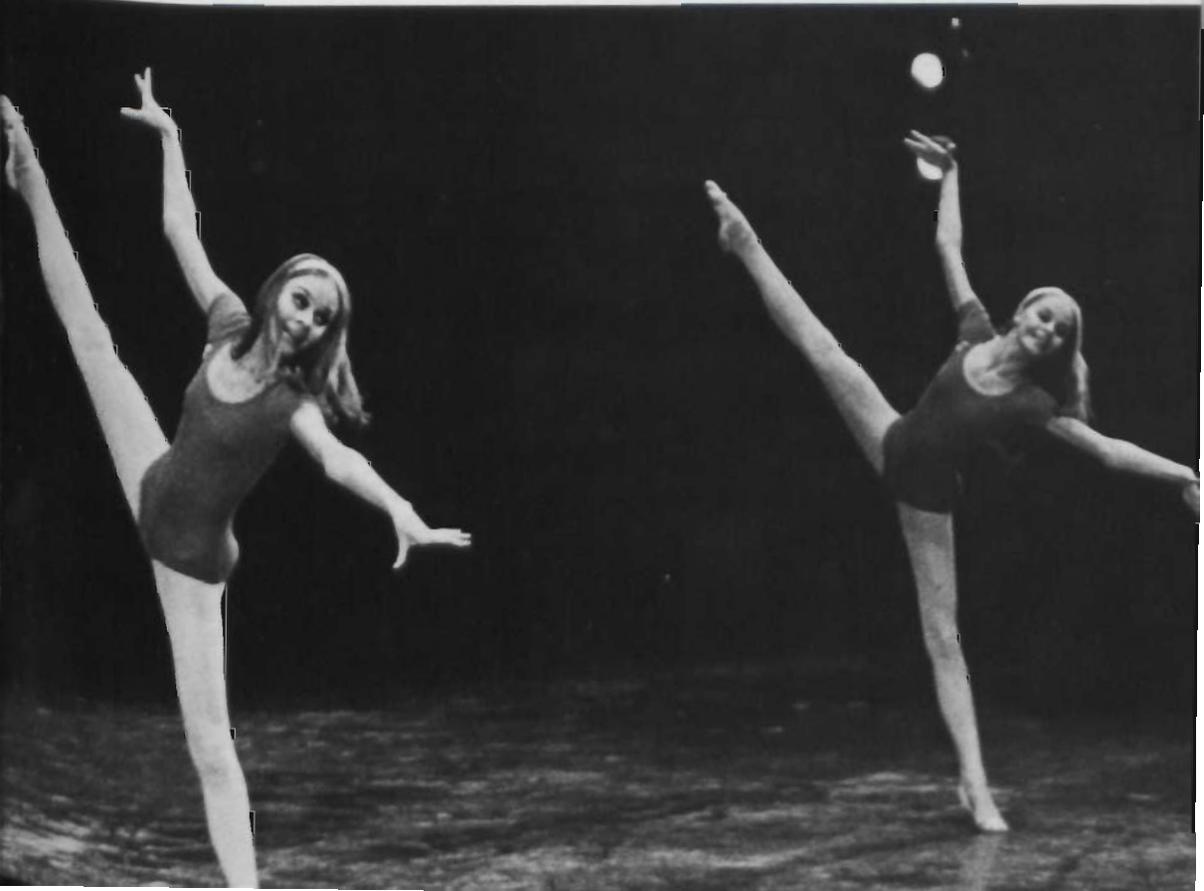
Sous le titre *L'Art de la Barre*, Maurice Béjart a réglé un ballet qui rend hommage à la *classe*. Ponctués par le claquement sec d'un métronome, les *pas* traditionnels sont égrenés à la manière d'un chapelet. L'atmosphère est au silence et à une étrange ferveur.

Pliés, battements tendus, battements jetés, ronds de jambe à terre, grands ronds de jambe, battements fondus, ports de bras, battements sur le cou-de-pied, grands battements...

Mais la jambe ni le bras ne se satisfont de ce déploiement gymnique dans l'espace, quand bien même il prend valeur de cérémonial. Ce n'est qu'avec l'adage chorégraphié par Béjart sur *L'Art de la Fugue* de Bach que toute la barre se trouve enfin sublimée.

Foin de tutus, « ni fleurs ni couronnes »! Là, il n'y a rien que la beauté des corps et la vérité de leurs mouvements. Les corps que l'on contraint — que de *cous-de-pied* ne fustige-t-on pas sur cette tringle de bois! — et les mouvements que sans cesse on reprend. Voilà l'ascèse du danseur, à laquelle toute sa carrière durant il est astreint.

Un célèbre professeur du siècle dernier, le Danois Christian Johannsson, conseillait à ses élèves: « Ne travaillez pas seulement jusqu'à ce que la sueur coule, mais jusqu'à ce que le sang perle à travers les pores de la peau ».



— Quatre ronds de jambe, pointé, première et battement.

Cette initiation sans fin implique comme un code réservé aux seuls ayants droit: dégagé, développé, plié, relevé, épaulement... Quand, les muscles chauds, les danseurs quitteront la barre pour le *milieu* — l'espace central de la salle de ballet — ils enrichiront ce vocabulaire de termes nouveaux, mais de même consonance souvent:

brisé, déboulé, échappé, chassé, jeté, fouetté...

et aussi: pirouette, tour en l'air, glissade, sissonne, pas de bourrée, temps de flèche...

De Paris à Saint-Pétersbourg, Milan et Copenhague, les vocables consacrés par l'Académie Royale de Musique et de Danse ont essaimé. Le français est l'espéranto des danseurs. Il n'y a guère que les accents nationaux qui confèrent aux pas une couleur locale.

Le *relevé* parisien se transforme à Londres en un « rrelévée », et en un « rrelevé » à Moscou... La prononciation change, mais le mouvement du corps qui se hisse sur les demi-pointes demeure.

Outre ce vocabulaire commun, les danseurs disposent d'une gestuelle symbolique permettant d'assimiler des enchaînements de pas sans les exécuter autrement que par d'élémentaires mouvements de mains et de bras. On dit alors des artistes qu'ils *marquent*.

Le ballet présente effectivement ce trait de ne pouvoir que difficilement être transcrit. Aussi bien, la transmission d'une chorégraphie n'est-elle ordinairement que verbale et gestuelle. Verbale, et c'est ce curieux jargon — retiré, développé, fouetté... — gestuelle, et c'est alors ce langage pour sourds-muets — une main qui frotte l'autre et s'en écarte largement, avant de tourner sur l'axe de son poignet... Apprendre un enchaînement, c'est souvent joindre le geste à la parole.

A-t-on remarqué l'utilisation que l'on fait, au sens figuré, de termes empruntés au ballet? De celui qui multiplie les politesses, on prétend qu'il fait des *ronds de jambes*. Le fait d'éluder une question par le biais d'un subterfuge a inspiré les expressions « répondre par une *pirouette* », « s'en tirer par une *cabriole* ».

Mais la futilité dont on se plaît à parer la danse empêche que l'on procède à de plus flatteuses associations d'idées. Quand donc, à propos d'une personne témoignant d'une pensée de haut niveau, songera-t-on à user de l'expression « avoir de l'*élévation* »?

— Les talons au sol!

Que d'humilité le ballet peut demander!

Maintenant, les chaussons glissent en cadence sur le parquet. Tantôt la pointe, tantôt toute la plante du pied balaient les planches de sapin, en un feulement soyeux. Le chausson, c'est le sixième orteil. Il confère au



pied sa dernière beauté et le met en situation de tourner, battre ou sauter sans faillir.

Balanchine explique que les danseuses « doivent s'accoutumer à une nouvelle paire de chaussons exactement comme le champion de tennis doit se faire à une nouvelle raquette et le violoniste à un nouvel archet ».

Un chausson qui se dérobe, un sol trop glissant, c'est la chute. Les danseurs prennent donc leurs précautions. Au besoin, ils caleront bien leurs pieds dans cette gangue de satin qu'ils enduiront d'une résine nommée colophane. Dans certaines salles de ballet, la cérémonie l'emporte sur l'efficacité contemporaine. Perpétuant une tradition, le professeur asperge alors le parquet à l'aide d'un arrosoir. Toujours cette crainte de l'hésitation soudaine, du déséquilibre. Songe-t-on assez aux dangers que la plus petite protubérance fait encourir à la ballerine montée sur pointes? Sa stabilité repose sur une surface de contact de l'ordre de quelques millimètres carrés.

Symbole de l'envol, de l'immatérialité, de la transcendance ou de l'abstraction, la pointe nécessite un laborieux apprentissage de la cheville. Ce n'est qu'au terme de trois années de demi-pointes, et au prix de souffrances rarement soupçonnées, que l'élève pourra s'élever sur l'extrémité de ses orteils. L'art passe par une application fort prosaïque.



Du prétendu narcissisme des danseurs...

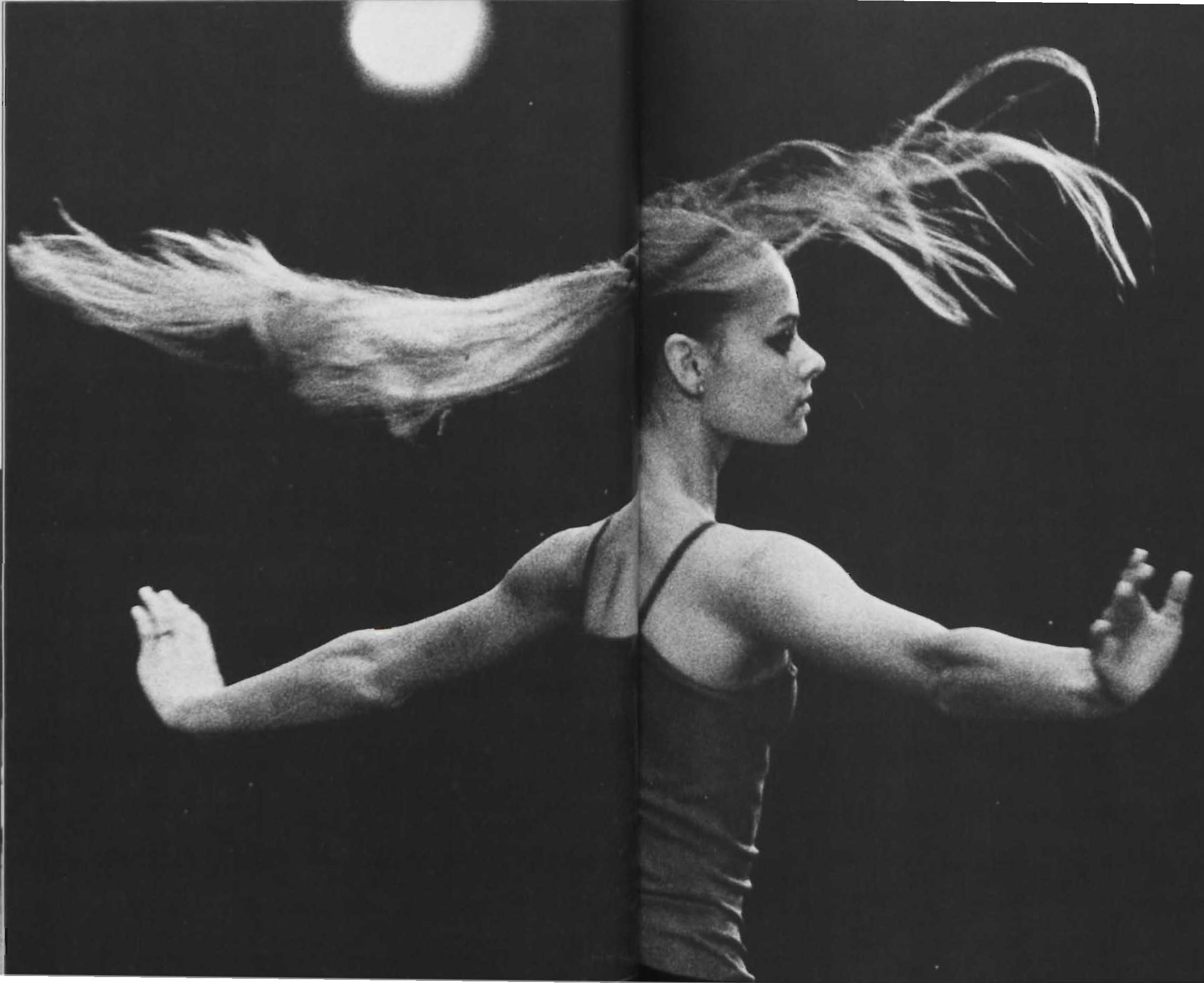
Le danseur est face à la glace. Le danseur se fait face. Mais, regardant le miroir, il vise en principe la correction, non la contemplation. Ce regard porté sur lui-même doit être dépourvu de complaisance. D'ailleurs, se voit-il vraiment? C'est l'inclinaison de la tête, l'arrondi des bras, la ligne de l'arabesque qu'il détaille avant tout. Son visage, son corps ne sont rien sans la souplesse vigoureuse, le délié, le ballon, l'en-dehors, la rectitude des pas... Ce qui n'empêche que les vivats et les bravos d'une salle peuvent conduire, à l'occasion, à l'égotisme et à la mégalomanie.

« A qui je parle? », répondit Noverre au directeur de l'Opéra.
« Au fermier de mon talent! »

Comment voudrait-on que, bercés par les louanges, des critiques, enivrés par les clameurs des spectateurs, les danseurs de renom évitent de développer certains traits excessifs? Il n'en va pas différemment des comédiens, chanteurs et autres artistes « publics ».

« En Europe, il n'y a que trois grands hommes: moi, Voltaire et le roi de Prusse », déclara naguère Gaétan Vestris, tout auréolé de son titre de « *dieu de la danse* ».





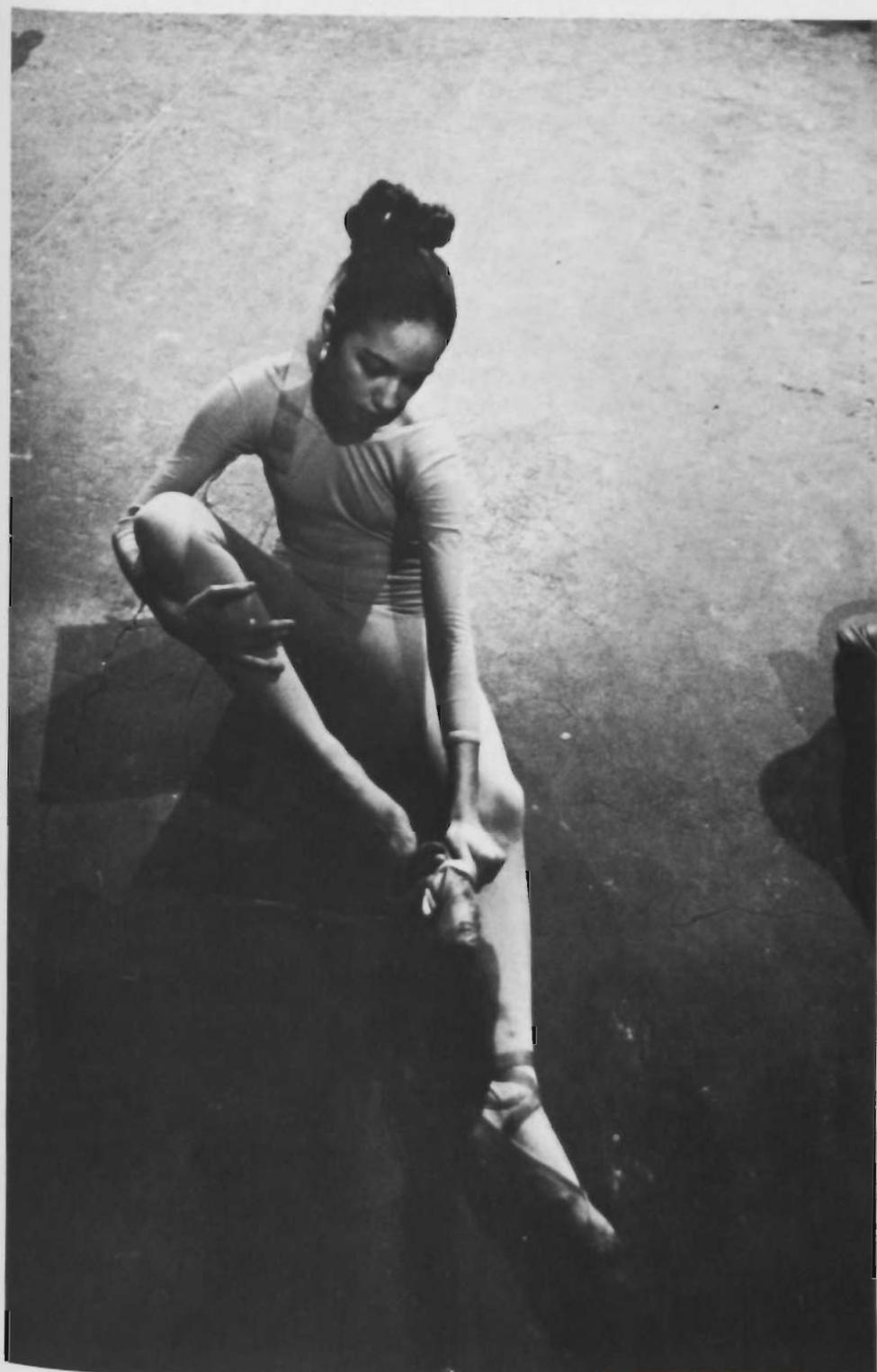
L'inquiétude, l'anxiété, voire l'angoisse qui rongent tout être — qu'il soit créateur ou interprète — condamné à terme au déclin, comme les danseurs le sont par excellence, et se sachant au surplus à la merci d'un accident physique, peut expliquer cette prétention, qui n'est alors qu'un masque.

Une des ballerines des Ballets Russes, qui fut la maîtresse du dernier tsar, avouait volontiers :

« Je veux deux grands-ducs à mes pieds... »

« Pourquoi deux ? »

« Parce que j'ai deux pieds ! »



Et puisque nous y voici...

Les toiles et les dessins de Degas, notamment, ont accrédité l'idée que danse et galanterie vont de pair. Il est vrai que les ballerines de l'Opéra, courtisées par les abonnés avant le spectacle et durant l'entracte, nourrissaient d'autres ambitions que leur seul art. Le *Foyer de la Danse*, que le grand impressionniste a si bien dépeint, avait indubitablement une fonction vénale. C'est que les *demoiselles de l'Opéra* avaient la réputation d'être aussi légères que la mousseline de leurs tutus. Elles n'innovaient en rien. Un siècle plus tôt, Madeleine Guimard — La Guimard — première danseuse à l'Académie Royale, faisait scandale en son hôtel particulier que Fragonard lui-même avait décoré. Son pied, auquel nombre de seigneurs vouaient les soins les plus prévenants, avait même été moulé par Houdon!

14





On connaît l'expression *avoir une danseuse...*

« Souvent, une femme qui « se produit » en public pour gagner sa vie est tentée de faire de ses charmes un commerce plus intime », affirme Simone de Beauvoir. Cela a sans doute été le cas des ballerines, en des temps où la danse constituait un moyen d'élévation sociale accélérée. Cela ne l'est plus. Les temps changent, et les salaires.

16





Il est certain, toutefois, que *danse*, *âme* et *amour* peuvent être choses connexes. La danse — académique ou non — incite l'être à sortir de lui-même. Les transports qu'elle peut susciter conduisent à un double désir d'union: avec Dieu et avec ses semblables. Mysticisme et érotisme sont les deux pôles de cet étrange mouvement pendulaire.

Mystiques, les derviches tourneurs, par exemple, dont le père fondateur Djamalladin Roumi écrivit: « Qui sait la danse vit en Dieu ». Erotiques, les danseuses du ventre notamment, dont les contorsions excellent à éveiller le désir. Mais mysticisme et érotisme peuvent se trouver étroitement mêlés. Comme les écrits de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse d'Avila, les danses orissi, pour ne citer que ce style indien, brûlent d'une fièvre à la fois spirituelle et sensuelle.

Par la danse, l'âme et le corps se trouvent réconciliés. Mais notre civilisation occidentale est-elle à même de dépasser cette apparente ambiguïté? Catholiques et protestants n'ont cessé de mettre en garde contre l'ivresse chorégraphique.

« D'entre les maux que le courroux des Cieux
A dessus nous versés en abondance,
Point n'y en a, qui, ainsi que la danse
Par sa douceur, soit plus pernicieux »

enseignent, à la fin du XVII^e siècle, quelques ministres « ès Eglises Françaises Réformées » dans un opuscule, d'ailleurs adressé « au Roi de Navarre »: *Traité des Danses, auquel est simplement résolue la question, à savoir, s'il est permis aux Chrétiens de danser.*





Pourtant, une Martha Graham n'a pas surnommé par hasard ses danseurs « *athlètes divins* » et « *acrobates de Dieu* ». Par la danse, et l'extase qui en procède, l'homme permet à la parcelle divine qui est en lui de s'exprimer.

La danse, c'est le sport transcendé. Elle implique donc un entraînement continu, des efforts répétés, des souffrances — physiques et morales — peu communes.

Malgré ce que Théophile Gautier, chantre du romantisme, a pu en dire — « Les femmes me paraissent avoir seules le droit de danser et de chanter. Le chant est leur langage naturel, et la danse leur manière ordinaire de marcher » — le ballet est destiné aux garçons autant qu'aux filles. L'art de Terpsichore est aussi celui d'Apollon — que Pindare qualifiait de « danseur ». Il faut avoir la mémoire courte pour oublier que jusqu'à la fin du XVIII^e siècle les danseurs avaient ordinairement la prééminence sur les danseuses. Les Dupré, Vestris — Gaétan et son fils Auguste —, Gardel, Lany, Le Picq et autres Balon ont laissé une empreinte indélébile sur le ballet classique. Au XIX^e siècle seulement, éclipsés par la ballerine à laquelle les ouvrages romantiques étaient dédiés, les danseurs se sont vu reléguer aux rôles de faire-valoir.

A l'aube de ce XX^e siècle, l'éruption chorégraphique que produisirent les Ballets Russes a remplacé le soliste mâle au premier plan. Et ce furent Fokine, Nijinsky, Massine, Dolin, Lifar... La danse retrouvait ses « dieux ».

Regardez les danseurs à la barre. A les voir ainsi transpirer, bien découplés, muscles bandés, oserait-on douter encore de la virilité que le ballet requiert aujourd'hui? Les mignardises, l'afféterie ne sont plus de mise.

« La danse est un sport complet », déclare Béjart. « Aucun muscle ne reste inemployé ».

Au cours de son entraînement, le danseur dépense sans doute autant d'énergie que l'athlète. Sa musculature n'est pas moins développée, mais la barre l'a étirée, allongée sans relâche, lui évitant ainsi l'hypertrophie de celle de nombreux sportifs. Contrairement à ces derniers qui, dans l'effort, nouent leurs traits, les artistes dissimulent la difficulté. Ils font en sorte que tout paraisse naturel, quand rien ne l'est.

Nijinsky, à propos de son extraordinaire faculté de planer, expliquait:

« C'est très simple: vous sautez et vous vous arrêtez en l'air pendant un moment ».

Imaginons pourtant ce que suppose le port d'une partenaire à bout de bras... Ou alors écoutons la cadence de la respiration du danseur après une brillante *variation*... Que de tensions son sourire peut cacher!

Mais la danse dépasse le sport. La danse vraie élimine la compétition — et tant pis pour les trente-deux *fouettés*! L'application, l'effort, ces douleurs, à la barre et au milieu, appellent l'élan, l'envol vers un autre niveau de conscience.

« J'étais en toi, ô mouvement, en dehors de toutes les choses » (Paul Valéry).

Danse: la racine du mot est éloquente. Comme le français, le néerlandais *dans*, le danois *dands*, l'espagnol et l'italien *danza*, le portugais *dansa*, l'anglais *dance* et l'allemand *Tanz* ont pour origine commune le zend *tanha*.

Tanha suggère le désir de vivre.

Photos: Prix de Lausanne: 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 12, 13, 20
Théâtre du Silence: 9, 11, 14, 15, 16, 17, 18
Ballet du XX^e siècle: 10, 19, couverture

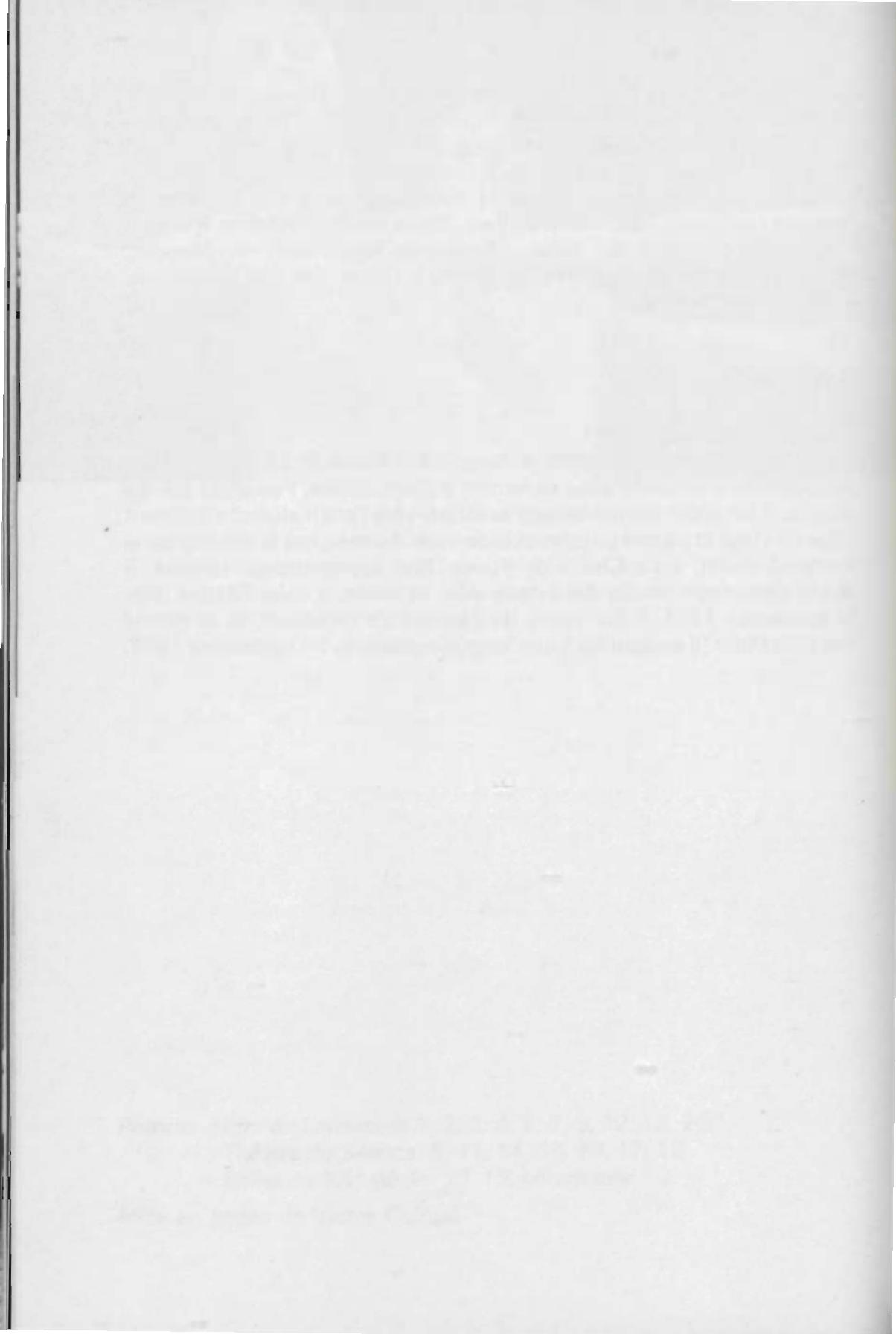
Mise en pages de Victor Guirard

Jean-Pierre Pastori

Né en 1949. Après une licence en Sciences politiques et une incursion à la télévision, il se consacre au journalisme sur les ondes de Radio Suisse Romande. Son intérêt pour l'art chorégraphique le conduit à collaborer, au demeurant, à divers quotidiens et revues, tant suisses que français (critiques, interviews, études). Outre des conférences, il donne des cours d'histoire du ballet (Académie Maximilien de Meuron, en 1977). Il a publié un ouvrage intitulé *La Danse des Vifs* (Lausanne, L'Age d'Homme, 1977).

Michel-Antoine Robert

Cadet d'une famille de quatre enfants, né à Berne le 17 février 1946. Adolescent, il s'installe avec sa famille à Saint-Blaise. Peu attiré par les études, il aimerait bien davantage se diriger vers l'art. Il attendra pourtant l'âge de vingt et un ans pour trouver sa voie: il entre chez le photographe Fernand Perret, à La Chaux-de-Fonds. Son apprentissage terminé, il ouvre son propre studio dans cette ville, se marie, a deux fillettes. Dès le printemps 1974, il fait partie de l'équipe de rédaction de la *Revue neuchâteloise*. Il succombe à une longue maladie le 1^{er} septembre 1977.





REVUE NEUCHATELOISE

Cahiers disponibles

Ordinaires:

N ^{os} 1, 2, 3	à Fr. 2.—
N ^{os} 9, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 27	à Fr. 2,40
N ^{os} 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40	à Fr. 2,80

Thématiques:

- N^o 8 *La jeune peinture neuchâteloise* — 36 p., 11 ill. — Fr. 2,40
- N^o 32 *Aspects des lettres romandes* — 36 p., 4 ill. — Fr. 2,80
- N^o 43/44 *Edmond Privat 1889-1962* — 84 p., 6 ill. — Fr. 6.—
- N^o 45 *L'Université* — 44 p. — Fr. 2,80
- N^o 46 *Gide en 1969* — 36 p., 9 ill. — Fr. 30.—
- N^o 49 *Historiens romands* — 32 p. — Fr. 3.—
- N^o 52 Charles-Jimmy VAUCHER: *Cendre* — 32 p., 4 ill. — Fr. 3,50
- N^o 53 *La gauche neuchâteloise* — 44 p. — Fr. 3,50
- N^o 57 *Musique et littérature* — 40 p., 3 ill. — Fr. 3,50
- N^o 58 *La chute des tabous* — 32 p., 1 ill. — Fr. 3,50
- N^o 61 J.-L. Ferrier / Salvador Dali / L. Goldmann / T.C. McLuhan — 36 p., 6 ill. — Fr. 3,50
- N^o 67 *Cimaises: expositions et éditions d'art* — 36 p., 18 ill. — Fr. 5.—
- N^o 68 J.-A. STEUDLER: *Calendriers de la colline bayardine* — 32 p., 9 ill. — Fr. 3,50
- N^o 71 *Cinéma* — 28 p., 8 ill. — Fr. 3,50
- N^o 72 *Etre ou disparaître: le passé à la merci du présent* — 16 p., 51 ill. — Fr. 3,50
- N^o 74 *Vivre et écrire en Suisse romande* — 24 p., 6 ill. — Fr. 3,50
- N^o 75 *Noir - blanc* — 32 p., 15 ill. — Fr. 5.—
- N^o 76 *Rentrée littéraire* — 28 p. — Fr. 3,50
- N^o 77 *Les toiles peintes* — 32 p., 8 ill. — Fr. 3,50
- N^o 78 *Jumelles en bandoulière dans un étui* — 32 p., 18 ill. — Fr. 3,50
- N^o 80 *Le patrimoine neuchâtelois refait* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50
- N^o 81 *Le Musée des Mascarons à Môtiers* — 32 p., 28 ill. — Fr. 3,50
- N^o 82 Fernand PERRET: *Le Pays de Neuchâtel au milieu du 20^e siècle* — 40 p., 39 ill. — Fr. 5.—

La REVUE NEUCHATELOISE cherche à acquérir quelques collections complètes et les numéros épuisés suivants : 4, 6, 7, 14, 17, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 42 et 59.



21^e année
Eté 1978
N° 83

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET

105, rue du Parc
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:

4 numéros: Fr. 12.- Etranger:

Fr. 16.- De soutien dès Fr. 20.-

Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 3,50

Compte de chèques postaux:

20-6841

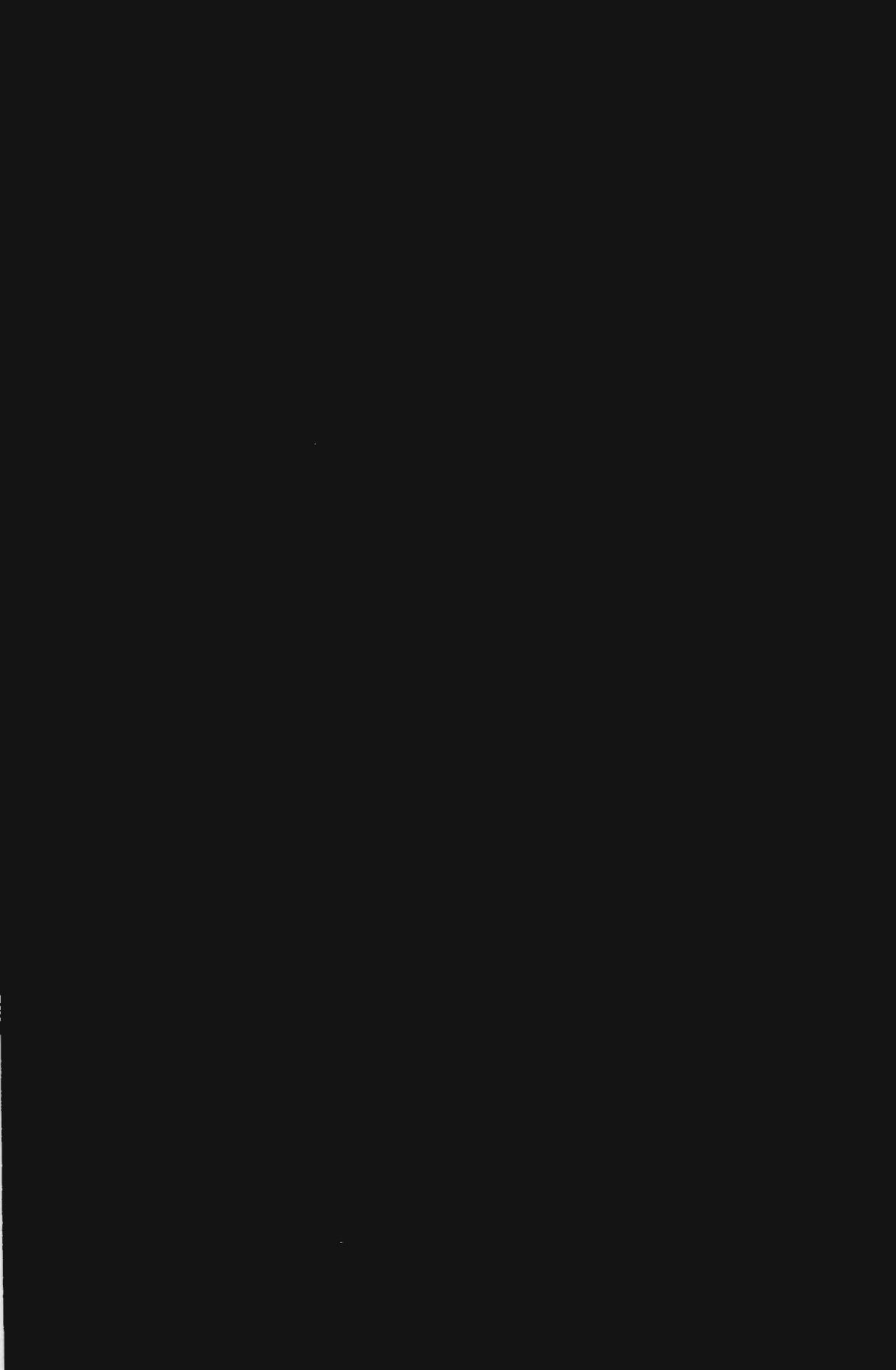
En souscription

*Tables générales de la
«Revue neuchâteloise»
1957--1977*

avec index des auteurs,
des illustrateurs, des
matières, des personnes
et des lieux

64 pages, Fr. 25.-
(parution été 1978)

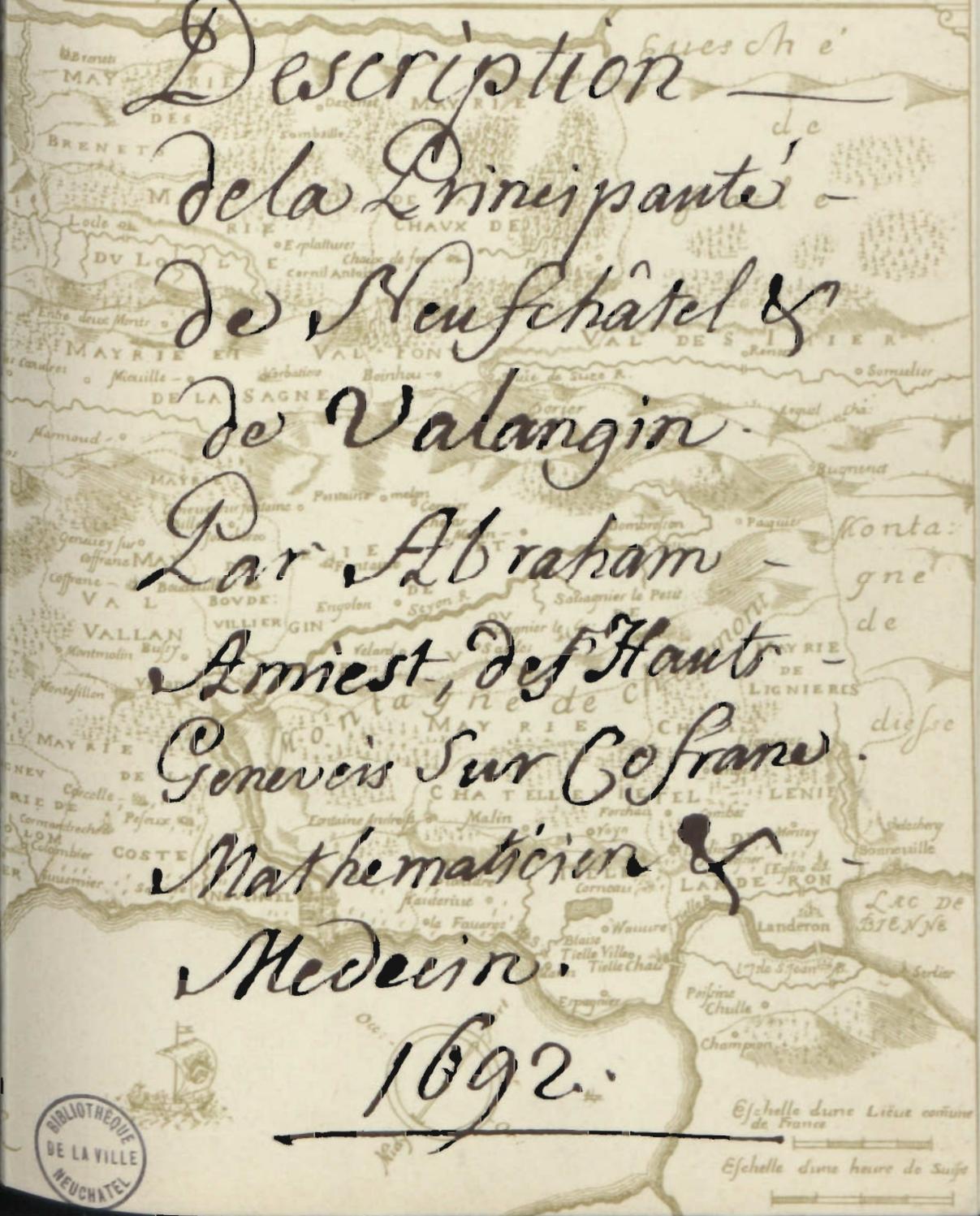




m. de lat: 28 et 29 de longit: a la lacs de Neuchâtel et de Biemme au levant, PU 514
 Bailliage de Grandson; elle fait une partie du Royaume de Bourgogne, et s'est formé 18 OCT 1978
 qu'elle est enclavée; et avec laquelle ses Princes ont des alliances tres anciennes, même
 contracta l'an 1637 une alliance aussi perpétuelle avec le Roy, qui paye a cet Etat des pensions
 de la France. L'étendue en est petite mais et beaucoup audehors des cantons de Borne
 bien peuplés, le lac auquel elle donne le nom est des plus poissonneux, aussi bien que ses
 vins du meilleur vin de la Suisse. Elle est partagée en deux comtes; Neuchâtel et Vallangin; et
 reconnoit point de supérieur non plus dans le pays même dans le quel se trouvent de ses sujets, qui
 ont même dans la maison de Frisonne un Prince, qui a le même titre que dans celle de Badenfeldschopff; et
 qui jouit avec un fief de bonnet de chevalier de l'Ordre de St. Louis, dont elle a jouy pendant plusieurs siècles sans inter.

Description
 de la Principauté
 de Neuchâtel &
 de Valangin.
 Par Abraham
 Amiet, des Hauts
 Genevois sur Cofranc.
 Mathématicien &
 Médecin.

1692.



Echelle d'une Lieue commune de France
 Echelle d'une heure de Suisse

A Très Haute, Très -
Puissante, & Sérénissime
Princesse,
Marie D'Orléans -
Duchesse de Nemours.

Madame,

Puis qu'entre tous -
les Princes Chrétiens -
auxquels la Principau -
té de Neuchâtel & -
Valangin a été heureu -
sement soumise, il n'y -

en a pas un qui ait plus -
contribuè a' sa Gloire &
a' sa Conservation, que ce
Grand Héros Feu Mon-
seigneur V^{otre} Père -
de Glorieuse Mémoire,
L'on ne doit pas se -
-tommer si j'ose mettre
1. Illustre nom de V^{otre}
Altesse a' la tête de ce
petit ouvrage, & si je lui -
adresse la Description d'un
Païs où l'on voit des
marques si éclatantes -
de Sabonté.

Quoi que j'en aie pas -
cette adresse de le faire
paraître devant Votre -
Altesse, avec tous ses -
avantages, j'ai cru -
néanmoins qu'avec -
ce petit Essai, je lui -
donnerois un témoi -
gnage public des Sou -
haits de Reconnoissance
dont je suis tout péné -
tré, pour toutes les faveurs
que j'en ai reçues pen -
dant qu'elle en a été -

Régente, aient bien-
voulu me recevoir au
nombre des très humbles
Sujets de Monsieur
le Duc de Longueville
Son aimable frère, &
m'accorder en son nom -
toutes les prérogatives
dont ils jouissent. Agrées
done Madame, que je
vous offre ce travail
comme une faible-
marque de ma grati-
tude, en attendant que
le Ciel me donne le

moi en devous le té-
moigner par quelque
c'est fort plus important:
La bonté de V^ôtre
& Altesse qui n'est pas
moins en réputation
que ses autres Vertus
qui donnent de l'ad-
-miration à tout le
monde, me persuade
qu'elle l'acceptera
favorablement, & qu'elle
le regardera avec es-

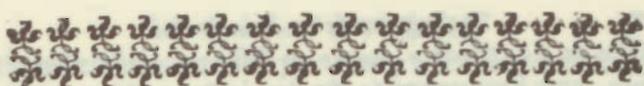
yeux tout bons & tout
Charitables qui supportent
les deffauts & qui excusent
les imperfections d'autrui.
C'est la grace que je
lui demande, avec celle
de m'accorder sa haute
Protection. En l'assurant
que parmi tous les
Peuples de cette Prin-
-cipauté, il n'y a pas
un homme qui me
surpasse en zèle & en
veneration pour les -

LA
DESCRIPTION
DE
LA PRINCIPAUTE
DE
NEUCHATEL
ET
VALLENGIN.
Par ABRAHAM AMIEST



A BESANÇON,
Chez EDME CHAMBRETTE, Imprimeur
& Marchand Libraire vis-à-vis la Porte
du College.

M. DC. XCIII.



L A
DESCRIPTION
D E
L A P R I N C I P A U T E'
D E N E U C H A T E L
E T
D E V A L L E N G I N .

LA Principauté de Neuchatel & Valengin, est une partie de l'Ancienne Helvetie. Les Gessates l'ont habitée d'abord, Jules Cesar fut le premier des Romains qui y entra; les Waudales s'en rendirent maîtres sur la fin de l'Empire, & Memphis y fut établi Prince. Ses Successeurs l'ont possédée jusques en l'année 1373. qu'elle passa dans la Maison de Fribourg en Brisgau, ensuite dans celle de Baden, Hoch-berg, & enfin par le Mariage de l'Heritiere, dans la très-Illustre Maison de Longueville l'an 1503. L'assiette de ce Pays est presque au milieu de la Zone temperée, entre les 46. degres 55. minutes, & 48. & 13. minutes de latitude Septentrionale. Son éloignement du premier Meridien commence vers le 27. degré 44. minutes de longitude, & finit au 29. & 13. minutes. Les plus grands jours y sont de quinze heures quarante-cinq minutes. Un

ftile de 60. pieds y donne en Efté 25. pieds d'ombre , aux Equinoxes 63. & demi , & en Hyver 174. & une fixième. Elle regarde le Bailliage de Grandfon & une partie de la Franche-Comté vers le Midi, le Bailliage de Pontarlier & la Riviere du Doux vers le Couchant, l'Evêché de Bafle, ou les Terres du Prince de Porentru vers le Septentrion, le Lac de Neuchatel & les Terres de leurs Excellences de Berne vers le Levant. Elle a d'Orient en Occident près de treize lieuës, du Midi au Septentrion fix ou fept, & plus de 36. lieuës de circuit.

Cette petite étenduë de Pays, qui comprend fix Châtelânies & feize Mayries, eft compofée d'un Lac très-agréable & très-poilfonneux, dont les rivages font bordés d'un beau vignoble, long de huit ou dix lieuës, du Vaux-Travers, du Val de Rutz & des Montagnes. Le Vignoble qui renferme la Ville Capitale & trente-deux grands Villages; le Vaux-Travers contenant dix Villages, & une partie des Montagnes, forment la Principauté de Neuchatel. Le val de Rutz qui contient le Bourg & vingt-quatre Villages. Et l'autre partie des Montagnes, celle de Vallengin. L'air y eft temperé & même affés froid dans les Montagnes; la terre y donne toutes fortes de legumes & d'herbages, du Bled, de l'Orge, de l'Avoine, du Foin & des Pâturages fort bons. Il y croit en abondance des Vins excellens, des fruits délicieux, du Chanvre, du Lin, duquel on fait de la toile très-fine. On y trouve des Mines, du Mercure, du Charbon de Pierre, de la Croye blanche & rouge: On y découvre des Eaux Medecinales, qui ne cedent en rien aux propriétés
de

de celles des autres Pays. On y voit toutes sortes de Bêtes feroces, sauvages & domestiques. Et comme la situation des Terres est la premiere cause du temperament des hommes, comme elle l'est de la qualité des plantes & des fruits qui en sont produits, il ne faut pas s'étonner si les peuples qui sont nourris sous ce Climat, sont naturellement ingénieux, spirituels, subtils, adroits & capables de bien concerter & executer heureusement les plus hautes entreprises, vû qu'il est si bien favorisé du Ciel. La Noblesse y est Illustre & vertueuse; les Officiers y sont également connoître dans leurs emplois, qu'ils n'ont pas moins de conduite que d'esprit. Les Bourgeois qui sont fort bien faits, civils & bons Soldats, y sont portés d'inclination à la vertu, & ils imitent la magnificence des François dans leurs habits, aussi-bien que leur belle Langue dans leurs discours. Les Paysans y sont laborieux, travaillent avec soin à la culture de leurs terres, & font paroître dans toutes leurs actions, de l'adresse, de la franchise & de l'ingenuité; leur conversation est agréable; ils recoivent charitablement ceux qui sont persecutés, & ils ont plusieurs Bourses pour l'assistance des pauvres. Les Princes leurs ont donnés plusieurs Privilèges, & la liberté de porter l'Epée & d'avoir des Armes, sous lesquelles ils sont souvent pour s'y exercer. Enfin, la Nature y a donné à tous de si belles dispositions pour toutes sortes de professions, qu'il ne faut que les y fortifier, & pour cet effet, l'on trouve dans tous les lieux de cet Etat, des Regens & des Ecoles pour apprendre aux Enfans à lire, à écrire, l'Arithmetique & la Musique, après avoir éta-

bli la crainte de Dieu dans leurs cœurs , & y avoit formé l'idée du respect & de l'honneur que l'on doit à la Divine Majesté & à son Prince Souverain. La Religion Protestante , appelée vulgairement Calviniste, y est dominante depuis l'année 1530. excepté au Landeron & à Cressier , où l'on suit encore la Romaine. On compte quarante-trois Eglises dans cette Principauté , qui sont conduites par trente Ministres & quatre Diacres ou Suffragans. Neuchatel a deux Ministres François & un Pasteur Allemand avec un Diacre. Vallengin , Môtiers - Travers & S. Aubin , Terre du Baron de Gorger , ont chacun un Ministre & un Diacre. Chaque Eglise a un Consistoire , composé de douze Anciens , plus ou moins , selon le nombre des Paroissiens ; le Pasteur y preside , & la plûpart de ses petits Consistories peuvent passer toutes choses , excepté les causes qui se decident par la Justice Matrimoniale à Neuchatel & à Vallengin ; les autres sont obligés de renvoyer les choses importantes aux Grands Consistories où l'Officier preside le premier Jeudi de chaque Mois. Les Ministres s'assemblent en Classe à Neuchatel pour consulter sur diverses affaires de Religion , & où ils établissent entr'eux un Doyen pour assembler la Classe extraordinairement alors qu'il est à propos , pour prendre les voix & pour parler au nom de la Classe quand il faut représenter quelques choses à quelqu'un , mais il n'a cependant que sa voix en Classe comme l'un des Ministres , & on le change tous les ans , aussi-bien que le Secrétaire & le Juré du Colloque. Cette Assemblée a plusieurs Privilèges , & l'Intendance aux affaires spirituelles ; elle

donne l'Imposition des Mains, dépose & établit les Pasteurs aux Eglises, usant néanmoins de l'autorité du Prince: car elle n'entreprend rien sur les choses Civiles. Le Gouvernement Civil consiste, en ce que l'on y est conduit par un Prince Souverain, ou en son absence par un Gouverneur & Lieutenant General; si les Spartiates autrefois ont tirés tant d'avantage de l'honneur qu'ils avoient d'être commandés par des Princes du sang d'Hercule, les Comtois, (c'est ainsi qu'on nomme les Peuples de cet Etat,) ont bien un plus grand sujet de gloire, puis qu'entre les Ayeux de S.A.S. on peut compter plusieurs Heros plus Grands qu'Hercule même, puis qu'ils se sont acquis par leurs travaux, outre le surnom de Victorieux & Triomphans, le glorieux titre de Prince de Paix, & que par ses ordres, la Pieté & la Justice ont leurs cours dans cette Principauté avec tant de succès, que les voisins sont jaloux de son bonheur. Les trois Etats de Neuchatel & Vallengin représentent les trois sortes de Gouvernemens. La Noblesse tient le premier rang, mais comme un nuage vient quelquefois s'arrêter très à propos entre le Soleil & nous pour temperer l'ardeur de cet Astre; de même les Officiers qui représentent l'Aristocratie, s'interposent doucement entre la splendeur du Prince & la bassesse des peuples, pour faire un doux temperament & une juste harmonie, de l'Autorité du Souverain & de l'Obeissance des Sujets. Ces trois Etats composés de quatre Nobles, de quatre Officiers du Prince & de quatre Bourgeois, jugent souverainement des Causes d'Apels & autres d'importance. Le Conseil du Prince qui est composé de dix

Conseillers plus ou moins, selon sa volonté, détermine de tout l'Etat. Les Justices subalternes & inférieures sont partagées en quatre Chatelannies; sçavoir celles du Landeron, de Thielle, de Boudry & du Vaux-Travers. En quatre grandes Mayries, qui sont celles de Neuchatel, de Vallengin, de la Coste & de Rochefort. En quatre moyennes, sçavoir celles du Locles, de la Chaux de Fonds, de la Sagne & des Verrieres; & en quatre petites, qui sont celles de Ligniere, de Cortaillod, de Bevey & des Brenets, auxquelles on ajoûte celle de la Chaux des Tailleurs. Il y a quatre Justices ou Seigneuries qui ont leur Justices Criminelles à part, sous la domination du Prince; la Baronie de Gorger, les Seigneuries de Vaux-Marcus & de Travers. Les autres Justices qui peuvent juger sur le sang, sont celles de Neuchatel, de Vallengin, de Thielle, du Landeron, de Boudry, de Collombier & de Môriers. L'on y juge selon des Coûtumes écrites & non écrites, qui sont ensemble si judicieuses & si équitables, qu'elles marquent la sagesse de ceux qui les ont établies, & sont la félicité de l'Etat, Ils ont plusieurs Officiers pour la Guerre, pour cet effet il y a un Capitaine à Vallengin & un au Val-Travers avec d'autres subalternes. Le Prince y a douze Receveurs pour toucher ses revenus & les délivrer à son Trésorier. La Ville de Neuchatel a plusieurs Privilèges à part; elle est gouvernée pour les affaires de Ville par quatre hommes, nommés les quatre Ministraux, qui gouvernent à l'alternative chacun trois mois, & ainsi les quatre font un an. Le Conseil de Ville est composé de quarante hommes, de vingt-

quatre, du nombre desquels sont les quatre Ministres, & ces vingt-quatre constituent le Corps de la Justice. S'il y a quelques choses importantes, ils assemblent tous les Bourgeois pour prendre leurs voix. Les Bourgeois ont un Tribun du peuple, qu'ils appellent Banderer, comme un Procureur à conserver leurs Droits, & avoir le soin des Veuves & des Orphelins. Vallengin en a deux, que l'on nomme Maîtres-Bourgeois du Pays, l'un desquels reside aux Montagnes & l'autre au Val de Rutz. Les Bourgeois tant de Neuchatel que de Vallengin, ont reçu de si belles Franchises & de si grandes Liberalités, que leurs Droits & leurs Privileges ne scauroient être plus grands, s'ils n'avoient eux-mêmes la Justice que les Princes se sont entierement retenu avec la Souveraineté. Quoiqu'il y ait dans ce Pays de forts passages au travers du Mont Jura, qui servent de Remparts pour la Suisse de ce côté-là, de fortes Montagnes, des lieux étroits & facile à resister à une Armée, comme à S. Sulpy & à Brot, où l'on passe entre deux Montagnes proche l'une de l'autre & la Riviere au bas; Dernier Pertuis & autres Places de défense. La multitude & le courage de ses Habitans est beaucoup plus à craindre; ils peuvent mettre au besoin dans deux ou trois jours sept ou huit mille hommes en Campagne & leurs donner de bons Chefs, sans que pour cela le Pays soit pourvû de Soldats, les Payfans même étans tous adroits à manier les armes, & la plupart ayant été hors du Pays pour s'y exercer, particulièrement en France, où l'on a vû des Regimens entiers de Neuchatel au service du Roy, & ils se sont si bien acquités

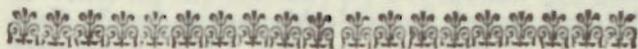
de leur devoir, qu'ils reçoivent une pension annuelle de quatre cens frans, & la jouissance des Privilèges que les Suiffes peuvent avoir en ce Royaume pour les Peages. Le Roy en tire des secours non moins considerables que des Cantons, & Loüis le Grand en ayant reçu des preuves signalées, contracta une Alliance perpetuelle avec le Prince l'an 1657. ses Predecesseurs de glorieuse memoire se sont toujours servi des hommes de cette Principauté, tant pour Colonels, Capitaines & autres Officiers, que pour leur Garde même: ils ont reçu des Eloges si honorables de Loüis XI. qu'elles meritent plutôt d'être gravées sur le Bronze qu'écrites en ce lieu, & Henry IV. assûroit lors qu'il parloit de ces Exploits militaires, qu'une Compagnie des Sujets de son Cousin le Duc de Longueville lui valoit plus que trois ou quatre autres, comme il l'avoit expérimenté en plusieurs occasions. Ils ont aussi montrés leurs bravoures dans les Guerres de Berne, avec laquelle ils ont une com-Bourgeoisie perpetuelle, où ils prirent dans un combat Nicolas Loüis Bergue le Chef des Rebelles & l'amenerent lié à Berne, où il fut mis en quartier, & les Obertands intimidés de cela, furent contrains d'implorer la Paix & de se soumettre à la raison.

Après la decadence de l'Empire Romain, cette Principauté passa és mains des Rois de Bourgogne & fut reduite sous leur Domination. Theodoric fils de Lothaire Roy de France étant parvenu au Royaume de Bourgogne, eut un fils qui eut plusieurs enfans, desquels l'un d'entr'eux nommé Otr Robert fut élu Prince de tout le Pays situé le long

de la Montagne de Jorat, & ce Pays étant redivisé entre ses Descendans, les Comtés de Neuchatel & de Vallengin, tomberent à Mamphus & à ses Successeurs, qui les ont possédés de pere en fils depuis l'année 815. jusques en l'an 1373. que Louïs le dernier de cette Famille mourut, & fut enseveli en l'Eglise de Neuchatel, n'ayant laissé que deux filles, Isabelle & Fréné. Isabelle mourut sans enfans, & Conrard III. Comte de Fribourg, fils de sa sœur Fréné, devint son Heritier par son Testament. Il épousa Marie de Vergy, de laquelle il eut un fils nommé Jean, Comte de Fribourg & de Neuchatel; celui-ci épousa Marie de Châlon Princesse d'Orange, lequel mourut sans enfans, & institua son Cousin Germain Rodolphe de Hoch-berg son Heritier universel, lequel fut marié l'an 1457. avec Marguerite fille & Heritiere de Guillaume de Vienne, Seigneur de Sainte Croix & de Alix de Châlon, & en consequence de ce Mariage, les droits que ceux de la Maison de Châlon pretendoient sur le Comté de Neuchatel, passerent aux Heritiers de Rodolphe, qui mourut l'an 1487. le deuxiême d'Avril. Il fut convenu que les enfans qui en descendroient, seroient substitués en la Maison de Châlon, les mâles venant à defaillir. Phillibert de Châlon Prince d'Orange, le dernier mâle de la Maison, étant mort au Siege de Florence le 24. Oëtobre l'an 1530. fit ouverture à cette substitution, & le Prince acquit dans cét Etat toute la superiorité tant au Spirituel qu'au Temporel, à cause que la Religion Reformée fut établie en la Principauté de Neuchatel. Du Mariage de Rodolphe de Hoch-berg & de Marguerite

de Vienne, il en sortit Philippe, qui épousa l'an 1476. Marie de Savoye, fille du Duc Amé, & de Yoland de France, fille du Roy Charles VII. & sœur de Loüis XI. Il n'eut qu'une fille nommée Jeanne de Hoch-berg, laquelle fut mariée à Loüis d'Orleans, Duc de Longueville, descendu de Charles V. Roy de France. De ce Mariage sortit Claude, qui mourut sans enfans au Siege de Pavie; Loüis qui épousa Marie de Lorraine, fille du Duc de Guise, ne laissa qu'un Fils qui mourut fort jeune, & François qui avoit épousé Jaqueline de Roüans, succeda l'an 1543. à Jeanne de Hoch-berg sa Grand'mere, qui étoit restée après la mort de Loüis. Leonor d'Orleans Marquis de Rottelin, Duc de Longueville, succeda à François. Il épousa Marie de Bourbon, & de ce Mariage il sortit Henry d'Orleans I. du nom, qui fut l'Heritier de la Principauté: Celui-ci épousa Catherine de Gonzague & de Clèves Duchesse de Nevers, Henry d'Orleans II. son Fils lui succeda l'an 1595. Il fut marié avec Loüise fille de Charles de Bourbon, & en secondes Noces avec Anne Geneviève de Bourbon; du premier Mariage est issuë Marie d'Orleans Duchesse de Nemours, & du dernier, Jean-Louis-Charles, & Charles Paris d'Orleans. La glorieuse Memoire de ce Prince est gravée si avant dans le cœur des François & des Comtois, & ses Trophées élevées si haut dans le Temple de la Gloire, que l'éternité des tems n'en pourra jamais effacer la moindre partie. Ses Eloges, & les beaux endroits de sa vie se voyent dans les Histoires d'Henry IV. de Loüis XIII. de Loüis le Grand, & sont gravées profondément dans la memoire de tous ses Sujets. Jean-Louis-Charles
lui

luy succeda l'an 1668. mais il en ceda bien-tôt son droit à Charles Paris son Frere, à condition que la Souveraineté luy reviendrait s'il mourait avant luy, ce qui luy arriva bien-tôt après. Louis le Grand faisant la Guerre aux Hollandois, ce jeune Prince s'y signala & mourut glorieusement au Fort de Skin, l'an 1672. pour le service du Roy, & par cette mort qui a été si funeste à cette Maison. La Principauté de Neuchatel & Vallengin est retournée à Jean-Louis-Charles d'Orleans, qui est maintenant Prince Souverain.



LA MAIRIE DE NEUCHATEL.

A Prés ce que je viens de dire en general, il est à propos de toucher en particulier quelques choses des Villes & des Villages qui composent cette Principauté. Pour observer quelque ordre, je les décriray selon les lieux & les tems qu'ils ont commencés, & comme à present ils sont disposés. La Mairie de Neuchatel doit tenir le premier rang, tant à cause de sa situation, que parce qu'elle donne le nom à cét Etat. Elle est placée entre la Châtelanie de Thielle, la Mairie de Vallengin & celle de la Côte : elle renferme la Ville Serriere & une partie du Lac dans son étenduë. Neuchatel qui est la Capitale de tout l'Etat, est située sur la Riviere de Seyon, & sur deux Collines au bord d'un Lac de même nom, qui la rend agreable & commode pour le Trafic,

elle contient six cens Maisons ou environ, divisées par quatre ruës principales, qui forment à peu-près la figure d'un Trident. Il y a des Hâles grandes & belles, dans lesquelles on met les Marchandises que l'on y apporte & qu'on y étales aux jours de Foires & de Marchés, qui sont grands & particulièrement les Foires; car il y aborde une infinité de personnes, tant par eau, que par terre, à cause de la commodité des Lacs de Biene, de Geneve & de Morat, qui sont unis à celuy de Neuchatel, par des jonctions navigables, vis-à-vis des Hâles, il y a une Maison dans laquelle on fabriquoit toutes sortes de Monnoyes d'or & d'argent; Les Princes y ont fait bâtir un Hôpital fort spacieux & bien renté, dans lequel on fait le Prêche trois fois la semaine. Il y a des Moulins dans cette Ville, situés sur la Riviere du Seyon, au bout d'une ruë qui porte leurs noms. Le Château est sur une petite éminence, avec un Donjon fort & bien construit, qui commande sur la Ville. La grande Eglise est proche du Château, bâtis l'un & l'autre par la Reine Berthe, sur la fin du neuvième siècle; La superbe structure de cette Eglise, luy donne le rang parmi les plus belles de la Suisse: Il semble que ce bâtiment soit tout d'une piece; L'on voit en relief sur une pierre de taille richement élabourée, au dessus du principal Portail, la figure de Saint Ulrich à genoux devant la Vierge Marie, avec la Reine Berthe, laquelle luy presente un Temple qu'elle porte sur ses mains, avec cette inscription, *Virgo pia me Berthascamavia & simul Ulrichus in fugiens inimici, dat Domus*

honoris vel facientibus & paradisum. Il y a une Galerie de pierre de taille, carrée & percée à jour par des feuillages, où des quatre faces on void écrit l'*Ave Maria*, ou la Salutation Angelique, les Voûtes sont soutenues par des Pilliers ronds & proportionnés à la pesanteur du Bâtiment. Du côté d'Occident, il y a une Chapelle & deux Cabinets percés à jours, l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, dans lesquels l'on jouoit des Trompettes, & sous cette Chapelle, on en void encore un autre dédiée autres-fois à S. Guillaume Patron de la Ville. Au Septentrion, il y a la Maison des Enfans de Chœur, & proche du grand Autel on voit l'admirable machine des Tombeaux des Comtes de Neuchatel, où ils sont représentés en pierre de marbre, en leurs grandeurs naturelles, armés de toutes pièces, avec leurs Femmes & leurs Enfans morts en bas âge. Ce superbe Mausolée avoit été fait par Loüis, l'un des Comtes de Neuchatel, comme on peut l'apprendre par cette Epitaphe latin. *Ludovicus Comes egregius Novicastro hunc Tumbam totamque Machinam fabricare fuit obsuit & fuerum memoriam & ob. n. à die mensis Aprilis, Anno millesimo trecentesimo septuagesimo tertio.* Il y a de belles Arcades de Pierres de tailles, qui servoient pour aller à couvert, depuis le Temple au Château; Sous ces Voûtes, un Autel de Pierre d'une seule piece, & entre cet Autel & l'Eglise, l'on trouve un Dortoir, dans lequel les gens d'Eglises étoient ensevelis. Mais pour revenir à la Ville, Jules Cesar commença de la bâtir, long-tems avant la Naissance de Jesus-Christ, par une grande Tour

de cailloux, tirés du Lac, par un artifice merveilleux ; cette Tour qui se trouve à présent au milieu de la Ville, s'appelle la Tour de Diessé, parce que ce grand Capitaine en laissa la garde aux Gentilshommes du lieu de ce Nom, par le moyen de laquelle, ils pouvoient résister aux Helvétiques, & tenir le passage, tant par eau, que par terre, à cause des hauts Rochers le long du bord du Lac & de la Rivière du Seyon, qui passe par la Ville, lesquels venoient se joindre alors au pied de cette Tour, n'y ayant point d'autres passages, que par ce détroit, si l'on excepte le Pont du Vaux-Seyon, qui est un peu au dessus de la Ville. Depuis ce tems-là, on y fit une rue le long du bord du Lac, qui s'étendoit depuis cette Tour du côté d'orient, jusqu'à un petit coteau qu'il y a dans le Lac, appelé aujourd'hui vieux Château, où il se trouve encore des Reliques des Monumens des Empereurs Romains, & dans peu de tems elle se rendit grande & belle, par le nombre infini de bâtimens que l'on y éleva. Elle reçut beaucoup de diminution dans la suite, tant par les Allemans qui entrèrent en l'Helvétie, pour en déchausser les Romains, que par les incendies, lesquelles luy ont causés de grandes pertes. Mais elle s'est beaucoup r'augmentée depuis que l'on y a fait un Port ; car le Lac s'étant retiré peu à-peu, l'on a bâti des Maisons & des rues, même toutes entières, sur son bord ; Et si l'on continuë encore quelque-tems d'y bâtir, on verra cette Ville aussi grande qu'elle étoit autre-fois. C'est en cet endroit que Monsieur de Montmollin Chancelier pour S. A. fit construire l'année 1686.

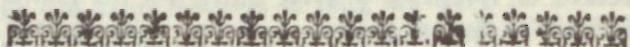
une Maison si superbe & si magnifique , qu'elle donne de l'étonnement & de l'admiration aux Architectes les plus fameux , & qui fait l'un des plus beaux ornemens de la Ville. Tout au tour de la Ville , on voit un beau vignoble , des Jardins agreables & fertiles , & des Maisons de plaisances , où l'on respire un air fort sain. Au dessus tirant contre le levant , il y avoit autre-fois un grand Hermitage & un Dortoir , où les Juifs avoient leur Sepulture : mais la Reine Berthe les fit sortir de ce lieu , sans jamais leur permettre d'y r'entrer.

Le Lac de Neuchatel est tres-agreable & tres-commode pour le transport des Marchandises : Il a neuf lieuës de long , & deux de large , il produit des Truites , des Perches , des Brochets & presque de toutes sortes de Poissons en abondance. La Riviere de la Thielle qui prend son origine dans une Montagne proche de Romain Motiers , Terre de leurs Excellences de Berne , verse ses eaux dans son sein du côté du midy , & luy donne la figure d'un ventre , qui se décharge au Nord par la Thielle , laquelle le joint au Lac de Bienne , le fait entrer dans l'Aar & vuidet dans le Rhin.

Serriere , Village à une lieuë de Neuchatel ; il a une Eglise fort ancienne , le Prieur de S. Ymier y avoit autre-fois le droit de Patronage , avec un Dîme de vin de la donation des Comtes de Neuchatel. Il y a une Riviere qui passe par le milieu du Village , laquelle prend sa source au dessus , & se va rendre avec impetuosité dans le Lac , qui n'est éloigné de sa source , que d'environ un quart de lieuë ; Sur cette Riviere il y a plusieurs Mou-

lins, tant à grains, qu'à papiers, & plusieurs autres Rouages, pour y former & façonner le Cuivre, l'Airain & le Fer.

Il semble que la nature l'ait fait naître pour cette commodité, ce qui oblige tous les jours plusieurs Gens de Métiers d'y bâtir des Machines, non moins curieuses, que nécessaires.



LA CHATELANIE DE THIELLE.

LA Chatelanie de Thielle, est placée entre celle du Landeron & la Mairie de Neuchatel; Son air est presque semblable: il est vray qu'en quelques endroits, il est un peu plus mal sain, mais il est tres-fertile. On y trouve le Village & le Château de Thielle, situé au bord de la Riviere de ce nom, sur laquelle il y a un beau Pont & bien bâti, soutenu par des Arcades de pierre de taille, & couvert de tuilles, au bout duquel le Noble N. Buillods de Neuchatel soutint tout seul, l'année 1476. la forte attaque d'une partie de l'Avant-garde de l'Armée du Duc de Bourgogne, qui ayant manqué leur coup à Annés & à Cerlier, vouloient le reparer en pillant les Villages de cette Chatelanie, comme ils avoient crû faire ailleurs; mais il les soutint & combatit si vivement, qu'il les empêcha de passer plus outre, & ayant été secouru, ils furent repoussés avec autant de honte, que ce genereux Guerrier avoit acquis de gloire par cette heroïque action, laquelle fut ensuite récompensée

d'une Chaine avec une Médaille d'or, où étoit gravé un Porc épïc & ces mots autour pour devise. *Vires agminis unus habet.* Le Prince l'a fait redifier de nouveau, & l'on y reçoit de grands Peages, parce qu'il faut que les Marchandises qui viennent de France, Savoye, Bourgogne, Genève & du País de Vaux, passent par dessous, pour descendre en Suisse, Allemagne, País-bas & aux Villes sur le Rhin.

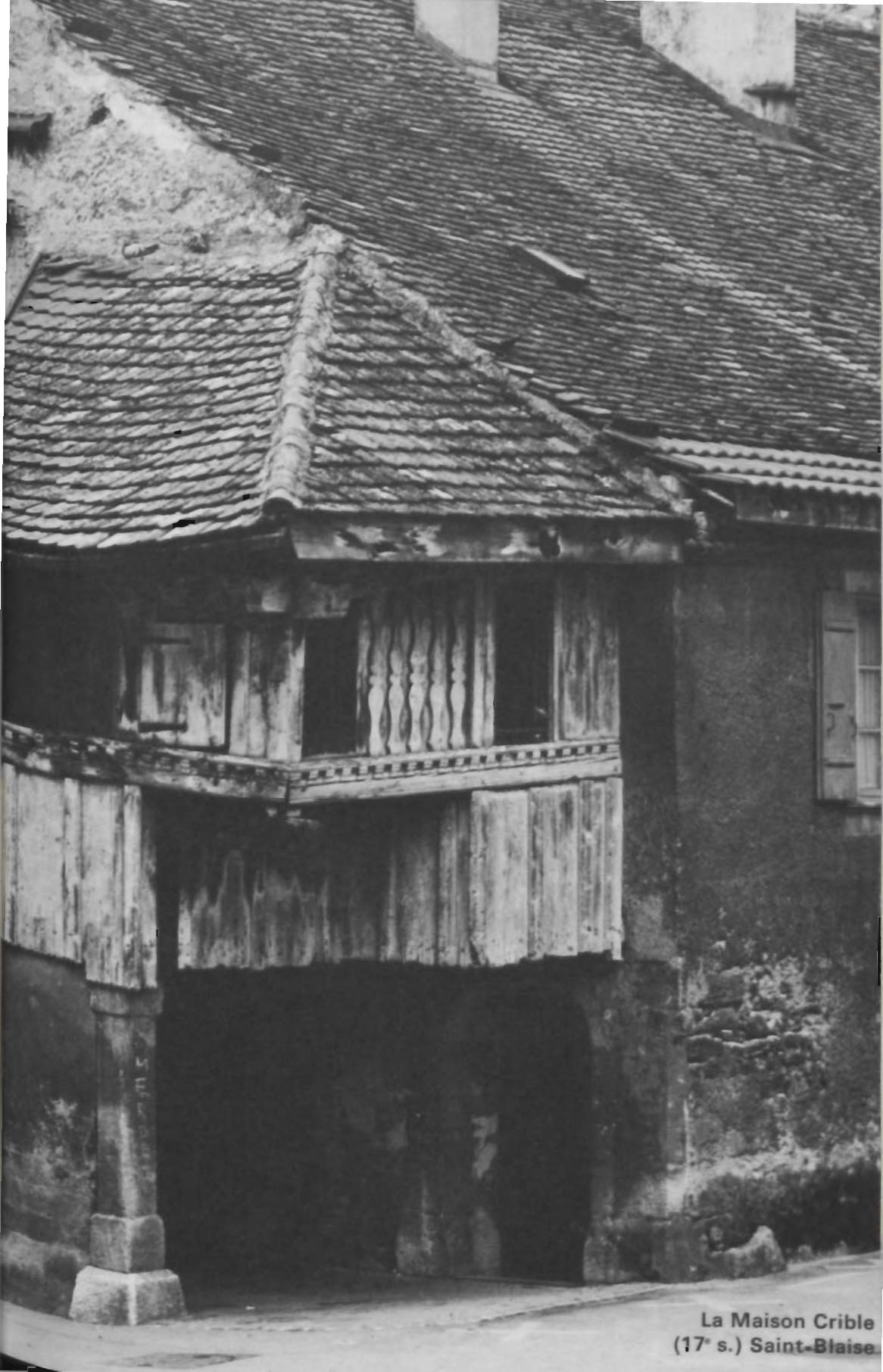
Corneau, Village qui est assez bien bâti, & dont les Habirans sont fort sinceres & pieux: Il y a une belle Eglise, dans laquelle on voit plusieurs écritreaux, & les Dix Commandemens de la Loy en beaux Caracteres.

Saint Blaise, qui est commode pour son assiette, au bord du Lac de Neuchatel & pour son beau vignoble: il est divisé en deux, par une petite éminence de terre, qui fait qu'on nomme l'une des parties S. Blaise dessus, & l'autre S. Blaise dessous. Un petit Ruisseau qui fait tourner ses Moulins & qui l'arrose agréablement, le rend fort plaisant. Son Eglise a une Tour bien construite, & un Horloge qui se justifie par un Cadran Solaire vertical, fait par Pierre Jenin fameux Mathematicien. Du Nord au Sud, entre Corneau & S. Blaise, il y a une petite étenduë d'eau nommée Loclat, lequel on a sondé en vain, pour en trouver la profondeur. C'étoit jadis une Prairie, laquelle étant ôtée fort injustement à une pauvre Veuve, Dieu changea par sa priere ce lieu si agreable, par la diversité de ses Fleurs, en un Gouffre d'eau, lequel on a nommé Loclat, pour marquer à la posterité un éclat de la

Justice Divine. A present il est environné de Jardins , qui produisent abondamment du Chanvre, des Choux , des Raves & des Reffors, qui sont d'une grosseur extraordinaire. Les Nonnains de la Ville de Fribourg , ont proche de S. Blaise une Maison, des Vignes & autres revenus , qui leurs avoient été donnés par des Comtes de Neuchatel.

Haute-Rive, la Cœudre, la Favarge, Marin , Espagnier & Wavres, qui n'ayant rien de particulier, sont toutes-fois des Villages connus pour la fertilité de leur Terroir , & par la probité de leurs Habitans. Voïn & le Maslin , n'ont pas un Terroir si fertile , quoyque allés abondant en Grains & en Bois.

Fontain-André situé au milieu d'une belle campagne & proche d'une forest , où il y a une Abbaye, un Temple & un Convent. Rodolph d'Hocberg Comte de Neuchatel fonda le Convent, les Religieux duquel étoient des Moines blancs, & il se faisoient des pelerinages & des miracles en l'Abbaye, sous le nom de l'apôtre S. André ; elle fût bâtie par le même Comte , qui luy donna de grands revenus , en Dimes , Censes, Rentes, Vignes, Prés, Champs, Montagnes, droits de Pêche & de Patronage aux Cures de Crestier, Cornaux & S. Blaise : Mais depuis que la Religion Romaine n'y est plus observée, le Prince qui ne reconnoit point de Superieur dans le spirituel, non plus que dans le temporel, sur ceux de cet Etat qui sont Protestans , y a établi un Receveur pour toucher les Revenus. Cette Abaye est connuë par sa belle Structure, & pour être la demeure des Prevôts,

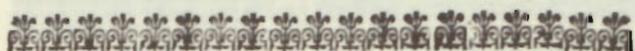


La Maison Crible
(17^e s.) Saint-Blaise.



L'étang du Loclat

vôts, qui ont dominé sur les Chanoines de l'Eglise de Neuchatel, entre lesquels ont été Harman de Neuchatel, Frere du Comte Amedée, & Pierre de Pierre, dont le Berceau ne fut pas si glorieux, que le Tombeau. *Scandit fastigia virtus.*



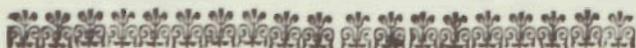
LA CHATELANIE DU LANDERON

LA Chatelanie du Landeron, est bornée à l'Orient du Lac de Bienne, & de l'Abaye de l'Isle S. Jean, à l'Occident des Montagnes de Choumont, au Septentrion de la Mairie de Ligniere, & au Midy de la Chatelanie de Thielle, & de la Mairie de Neuchatel. Elle renferme dans son étenduë le Landeron, Ville fort ancienne, entre la Thielle & le Lac de Bienne, sur des Landes rondes, d'où apparamment elle a pris son Nom, plutôt que de Neronica, construite par l'Empereur Neron, qui fut ruinée par les Allemands, l'an 380. des ruïnes de laquelle celle-cy fut bâtie. Elle a une Eglise fort riche & d'une belle Structure. Son Prêtre reconnoit l'Evêque de Lausanne.

Cressier qui est un Village, dans un terroir fertile en Froment, en Vin & en Fruits. Il y a une Chapelle dans le Village, & une belle Eglise bâtie sur une éminence, à un quart de lieuë loin; le Prêtre reconnoit aussi l'Evêque de Lausanne.

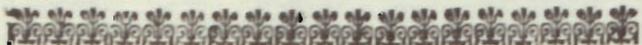
N'Enge ou ange, où il y a une belle Chapelle, fondée par un Prêtre de Cressier, l'année 1679.

Frochau, Combe & Momey, petis lieux, dont l'air y est fort temperé, & la Terre fertile en Pâturages, produit de bons Fruits, & nourit des Sangliers.



LA MAIRIE DE LIGNIERE.

LA Mairie de Ligniere n'est pas de grande étendue, l'Evêque de Basle, autre-fois avoit part à sa Jurisdiction, & aux deux tiers des Hommes: Mais le Prince étant en ce Comté, donna à cét Evêque quelqu'autres Villages, qu'il avoit riere son Evêché, & il luy remit la Juridiction, & tout ce qu'il prétendoit au susdit lieu & aux autres places qui en dépendent. Il y a au Villages de Ligniere un Moulin, dont le Pivote qui fait tourner la Pierre de Meule, est la borne, ou la separation des Terres de Neuchatel, de Vallengin & de l'Evêché de Basle: L'air y est sain, & la Terre plus abondante en Grains, Pâturages & Prairies, qu'en Fruits. On y voit des Bêtes sauvages & des feroces en grand nombre.



LA MAIRIE DE LA COSTES

Cette Mairie, est placée au Midy de celle de Neuchatel, entre la Seigneurie de Collombier, la Mairie de Rochefort & celle de Vallengin.

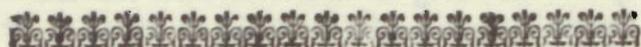
gin. Elle contient les Villages d'Auvernier, de Cormondreche, de Péseux & de Corcelle. Quatre Villages qui sont bordés de beaux vignobles, & bâtis comme des petites Villes, où il y a plusieurs Maisons aussi belles que des Châteaux, particulièrement à Péseux & à Auvernier, le dernier desquels est fort connu, par la pêche des petites Perches & autres Poissons, qui se portent salés jusques à Strasbourg & autres Villes sur le Rhin.



LA MAIRIE DE COLLOMBIER.

Collombier étoit autre-fois une Seigneurie, possédée par des Seigneurs de Berne de la Maison de Vathville, entre lesquels étoit Jean-Jacques de Vathville Avoyer de Berne, mort l'an 1606. Ce Village est situé sur un petit Ruisseau, qui l'arrose agréablement. Au dessous duquel sont des bâtimens proche du Lac, où l'on blanchit les Toilles & le Sel marin de France, qu'on apporte en Suisse. L'air y est fort temperé, la Terre y donne toutes sortes de grains : il y croit d'excellent Vin, des Figuiers & des Meuriers, pour nourrir les Vers à Soye, que les François refugiez y ont apportés : il y a un Jardin, dont les seillons sont si bien compartis, qu'il semble que la nature y ait étallé le plus beau de ses beautés. L'on voit une Fontaine à la Basse-cour du Château, dont l'eau monte par un Poirier, qui produit des Poires d'une extrême grosseur. Henry d'Orleans, Duc de

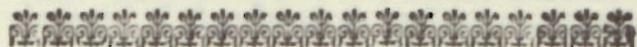
Longueville, Prince Souverain de Neuchatel & Valengin, quitta à la Commune, l'an 1657. soixante & dix mil écus qu'elle luy devoit, à condition, de faire seulement deux Allées d'Arbres, depuis le Château, jusques au bord du Lac de Neuchatel; ce qu'ils ont executé d'une maniere si agreable, qu'elles font à present, l'un des Ornaments de cette Mairie.



LA CHATELANIE DE BOUDRY.

ELle renferme la Ville de ce nom & le Village de Bôle, dont le terroir produit des Bleds, du Vin & du Glan en quantité. La Ville de Boudry est située sur un coteau assés éminent, la Riviere d'Areuse la partage en deux parties fort inégales, & dont un Pont en fait la communication. La Bourgeoisie a de belles franchises, qui luy ont été données, la plûpart, par des Princes de la Maison de Longueville. La Milice porte en Guerre deux grandes Espées ondoyantes, en memoire de deux Batailles, où leurs Ancestres s'étoient signalés. Au siècle précédent, on avoit trouvé dans les Terres de cette Chatelanie, la source d'une Fontaine d'eau salée, aussi-bonne que celle de la Saunerie de Salins, & les Bourgeois avoient obrenu du Prince, la permission d'y travailler & d'appliquer le revenu de cette nouvelle Saunerie, au profit de la Ville; mais les Agens du Roy d'Espagne, ayant appris que cette source

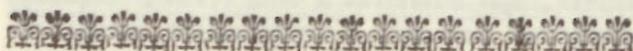
étoit si riche & si bonne , & qu'il y avoit assez de bois pour la cuire , & pour en faire un grand amas , pour en fournir toutes la Suisse à meilleur marché , que celle de Salins , trouverent le moyen de l'empêcher , en enlevant de nuit les Maîtres , qui y travailloient , étant gagnés par leurs belles promesses , si bien que la Ville n'en ayant pû trouver d'autres , elle en fut dégoûtée , & ce travail cessa. tant par cette ruse , que pour quelqu'autres choses , qui arriverent à cette Ville , lesquelles donnerent beaucoup d'empêchement à cette recherche. Proche de ce lieu , il y a des Montagnes , où l'on trouve des Mines d'Or , & des Rochers creusés de nature , dans lesquels les Faifans , les Epreviers & autres Oiseaux de proye vont nicher , & où l'on en prend quantité tous les ans , que les Maîtres Fauconniers François viennent acheter ; l'on trouve encore du Gip & du Plâtre en plusieurs endroits de cette Chatelanie.



LA MAIRIE DE BEVAIS.

LA Mairie de Bevais , est placée entre la Chatelanie de Boudry , Cortailods & la Baronnie de Gorger , longue d'une lieuë & demie , & large de deux tiers. La Terre y produit du Bois , des Bleds , du Vin , des Noix & beaucoup de bons fruits. Le Village est assez grand , il y a une belle Eglise , une Fontaine qui regorge l'eau par cinq empoules de cuivres , assés bien travaillées ,

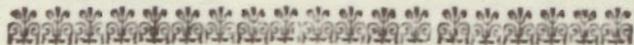
& une Pioré dans le terroir de laquelle, il y a une place, où l'on trouve des Pierres de couleur jaunâtre, lesquelles étant cuites au feu & éteintes dans de l'eau, ont toute la qualité de la Croye rouge. Ce Village est connu, pour une Femme merveilleuse, laquelle voyant l'urine d'un Malade, luy prédit d'abord ce qui luy doit arriver, touchant sa maladie, ou luy donne un remede assuré pour le guerir.



LA BARONIE DE GORGER.

Cette Baronie fut donnée à Girard, Fils naturel de Jean, Fils de Louis Comte de Neuchatel, & sa posterité l'a toujours possédée, jusqu'à l'année 1677. que le dernier Baron mourut sans Enfants. Elle est placée entre le Lac de Neuchatel, la Mairie de Bevais, la Baronie de Vaux Marcus, le Bailliage de Granfon, & la Seigneurie de Travers. Les Dîmes de Graines & du Vin, qui se levent riere cette Baronie, avoient été donnés autre-fois, par un Comte de Neuchatel, à l'Abbé de S. Mauris M. en Valley; mais en l'an 1530. que la Religion reformée fut établie en ce Comté, l'Abbé en fit vendition aux Communes & aux Villages de cette Baronie: Et parce qu'ils sçavoient qu'une telle vendition, ne se pouvoit faire qu'au préjudice du Prince de Neuchatel, à cause que la Baronie est un Fief qui en dépend; ils prirent Combourgeoisie avec la Ville de Berne. Pierre VI,

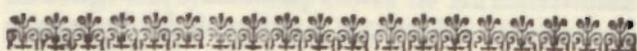
Duc de Savoye , ayant usurpé cette Baronie , l'an 1220. & donné en Fief à Pierre d'Etavayer , leur donnerent l'un & l'autre plusieurs Privileges ; & la Coûtume d'Etavayer , qui avoit été introduite dans ce lieu , pendant cette usurpation , cause encore à present des Jugemens contradictoires , devant la Justice Souveraine de Neuchatel , lors qu'il y a des appellations de la Justice inferieure de la Baronie ; de laquelle les Juges ont Serment de juger selon la Coûtume d'Etavayer : Elle contient sept Villages , Gorgier qui a un Château fort-bien construit , & situé dans un lieu agreable. Saint Aubin où il y a dans la Tour de l'Eglise une Horloge , qui frape sur la Cloche deux fois une même heure , le Bar Village fertile en Fruits , Sauges & Fresin.



LA MAIRIE DE CORTAILLOD.

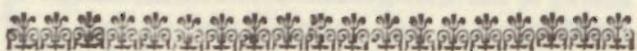
Cortailod est une Mairie fort petite , elle n'a que la Poissine , & un Village de ce nom , sous sa Juridiction ; mais en recompense , elle est dans un lieu si fertile en Fruits , en Bleds & en Vin , qu'elle r'apporte presque autant que celles qui sont d'une plus grande étendue ; Il y a une Pêcherie , dont les Truites se prennent d'elles même , en remontant ou en descendant la Riviere d'Areuse. Ce Village qui est placé entre la Chatelanie de Boudry , le Lac & la Mairie de Bevais , a une Eglise dont la Tour est construite fort superbement , &

d'une espece de Pierre de taille, qui est rare dans la Principauté.



LA SEIGNEURIE DE VAUX-MARCUS.

VAUX-Marcus, où il y a un Château fort ancien & bien bâti, est une Seigneurie proche du Bailliage de Grandson, possédée par des Seigneurs de Berne, vassaux du Prince de Neuchatel, lesquels y ont Jurisdiction haute, moyenne & basse. Elle ne contient que trois Villages & l'Eglise dépend de la Ville de Berne.

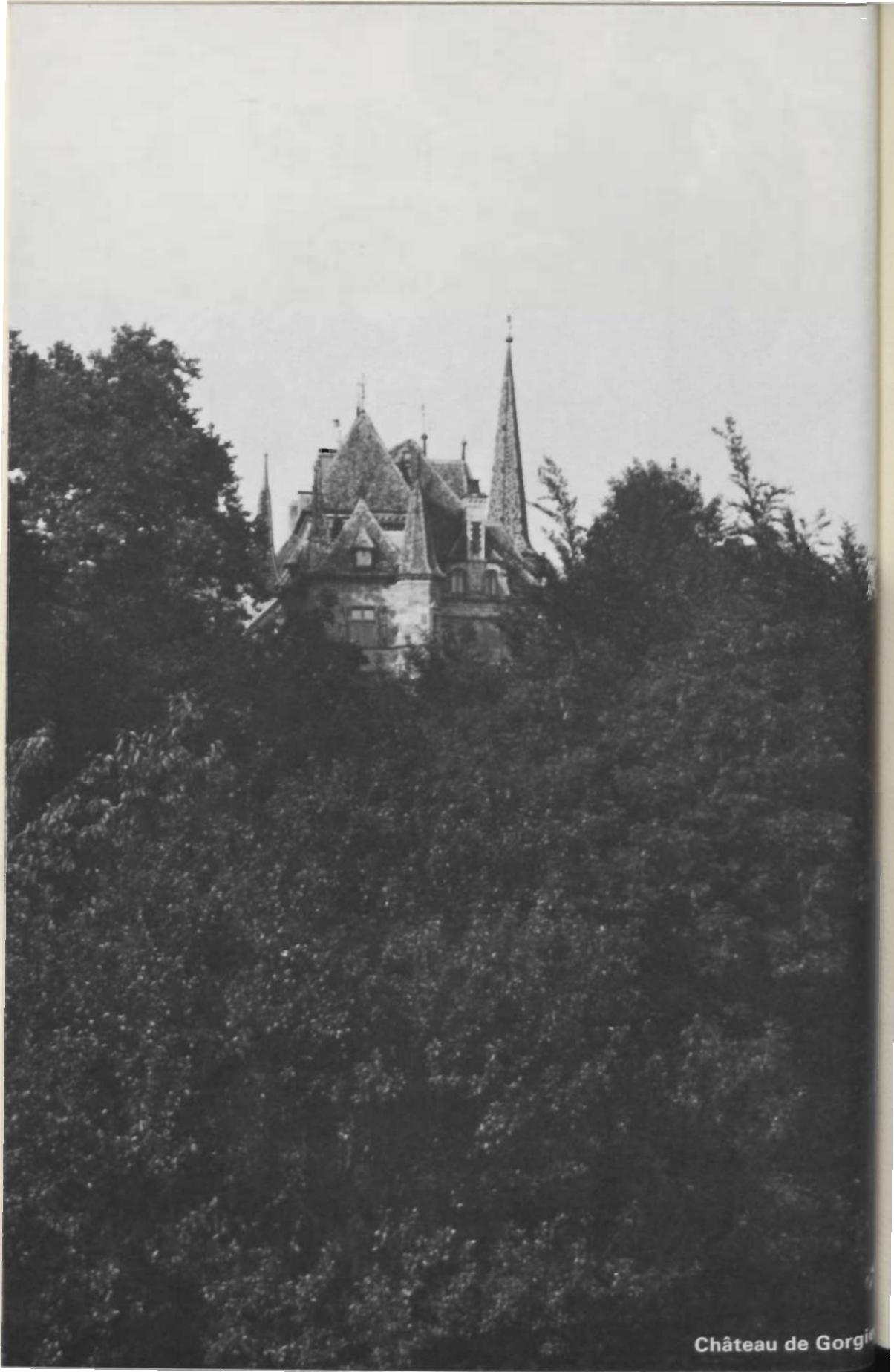


LA CHATELANIE DU V. TRAVERS.

LA Chatelanie du Vaux-Travers, placée entre le Bailliage de Grandson, les Verrieres, la Chaux des Tailleurs, & la Seigneurie de Travers, étoit autre-fois plus grande, qu'elle n'est à present, quoy qu'elle soit l'une des plus étendue de la Principauté; Mais les Commissaires de Grandson, Commis de la part des Cantons de Berne & de Fribourg, pour renouveler les reconnoissances, firent l'étendue du Bailliage de Grandson, plus grande du côté des Montagnes du Vaux-Travers, qu'elle ne l'est veritablement, comme cela paroît par les armes de Neuchatel & de Savoye, qui sont gravées dans des hauts Rochers, qui font



Fontaine de Bevaix



Château de Gorgias

font l'ancienne & véritable délimitation. Cette Chatelanie, communique son nom à toute la vallée, qui est séparée d'avec le Vignoble, par une Montagne fort haute du côté d'Orient, des Montagnes devers l'Occident, du Val de Rutz par une petite plaine, & par un entre-deux de Montagnes, où il y a des Précipices horribles; il est fort étroit, & n'a que deux lieues de larges & cinq de long, contenant néanmoins dix grands Villages; Il est arrosé de la Riviere d'Areuse, laquelle prend sa source aux pieds des Montagnes de Saint Sulpy, Traverse, le Vaux-Travers, où ayant reçu en passant plusieurs petits Ruisseaux, se va décharger enfin dans le Lac de Neuchatel, entre Cortailod & Collombier. Elle nourrit des Truites & des autres Poissons, que l'on y pêche par un artifice admirable: & la Terre qu'elle arrose à quelques lieues de son embouchure, est extrêmement fertile & agreable, couverte d'arbres & de verdure. Mais pour revenir à la Chatelanie du Vaux-Travers, elle contient Môtiers en Langue Helvetique, Mustier qui est le lieu capital de tout le ressort, où s'exerce la Justice spirituelle & temporelle, avec Onimode Juridiction; il y a deux Temples, des Hâles & des Maisons aussi superbes, que celles qui sont dans les Villes. Il s'y tient quatre Foires l'année, & toutes les semaines un Marché, où il se trouve toutes sortes de Denrées. Il y a aussi un bon terroir, mouillé par un petit Ruisseau, & des Habitans qui ont beaucoup d'esprit & de generosité, entre lesquels il y en a de fort distingués.

Couvet & Plancement, l'un situé à quelques

pas de la Riviere d'Areuse, & l'autre au pied d'une haute Montagne ; Ces deux Villages ayans le plaisir d'entendre couler cette Riviere enrouée, peuvent accomplir le proverbe des anciens ; *Manè montes Serò fontes.*

Bouveresse, qui est un Village recommandable, pour avoir esté autre-fois la retraite heureuse à Sanctus Sulpitius.

Freulier, ou Fleurier, Village presque au bord de l'Areuse, est agreablement arrosé d'un petit ruisseau qui rend fertile son terroir ; Si bien que l'on peut dire, qu'il porte de beaux fruits, quoy qu'il soit petit. *Brevis quam grandia prestat.*

Butes au bord d'une petite Riviere nommée Longe-aiguë qui porte des Truites & d'autres poissons. Ce Village est assés grand & bien peuplé ; Il y a une belle Eglise, & à l'entour plusieurs maisons écartées, des Scies & des Moulins. Il y avoit jadis un Château & une Maison forte, appartenant à un Seigneur de la Maison de Roussillon. Il a tiré son nom des Bourguignons qui en faisoient souvent leur Butte au tems des Guerres de leur Duc avec les Suisses, lesquels après y avoir frappés en emportoient le butin.

Saint Sulpy, Village situé dans une vallée fermée de tous côtés de hautes montagnes qui rendent ce lieu le plus fort de tout le País. C'est le grand chemin de Suisse en France, & peu d'hommes y pourroient empêcher une grande Armée. Jules Cesar y avoit fait bâtir une Tour comme à Neuchatel pour tenir le passage de la France & du côté d'Occident, à sa volonté, depuis ce tems-là, on a levé le peage

dés le Village, & la Tour est venue à decadence, tellement qu'il n'y reste plus que quelques voûtes sous terre au pied d'un Rocher sur lequel elle étoit assise, & d'où sort la Riviere d'Areuse. Il se trouva autre-fois sur le grand chemin de la vallée de Saint Sulpy, un grand & horrible serpent de la forme d'un dragon qui fit des maux en grands nombres tant aux hommes qu'aux bestes, de sorte que nul n'y vouloit plus habiter de peur d'être dévoré comme les autres; Les Villages & les lieux d'alentour demeurèrent presque déserts, & le trafic y cessa pour quelques années; Mais enfin, Sulpy Reymond originel du lieu, desirant de délivrer sa Patrie de ce peril, prit si bien ses mesures, qu'il le tua par surprise, & brûla son corps sur le lieu, duquel il en sortit une telle puanteur, que le susdit Reymond en mourut quelques jours après; mais ses Heritiers & Successeurs furent recompensés magnifiquement, & affranchis de la main-morte & servitude que les Romains leurs avoient imposée, aussi bien qu'aux autres qui avoient résisté courageusement à leur Conseil, ce qui donna lieu à ce proverbe. *Sulpisius Cera dignus.* Mais Henry d'Orleans Prince & Seigneur Souverain de Neuchâtel & Vallengin, affranchit tous ceux qui estoient encore dans cette condition l'an 1617.

LA MATRIE DES VERRIERES.

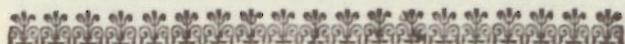
LA Mayrie des Verrieres est placée entre les confins de la Franche-Comté, la Chaux de Tail-
E ij

lers & le Vaux-Travers, sa longueur est de deux lieuës & demie, & sa largeur d'une & deux tiers; Elle renferme dix Villages, qui sont, Faton, la Ronde, Chienkul, Broüillet, Moudon, Bourgeau, le grand & petit Bayard, Belle-Perche & la Côte aux Fées. Ce lieu est nommé les Verrieres, parce que les premiers qui l'ont habité étoient Vitriers, & avoient dressé leurs Fourneaux, Maisons & bâtimens sur une petite Isle environnée de Marécages comme une Ville de ses Fossés, située proche du lieu appelé la Male-Combe, dit ainsi à cause du malheur qui y arriva dans un combat que les Vitriers eurent avec quelques Habitans, lesquels ayant reconnu que la terre étoit propre au labourage, prirent des Bails du Prince, en luy payant tous les ans une cense fort legere sans dîmes ny autres Tributs. Les Vitriers voulans toujours continuer leur métier & prendre du bois au prejudice des nouveaux privilégiés. Ils en vinrent aux mains, le combat fut sanglant, les fourneaux & leurs bâtimens furent ruinés dans ce lieu, & les Vitriers obligés à cultiver la terre. Il y a un petit vallon nommé la Combe de Mi-Joux, où anciennement l'Empire d'Allemagne aboutissoit, qui sert aujourd'huy de borne aux Alliés Suisse, lors qu'il faut marcher contre l'Ennemy, car le secours n'est pas obligé de passer plus outre. L'on voit en la contrée de la Côte aux Fées, des Rochers & des pointes de Montagnes fort hautes, où il se trouve creusé un magnifique Temple, long de cent & vingt pas, & large de quarante. Il y a trois voûtes admirables, la voûte du milieu qui est plus haute que les deux autres, represente la Nef,

laquelle est travaillée des mains de la nature, on y voit encore des formes, ou des images d'hommes, de femmes, d'animaux & d'autres représentations qui y sont attachées, que le Rocher a formé & produit naturellement d'une matiere blanche comme du salpêtre, lesquelles etant coupées, ou quelque peu égratignées, dans l'espace de quelque tems, sont remises en leur premiere forme. Il faut descendre avec peine pour en aprocher l'entrée, devant laquelle il y a un portique superbe, couvert d'une voûte de ce Rocher effroyable & presque inaccessible. Il étoit de grande renommée au tems de la Religion payenne. On y venoit de tous les quartiers du monde à cause de Mercure qui donnoit, comme il sembloit, des Oracles par des Fées que l'on tenoit pour Deesses dans ce País, lesquelles faisant leur demeure dans ce Temple sous-terrain, situé dans les Rochers les plus élevés du Mont-Jura, d'où l'on peut voir le Soleil au plus long jour de l'année, dès les deux heures du matin jusqu'à minuit, qui est 22. heures que ce bel Astre l'éclaire avant son coucher, sept lacs & trois journées de loin à la ronde. L'on croioit que le Ciel, pour en être proche leur reveloit les choses futures, & que depuis, cette haute Montagne appelée des Grecs *Aguionoros*, Elles pouvoient avoir la connoissance de tout ce qui se passoit dans l'Univers; On imploroit leur assistance, on demandoit leur conseil aux affaires d'importances, & après le service & les prieres, il sortoit de quelque endroit du Temple un vent comme un Esprit, lequel faisoit les Fées, & les faisoit prophetiser à leur mode, selon le tems &

les personnes différentes qui s'y trouvoient ; Mais ce Temple s'est beaucoup ruiné , depuis que la Religion Romaine fut annoncée dans ce pais , par Linus Evêque de Rome , ou comme d'autres écrivent , par la Legion de Thêbe , sous la conduite de S. Mauris , laquelle étant cruellement persecutée par Arcadius Empereur Payen , passa par le Mont-Jura , & se refugia à Soleure , où S. Urse & soixante de ses Compagnons furent Martirisés , les autres continuerent à prêcher , & l'on établit un Evêque à Lausanne , l'an 590. duquel les Successeurs avoient obtenus la direction des affaires de la Religion , sur la Principauté de Neuchatel , & peu à peu cette Religion prenant accroissement dans l'Europe , la Reine Berthe fut convertie , laquelle fit bâtir la superbe Eglise de Neuchatel , qu'elle dédia à la Vierge Marie , sous le nom de S. Guillaume , Patron de la Ville , & fit défense de ne plus aller visiter le Temple de Mercure , sous peine de la vie. Cette Reine étoit descenduë de Jeroboam , & elle suivoit la Religion des dix Lignées d'Israël avant sa Conversion. Le culte de la Religion Romaine , établi comme je viens de dire dans cette Principauté ; il y a duré jusqu'à l'an 1530. qu'elle reçut la Reformation , par les Doctes Prédications de Guillaume Farel & de Christophe Fabry , & elle y a continué jusqu'à present dans une profonde paix , sous la douce & sage domination de ses Princes , qui l'ont toujours maintenue , par la grace de Dieu , dans ses libertés & dans ses franchises , tant au Spirituel qu'au Temporel. A une demie lieuë de ce Temple souterrain de la

côte aux Fées, il se trouve des Mines de Fer que l'on fond aux Forges toute l'année, pour en fournir les Païs circonvoisins. Du côté du Nord, il y a le Mont des Cerfs ou *Hisbfelden*, en l'ancienne langue Wandale, parce qu'avant être défriché, c'étoit comme la retraite des Cerfs & des Biches, que l'on y voyoit ordinairement en grand nombre.

*LA MAIRIE DE LA C. DES TAILLERS.*

LA Mairie de la Chaux des Tailleurs, n'étoit autre-fois qu'une étendue de Terre, dispersée en divers Hameaux, dont les Habitans étoient sous diverses Paroisses & Juridictions, ce qui les incommodoient fort : Mais Henry d'Orleans Prince & Seigneur Souverain de Neuchatel & Vallengin, y fit bâtir un Temple, l'an 1617. avec une nouvelle Prébende, prise sur ses revenus, pour y entretenir un Pasteur & un Regent d'Ecole, & leur octroya une Juridiction spirituelle & un Consistoire. Il érigea ce lieu en Mairie, avec moyenne & basse Juridictions, sans être sujet de chercher Justice ailleurs, comme du passé, il donna à toute la Contrée le Droit & le Privilege de faire une Communauté entr'eux. & de ne plus être obligés de faire les factions de communier ailleurs, sans néanmoins avoir perdus les Droits qui leurs étoient acquis aux autres Communes, tant riere le Comté de Neuchatel, que celui de Vallengin, &

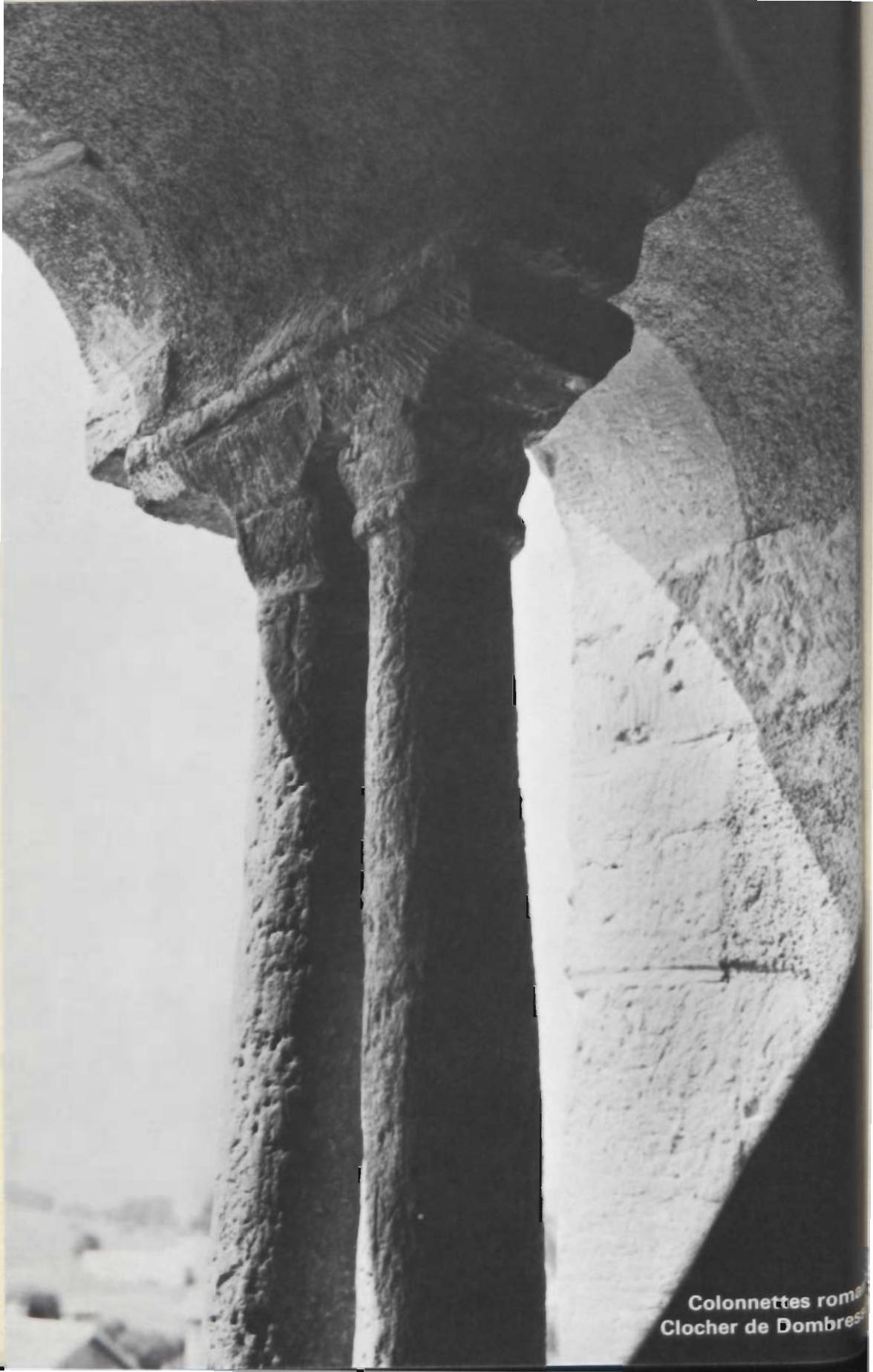
il leur accorda trois Foires l'année, avec les Privilèges & les Franchises accoutumées. Depuis ce tems-là, cette Vallée s'étant fort peuplée, l'on a bâti plusieurs Maisons proche de l'Eglise, qui font un beau Village, nommé la Brévine, l'on en fait de même au Brassel & à Lecrena; le labourage s'y est beaucoup augmenté, le Terroir étant fertile, tant en Orge, Avoine, qu'en Paturages & en Bois, tellement que le Prince en retire un grand revenu; Il y a un petit Lac qui produit des Tanches & autres Poissons qui se nourrissent en lieux froids: au bord duquel, l'on a construit des Moulins dans un Rocher, par lequel ce Lac se vuide. L'on trouva l'an 1654. deux Fontaines Medecinales proche de la Brévine, qui ont des propriétés admirables, soit que l'on s'y baigne, ou que l'on en boive en petite ou en grande quantité; l'une de ces Fontaines est aigre, nitreuse & sulfurée, & l'autre sent le Fer, l'Airain & le Cuivre. Elles attirent de toutes parts une grande affluence de Peuples: si bien que l'on peut dire de ces Eaux, ce que Nic. Heins disoit de celles de Spa; Et qui se peut rapporter à celles de Rochefort.

*Brevine rupes, & rupibus in sita quercus,
 Umbra fatigato quercus amata mihi;
 Quaque salebrosus trepidentes unque siveis
 Noxia perspicua Fata domatis aque.*

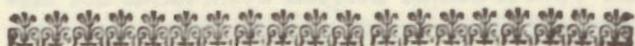




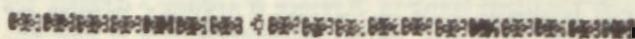
Porte Renaissance
Château de Gorgier



Colonnettes romanes
Clocher de Dombres

*LA SEIGNEURIE DE TRAVERS.*

Travers est une Seigneurie fort ancienne & connue par la valeur de ses Seigneurs, dont les exploits merveilleux ont fait voir qu'ils ont autant de courage que d'esprit. Au dessus du Château il y a sous terre dans des Rochers deux voûtes l'une sur l'autre d'un grand circuit & d'une inconcevable profondeur, où il se leve ordinairement un orage si tempêteux, que l'on n'y peut tenir de la lumiere pour remarquer exactement les figures & les representations que l'on y voit, aussi bien qu'une fontaine d'eau vive que l'on tient fort saine. L'on croit que c'est là, où les Sarrasins faisoient autrefois des Sacrifices à leurs fausses Divinités. Cette Seigneurie renferme le Village de Travers, situé au bord de la riviere d'Areuse, Rosieres, Noire-Aiguë, qui sont deux Villages plaisans dans un terroir qui produit de toutes sortes de grains, de la houille & du charbon de pierre, & une grande étendue de terre en Montagnes, laquelle de l'une de ses extremités touche la Franche-Comté du côté d'Occident, & de l'autre la Baronnie de Gorgier vers le levant.

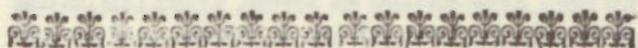
*LA MAIRIE DE ROCHEFORT.*

Rochefort étoit autrefois une Seigneurie possédée par des Seigneurs de Berne de la Maison
F

de V..... le dernier desquels ayant formé des desseins pernicioeux sur les passans ; on brûla son Château , du reste de ses Masures , l'on en bâtit le Village de Rochefort , qui se rend celebre par ses Eaux Medecinales , que l'on a découvert depuis peu. Cette Mairie est fort étendue , sa largeur passe deux lieuës , & sa longueur trois & demie ; Elle contient , Montessillon , Chambrellin , Brot dessus, Brot dessous , la Gratta , Frutereule dans un Terroir assez bon , entrecoupé de Montagnes , entre lesquelles celles de Plambos sont les plus considerables , tant pour la quantité de Foin qu'elles donnent tous les ans , que pour les belles Maisons qui y sont assises , où l'on fait du Beure & du Fromage excellent. Fressillon considerable pour ce nom , qu'il porte en memoire d'un Roy de Bourgogne qui s'appelloit ainsi , & qui fit bâtir ce Village à ses dépens , l'an 1013. pour mettre à couvert des pauvres Errans. Plambos , Pont de Martel , où Henry d'Orleans , accorda en l'année 1618. aux Habitans , un Temple & une Rente , pour entretenir le Ministre , le Droit de Paroisse & un Consistoire. Les petits Martels Village , où le Terroir est fertile en Orge , en Avoine & fecond en Bestiaux. AUX pieds de la Forteresse de la Clufette & de Brot dessous , il se trouve des Pailles d'Or , qui tombent dans la Riviere d'Areuse , depuis les sources de Mines , qu'apparemment il y a aux environs , lesquelles jettent leurs Fleurs au Mois de Juin , au raport de quelques Alchimistes , qui autrefois ont separé cette fleur dans le sable , & tiré par jour , pour plus de quatre frans chacun.

*LA MAIRIE DE BOUDEVILLERS.*

Cette Mairie est dans l'enclos du Val de Rutz, dans la Souveraineté de Vallengin, sa figure qui n'est pas beaucoup étendue, forme un ovale, dont la pointe du couchant, est bornée par la Mairie de la Sagne. Elle renferme trois Villages, qui ne font qu'une Commune, Boudevillers, la Jonchere & Mal-villers, les Habirans desquels sont presque tous Bourgeois de Neuchatel & de Vallengin. La Terre y est fertile en Bleds & en fruits. Ils avoient obtenus de tenir deux Foires en l'année; mais ils en ont ôté une cette année 1692. parce qu'elle leur portoit plus de perte que de profit.

*LA MAIRIE DE VALLENGIN.*

LE Val de Rutz, qui fait cette Mairie, est placée entre les Mairies de Neuchatel, de la Côte, de Rochefort, de la Sagne, de la Chaux de Fonds & des Terres de l'Evêché de Basle. Il a été ainsi nommé, à cause des petits Ruisseaux qui l'arrosent & qui se rencontrent en la Riviere du Seyon, qui prend sa source d'une Coline proche de Villiers, & coule fort doucement dans ce Valon, y faisant plusieurs petis replis, jusqu'à Vallengin, où les Ruisseaux qui font tourner les Moulins, la rafraichissent

& renforcent pour entrer plus gayement dans le Lac par Neuchatel. Elle s'enfle quelque-fois extraordinairement & cause des bouleversemens prodigieux. L'année 1579. elle se déborda si furieusement, qu'elle renversa plusieurs Maisons & la Tour de la Boucherie où étoient les Franchises & les Chartres de la Ville de Neuchatel. Le Val de Rutz est plat & uny : Il forme une Lozange longue de cinq lieuës & large d'une & demie, contenant vingt-quatre Villages, avec le Bourg de Vallengin, qui est le ressort de cette Mairie : & par où je commenceray la Description de la Souveraineté, qui comprend les Mairies de la Sagne, de la Chaux de Fonds, du Locle & des Brenets, avec celle-cy.

Vallengin est un Bourg, qui donne le nom à cette Souveraineté : son assiette qui est dans un fond & au bord de la Riviere de Seyon, y rend l'air un peu froid, le Château est fait à l'antique, il y a une Voute souterraine, qui s'étend depuis le Château, jusques proche de l'Eglise, par où l'on croit qu'un des Lieutenans de l'Empereur Neron se sauva des Wandales, lorsqu'ils firent la Conquête de ce Pays. Il étoit autre-fois sous la domination des Comtes de Neuchatel, comme il est à present, mais il en fut separé l'an 1218. par un partage fait entre Rudolphe, Fils de Berthol Duc de Zeringuen, Prince de Neuchatel, & Ulrich son Frere, qui eut pour sa part Arberg & la Seigneurie de Vallengin, à condition que luy & sa posterité qui la tiendroient, seroient Vassaux des Comtes de Neuchatel, l'année 1542. Il passa es mains de

René de Chalant , Baron de Manville & de Bofremont , Seigneur de Châtillon , par une vente que Claude Colier , qui fe difoit Procureur de Jeanne d'Hocberg , luy en fit ; mais en l'an 1577. Ifabelle fa Fille , mariée au Comte d'Avi , en fut dépoſſedée , & Marie de Bourbon , Duchefſe de Longueville , Femme de Leonor d'Orleans , y rentra , le different qui avoit duré ſi longtems entre ſes deux Maisons , ayant été terminés par les Députés des Villes de Berne , de Lucerne , de Fribourg , & de Soleure , & les Heritiers de cette Illuſtre Maifon . l'ont poſſedée juſqu'à maintenant.

La Brocarderie , qui n'eſt éloignée de Vallengin que d'un quart de lieuë , eſt connue par ſes beaux Moulins , dont les Rouages tournent dans des Citermes de Pierre de taille , & par les autres Bâtimens qui ne ſont pas moins conſiderables. Son aſſiette au bord du Seyon eſt fort plaiſante , ſon terroir eſt fertile en Bleds , en Orge , en Legume & en routes fortes de fruits. Elle appartient à Monsieur de Montmollin , Conſeiller d'Etat , & Chancelier à Neuchatel , pour Monsieur le Prince de Longueville.

Fenin ſitué au pied des Montagnes de Chaumont , l'Egliſe duquel eſt annexée à la Cure d'Engollon ; il y a un Château bâti autrefois par un Communier de ce Village , qui s'étant ſigné en pluſieurs occaſions , au ſervice de la France , le Roy pour recompenſer ſes Glorieux Travaux , luy fournit l'argent neceſſaire à ce bâtiment.

Engollon eſt un Village aſſés petit , proche la Riviere de Seyon , c'étoit autrefois une Ville bâtie l'an

1216. appelée Ville neuve : mais elle fut démolie en l'année 1301. par Rudophe Comte de Neuchatel, & les Habitans qui étoient sortis par composition, s'en allerent une partie proche du Lac de Biemme, où ils bâtirent une Ville de même nom, que celle qui avoit été ruinée, & l'autre partie qui demeura, édifia ce Village des Mafures de la Ville.

Villards & Saules, font deux petits Villages au pied des Montagnes de Chaumont, ainsi nommés, pour une Ville proche qui fût brûlée, voulant dire Ville Arse, & parce qu'en l'autre on fait quantité d'Echâlat.

Le grand & le petit Savagniers, font bâtis proche des ruïnes du Château de Baroncourt, démolis l'an 1366. par Louis Comte de Neuchatel. Il étoit situé sous le Mont dans une pente, à deux petites lieuës de Vallengin. Les Habitans de ce lieu étoient si courageux & si fideles, qu'ils aimerent mieux mourir que de manquer à leur Prince legitime, suivant l'ancienne devise, *Ferrum tuetur Principem Fides melius*. Si les Armes conservent le Prince, la Fidelité le conserve mieux. Ils étoient sous la Jurisdiction de l'Evêque de Basle, aussi-bien que le Paquier, Villiers, Dombresson & Saint Martin, Mais l'an 1552. René de Chalang Seigneur de Vallengin, achetta les Droits de Patronage de Philippe, pour lors Evêque de Bâle.

Le Village du Pâquiers est situé au pied d'une Montagne extrêmement haute, qui produit des simples fort recherchées pour la Medecine, & dans un terroir mediocre, mais si bien cultivé, qu'il rapporte abondamment de tout ce qui est nécessaire à

la vie , excepté le vin , de sorte que ses Habitans éprouvent la verité de ce proverbe , *labor vincit omnia*. Le travail surmonte toutes choses. C'est le dernier village de cette agreable vallée du côté du Septentrion. A une lieuë de là , tirant à l'Occident, il y a un passage fort , entre un Rocher percé , coupé & fermé d'une chaine en tems de Guerre , ou lors que l'on apprehende les courses des Ennemis.

Villiers , petit village à une demie lieuë du Pâquier , avoit autrefois un Château tres-riche & superbement bâti , lequel fut rasé l'année 1309. par Rudolph Fils d'Amedée , Neveu de Jean , Prevôt de Neuchâtel. Le Châtelain ayant appris qu'on venoit l'assiéger , & ne croyant pas qu'il eût assés de monde pour resister à ses Ennemis , se sauva avec tout ce qu'il avoit de plus precieux , si bien qu'on prit ce Château , sans y trouver beaucoup de resistance ny de butin. Ces vers étoient sur la porte du Trésor , signés du Maître de la Place , en lettres Gottiques.

*N'ouvrés pas cette porte ,
Crainte de vous blesser ,
Car tout son or j'emporte ,
Sans vous en rien laisser.*

L'on n'ajôta pas grand foy à ces paroles , on l'a fit ouvrir , mais ce fut avec étonnement , car une arquebuse tenduë au dedans avec une ficelle , lâcha son coup en ouvrant la porte , tua un Gentil-homme avec un Soldat , & au lieu des richesses que l'on s'étoit promis , on n'y trouva que cette arquebuse funeste & un Bouclier avec cette devise. *Venientia zella repellit*. Il renvoye les traits d'où ils sont lan-

cés. Ce qui indigna tellement le Gomte, qu'il fit démolir entierement ce Château.

Dombresson ressemble plutôt un Bourg qu'un Village, cét aymable lieu est si agreable, que, s'il m'étoit permis de choisir un séjour propre à flatter mon exil, je choisirois celuy-là. *Si Amyetus in Neocomensis Comitatus pellet habitur Dombressonis.* Il est situé sur la Riviere du Seyon & au milieu d'un terroir fertile en toutes sortes de grains. Il y a une Eglise, & des hommes recommandables par leur courage & par leur esprit.

Saint Martin qui a une belle petite Eglise réédifiée depuis peu, est connu pour avoir esté autrefois le séjour de Martin Thiebaut Chanoine de Neuchâtel, jusqu'au tems qu'il fut rappellé par l'Evêque de Lausanne qui l'avoit disgracié. Entre ce village & Dombresson, il y a un torrent qui se débordé & coule impetueusement en certain tems de l'année, mais qui se desseiche après avoir coulé quelques jours, & de ce débordement, qui ne vient qu'après des pluyes ou neiges fonduës, les Païsans présagent le beau-tems.

Cernier, Chésard, le Petit, & Fontainemellon, sont trois villages qui ne font qu'une Paroisse, dont l'Eglise est annexée à la Cure de Fontaine; ils sont assis au revers d'une branche du Mont-Jura regardant l'Orient d'Esté, dans un terroir assés bon. On a trouvé une eau Medecinale à Cernier, couverte de papillottes d'or & de petits atomes, émaillés de couleurs vives, & belles, comme l'Arc-en-Ciel, laquelle étant mise en usage, ne fait pas moins d'effet que celle de Rochefort.



Finis de la sculpture du portail
du temple de la Sagne



Croisée de collatée
Temple de la Sa

Fontaine, dont l'assiette est presque au milieu de cette vallée, a pris son nom d'une source & belle Fontaine qui ne tarit jamais, laquelle arrosant une partie de son terroir, le rend fertile en foins, & en toutes sortes de grains. Ce Village a une Eglise d'une structure merveilleuse & magnifique, bâtie par l'Abbé Colon, comme il paroît par ses armes qui y étoient encore, l'an 1686. que l'on acheva d'élever la Tour, laquelle étoit demeurée imparfaite, à cause que le culte de la Religion Romaine cessa au tems que l'on édifioit cette Eglise. Il portoit écartelé, au premier & quatrième de gueule, à un pigeon d'argent, membré & béguete d'or, au deuxième & troisième, de gueule à une Croix patrée d'argent. A côté de la Chaire, il y a les armes de Fontaine, des Hauts Geneveys, & celles de M. Rognon Pasteur en cette Eglise au dessus, avec ces paroles. *Vous étiez autrefois tenebre, mais maintenant vous êtes lumiere au Seigneur, cheminez donc comme enfans de lumiere.* Et dans la voûte de la Nef du Temple, on voit une fleur de Hélitrophium se tournant vers le Soleil dans un Ciel étoillé, avec cette devise, *je ne suivray jamais que celui que j'adore.*

Le Village des Hauts Geneveys, contenant cinquante & une maisons, est l'un des plus agreables villages de ce valon, bien que son terroir ne soit pas l'un des plus fertiles. Il se nomme ainsi, parce que c'est le plus élevé de la contrée, & que les Andrions, ou Andriés, ses premiers Habitans sont venus de la Ville de Genève, les hommes y sont propres au labourêge, industrieux, & tres experts au métier de Tonnelier. Il est situé au pied du Mont-

Jura, à une demie lieuë de la Montagne de teste du Rand, si connuë par sa hauteur, du faites de laquelle on voit fort distinctement au travers d'un tems calme & serain la Ville de Berne, & plusieurs autres lieux de la Suisse & de la Bourgogne à 15. lieuës à l'entour, & les crepuscules du jour & de la nuit, dans l'espace d'une heure au solstice d'Esté. On dit qu'autre-fois il y avoit une Fontaine d'eau vive, avec un bassin d'argent, au fond duquel on voyoit un Ecusson écartelé peint en émail, au premier d'azur à un Genèvre au naturel, au quatrième de gueule, à un G. une S. & une F. d'or, au deuxième de sable à une clef d'argent, & au troisième, d'or, à une montagne au naturel, & une Fontaine d'argent; mais à present elle ne paroist plus; L'on croit vray-semblablement qu'elle s'est perduë par un tremblement de terre, & que la source s'est écoulée par la pente de cette Montagne aux Nazieux qui en sont proches, où il y a une Fontaine dont l'eau est tiede en hyver & fraîche en Esté. Dessous le Mont au Nord-Est de ce village, il y a un bois de sapins assés grand, si beau & si bien arrangé, qu'il semble qu'il ait esté planté par l'industrie des hommes, & que la nature ait mis tous ses soins à le produire, la plus petite de ses plantes qui n'a qu'un pied de diamètre, à plus de soixante-six pieds de hauteur sans branches, & droite comme un jonc.

Les Geneveys sus Coffrâne, village assis au pié des Montagnes de Plambos, qui fut autrefois habité par les Gessâtes, peuple fort & habile aux Armes, & dont l'ignorance des siecles passés, a ensevely la plus belle partie de leurs actions,

Coffrane, qui est à une petite lieue de Vallengin, duquel l'Eglise est annexée à la Cure de Corcelle, dans le Comté de Neuchatel, est assis dans une plaine assés fertile, & remarquable par la bataille de l'année 1295. que Rudolph Comte de Neuchatel gagna contre l'Evêque de Basle, Jean, & Theotrix d'Arberg, Seigneur de Vallengin. Voici en peu de mots comment la chose se passa. Jean d'Evian Evêque de Basle, pretendant d'avoir pour Feodaux Jean & Theotrix d'Arberg, Seigneurs de Vallengin, leur fit de si belles & grandes promesses, qu'ils s'accorderent de relever de luy les Terres de Vallengin joignant son Evêché. Loüis Comte de Neuchatel en étant averty, somma les deux Freres ses Vassaux & l'Evêque de se déporter de cet accord, fait au prejudice de ses droits, ce qu'ils refuserent d'abord. Et pour se maintenir dans cette union, l'Evêque entra dans le Val de Rutz, avec un corps d'Armée, renforcé des Troupes que les deux Freres avoient ramassés, & se campa près de Coffrane; Le Comte Loüis en étant informé, les alla attaquer avec tant de vigueur, qu'il remporta la victoire, & les deux Freres fait prisonniers: l'Evêque se vit obligé de se retirer avec precipitation dans la Ville de Basle, & le reste de ses Troupes en la Ville Neuve, que le Comte assiegea, & pris presqu'en même tems, laquelle fut rasée; mais les deux Freres Seigneurs de Vallengin qui étoient prisonniers à Neuchatel, ayans renoncés à l'accord & prêtè le serment de fidelité au Comte, ils furent relâchés: & parce qu'une telle déloyauté meritoit la mort; On les obligea de faire deux testes d'argent representant les

leurs, pour mettre dans la machine des Tombeaux des Comtes de Neuchâtel qui est en la grande Eglise, où l'on voit encore les armes de ces deux Seigneurs dans l'un & l'autre des écus qui soutenoient les testes d'argent, lesquelles furent emportées par un bon Ancien qui sçavoit cette histoire. Au tems que l'on ôta les Images de cette Eglise, disant que c'étoit la representation de quelques Saints qu'il vouloit avoir l'honneur d'allumer son feu.

Mont-Mollin, Village qui fait la borne de trois Mayries & le dernier du Vallon, du côté du midy, est connu pour avoir le nom à ce grand Homme, qui est aujourd'huy l'Oracle de la volonté du Prince, & dont les deux talens de bien dire & de bien faire, se trouvent en luy également éminens.

Boussi & le Sorgereux, sont sur deux Collines au dessus de Vallengin, entre lesquels les Ruisseaux qui font tourner les Moulins, prennent leur source. La Plaine du Sorgereux est remarquable, par l'assemblée des Habitans de toute la Souveraineté, qui s'y rencontrèrent au mois d'Octobre, l'an 1618. pour prêter le Serment de fidélité, à Monsieur le Duc de Longueville, Prince Souverain de Neuchâtel & Vallengin, accompagné de plusieurs Gentils-Hommes François, & de personnes de qualité, & où cet illustre Prince leur promit de les conserver en leurs Privileges & en leurs Franchises, qu'ils avoient obtenus de ses Prédécesseurs.

LA MAIRIE DE LA SAGNE.

LA Sagne, est une Mairie composée d'une belle rangée de Maisons, qui forment une ligne droite, longue de deux lieues ou environ, de la-

quelle le bout qui touche la Mairie de Rochefort au Midy, s'appelle les Coudres, & l'on nomme le bout du côté du Septentrion, qui s'étend jusqu'à Boinoud, la Corbatiere. Entre deux, il y a le Village, situé sur une petite éminence qu'on appelle le Cret, ou la Justice s'assemble & les Foires se tiennent; la Mi-Ville, & l'Eglise, qui est l'une des plus belles de l'Etat, les Bois & les Montagnes ferment de côté cette admirable vallée: Le Cugnet est à l'Orient, entre deux Monts à l'Occident. C'étoit autrefois un lieu remply de bois, comme il paroist par les troncs & les racines que l'on y trouve en labourant la terre, l'air y est assés froid, la terre y donne de l'orge, de l'avoine & du foin. Mais les orges qu'on seme sur les saignées qui sont comme des Marests, est sujet à la gelée. Le Terroir du Cugnet produit des pâturages fort bons. Il est connu par les mines, qui, promettant beaucoup en apparence, ont exercé les Curieux & épuisés leurs bourses.

*Vous qui craignés fort la dépense,
Quittez cette folle esperance,
Et n'ouvrez pas vôtre Trésor;
Car celuy qui par sa science,
En a bien fait l'experience,
N'a trouvé, ny argent ny or.*

LA MAIRIE DE LA CHAUX-DE-FONS.

Cette Mairie est placée entre le Val de Rutz, la Riviere du Doux, le Val S. Ymier, la Sagne & le Locle. L'air y est froid, mais la Terre y est fertile en bois, en Prairies, en beaux Chevaux, en lait & en toutes fortes de grains, excepté le Bled & le Seigle. Le beau Sexe y est habile aux

Dentelles, les Hommes y sont bien-faits, de bon esprit & bien adroits aux Armes. Il y a un nombre presqu'infini de belles Maisons, éloignées l'une de l'autre, où chacun a son bien séparé & sa Maison bâtie sur son Domaine. Le Village proche de l'Eglise est bien bâti, & presque aussi Marchand qu'une Ville ; Il y a toutes les semaines un Marché & tous les ans trois Foires.

La Maison appelée de M O N S I E U R , appartient au Prince ; qui en retire de grands revenus, tant pour les Peages que l'on y reçoit, que pour le passage de la Riviere de Doux, au bord de laquelle cette Maison est assise, & qui y a le droit de la Pêche.

La Ferriere, la Loge & Boihou, dépendent encore de la Chaux-de-Fonds, & ne font qu'une Commune ; Il y a une Maison à Boihou pour recevoir le peage des étrangers. La Riviere de la Sufe prend sa source à un quart de lieuë loin, proche d'une Maison au bas du Sufe, appartenant à Pierre Perroud de Fontainemelon, & coule par la vallée de S. Ymier, où elle rencontre plusieurs ruisseaux qui s'y rendent, pour l'accroître & l'accompagner jusqu'au Rhin.

~~~~~  
 LA MAIRIE DV LOCLE.

**L**A Mayrie du Locle, forme presque la figure d'une éguiere, entre la Sagne, le Doux, la Chaux de Fonds, la Mairie de Rochefort & les Brenets. Elle contient les Eplâtures, le Cernil Antoine, le Dazener & la Sombaille, l'air y est presque égal à celui de la Chaux de Fonds, la terre y produit de l'orge, de l'avoine, du foin & des pâturages tres-bons, qui

nourrissent bien le bestail, lequel s'y multiplie abondamment, & dont l'on retire des sommes considérables, aussi bien que du beurre & des excellens fromages qui se débitent ailleurs.

Le Bie arrose le terroir & le rend fertile & agreable. L'Eglise du Locle est assés belle, & la sonnerie des meilleurs de la Souveraineté. Elle fut fondée l'an 1405. mais la Tour ne fut bastie qu'en l'année 1505. qui est precisément un siecle après. On y voit le Tombeau d'une Illustre Dame Suedoise, laquelle mourut au tems que leur Armée victorieuse entra en Bourgogne. Tout proche de cette Eglise l'on trouve des Carrieres de craye blanche, qui se porte vendre en Suisse & en Allemagne : d'où il sort encore durant les jours Caniculaires, une grande quantité de vif Argent, tellement que ceux qui connoissent le tems qu'il se répend, & qui le savent cueillir, en font un bon trafic. Au Midy du Locle il y a des Moulins au pied d'un Rocher qui passent pour une merveille de la Nature & de l'Art. Monsieur Sandoz ayant trouvé la source de l'eau qui les fait tourner en celieu, & qui causoit beaucoup de perte par ses ravines, aux Prés d'alentour, trouva aussi le moyen de la faire écouler par un Rocher qu'il fit percer avec bien de la peine & de l'industrie, & dans le trou & la caverne. Il fit bâtir ces Moulins l'an 1653. si bien que cela donne à present une belle commodité à toute la Vallée pour moudre leurs grains dedans le lieu, (car avant cela il falloit aller plus de deux lieuës pour trouver un Moulin) & apporte du profit à ceux qui ont leurs prairies dans ce quartier-là, parce que cette eau naist & s'ensevelit dans un même lieu, sans rien endommager.

Les Eplâtures font une chaisne de maisons fort belles depuis le Locle jusques à la Chaux de Fons, dans une pleine agreable, & qui a la même qualité que le Terroir du Locle.

Le Dazenet & la Sombaille font assis aux pieds des Montagnes du Doux, fertiles en pâturage & en lait.

~~~~~

LA MAYRIE DES BRENETS.

LA Mairie des Brenets, située entre le Locle & la Franche-Comté, étoit autrefois aux Princes d'Orange, mais à present elle est sous la domination des Heritiers de la Maison de Longueville, & jointe à la Souveraineté de Vallengin. Il n'y a qu'un Village tres grand & bien peuplé, mais il y a plusieurs Hameaux & de forts bons Moulins sur la Riviere du Doux, qui nourrit presque de toutes sortes de Poissons, dont la Pêche appartient au Prince. Le Terroir qui forme un carré, barré long, est mediocre, & les Habitans sont robustes, tellement qu'en travaillant, ils peuvent dire chacun en particulier; *Nec me labor iste gravabit.*

FIN.

Ad spem spes addita Amyetus.

La Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin

Alors que la Suisse était encore, pour les Européens, un pays de demi-sauvages, «pays de loups-garous, où l'on ne voit le soleil que par un trou, que ce ne sont que montagnes à perte de vue, que rochers stériles, que précipices affreux, que les habitants ne sont que misérables vachers...», un opuscule avait déjà rendu justice aux beautés et curiosités du Pays de Neuchâtel, comme à ses ressources que le génie et l'industrie de ceux qui l'habitaient faisaient fructifier.

Précédant de septante ans le petit livre bien connu du banneret Frédéric-Samuel Osterwald, en 1693, avait paru en effet la première description de la contrée que la *Revue neuchâteloise* réédite ici en fac-similé avec les pages manuscrites de la dédicace datée de 1692, d'après les rares exemplaires de la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel.

Pour bon médecin et mathématicien qu'il pût être, Abraham Amiést des Geneveys-sur-Coffrane était aussi un géographe fantaisiste et un historien généreux ajoutant quelques chevrons à la gloire d'un Jules César qui, pour une fois, ne les recherchait pas...

Telle quelle, par la grâce de ce fabuliste involontaire, cette présentation est pleine de saveur, sinon de précision, et mérite de retenir l'intérêt, non tant par amusement ou nostalgie d'un passé disparu qu'à cause du témoignage qu'elle apporte: constat, certes, mais aussi reflet des préoccupations à l'aube du développement industriel.

Trois siècles de présence humaine ont sensiblement modifié le cadre de vie, les soucis qui agitent les contemporains ont évolué; les racines, pourtant, qui les unissent à la terre qui les porte ne semblent pas toutes coupées.

Roland Kaehr

La *Revue neuchâteloise* remercie M. Jacques Rychner, directeur de la Bibliothèque de la Ville, qui lui a obligeamment facilité par tous les moyens cette réédition.

La couverture reproduit « en filigrane » la carte due au P. Claude Bonjour, R. Augustin (vers 1672, format original 36 x 50 cm.), grâce à la compréhension de la Société neuchâteloise de géographie.



21^e année
Automne 1978
N° 84

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle
ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET

105, rue du Parc
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:
4 numéros: Fr. 12.— Etranger:
Fr. 16.— De soutien dès Fr. 20.—

Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix de ce numéro: Fr. 9.—

Compte de chèques postaux:
20-6841

Photographies
de Jean-Marc Breguet

Prochain numéro: *Les luthiers
neuchâtelois*, par Claude Lebet

Les tables générales
1957-1977
sont disponibles

1000 notices
et 850 renvois

Fr. 30.—

LA SOUVERAINETE' DE NEVCHATEL ET VALLANGIN entre les d'agroz 46
l'Evêché de Basle : et une partie de la Franche comté, au couchant le Bailliage de Pontarlier
de son ... comme le Dauphiné, la Savoie, la Franche comté, et une grande partie de la Su
combarçoie perpétuelle avec les cantons de Bern, Lucerne, Fribourg, Solleuro, Henry
ainsi ... et de ... mais elle surpassa de beaucoup la plus grande partie de ...
Rauier; qui entrent; et la côte qui le regarde est chargée de vignobles qui fournissent
contient ... et de ... apellation: on vout au 3^e Etat, la parité est à la volonté du Pr
phtular ... et de ... Depuis que ... famille du nom de Nèchel et c'est
enfin la ... interruption ...

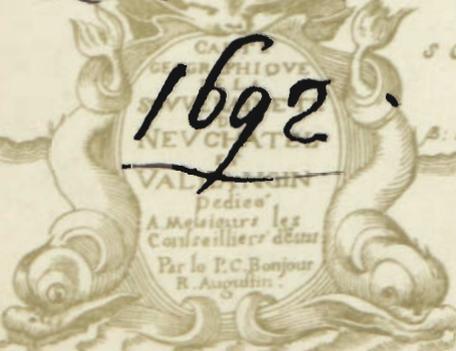
Grands noms D'Orléans,
& de Longueville, & que
je suis avec un profond
respect,

Madame,
De Votre Altesse;

Le très humble, très
Obeissant & très oblige
Serviteur,

De
Abraham
Arniest

1692



LAC DE NEUCHÂTEL

JR

A 22

18 DEC 1978

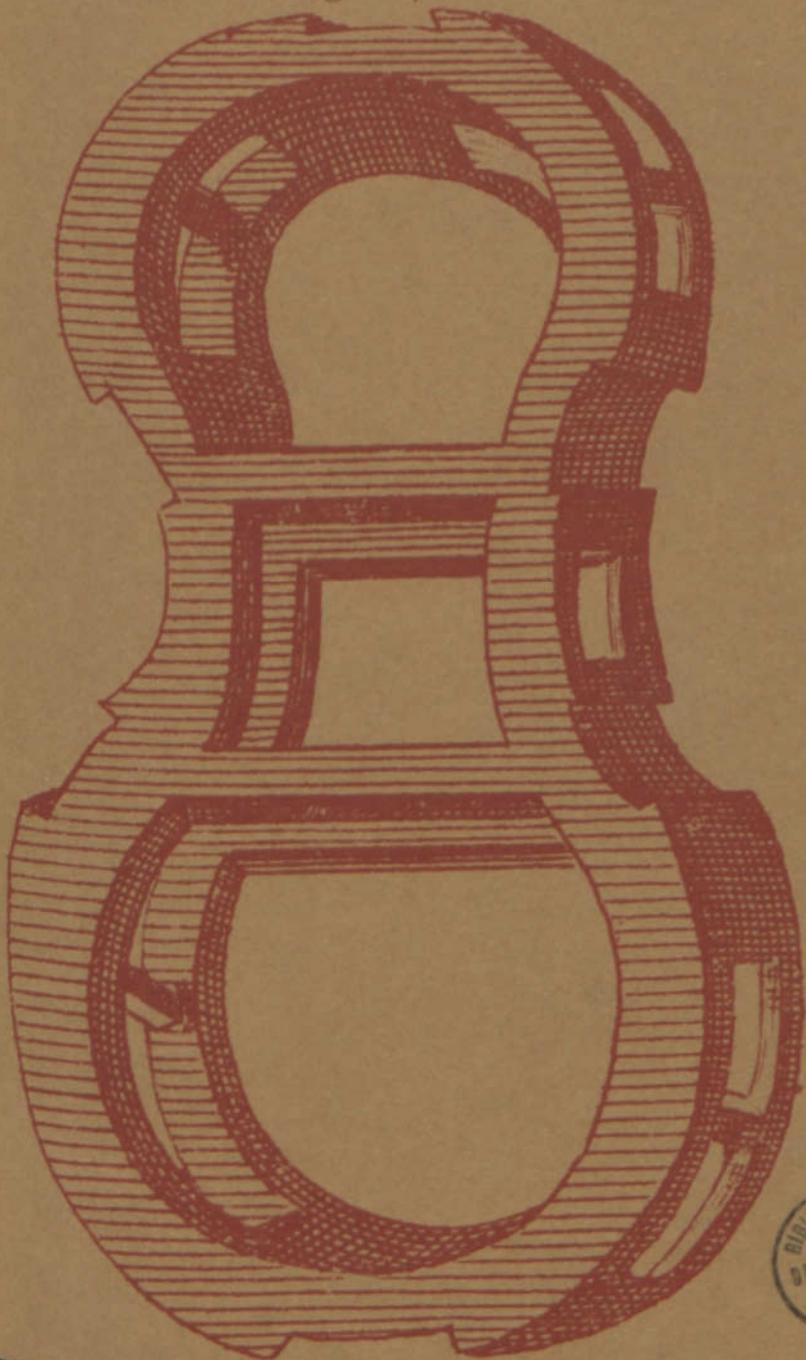
PU 514

LES LUTHIERS NEUCHÂTELOIS

CLAUDE
LEBET

Fig. 174 .

Fig. 177 .





22^e année
Hiver 1978-1979
N° 85

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET

105, rue du Parc

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:

4 numéros: Fr. 12.— Etranger:

Fr. 16.— De soutien dès Fr. 20.—

Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 3,50

Compte de chèques postaux:

20 - 6841 (*pour s'abonner, le
versement au CCP suffit*)

Couverture:

Planche de l'*Encyclopédie*

(éd. d'Yverdon, 1778, tome VII)

Photographies:

† Jean-Valentin Schmidlin,
Claude Jaquet (p. 5 et 32),

Willy Gloor (p. 17),

Daniel Schelling (p. 28) et

Jean-Marc Breguet (p. 2 et 30)

Prochain numéro:

*Réflexions sur l'animation d'une
galerie*, par Antoine Jeker

Les tables générales

1957-1977

sont disponibles

1000 notices
et 850 renvois

64 pages, Fr. 30.—

Les luthiers neuchâtelois

Claude Lebet

« On a trouvé tout au monde dans nos stations lacustres sauf des instruments de musique. Nos ancêtres helvètes n'y entendaient rien, et les fils sont dignes des pères... », déclarait au début de ce siècle un archéologue qui doutait quelque peu du sens musical des Neuchâtelois. Cette boutade est-elle justifiée? Les gens de ce pays manquaient-ils vraiment d'intérêt pour la musique?

On peut être convaincu du contraire si l'on sait qu'au moyen âge déjà Neuchâtel fut un des rendez-vous internationaux de ménestriers et musiciens ambulants. Parmi les poètes-musiciens neuchâtelois figure le célèbre comte Rodolphe II de Fenis-Neuchâtel, mort en 1196, dont les chansons sont conservées dans le manuscrit *Manesse* de Heidelberg (vers 1300).

Au début du XV^e siècle, Meynblorin le ménestrier et Henriet le ménestrel chantaient des romances en s'accompagnant de la viole ou de la harpe. Le premier violoniste signalé dans le canton fut Guillaume Vulpin, de Villaca, au service des comtes de Valangin en 1551. Mais déjà la Réforme avait gagné le pays et les bourgeois de Neuchâtel, poussés par le gouvernement bernois, établirent des lois draconiennes interdisant danses, chants, mascarades et musique lors des fêtes et des banquets; même les orgues furent bannis des églises et n'y reprirent leur place que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Or les ménestriers, usant de toutes les ruses, cherchèrent tout de même à faire danser les gens et y réussirent si bien que les autorités, devant les innombrables scandales de danse du début du XVII^e siècle, se trouvèrent bientôt impuissantes dans la lutte contre ce qu'elles qualifiaient de « maudites et diaboliques danses qui ont tant de vogue ». A partir de cette époque, les instruments à archet prirent leur essor dans le pays de Neuchâtel; on en signale un peu partout. Ainsi, le greffier Jaques Sandoz de La Chaux-de-Fonds mentionne en 1697 des joueurs de violon lors d'une veillée racontée dans son journal. Dans la même ville, M. Leschot, un musicien averti, organisait des concerts et des soirées où sont utilisés « violles et violons ».

En 1752, Abraham-Louis Sandoz raconte une veillée chez le justicier Huguenin: « ... on y a joué jusqu'à une heure du matin toutes sortes d'instruments, comme épinette, guitard, violle d'amour, violle et violon... ».

994'703 - 2, 12



Précurseur de la viole, le rebec de la Collégiale de Neuchâtel (gravé à l'angle de l'abside nord, à une hauteur de 4 m) est la marque d'un tailleur de pierre. Il date sans doute de la construction au XII^e siècle et serait une des premières représentations d'un instrument à archet dans le canton.

Les premiers professeurs de musique et de violon furent à Neuchâtel, Salomon Perret-Gentil et François Bertrand, maîtres et joueurs de violon, cités dans des actes de 1705 et 1749. Jean-Jacques Rousseau lui-même y enseigna la musique lors de son premier passage en 1730.

Parmi les enseignants de danse et de violon qui donnèrent un élan musical aux Montagnes neuchâteloises, il faut mentionner F. J. Mignard, dit Chevalier, violoniste d'origine française, et F. C. Hammer, violoniste, altiste et violoncelliste.

C'est ainsi que les musiciens, devenant de plus en plus nombreux, se groupèrent en orchestres, sociétés de musique, académies... pour fonder finalement les conservatoires de musique connus aujourd'hui.

Or, qui construisait les instruments de tous ces musiciens? Qui donc se chargeait de les réparer et de les régler? Cette question, qui m'a toujours intéressé, m'incita à entreprendre des recherches sur les luthiers qui ouvrirent leurs boutiques dans les différentes communes du pays de Neuchâtel. Aidé par les archivistes cantonaux et communaux, ainsi que par les témoignages de ces luthiers, de leurs descendants et de collectionneurs et amateurs avisés, je me trouvai bientôt face à une documentation assez abondante.

Certes, la plupart de ces luthiers étaient des autodidactes ou des amateurs, mais beaucoup d'entre eux furent des artisans habiles et ingénieux qui parvinrent à des résultats acoustiques et esthétiques dignes d'intérêt. Ils employaient des bois de la région, coupant leurs sapins et leurs érables sur les versants de Chasseral et dans les bois de Chaumont ou les faisaient venir de la forêt du Risoux.

Il n'existe pas, en lutherie, une école ou un style neuchâtelois. S'ils se sont inspirés des grands maîtres crémonais, allemands et français, tous les luthiers de la région n'en étaient pas moins poussés par le même amour de la musique ou par la fascination du travail bien fait, de la « belle ouvrage » comme les autres artisans de ce pays horloger.

C'est pourquoi, avec mon ami « l'Emboîteur d'images », nous avons essayé de faire revivre les instruments, souvent relégués dans la poussière des galetas, qui sont sortis des mains des luthiers établis dans notre canton.

Crémone, octobre 1977

Hugoninus Fabri

Le Locle, vers 1450

In nomine patris et filii et spiritus sancti Amen, ego Hugoninus Fabri de Loculo violator seu violarum artifex morans in Novocastro notum facio universis... (Archives de l'Etat Q 9, 16).

Ce début d'un testament rédigé en latin le mardi avant la fête de l'Ascension 1450 révèle l'existence de ce musicien et facteur de violes loclois, installé dans sa ville natale d'abord, puis à Neuchâtel où il mourut peu après 1450.

Jean Mercier dit Violarre

Neuchâtel, vers 1458

Violarre était menuisier-charpentier de profession et s'était spécialisé dans la fabrication de violes et autres instruments à archet. Il jouissait d'une telle réputation que les rapports du boursier de Neuchâtel en 1469 parlent du « vyolarre » tout court (Bourserie III, 69).

Mercier était connu de tout le pays comme luthier, mais il était aussi musicien et les Neuchâtelois le désignaient ainsi par le terme dialectal de « viôûlare », « violarre » ou « vyolarre ».

Pierre Beljean

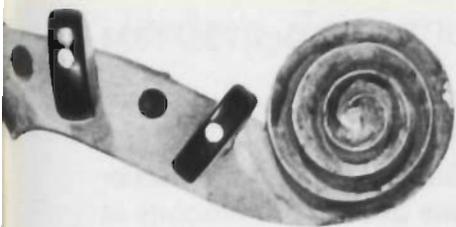
Plamboz (La Sagne), début du XVIII^e siècle

On connaît un seul instrument signé de ce nom; il s'agit d'un petit violoncelle de facture très grossière et archaïque. Son fond est en sapin et la volute, ainsi que les ouïes, démontrent clairement qu'il s'agit d'un travail d'amateur.

L'étiquette qu'il porte à l'intérieur est ainsi rédigée:

*Fait par Pierre Beljean de la Sagne et
de Plamboz, bourgeois de Valangin et
du Corps de l'Honorable Bourgeoisie de
Valangin en l'année mil sept cent trente
trois et le huitième de janvier.*

1733



Violoncelle
Pierre Beljean Plamboz
1733
Propr.: M. Geiser-Nusslé
Langenthal

Charles-Frédéric Borel

Neuchâtel, 1736–1824

Ce luthier est mentionné pour la première fois dans un article de H. Wolfrath du *Musée neuchâtelois* de 1919.

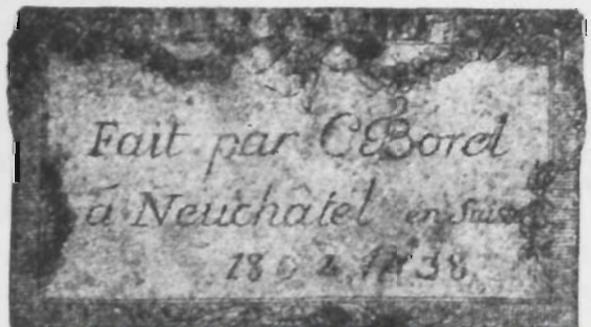
Fils d'ébéniste, il naquit à Berne en 1736 et exerça le même métier que son père après avoir été reçu à la confrérie des Favres, Maçons et Chapuis neuchâtelois le 6 mai 1763. On ne connaît pratiquement rien de la formation de luthier de C.-F. Borel, mais il est probable qu'il ait fait quelque bref stage chez un facteur d'instruments ou qu'il ait simplement, comme tant d'autres, ouvert un jour un violon pour en copier la forme et la facture.

C.-F. Borel, devenu bourgeois de Neuchâtel, s'établit à la rue des Moulins et construisit, à côté de son métier d'ébéniste, le nombre appréciable de cinquante violons et altos. Leur facture n'est pas exceptionnelle, mais on peut néanmoins considérer C.-F. Borel comme le premier luthier neuchâtelois vraiment moderne.

Ses violons sont habituellement vernis à l'alcool d'une teinte jaune ou rougeâtre. Leur principal défaut est d'avoir les ouïes coupées trop près des bords et les éclisses d'un bois différent du fond. Leur sonorité n'est généralement pas de grande qualité, car les tables sont trop épaisses. Par contre, les volutes sont joliment sculptées et la forme des instruments est assez plaisante.

Les frères W. & A. Jacot ont eu en réparation, il y a quelques années, un bel alto de C.-F. Borel en cerisier. Plusieurs autres instruments figurent dans les collections de musées et, en 1976, un de ses violons a été présenté au Château de Gruyères, dans une exposition d'instruments de musique anciens.

Étiquettes imprimées:



Jérôme-Emmanuel Borel

Neuchâtel, 1768–1837

Fils de C.-F. Borel, il apprit probablement la lutherie dans l'atelier paternel, car l'inventaire de sa succession énumère quelques violons; les a-t-il faits lui-même ou sont-ils encore l'œuvre de son père?

La question reste posée puisqu'on n'a pas encore retrouvé d'instrument signé J.-E. Borel. Il était en revanche bon corniste et siégea comme second cor pendant quelques années dans l'orchestre de la Société du Concert de Neuchâtel.

Deux de ses fils montèrent à Paris et s'y installèrent comme facteurs de pianos.

Jean Wischer

Neuchâtel, vers 1830

Originaire de Schaffhouse, J. Wischer fit probablement un apprentissage à Zurich, puis vint à Neuchâtel en 1830 environ. Les archives de la ville le mentionnent comme « luthier ou fabricant d'instruments de musique » et H. Wolfrath, dans le même article du *Musée neuchâtelois*, signale une étiquette portant l'inscription:

Jean Wischer
luthier
Neuchâtel, 1838

Ces deux indications prouveraient que J. Wischer a construit des instruments. Or, on ne connaît de lui que des réparations et nombreux sont les violons portant la marque ou l'étiquette signant les réparations effectuées de sa main.

J. Wischer quitta la ville en janvier 1848, abandonnant femme et enfants et laissant ses affaires dans le plus grand désordre.

Pierre Weber

Neuchâtel, XIX^e siècle

Weber, violoniste et contrebassiste, exerçait le métier de vannier dans sa boutique de la rue du Trésor. Il jouissait aussi d'une bonne réputation de réparateur, à tel point qu'on disait à Neuchâtel: «Weber remet des pièces, qu'on n'y voit rien du tout.»

On a retrouvé plusieurs instruments portant la mention manuscrite: *réparé par Weber à Neuchâtel.*

Weber était, dit-on, très irascible; H. Wolfrath rapporte qu'un jour, dans une colère bleue, il aurait fracassé onze violons que des clients lui avaient remis. Il faut espérer que les instruments furent réparés « sans qu'on n'y voie rien du tout ».

Jean-J. Louis

Neuchâtel, vers 1880

Ce luthier assez mystérieux est signalé dans de nombreux endroits: en 1810 à Genève, 1813 à Bâle, 1818 à Mulhouse, 1820 à Dijon, 1841 à Besançon et finalement à Neuchâtel en 1880. René Vannes pense qu'il pourrait s'agir de deux personnes différentes.

Le séjour de Jean-J. Louis à Neuchâtel fut assez bref; il y effectua néanmoins beaucoup de réparations et on connaît un alto construit par lui portant l'étiquette:

*No 10 à Neuchâtel / à mon passage
1882*



Étiquettes imprimées:

Autres étiquettes et marques:

*Jean-J. Louis à Neuchâtel
année 1880*

J. Louis, Luthier, Neuchâtel



La maison d'Alfred Fallet à Dombresson, au début du siècle.

Alfred Fallet

Dombresson, 1846–1926

Né à Renan le 11 mai 1846, Alfred Fallet apprit le métier de luthier un peu comme Daniel Jeanrichard celui d'horloger; alors qu'il était ébéniste à Dombresson, il vit un jour le propriétaire d'un château de la région lui confier un violon de valeur pour le réparer. La passion le prit et il commença à construire des instruments, puis il partit travailler chez différents maîtres luthiers. Il ne revint s'établir à Dombresson qu'en 1891.

Il copia surtout les modèles de Stradivarius et de Guarnerius, obtenant, en 1896, une médaille de bronze à l'Exposition de Genève, et construisit de bons altos, violoncelles et contrebasses. Ses vernis jaunes et rouges sont plus des vernis d'ébéniste que de luthier, mais ils donnent à ses instruments un charme et un cachet qui plaisent aux musiciens. On raconte à Dombresson que la sonorité chaude et puissante des violons Fallet est due au choix particulier de ses bois: du sapin provenant de vieux cabinets de jardin.

Encore un exemple démontrant la place que prend la légende dans le domaine de la lutherie!



Violon
Alfred FALLET
Dombresson (Suisse)
Mention Honorable
Exp. Nat. Suisse, Berne 1914
Prop.: M^{me} H. Brunner
Dombresson



Violon.
*Fait par Louis KURZ
à Neuchâtel 1909*
Propr.: G.-L. Perret
Neuchâtel

Louis-Frédéric Kurz

Neuchâtel, 1854–1942

Fils de musicien, Louis Kurz était professeur de violon à Neuchâtel et fut un des fondateurs du Conservatoire et de la Société de musique de chambre. Très tôt, il s'intéressa à la lutherie et travailla pendant de nombreuses années dans son atelier de Praz-de-Fort en Valais. Il construisit plusieurs violons dont la facture est propre mais très moyenne; ses vernis sont jaune-orangé et ses modèles s'inspirent de Stradivarius. Il entreprit de nombreuses recherches avec son ami H.-E. Golay, mais n'eut jamais le temps de les achever, car il avait la passion des voyages. Selon le *Messenger Boiteux* de 1942, il parcourut en effet toute l'Europe et fit, entre 68 et 86 ans, 80 000 kilomètres à vélo. Il mourut à Wavre le 12 mars 1942.

Henry-Edouard Golay

Neuchâtel, 1862–1940

Très tôt orphelin de père, H.-E. Golay, né au Val-de-Travers dans une famille d'horlogers, dut apprendre lui aussi le métier familial. Mais tous ses moments libres étaient consacrés à l'étude du violon; il monta bientôt à Paris où il fut l'élève du grand violoniste Marsik. Il commença à s'intéresser à la lutherie et fit un bref séjour à Mirecourt, travaillant chez différents luthiers. Revenu à Neuchâtel, il enseigna le violon et la musique et obtint le poste de premier violon à l'Orchestre de Berne. (photo ci-contre)

Golay a construit une dizaine de violons très soignés dont le son est excellent; ils sont vernis à l'huile d'une couleur rouge ou orange et leur volute ainsi que leur style général sont d'influence italienne. H.-E. Golay abandonna la lutherie en 1915 après un accident et mourut le 16 juillet 1940 à Neuchâtel.



E. Chiffelle

NEUCHÂTEL (SUISSE)

Robert Reinert

La Chaux-de-Fonds, 1882–1970

Robert Reinert vit le jour le 6 janvier 1882 à Hagen in Wisental (Allemagne) où il fit un apprentissage de mécanicien sur machines-outils. Il vint en Suisse pour suivre, à l'âge de 30 ans, une formation de luthier chez Auguste Meinel à Liestal. Il s'établit en 1917 à La Chaux-de-Fonds et, jusqu'en 1957, il y exerça simultanément le métier de luthier et celui de mécanicien. Cette double qualité lui permit de réaliser tout un outillage mécanique qui l'aida à construire une grande quantité de violons.

Il mit au point une fraise à copier qui en dix minutes reproduisait une voûte. Il se servait également d'une petite fraise de sa fabrication pour incruster les filets. Mais son brevet le plus célèbre fut incontestablement celui du fameux « compas Reinert », qui permet de relever les épaisseurs d'un violon sans le détablir. En effet, grâce à sa forme spéciale, il est possible d'introduire par les *ff* cet ingénieux appareil.

Ses violons furent tous construits en sapin et érable jurassiens. Leur facture est bonne, mais ils présentent le défaut d'avoir des tables trop minces. On peut en effet constater leur affaissement général au niveau du chevalet. Un violon à table mince offre l'avantage de bien sonner tout de suite, mais devient vite un mauvais instrument. C'est peut-être pour cela que R. Reinert garantissait ses violons dix ans. Il a néanmoins joui à l'époque d'une bonne renommée, car il possédait des lettres de recommandation de Henry Marteau, Josef Szigeti, H. Hermann, Paul Miche et autres. Ses vernis sont de couleur vive allant du jaune au rouge et au rouge carmin.

Par la suite, R. Reinert abandonna la lutherie pour se consacrer à son magasin de musique et de fournitures de lutherie, ainsi qu'à ses recherches sur les gramophones et les postes de radio qui lui valurent, elles aussi, plusieurs brevets. Il mourut à Bâle en 1970.

Etiquettes imprimées:





Violon
Robert Reinert
La Chaux-de-Fonds
1928
Propr.: R. Emery
La Chaux-de-Fonds



Compas Reinert





Maurice Dessoulavy dans son atelier en 1951.

Maurice Dessoulavy

Neuchâtel, 1887–1969

Le rêve de son enfance était de devenir un grand violoniste. Il entreprit à l'âge de 17 ans de sérieuses études au Conservatoire de Bruxelles sous la direction de C. Thomson mais, à la suite d'une paralysie du pouce, il dut malheureusement les interrompre. Pour ne pas abandonner complètement son instrument, il se lança dans la lutherie et fréquenta pendant deux ans les ateliers de Gustave Bazin à Mirecourt, puis il retourna à Bruxelles y apprendre la réparation chez Émile Laurent. Il revint à Neuchâtel et s'établit dans la belle maison du 20, rue du Coq-d'Inde.

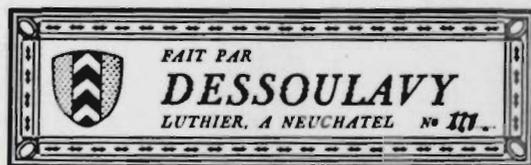
M. Dessoulavy était très apprécié pour ses réparations et ses réglages d'instruments. Il construisit également de bons violons d'après Stradivarius, Guarnerius et Guadagnini après avoir effectué de longues et patientes études sur la sonorité et les vernis. Ces derniers sont jaunes, orange et parfois rouges et ont souvent suscité, lors des concerts, l'admiration du public et des critiques.



Violon
M. Dessoulavy
Neuchâtel
1962 no 102
Propriété privée
La Chaux-de-Fonds



M. Dessoulavy fut sa vie durant un passionné de l'art musical; il enseigna longtemps le violon et eut plus de mille élèves. Il s'éteignit en 1969 dans sa ville natale, à l'âge de 82 ans.



Etiquettes imprimées:

Siegfried Petzold

La Chaux-de-Fonds, 1905 – vers 1970

Né le 13 août 1905 à Markneukirchen d'une dynastie de luthiers, Siegfried Petzold fit son diplôme à l'école de lutherie de sa ville natale, puis partit se perfectionner chez différents maîtres à l'étranger: Fuchs à Linz, Stubiger à Vienne, Zimmer à Budapest.

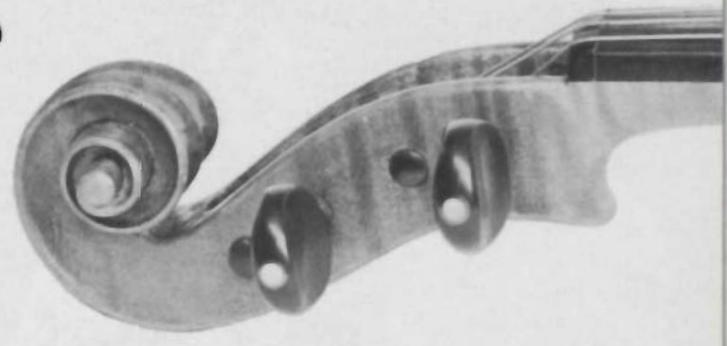
Il vint en Suisse et travailla quelques années à La Chaux-de-Fonds chez R. Reinert avant de s'établir dans la même ville où il s'associa peu après avec Louis Bill. En 1930, il gagna le prix de sonorité au Concours de Bruxelles et, en 1931, obtint le titre de maître luthier à Markneukirchen. Il s'établit définitivement à Berlin en 1933.

Ses violons, d'un style allemand assez marqué, sont inspirés des modèles de Klotz. Le travail est fin et soigné; la volute originale et très creusée est assez plaisante par sa légèreté. S. Petzold employa de beaux bois et donna à ses vernis une couleur jaune ou rouge-orange. On peut remarquer une particularité de ses barres d'harmonie: au lieu de s'amincir à leurs extrémités — comme c'est habituellement le cas — elles y ont une hauteur de cinq à six millimètres. S. Petzold espérait ainsi améliorer la capacité sonore de ses instruments.

Il serait mort il y a quelques années à New York.



*« Diana »
Siegfried Petzold
Primé au Concours International
Sonorité Bruxelles 1930
1930 La Chaux-de-Fonds (S)
Propr.: I. Gutmann
La Chaux-de-Fonds*





H. J. Vermeer dans son atelier chaux-de-fonnier.

Henry Jean Vermeer

La Chaux-de-Fonds, 1906–1965

Fils d'un altiste hollandais, H. J. Vermeer naquit à Bâle le 13 mars 1906. Après un apprentissage dans la maison bâloise Hug & Co, il alla terminer sa formation à Mittenwald pendant quelques années. Au Concours de lutherie de Genève, il obtint une médaille de bronze: son mérite fut d'autant plus grand qu'il était le plus jeune concurrent.

En 1927, il fut engagé par R. Reinert à La Chaux-de-Fonds où, deux ans plus tard, il se mit à son compte. Pendant son séjour dans cette ville, très bon violoniste, il anima la vie musicale des Montagnes neuchâteloises en jouant dans plusieurs quatuors et orchestres. Il construisit des violons, des altos et des violoncelles à la sonorité chaude et puissante; leur vernis est orange et rouge.

Il partit à Bâle en 1934 et devint chef des ateliers Hug; en 1947, il fonda son propre atelier dans la même ville où il mourut en 1965.

Étiquettes imprimées:

*Fait par
H. J. Vermeer
La Chaux-de-Fonds
1930*

*H. J. VERMEER
Luthier d'art
La Chaux-de-Fonds
(Suisse)*

Guitare
H. J. VERMEER
Luthier d'art
rue Jaquet-Droz 11
La Chaux-de-Fonds
(Suisse)
Propr.: A. Guyot
La Chaux-de-Fonds





LOUIS BILL. LUTHIER
ANNÉE 1926 LE LOCLE

Louis Bill

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Louis Bill est né en 1905 aux Brenets et a fait, de 1923 à 1927, un apprentissage chez R. Reinert à La Chaux-de-Fonds. Après son examen final chez les frères Jacot, il travailla encore quelques années chez son maître, puis il monta un atelier avec S. Petzold; mais l'association ne dura pas et il alla s'établir au Locle où il tenait aussi un magasin de musique et de gramophones. Il exerça ensuite chez Huguenin Musique, maison locloise pour laquelle il fit surtout de la réparation d'instruments. Il partit après quelques années à Paris où il apprit le métier d'accordeur de piano chez Georges Schott.

Rentré au pays, il abandonna bientôt la lutherie pour une autre passion: l'aviation, tout en pratiquant la profession de technicien à La Chaux-de-Fonds.

Ses violons sont construits d'après les modèles de Stradivarius et de Guarnerius; le travail est très soigné et les vernis à l'huile ont une couleur rouge-orangé.

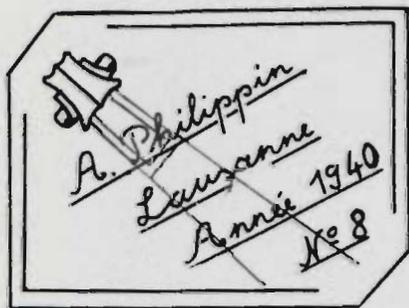
Autres étiquettes imprimées: *Louis Bill*
Musique et instruments
La Chaux-de-Fonds



A. Philippin dans son atelier de La Chaux-de-Fonds.

Marc-Auguste Philippin La Chaux-de-Fonds, 1893–1966

Né en 1893 à Genève, A. Philippin était technicien et construisit un premier violon à l'âge de 30 ans. Peu à peu, instruit par des livres et par les conseils du luthier genevois Vidoudez, il fit une douzaine de violons et d'altos qui ont tous une touche très personnelle et une assez bonne sonorité. Ses vernis à l'huile sont bruns et rouges.



Etiquette:



Violon
W. STEINER
*Pour mon fils Alain
qui aime la musique*
La Chaux-de-Fonds
1956
Propr.: A. Steiner
La Chaux-de-Fonds

Willy Steiner

La Chaux-de-Fonds, 1911–1974

Professeur de pratique au Technicum neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds, Willy Steiner était mélomane et jouait lui-même du violon. Il eut, un jour, envie de faire de la lutherie et construisit, avec les conseils de A. Philippin, deux violons, le premier en 1956 et le second en 1959.

Le travail est évidemment assez grossier mais fait tout de même preuve d'une certaine recherche.

Werner & Alex Jacot

Les Bayards

Les frères Jacot sont issus d'une grande famille paysanne des Petites-Crosettes. Werner, né en 1899, fit un apprentissage de sculpteur sur bois chez Peter à La Sagne, puis s'intéressa à la lutherie et s'établit à La Chaux-de-Fonds en autodidacte avec son frère Alex, né en 1906. En 1932, ils déménagèrent leur atelier à Bru près de Grandson, où ils restèrent jusqu'en 1945, date de leur départ pour Les Bayards.

Excellents sculpteurs, les frères Jacot se sont spécialisés dans la fabrication des instruments anciens. Ils ont construit des luths, des violes et des vieilles à roue, très appréciés par les spécialistes de Suisse et de l'étranger.

Pour leurs violons, altos et violoncelles, ils s'inspirèrent d'abord des modèles des anciens Tyroliens et de ceux de Stradivarius, puis dessinèrent un modèle personnel caractérisé par un élargissement de l'espace compris entre les **CC**. Leurs vernis à l'huile ont une teinte orange, rouge ou brun noisette.



Les frères Jacot dans leur atelier des Bayards.

Ils présentèrent des instruments aux expositions suivantes:

1927 Exposition internationale de musique, Genève

1939 Exposition nationale, Zurich

1949 Expositions de La Haye et de Crémone

Depuis 1976, les frères Jacot sont retournés à La Chaux-de-Fonds.

W & A. Jacot
pays de Neuchâtel
N. An 19



Etiquettes imprimées:



Violon

W. & A. Jacot

Au pays de Neuchâtel

no 551 an 1962

Propr.: P.-H. Ducommun

La Chaux-de-Fonds



Maryse Fuhrmann

Cormondrèche

Née à Garches (Seine-et-Oise) en 1938, Maryse Fuhrmann a travaillé tout d'abord dans l'usine de porcelaine paternelle, puis s'est inscrite à l'école de lutherie de Brienz où elle fit son diplôme après trois ans d'études. Pour parfaire sa formation, elle passa huit années chez le luthier bernois U. W. Zimmermann.

M. Fuhrmann, actuellement établie à Cormondrèche, est très appréciée pour ses réparations et ses réglages d'instruments. En construction, ses préférences vont aux modèles de Joseph Guarnerius.

Bibliographie

- Hans Boltshauser *Die Geigenbauer der Schweiz*
Degersheim, Haelg Verlag, 1969
- Pierre Arnold Borel *Les Borel*
La Chaux-de-Fonds, 1976
- Edouard-M. Fallet *La Vie Musicale au Pays de Neuchâtel du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle*
Strasbourg, Heitz & Cie, 1936
- Louis Favre *Le Rebec de la Collégiale de Neuchâtel*
« Musée neuchâtelois », 1894
- Karel Jalovec *Enzyklopädie des Geigenbaues*
Prague, Artia, 1965
- Adolf König *Die Schweizer Geige*
Berne, Verlag Paul Haupt, 1958
- Willibald Leo von Lütgendorff *Die Geigen- und Lautenmacher vom Mittelalter bis zur Gegenwart*
Frankfurt a. M., Verlag von Heinrich Keller, 1904
- William Pierrehumbert *Les Anciens noms de professions*
« Musée neuchâtelois », 1917
- William Pierrehumbert *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*
Neuchâtel, Attinger, 1926
- Abraham-Louis Sandoz *Journal d'Abraham-Louis Sandoz. 1737-1756*
manuscrit, 2 volumes, numéro 7747.
Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds
- Jaques Sandoz *Journal pour moy Jaques Sandoz contenant les Evenemens arrives en 1693 (1693-1712)*
manuscrit, 2 volumes, numéro 4623.
Bibliothèque du Locle
- René Vannes *Dictionnaire Universel des Luthiers*
Bruxelles, Les Amis de la Musique, 1972
- Henry Wolfrath *Les Anciens Luthiers Neuchâtelois*
« Musée neuchâtelois », 1919



L'auteur, Claude Lebet, est né le 29 septembre 1956 à La Chaux-de-Fonds. Fils du pasteur Auguste Lebet, il a grandi à la rue du Pont et fréquenté les écoles de sa ville natale, le Gymnase classique et le Conservatoire. Très tôt, il a pris le visage de sa vocation, celui d'un luthier de Crémone. Etudiant à l'Ecole internationale de lutherie, il s'initie justement à un métier pratiquement inchangé depuis plus de quatre siècles, dans un décor de créneaux gibelins et d'arcatures lombardes, marqué du génie des Amati, Maggini, Guadagnini, Guarneri et Stradivarius.

EXPOSITION

La lutherie neuchâteloise et l'exemple des maîtres français

Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds
du 27 décembre 1978 au 10 janvier 1979



REVUE NEUCHATELOISE

Cahiers disponibles

Ordinaires:

N ^{os} 1, 2, 3	à Fr. 2.—
N ^{os} 9, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 27	à Fr. 2,40
N ^{os} 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40	à Fr. 2,80

Thématiques:

- N^o 8 *La jeune peinture neuchâteloise* — 36 p., 11 ill. — Fr. 2,40
N^o 43/44 *Edmond Privat 1889–1962* — 84 p., 6 ill. — Fr. 6.—
N^o 45 *L'Université* — 44 p. — Fr. 2,80
N^o 46 *Gide en 1969* — 36 p., 9 ill. — Fr. 30.—
N^o 49 *Historiens romands* — 32 p. — Fr. 3.—
N^o 52 Charles-Jimmy VAUCHER: *Cendre* — 32 p., 4 ill. — Fr. 3,50
N^o 53 *La gauche neuchâteloise* — 44 p. — Fr. 3,50
N^o 57 *Musique et littérature* — 40 p., 3 ill. — Fr. 3,50
N^o 58 *La chute des tabous* — 32 p., 1 ill. — Fr. 3,50
N^o 61 J.-L. Ferrier / Salvador Dalí / L. Goldmann / T.C. McLuhan — 36 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 67 *Cimaises: expositions et éditions d'art* — 36 p., 18 ill. — Fr. 5.—
N^o 68 J.-A. STEUDLER: *Calendriers de la colline bayardine* — 32 p., 9 ill. — Fr. 3,50
N^o 71 *Cinéma* — 28 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 72 *Etre ou disparaître: le passé à la merci du présent* — 16 p., 51 ill. — Fr. 3,50
N^o 74 *Vivre et écrire en Suisse romande* — 24 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 75 *Noir – blanc* — 32 p., 15 ill. — Fr. 5.—
N^o 76 *Rentrée littéraire* — 28 p. — Fr. 3,50
N^o 77 *Les toiles peintes* — 32 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 78 *Jumelles en bandoulière dans un étui* — 32 p., 18 ill. — Fr. 3,50
N^o 80 *Le patrimoine neuchâtelois refait* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50
N^o 82 Fernand PERRET: *Le Pays de Neuchâtel au milieu du 20^e siècle* — 40 p., 39 ill. — Fr. 5.—
N^o 83 J.-P. PASTORI / M.-A. ROBERT: *L'Art de la Barre* — 32 p., 21 ill. — Fr. 3,50
N^o 84 Abraham AMIEST: *La Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin* — 64 p., 8 ill. — Fr. 9.—

La REVUE NEUCHATELOISE cherche à acquérir quelques collections complètes et les numéros épuisés suivants: 4, 6, 7, 14, 17, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 42 et 59.

1978/1979



Fig. 174. Moule de violon.
 175. Autre moule de violon.
 176. Moule de violon monté d'écliffes.
 177. & 178. Fausses tables.
 179. Patron pour les ouies des violons.
 180. Patron pour les ouies des dessus de viole.
 181. 182. 183. Rabots.

184. Planche pour faire les voûtes.
 185. 186. Ratilloires.
 187. Futil.
 188. & 189. Patrons pour les violons.
 190. & 191. Fers ronds.
 192. & 193. n°. 2. Couteaux.
 194. Fer plat.
 195. Maillet.
 196. Fer pour les écliffes des basses.

A 23

FV 514





22^e année
Printemps 1979
N° 86

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle
ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET
105, rue du Parc
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:
4 numéros: Fr. 12.— Etranger:
Fr. 16.— De soutien dès Fr. 20.—
Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 3,50

Compte de chèques postaux:
20 - 6841 (*pour s'abonner, le
versement au CCP suffit*)

Couverture:

Gravure sur bois de
Max Kohler, réalisée
spécialement pour ce numéro

Photographies de l'auteur

Prochain numéro:

Un village de 6000 ans
Préhistoire lacustre d'Auvernier,
par Michel Egloff

En souscription

*Carte du Pays
de Neuchâtel (1672)*

par le R.P.
Claude Bonjour

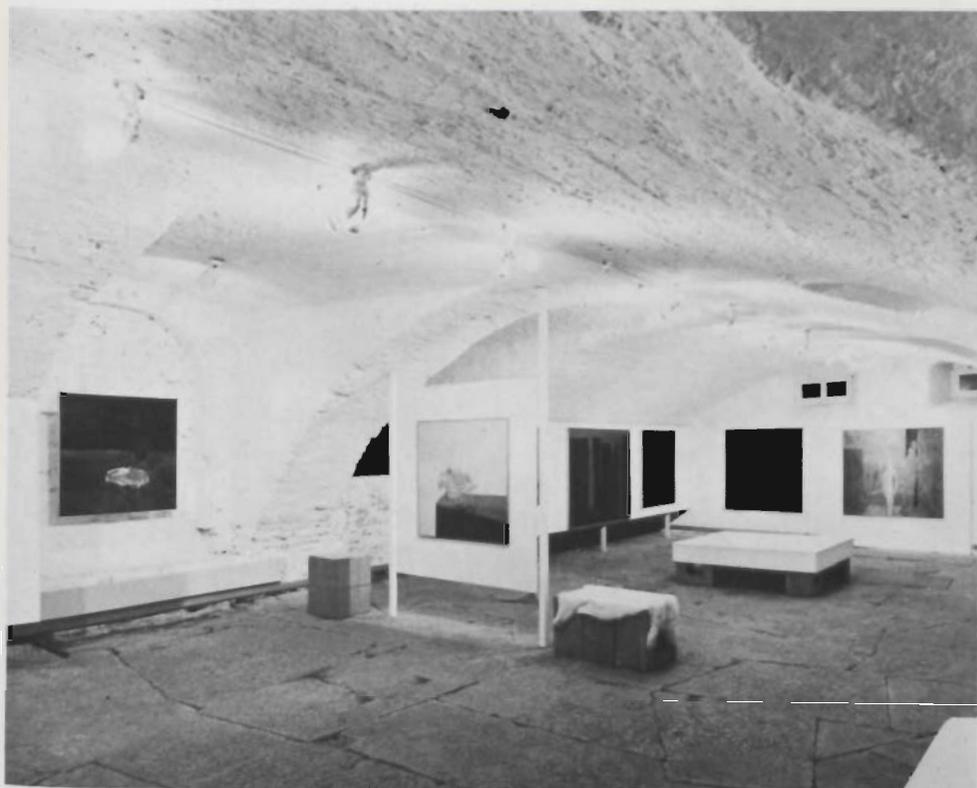
tirage de luxe sur vélin
de Rives à la cuve,
limité à 250 exemplaires
numérotés et coloriés
à la main

Format 50x65 cm
Fr. 60.—

R 003004657 - 2

Une galerie... pour qui? pour quoi?

Antoine Jeker



La Galerie d'Art de La Neuveville est née durant l'hiver 1969-70, en un temps où le foisonnement de lieux d'exposition était loin d'avoir atteint la densité actuelle.

Côté motivations personnelles, au départ une curiosité critique, un immense enthousiasme pour les diverses créations des arts plastiques et surtout un désir de confronter des œuvres contemporaines au monde de la scolarité obligatoire.



AGH 711

2772

5/k

H. Bellamy

En acceptant de mettre sur pied une telle entreprise, avec l'aide modeste — mais déterminante — de la Société de Développement, relayée par la Municipalité, j'étais loin de soupçonner l'importance et surtout la permanence de l'effort à consacrer à une telle tâche. La réalité se précisa très vite: ou bien j'assumais pleinement le rôle multiple d'« animateur-homme-orchestre », ou bien la galerie ne serait pas. Avec le recul, je peux affirmer que cette évidence fut un moteur, un stimulant de mes activités aussi bien pour le choix, l'organisation et la mise en place des expositions que pour les travaux d'aménagement et d'équipement des locaux, en l'occurrence une merveilleuse cave voûtée généreusement mise à disposition par la Préfecture de La Neuveville.

Certes, les efforts consacrés à la préparation de vingt expositions ont été harassants à certains moments, d'autant qu'ils se superposaient à mes obligations professionnelles régulières au service de l'école. Mais, en considérant et les amitiés qui se sont peu à peu tissées puis nouées, et le plaisir spontanément avoué de nombreux visiteurs, je considère qu'ils n'ont pas été vains, bien au contraire.

Ce qui m'a plus d'une fois frappé est la modestie, l'humilité même de certains créateurs et plus particulièrement de ceux dont l'art et le talent sont reconnus. J'étais loin d'imaginer tant de chaleur dans l'accueil, tant de disponibilité et de dévouement chez un artiste tout au long de la phase préparatoire des expositions. Les situations privilégiées que j'ai eu le bonheur de vivre m'inciteraient même à affirmer que plus l'artiste est important, plus la mise en place de l'exposition est aisée, agréable, et se déroule sans heurt, sans accroc.

Convaincu que l'animation dans le domaine des beaux-arts est une entreprise elle aussi perfectible et doit par conséquent être sans cesse remise en question, je m'accorde, au moment de me lancer peut-être dans une nouvelle étape, un temps de réflexion. Mon désir serait de susciter un dialogue réel et constructif entre artistes, animateurs et public, de manière à renouveler la diffusion de l'œuvre d'art.



Une utilisation rationnelle des techniques audio-visuelles, par exemple, est de nature à animer et à compléter efficacement les présentations traditionnelles qui, de plus en plus, lassent un public toujours davantage sollicité par des programmes alléchants dans d'autres secteurs de l'activité culturelle. L'augmentation de l'offre aussi bien en quantité qu'en qualité est constante alors que la disponibilité des « participants

potentiels » est limitée et rythmée par la journée solaire de vingt-quatre heures dont le tiers déjà est absorbé par le travail.



Objectifs de départ

Les objectifs que je fixais à la Galerie d'Art de La Neuveville lors de sa création en 1970 n'étaient en soi pas très différents de ceux — précisés ou non — de nombreux organisateurs actuels d'expositions:

Présenter des créations d'un bon niveau, en faisant place à un éventail de tendances très ouvert.

Toucher et constituer peu à peu un public issu des divers groupes socioculturels, dans une aire locale et si possible régionale.

Engager une animation au niveau scolaire, le public de demain.

Favoriser la diffusion et la vente des œuvres d'art au moyen des expositions d'une part, à travers les « relations » qu'en font les media d'autre part.



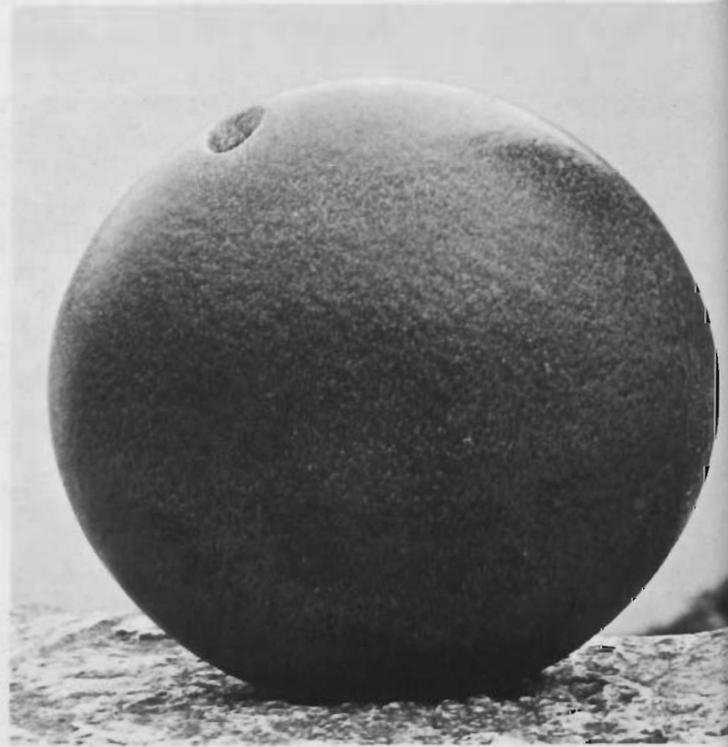
Le public

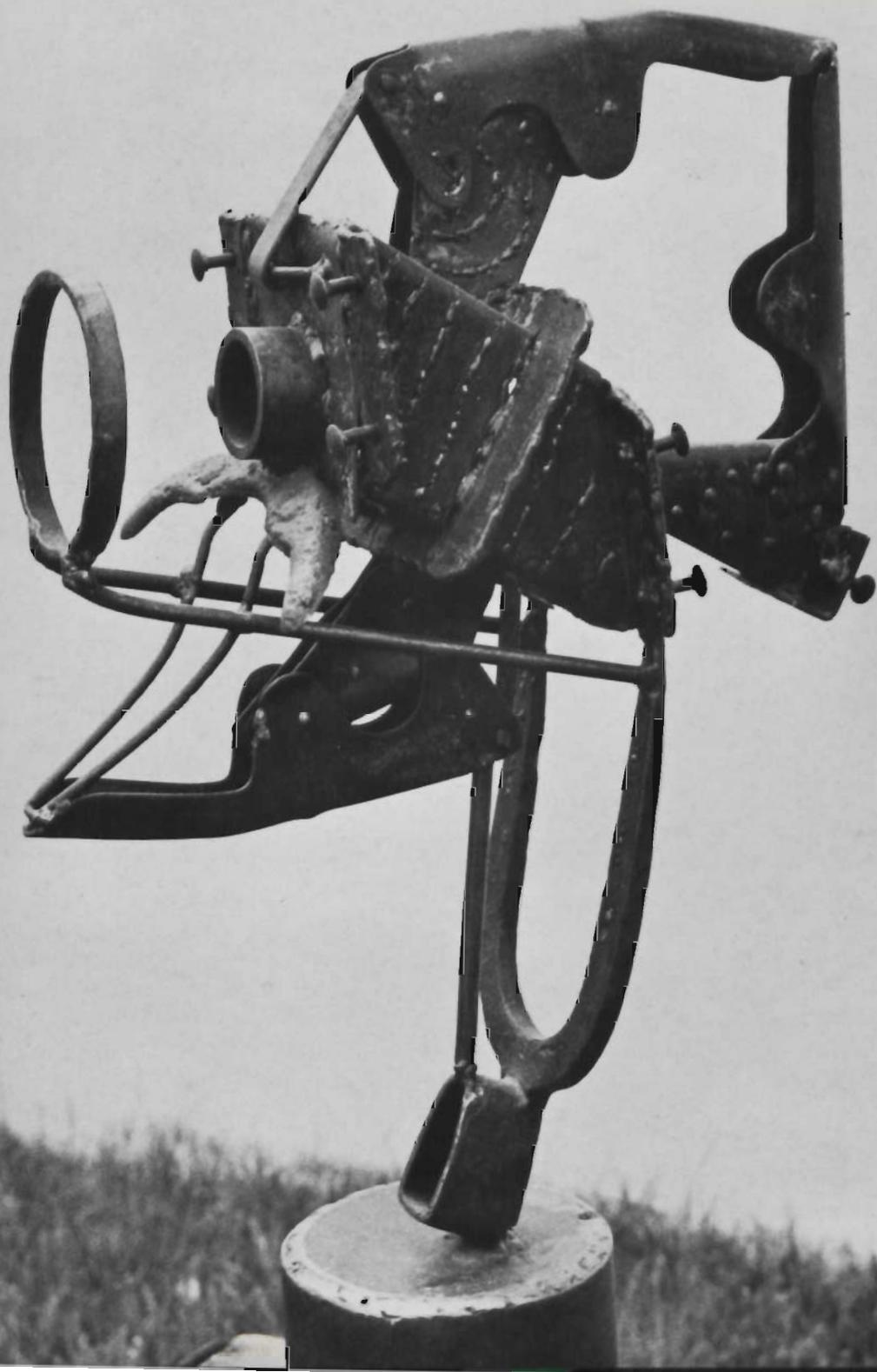
L'ouverture de la galerie à des secteurs variés de la création a attiré tout naturellement des publics divers et souvent spécifiques. Contrairement à ce qui était souhaité, ces visiteurs nouveaux ont été assez peu nombreux à venir par la suite grossir le noyau des « habitués ».

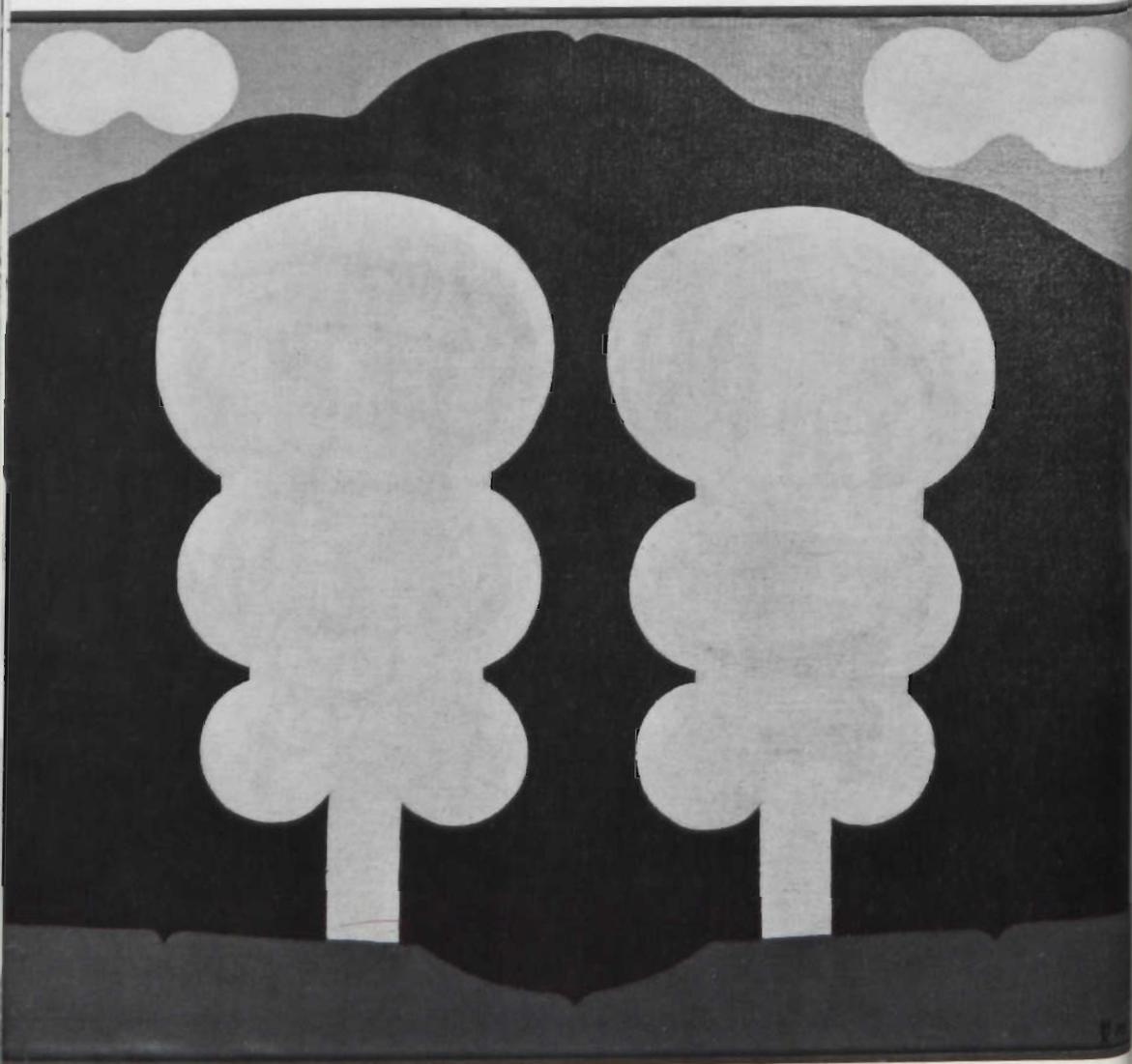
A part les visiteurs réguliers de la galerie, les artistes, les différentes tendances drainent en quelque sorte leur propre public, leurs fans, dont la « curiosité » est trop souvent restrictive, voire exclusive. Ils ne participeront qu'épisodiquement à l'activité globale des galeries.

Le visiteur ayant découvert l'existence d'un lieu d'exposition lors d'une présentation consacrée à la céramique par exemple ne viendra généralement pas visiter l'exposition suivante, fût-elle de sculpture, à moins qu'il ne s'agisse encore d'art du feu. Le même manque de perméabilité est tout aussi évident entre la photographie et la peinture.

Si l'on désire intéresser et faire participer un très large public, on y parviendra uniquement par des animations ponctuelles précises, s'additionnant patiemment... Une telle option suscitera de vives critiques. En effet, l'« Amateur d'Art » reprochera certainement à l'animateur de la galerie l'absence d'une ligne stricte, ses concessions à des tendances et des domaines qu'il juge mineurs, voire étrangers à la véritable création artistique, et il désertera les expositions. C'est là querelle d'académisme étroit; personnellement, j'estime préférable de prendre l'art là où il se manifeste, sans tarder, mais sans se départir pour autant d'une élémentaire rigueur dans les choix. Il serait faux de vouloir calquer la mission d'une galerie sur celle d'un musée.







Ecole et animation

La perspective d'un prolongement d'activité dans le milieu scolaire fut, je le répète, une des raisons importantes qui m'ont décidé à créer la galerie. Les élèves des dix classes du collège du district ont ainsi été mis en présence d'œuvres souvent déroutantes pour eux, en rupture violente avec les exemples d'un art traditionnel si souvent seul reconnu dans le milieu familial.



Faire entrer réellement l'art d'aujourd'hui à l'école est une entreprise plus difficile et délicate qu'on ne l'imagine. Si l'emprise superficielle est relativement aisée, que dire de l'action en profondeur, sinon qu'elle est plutôt l'exception et qu'elle réclame beaucoup de patience et de persévérance, les fruits n'apparaissant que plus tard...

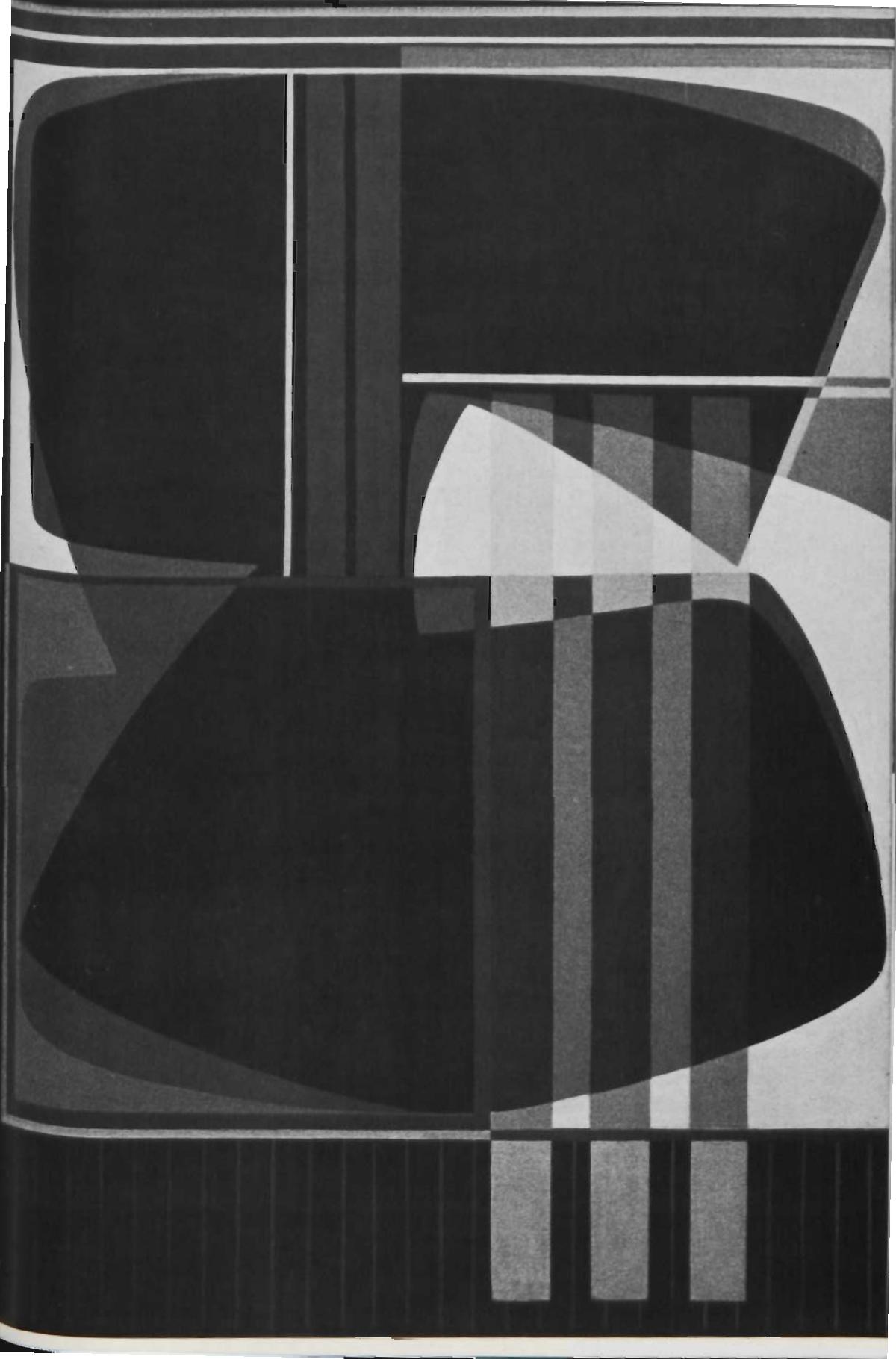
Mes considérations et remarques sont fondées sur des animations engagées auprès d'élèves de la cinquième à la neuvième année scolaire, du niveau secondaire uniquement, et touchant en moyenne plus de deux cent cinquante garçons et filles entre onze et seize ans.

La réceptivité, l'ouverture à l'insolite, au « pas-encore-vu » est la plus naturelle et la plus vive chez des enfants de cinquième et parfois encore de sixième année scolaire.

L'entrée dans l'adolescence, qui marque le début du rejet généralisé des structures jusqu'alors supportées sans gros problèmes coïncide, dirait-on, avec le besoin — paradoxal à première vue seulement — qu'éprouve l'adolescent de s'accrocher à des images plutôt réalistes, concrètes, d'où un évident blocage face à des œuvres non figuratives, partiellement déchiffrables et de surcroît imposées à son regard.

Cette attitude est en fait normale et logique. L'adolescent qui se démène pour être considéré comme un adulte et qui croit édicter ses propres règles en malmenant systématiquement celles en vigueur se défait également de tout ce qui le rattacherait encore à son enfance. Dans le domaine artistique, cela se traduit par une difficulté grandissante à s'exprimer (parfois même par un refus!), parce qu'il ne supporte plus d'être encore un enfant et de peindre spontanément comme il sent, avec toutes ses imperfections, ses libertés picturales souvent si belles, si poétiques et si créatrices. Son souci majeur est dès lors de restituer l'image de la réalité au moins aussi bien que l'adulte. C'est pourquoi toute création s'écartant de ses propres préoccupations ne l'intéresse pas vraiment.

Je pensais que, par le canal de leur enfant, des parents non touchés par les activités de la galerie seraient peut-être « curieux » de voir certaines expositions. L'impact de ce côté a été pratiquement nul.



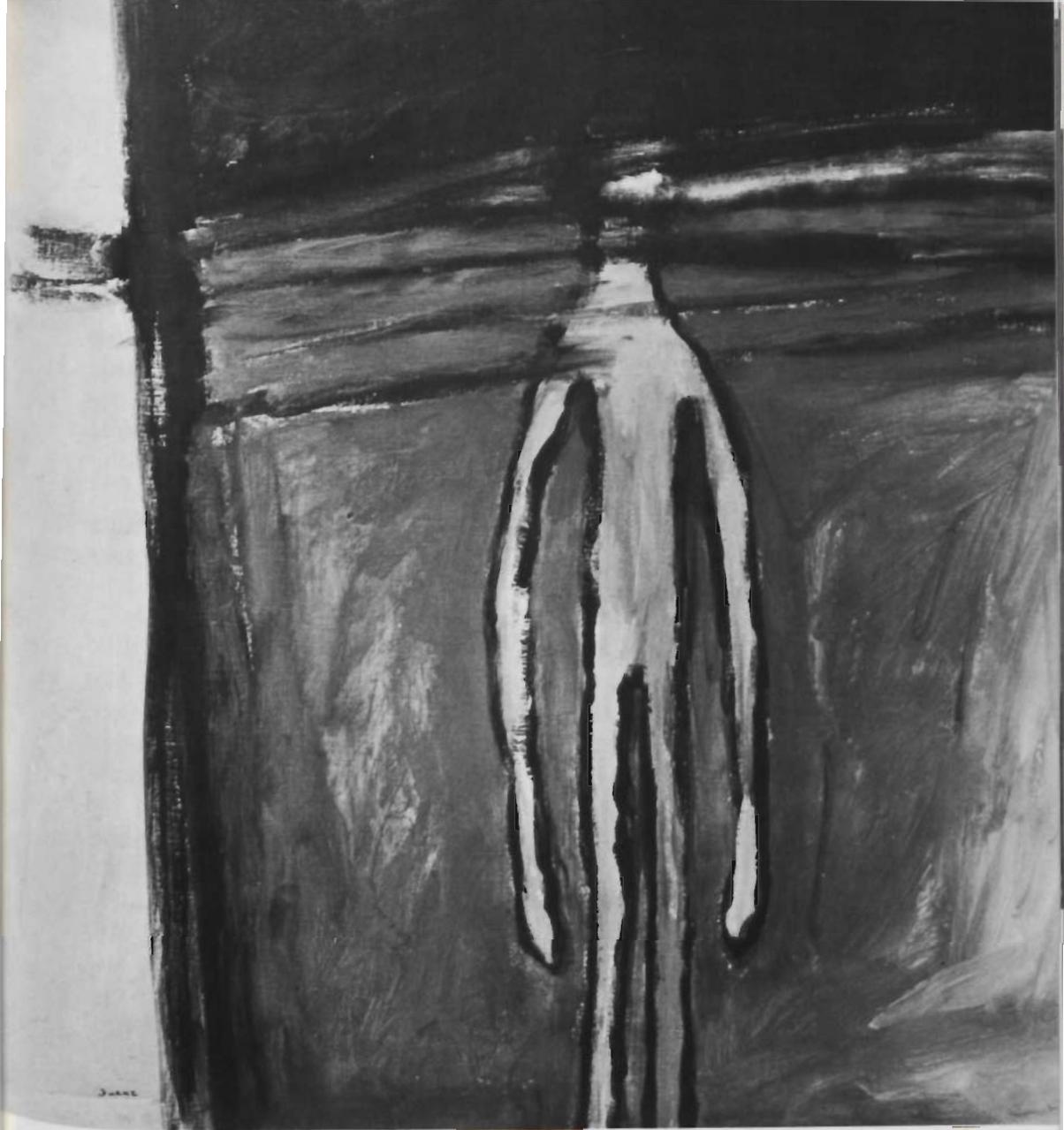
Le problème du prix des œuvres d'art a souvent été abordé dans les discussions au cours des visites, particulièrement chez les grands élèves. Ils admettent normalement l'échelle du tarif horaire des artisans, employés et ouvriers, parce que tous fournissent un travail nécessaire pour lequel — détail important — ils sont engagés sous contrat. En revanche, ils éprouvent beaucoup d'hésitation à reconnaître à l'artiste le droit à un salaire décent pour une œuvre qui, même si elle est le fruit d'un travail souvent acharné, n'est pas indispensable, obligatoire. Mais curieusement, ce qu'ils refusent aux beaux-arts, ils l'accordent sans restriction à la chanson par exemple. Le leur faire constater les embarrasse et chatouille leur logique.

Chez beaucoup d'adultes, d'ailleurs, les réactions ne sont pas très différentes. Le poids de cette notion de nécessité concrète, d'utilité directe, immédiate, paralyse la curiosité innée de l'être. C'est regrettable, mais très courant et peut-être irrémédiable.

Bien que les résultats d'une animation scolaire soient rarement spectaculaires, une telle action mérite d'être poursuivie, rien n'étant définitivement acquis ou perdu: les images perçues malgré soi peuvent très bien resurgir plus tard.

Je me demande si, pour un animateur extérieur à l'école — ce qui n'est pas mon cas — l'animation scolaire ne serait pas facilitée et plus ouverte du fait qu'au départ elle ne serait pas « entachée » par l'étiquette de cours, de leçon que mes élèves lui donnent assurément.

En écrivant ces lignes, j'éprouve une folle envie de tenter une animation — facultative cette fois — avec des enfants beaucoup plus jeunes, expérience sans doute passionnante si je me réfère à certains dialogues spontanés avec des mioches descendus dans la cave, alors que je surveillais l'une ou l'autre des expositions.



Presse et télévision

L'information très complète destinée aux media a constitué également l'une de mes préoccupations essentielles: la presse et la télévision ont été systématiquement avisées et tenues au courant des activités de la galerie par le texte et par l'image. Je me plais à relever ici leur réponse largement positive face à mes sollicitations répétées. Les archives de la galerie témoignent de l'ampleur de la diffusion accordée à nos efforts d'animation.

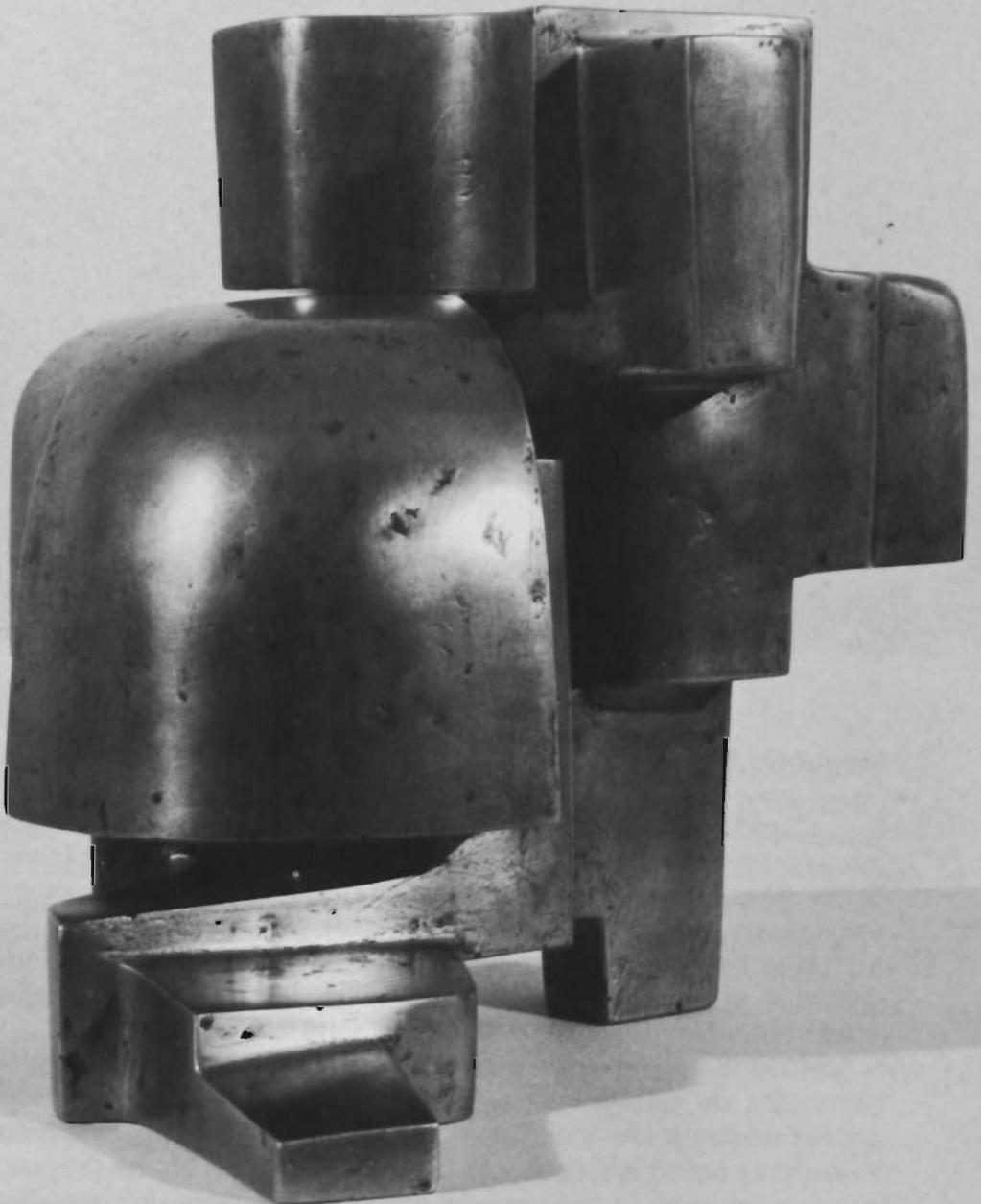
Toutefois, afin d'éviter tout malentendu, je me dois de préciser que la Galerie d'Art de La Neuveville n'est pas une entreprise privée et que le rythme des expositions n'a jamais dépassé le nombre de quatre par année. Je ne préjugerai pas de ce qui se serait passé dans le cas où le volume de nos activités eût été double...

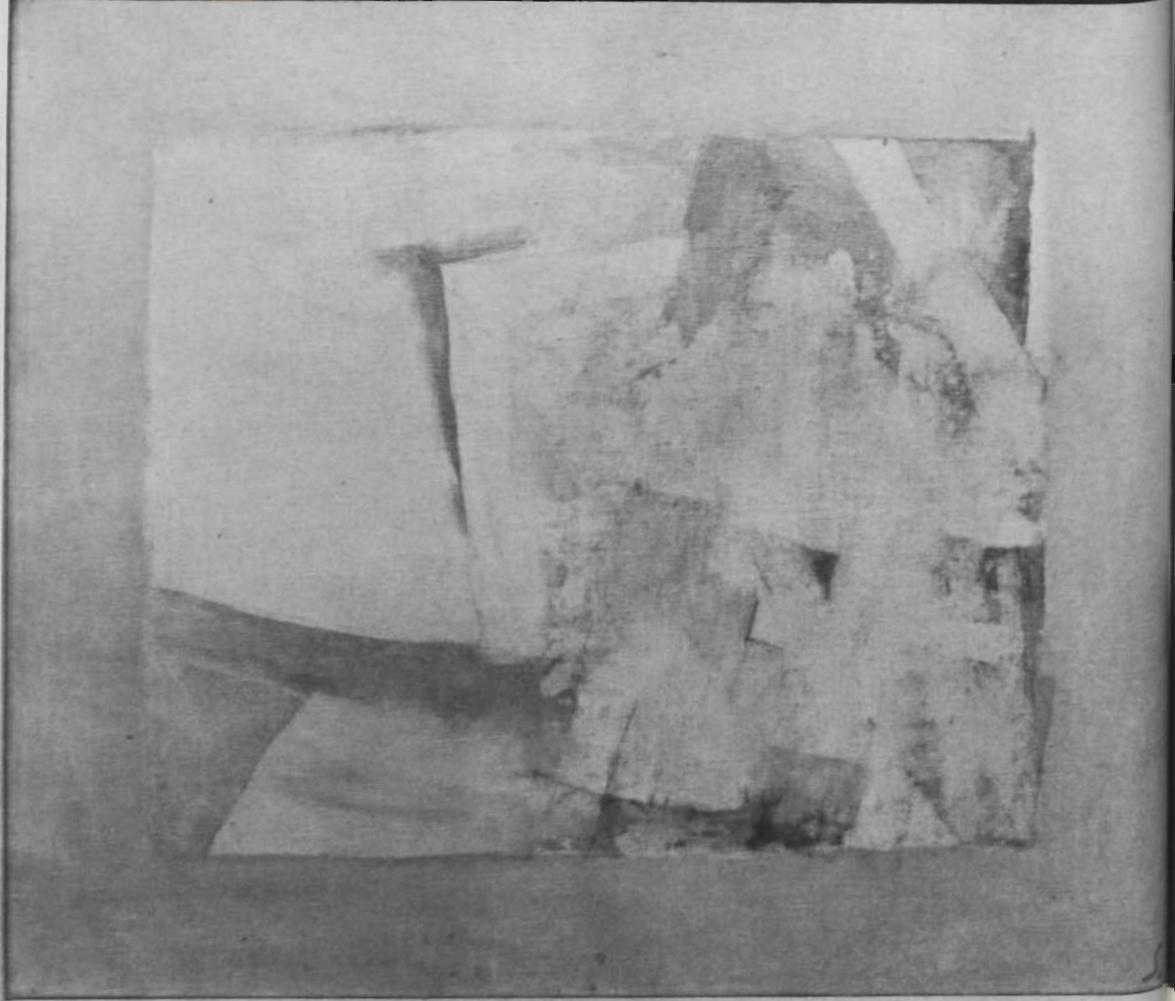
Malgré un tel résultat, il me paraît nécessaire d'augmenter la qualité et, par voie de conséquence, l'efficacité de la diffusion répandue par les médias.

Pour un journal régional, le problème majeur réside dans l'impossibilité de s'assurer les services d'un critique compétent et spécialisé, d'où la publication si fréquente de textes essentiellement littéraires... Il y aurait, me semble-t-il, un remède: accorder la première place au visuel, à l'image, tout en la complétant par un texte sous forme soit d'entretien direct avec le créateur, soit de présentation objective de sa démarche propre. En supposant cette proposition agréée par les journaux, les galeries et les artistes sont-ils prêts à fournir l'effort et la collaboration nécessaires?

En ce qui concerne la radio et la télévision, les difficultés à surmonter sont principalement de deux ordres: une réelle mise à l'écart des régions non satellites de Genève ou Lausanne, et les servitudes de la grille des programmes. Ce dernier obstacle — fréquemment invoqué pour justifier un simple refus — constitue une excuse aussi relative que bienvenue.

Le temps d'antenne évidemment n'est pas illimité. Mais, alors qu'un peu partout on se plaint amèrement de la désertion aussi bien des théâtres, des cinémas, des salles de concert que des stades, le moment ne serait-il pas propice à un essai de réduction du temps hebdomadaire qui leur est dévolu pour de simples retransmissions? Le temps ainsi retrouvé pourrait être consacré à des présentations systématiques de créateurs travaillant dans les diverses régions de Suisse romande et d'ailleurs. Cela nécessite naturellement le recours à des moyens importants, mais on pourrait imaginer de confier certaines tâches de préparation à des groupes régionaux. Peut-être alors des idées novatrices germeraient-elles, les régions se prenant davantage en charge qu'actuellement.





Le public face aux œuvres...

L'animation artistique n'échappe pas au balancement entre joies et tribulations, balancement qui rythme et sous-tend nos activités essentielles. Avec le recul, je constate que seuls les temps forts viennent enrichir nos souvenirs...

Une anecdote choisie parmi d'autres reflétera l'intensité de certains dialogues. Un monsieur d'âge mûr, affirmant ne pas aimer l'art abstrait — les impressionnistes étant en quelque sorte les derniers vrais artistes — accompagne sa femme venue visiter l'exposition d'un de ses anciens camarades de classe dont elle admire l'œuvre. Des renseignements donnés en complément au catalogue deviennent rapidement le prétexte à un débat nourri à propos des œuvres actuelles. Lors de l'exposition suivante, ce visiteur revient à la galerie et demande à poursuivre la



discussion, préoccupé par un souci sincère de compréhension de l'art actuel. La même situation se renouvellera plus d'une fois. Mon interlocuteur, toujours tiraillé par son désir de connaître, mais ne réussissant pas à « dépasser » un type d'image proche de la photographie, me remet un jour un don pour la galerie: ne pouvant — par honnêteté intellectuelle — acquérir une œuvre qu'il n'aimerait pas, il tenait tout de même à marquer concrètement son appui, son enthousiasme envers notre activité qu'il estimait. Ce geste d'encouragement scellait en réalité un échec de l'animation artistique.



Expositions spéciales

1972: MARGRIT LINCK, *céramiques surréalistes*

A La Neuveville, Margrit Linck présente sa collection personnelle de céramiques surréalistes. Les œuvres exposées retracent les différentes étapes des créations surréalistes de l'artiste entre 1943 et 1956 et constituent un ensemble du plus haut intérêt. De nombreuses pièces figurant à l'exposition ont été présentées à l'époque de leur création à Paris, Londres, Düsseldorf, Hambourg, Bruxelles, Nuremberg, Milan et Berne (avec Joan Miró). Il faut signaler néanmoins que c'est la première fois qu'est réuni un ensemble complet.

En plus de cette présentation, Madame Linck montre une série d'œuvres qu'elle a créées vers 1960 dans son atelier de Saint-Romain en Bourgogne. Enfin, un choix de pièces récentes témoigne de la vitalité de la toujours jeune créatrice.

Les cimaises de l'admirable cave neuvevilloise sont réservées à des œuvres — surréalistes elles aussi, et souvent oniriques par surcroît — dues au peintre et sculpteur jurassien Gérard Bregnard.

Eléments biographiques

*Suit les cours de céramique à l'École des Arts et Métiers de Berne
Stage chez un potier à Heimberg où, dès le XV^e siècle, sont produites des poteries dites « vieux-berne »*

Travaille à Munich, à Berlin, puis à Paris pendant quelques années

1933: établit son propre atelier de céramique à Wabern

1941: déplace son atelier à Reichenbach

1957: aménage un second atelier à Saint-Romain en Bourgogne.





1974: CHRISTIAN VOGT, photographies

Cette exposition (la première de ce genre organisée par notre galerie) a l'ambition de rappeler que la photographie doit être intégrée dans la totalité des expressions artistiques contemporaines. Même si aujourd'hui, au niveau de la critique des différentes activités artistiques, on ne se pose plus la question de savoir si la photographie est un art, il faut bien reconnaître qu'on ne lui accorde pas encore la place qui devrait être la sienne dans les collections publiques et les musées. Le développement de l'hyperréalisme en peinture devrait semble-t-il accélérer la reconnaissance de la photographie comme art autonome possédant sa propre légitimité.

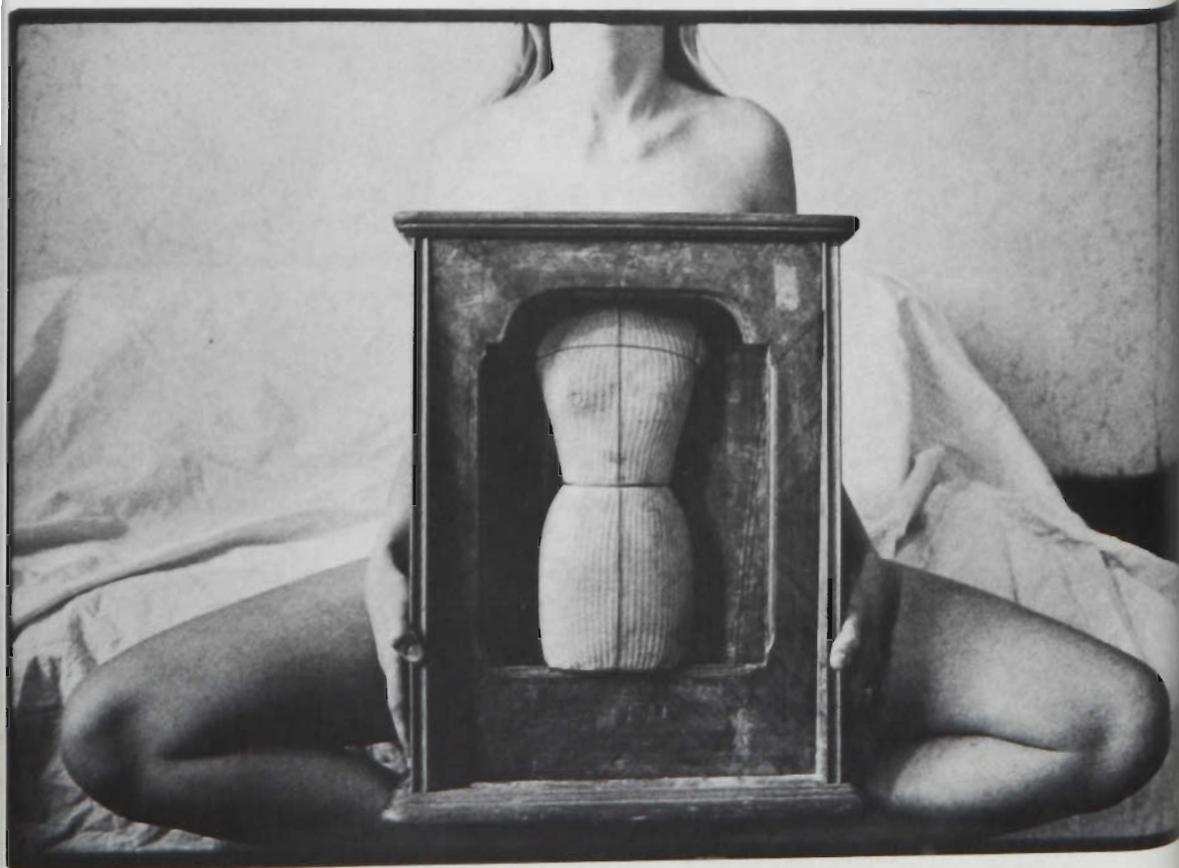
Aujourd'hui, alors que l'image est devenue mot, phrase, émotion et pensée, la photographie assume un rôle créateur de premier plan.

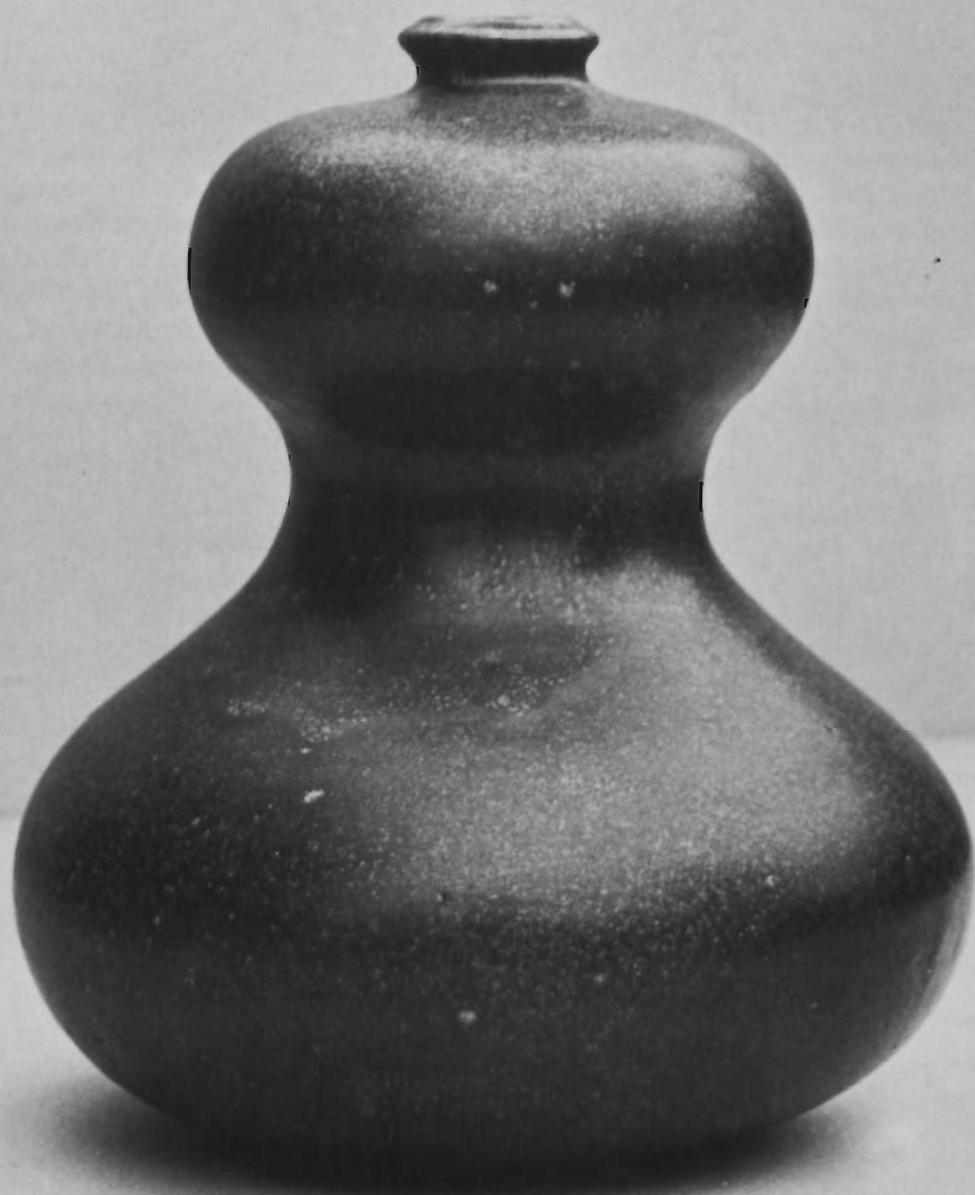
Éléments biographiques

Christian Vogt est né à Bâle où il a fait un apprentissage de photographe et suivi les cours de l'École des Arts et Métiers. Sa formation de base acquise, il effectue des stages chez des photographes réputés de Londres, ensuite il devient assistant de Will Mc Bride à Munich. Depuis 1970, il a son propre atelier à Bâle.

En 1975, soit une année après l'exposition de La Neuveville, Christian Vogt a obtenu le premier prix de TIP 75, la première Triennale internationale de la photographie organisée à Fribourg.





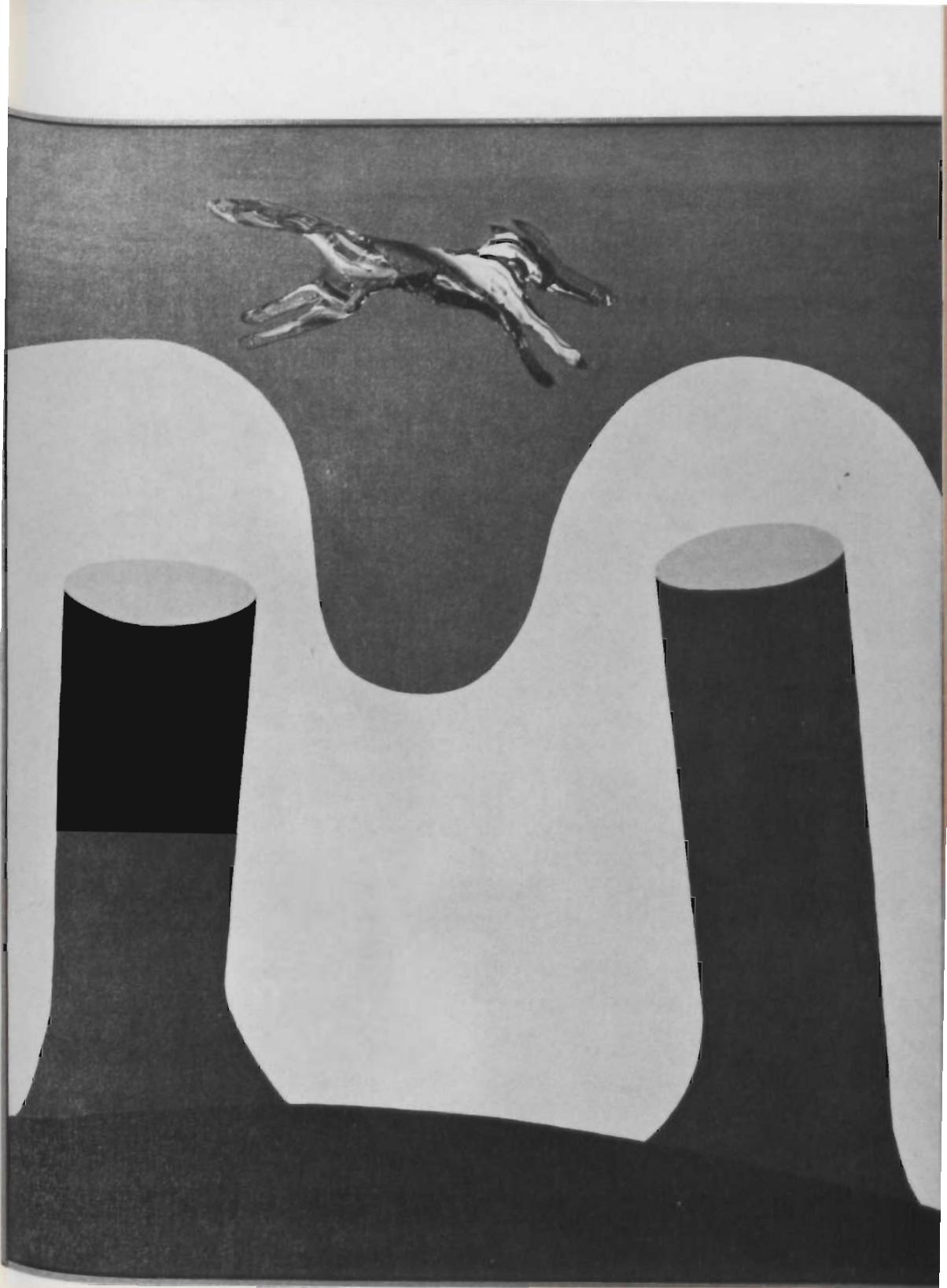


1975: MAX KOHLER, OU LES CHARMES DE L'INSOLITE

Il y a sept ans environ naissaient les premières toiles composées de figures empruntées au mobilier de la maison, mobilier se muant en quelque sorte en paysages simplifiés. Puis, succédant à ces « paysages d'intérieur » immuables, surgissent des œuvres composées de fragments de paysages réels où l'élément temps est déterminant: visions éphémères, moments privilégiés ou au contraire catastrophiques. Sur le plan technique, il faut relever et souligner la création par Max Kohler d'une « peinture-objet ». En effet, sur certaines toiles, il applique des objets parfaitement maîtrisés, intégrés à l'expression graphique et formelle du thème traité. Curieusement, un tel apport est jusqu'ici passé inaperçu...

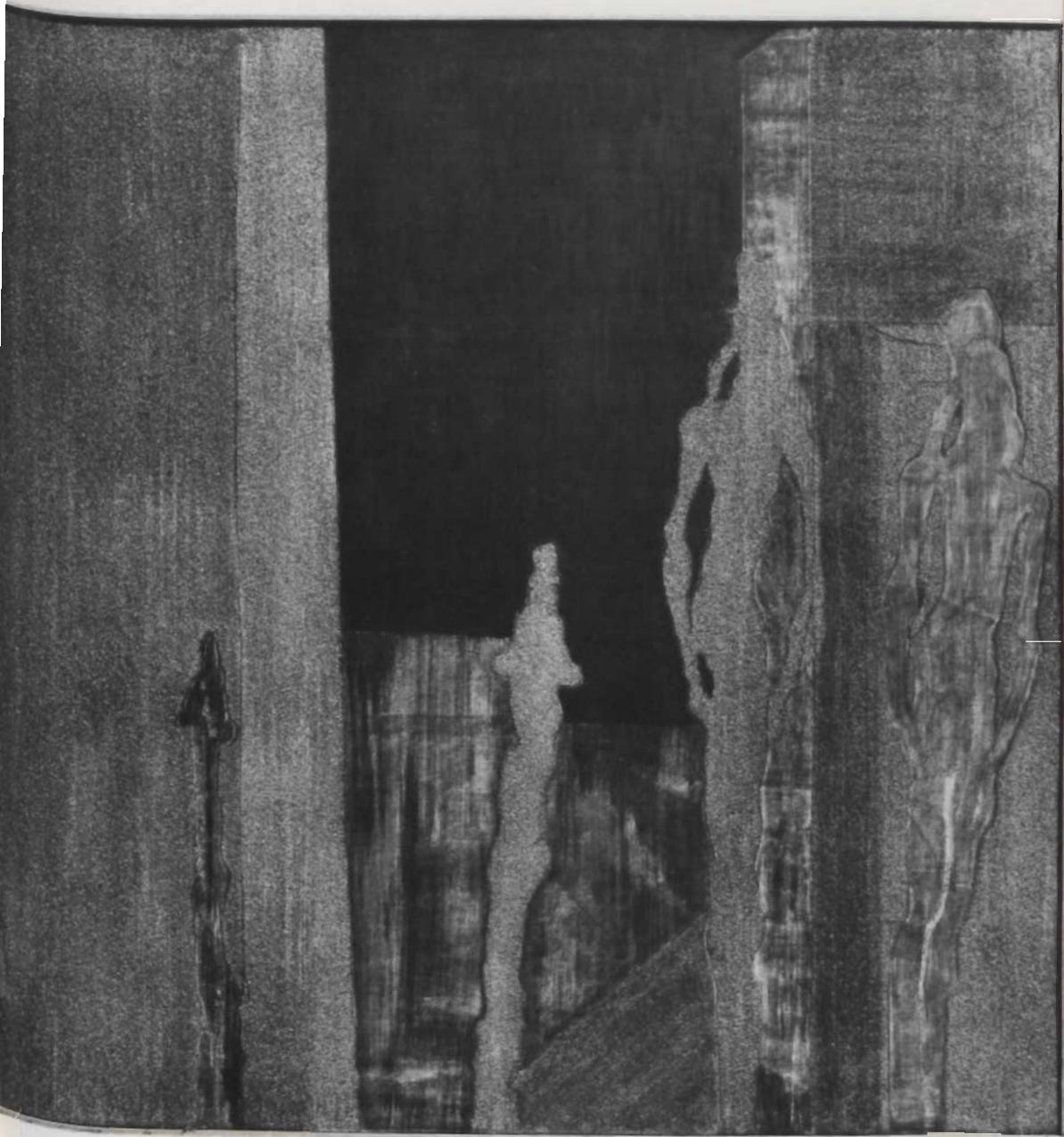
Les œuvres de la troisième phase dénoncent l'agression de l'homme et de l'architecture contre le milieu naturel, agression allant même jusqu'à une destruction totale du cadre de vie aussi bien végétal qu'animal. L'importance de toiles « pré-apocalyptiques » telles que « Renard en fuite » ou « Le dernier Renard de la rue Saint-Randoald », toiles peintes il y a trois ans et plus, devrait être aujourd'hui mise en évidence et actualisée par le massacre impitoyable ordonné au niveau des services officiels face à l'extension de la rage dans nos régions. Les gouaches et dessins anecdotiques de la présente exposition viennent renforcer les accusations et les visions antérieures qui, ici, sont concrétisées dans la réalité régionale du bassin de la Sorne.

Si précédemment Max Kohler utilisait déjà en toute liberté et avec une rare audace les oppositions de couleurs les plus déroutantes et souvent particulièrement violentes, maintenant il développe, au plan de la composition, une véritable poésie de l'insolite qui n'est pas la moindre des qualités d'une œuvre aussi libre, aussi directe et courageuse. En dépit de la popularité de tout ce qui a trait à la protection de notre environnement, du moins au niveau du langage parlé, il sera intéressant d'observer les réactions face à une telle affirmation picturale du « droit sacré des générations futures à une nature originelle ». Puisse cette mise en images de l'une des préoccupations fondamentales de notre époque crever le mur de l'indifférence et de la passivité.



Liste des expositions

- 1970 — André RAMSEYER, sculpteur
— Quatre céramistes: Margrit LINCK, LOU, Alma ROSSINI, Willy STAEHLI
— Trois jeunes peintres jurassiens: Fred-André HOLZER, Gérard TOLCK, Yves VOIROL
Cette exposition coïncidait avec les assises, à La Neuveville, de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation.
— Jean CLAUDÉVARD
- 1971 — Jean-François COMMENT, peintures et aquarelles
— Deux céramistes: Edouard CHAPALLAZ, Jean-Pierre DEVAUD
— Michel DELPRETE, peintures
— Max KOHLER et René MYRHA, peintures et gravures récentes
Cette exposition a été organisée spécialement pour la célébration à La Neuveville du 20^e anniversaire de la fondation de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts.
De plus, nous avons assumé parallèlement, dans le hall de la Préfecture, l'exposition et la présentation à la presse et au public de l'ouvrage «Jura» édité par l'Institut.
- 1972 — Yvone DURUZ, peintures, gouaches et aquarelles
— Margrit LINCK et Gérard BREGNARD
— Rémy ZAUGG, deux expositions successives de trois semaines chacune
I. Gravures 1961-1968;
II. Présentation de Dedans-Dehors I-XII
Cette exposition a eu lieu immédiatement après celle du Musée de Bâle.
- 1973 — Gilbert REINHARDT, peintures et gravures
— Rolf SPINNLER, dessins et peintures
- 1974 — Arthur JOBIN, peintures et sérigraphies emblématiques
— Christian VOGT, photographies
— André SIRON, peintures et aquarelles
- 1975 — Max KOHLER, peintures récentes
- 1976 — Gian PEDRETTI
- 1977 — Jakob ENGLER, sculptures et gravures



Illustrations

Page

1. Exposition Gian Pedretti
2. *à un fil*, lithographie, Gilbert Reinhardt
4. *Signe*, marbre rose, André Ramseyer
5. sculpture, céramique, Jean-Pierre Devaud
6. linogravure, Rémy Zaugg
8. a) pièces surréalistes, céramique, Margrit Linck
8. b) et c) céramique, Edouard Chapallaz
9. *Hommage à Nicéphore Niepce*, Gérard Bregnard
10. *Les deux derniers Chênes*, 1972, Max Kohler
11. *Porte-Paysage*, 1970, René Myrha
13. *MLEO*, 1969, Gérard Tolck
15. *Incendie*, 1972, Yvone Duruz
17. sculpture, 1973, Jakob Engler
18. *Moitié ouverte moitié close*, André Siron
19. *Au cœur de l'hiver*, Jean Claudévard
20. *La Source*, 1961-69, Gérard Bregnard
22. *Métamorphose*, céramique, vers 1943, h. 42 cm, Margrit Linck
23. *Femme-colonne*, vers 1950, h. 44 cm, et *Fantôme*, après 1950, h. 57 cm, Margrit Linck
25. a) Christian Vogt
25. b) Christian Vogt
26. Christian Vogt
27. céramique, Jean-Pierre Devaud
29. *Renard en fuite*, 1973, Max Kohler
31. *Corridoio di notte*, 1970, Gian Pedretti

Le bois de la couverture, œuvre du peintre Max Kohler, fera l'objet d'un tirage spécial numéroté, réalisé par l'artiste et limité à 50 exemplaires.

La souscription est ouverte jusqu'au 15 mai 1979, au prix de Fr. 50.—, auprès de la «Galerie d'Art», rue des Fossés, 2520 La Neuveville.



Ordinaires:

N ^{os} 1, 2, 3	à Fr. 2.—
N ^{os} 9, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 27	à Fr. 2,40
N ^{os} 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40	à Fr. 2,80

Thématiques:

- N^o 8 *La jeune peinture neuchâteloise* — 36 p., 11 ill. — Fr. 2,40
N^o 43/44 *Edmond Privat 1889-1962* — 84 p., 6 ill. — Fr. 6.—
N^o 45 *L'Université* — 44 p. — Fr. 2,80
N^o 46 *Gide en 1969* — 36 p., 9 ill. — Fr. 30.—
N^o 49 *Historiens romands* — 32 p. — Fr. 3.—
N^o 52 Charles-Jimmy VAUCHER: *Cendre* — 32 p., 4 ill. — Fr. 3,50
N^o 53 *La gauche neuchâteloise* — 44 p. — Fr. 3,50
N^o 57 *Musique et littérature* — 40 p., 3 ill. — Fr. 3,50
N^o 58 *La chute des tabous* — 32 p., 1 ill. — Fr. 3,50
N^o 61 *J.-L. Ferrier / Salvador Dali / L. Goldmann / T.C. McLuhan* — 36 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 67 *Cimaises: expositions et éditions d'art* — 36 p., 18 ill. — Fr. 5.—
N^o 68 J.-A. STEUDLER: *Calendriers de la colline bayardine* — 32 p., 9 ill. — Fr. 3,50
N^o 71 *Cinéma* — 28 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 72 *Etre ou disparaître: le passé à la merci du présent* — 16 p., 51 ill. — Fr. 3,50
N^o 74 *Vivre et écrire en Suisse romande* — 24 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 75 *Noir - blanc* — 32 p., 15 ill. — Fr. 5.—
N^o 76 *Rentrée littéraire* — 28 p. — Fr. 3,50
N^o 77 *Les toiles peintes* — 32 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 78 *Jumelles en bandoulière dans un étui* — 32 p., 18 ill. — Fr. 3,50
N^o 80 *Le patrimoine neuchâtelois refait* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50
N^o 82 Fernand PERRET: *Le Pays de Neuchâtel au milieu du 20^e siècle* — 40 p., 39 ill. — Fr. 5.—
N^o 83 J.-P. PASTORI / M.-A. ROBERT: *L'Art de la Barre* — 32 p., 21 ill. — Fr. 3,50
N^o 84 Abraham AMIEST: *La Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin* — 64 p., 8 ill. — Fr. 9.—
N^o 85 Claude LEBET: *Les luthiers neuchâtelois* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50 (2^d tirage)
- Hors série *Tables générales 1957-1977* — 64 p. — Fr. 30.—

La REVUE NEUCHATELOISE cherche à acquérir quelques collections complètes et les numéros épuisés suivants: 4, 6, 7, 14, 17, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 42 et 59.



A 22

PU 514

11 MAI 1979

MARCEL NORTH



R003003094 - 2,n

Cont. estp



L'ÉPOPEE DU VENT

Rédigée & dessinée par Marcel Nourah
avec le concours des meilleurs auteurs
de la Table d'histoire



Il y a longtemps le monde a commencé
Ho qué ! par le vent, par la pluie...
(Shakespeare)

Au commencement, l'Éternel créa la terre et l'air, la lune froide et le soleil chaud. Résultat : du Vent. Brise que les oiseaux du Paradis & qu'Ève elle-même mirent en musique par le truchement de leurs cordes vocales. Le vent faisait aussi vibrer la corde où pendait la première lessive à quoi Ève dut se mettre, après que le bail du Paradis terrestre eut été révisé et les feuilles de vigne chassées, à leur tour, par la divine colère.

NOË (cher qui le zoologue l'importait sur le marin) ne profita pas quebot n'étant qu'une ménagerie flottant sur un ponton. Échappé au Déluge, il planta la vigne (entre autres végétaux quelque peu folâtres que l'on fait : ce patriarche, ayant bu, de volés que l'Arche n'en avait, en quoi il s'accordait parfaitement

Cultiver la vigne par sa feuille? plutôt pour boire le jus de la trolle de la trolle

Si vous échappez vous n'échapperez pas

avec le vent pour le salut

je n'ai pas de vin



amante
 dans
 la caverne
 (Provence)

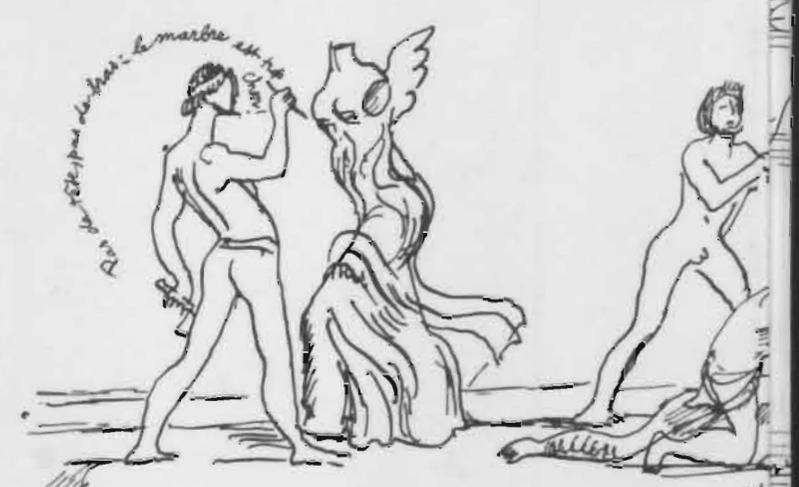
guère des vents, son
), avec les résultats
 ne porta pas plus
 avec son homologue: Bacchus.

C'est dans le climat de relaxation que l'on utilise son souffle à faire sonner divers instruments à vent, et que le doux Orphée, zoclogue également, fait vibrer des instruments à cordes jusqu'au zénith, où l'imprudent Phaéton monte sur les grands chevaux de son père, pour abîmer la terre en la frotant de trop près avec le soleil de papa. Icare s'y brûlait les ailes lors d'

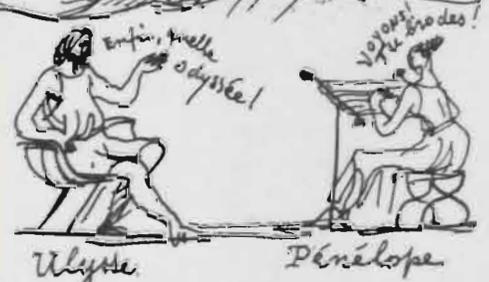
Eole, dieu des vents retenait en outre les siens. Perles -libras pour des vols couronnés de succès, comme ceux de voleurs, qui arbore, curieusement, des ailes à ses sandales



Ici, nous quittons la table pour voir la Victoire de Samothrace le soufflet (en l'absence de tout vent) pour plaquer les draperies sur



aller...
et retour

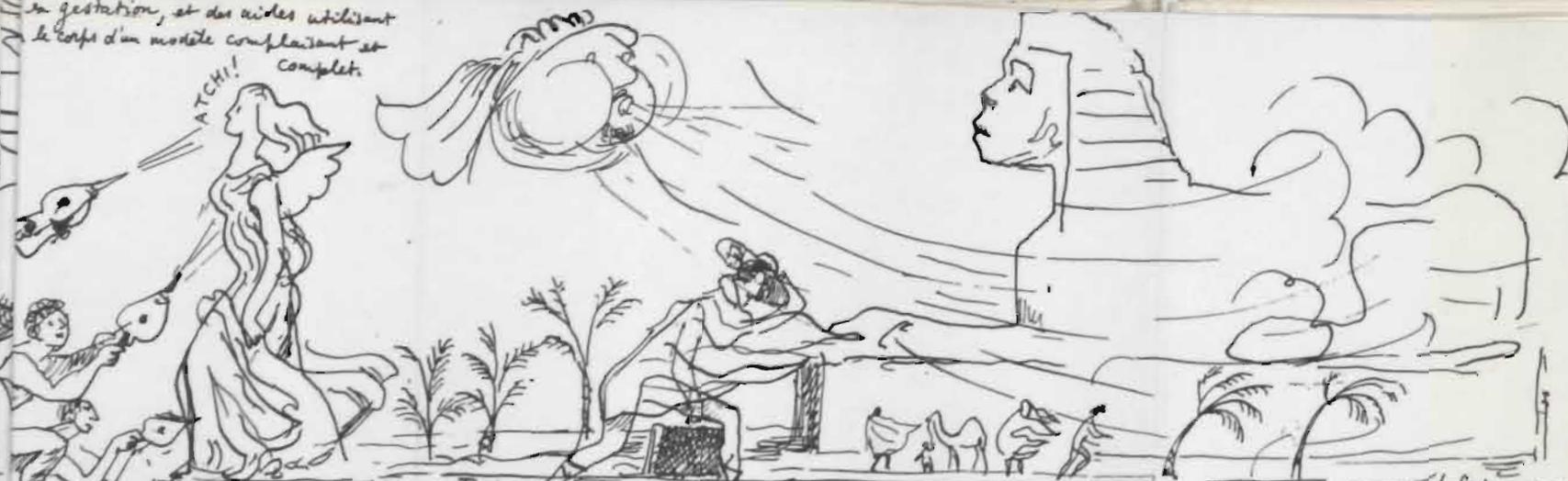


et Bellerophon restent ce-
Maercur, le dieu des
ales et à son pétade

La jeune bergère Paris décerne l'Oscar de la plus belle drisse à Vénus, ce qui va faire bien des Lictines, contées par Homère dont on connaît le talent. Et la marine grecque lève l'ancre par un vent favorable pour prouver que la guerre de Troie aura bien lieu.

Ici, le subtil Ulysse embellit les longues veillées d'Ithaque par

en gestation, et des aides utilisant
le corps d'un modèle complétant et
complet.

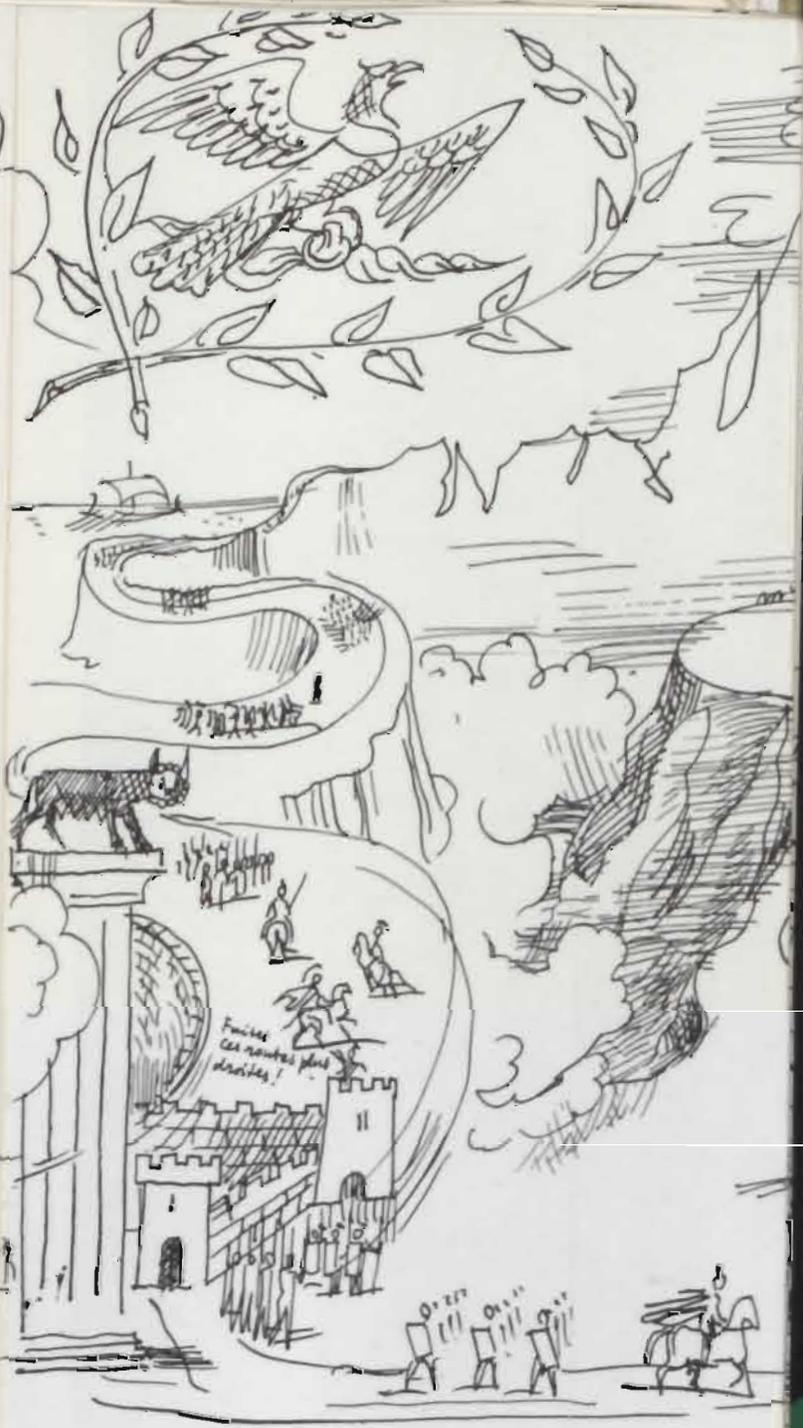


Ici, Hérodote voyage au pays du Sinaï et du Sinaï, et ne réussit pas mieux qu'à le Sinaï
à l'origine que pour l'utilisation de la force motrice aux mains des rois du début.



alors que le Troyen Enée accoste l'Italie et raconte à son fils Iule (qui avait eu petit éléphant
de prononciation) la gloire future de ses futurs enfants, les Romains et autres Jules.

le récit de ses aventures,



Or, voici le Grand Vent de l'Histoire et
les Alpes à coups d'éléphants et de vinaigres (m
gant d'ébouler les stocks). Et l'Aigle de Jupiter



"Un olifant, sa trompette
énormément."
(La Chanson de Roland)

Le Grand Vol de l'Agile qui vole, au passage, bien des pays. Mais voici, de Carthage sur Rome, la menace qui traverse
 moyen élégant d'écouler les excédents des grandes vendanges) et se perd dans les délices de Capoue (autre moyen élé-
 er et de Rome plane dans le vent de la Gloire, et domine désormais le Monde et sa publicité...

Ainsi, ayant vu et vaincu Hannibal, le parvenu, R
 Mais bi



comme ont les mains libres pour se tailler un Empire un peu là.
 plutôt trop tard pour résister aux bourrasques terribles des Grandes Invasions qui balayeront toute cette belle organisation,
 l'aigle se voit tomber, hors de l'Empire, et remplacé par le dragon de Baudouin, et remplacé par le dragon de Baudouin, et remplacé par le dragon de Baudouin.

Ici, le Roi des Francs est



ALLEZ
 AR'cuin,
 VILAIN CANCRE!
 Ici, un

ait baptiser

REMY



Ici, l'un de ses successeurs

convertit les Saxons

Le Bapteme

Jou Charlemagne

un Saxon

un Prestre

CHARLES



GUILAUME LE CONQUERANT



CHARLES LE MAGNE reçoit l'Ange de l'Empire

Quel bon vent vous ramène (un peu emperroqué)?

L'empereur a la BARBE ALEURIE

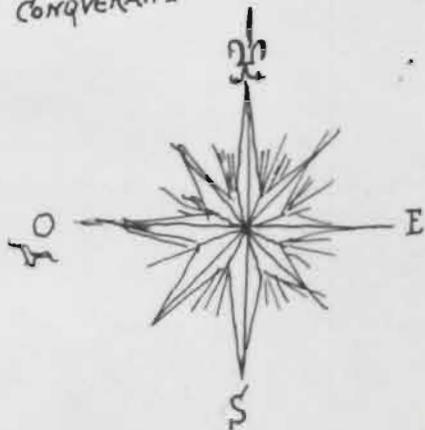
Hourra pour Odin

Vous estes Northman? (Quel mauvais vent vous amène?)



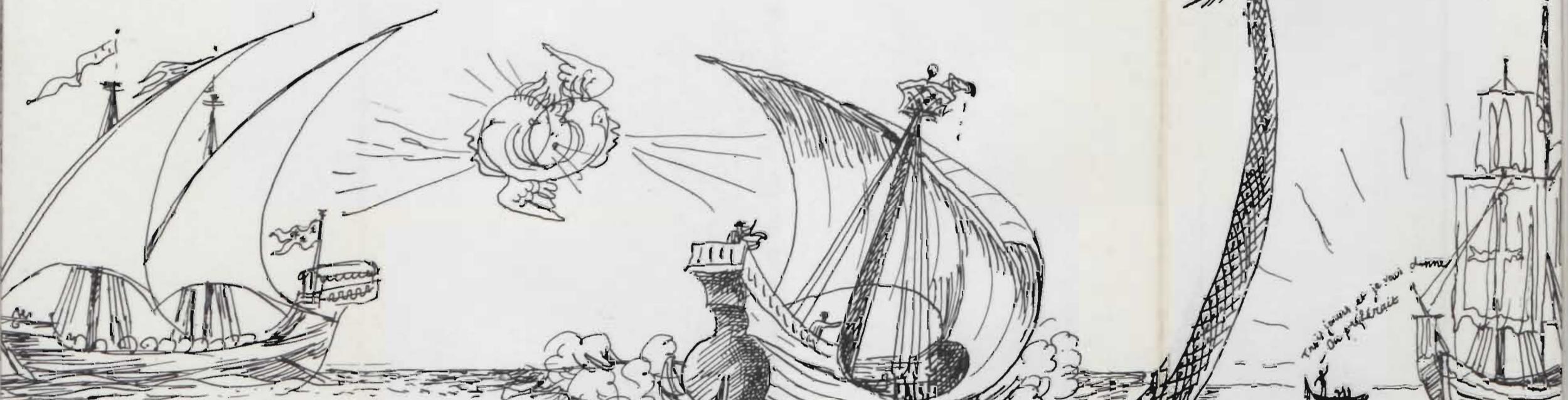
-P'têt ben qu'oi!, Sire...
 -Alors, vous parlez normand?
 -P'têt ben que nenni, Sire...
 -Français, alors?
 -P'têt ben qu'oc, Sire,
 et bientôt anglais,
 pour revenir au français
 après deux guerres de cent ans.

Ici, les Normands parlent français en Normands.



Saint Louis aux croisades brillait comme Louis neuf. Poubé par les bons vents le bon

leolatre onseigne.



Le Vent amène Marco Polo jusqu'au Royaume de Cathay.

Tous jours et je suis d'avis - On préfère

Le St Louis part en croisière-croisade, les navigateurs s'en vont querre les épices, et les trafiquants se font aux vents dont il y a souvent ou trop, ou trop peu.

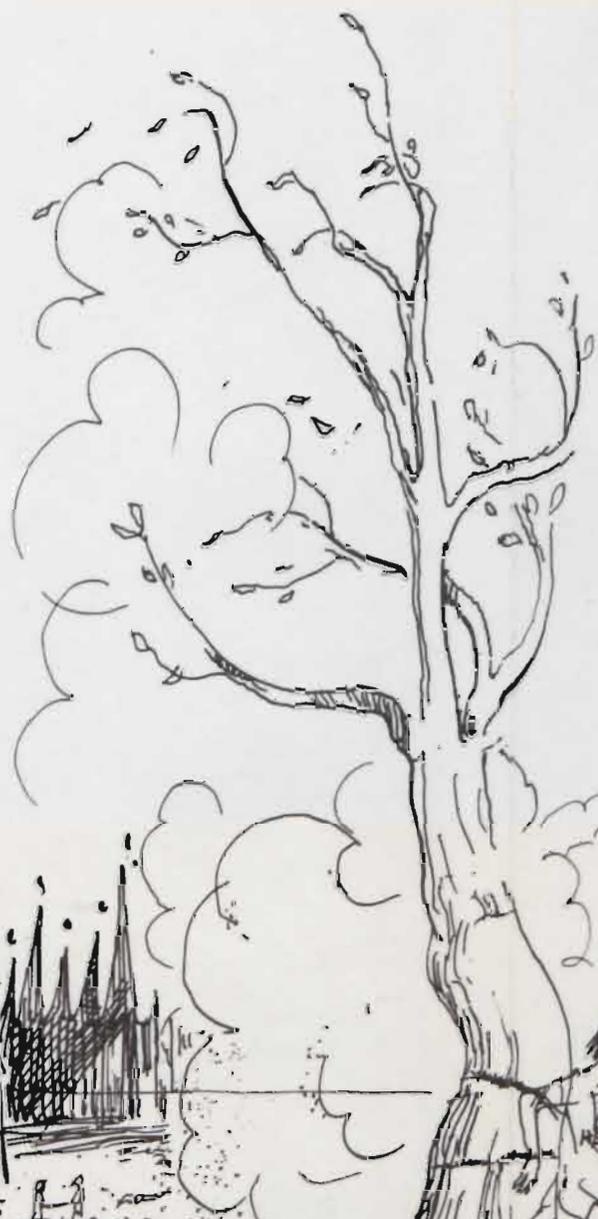
"Puis çà, puis là, comme le vent varie..."
(Villon)



La nef de Pantagruel.

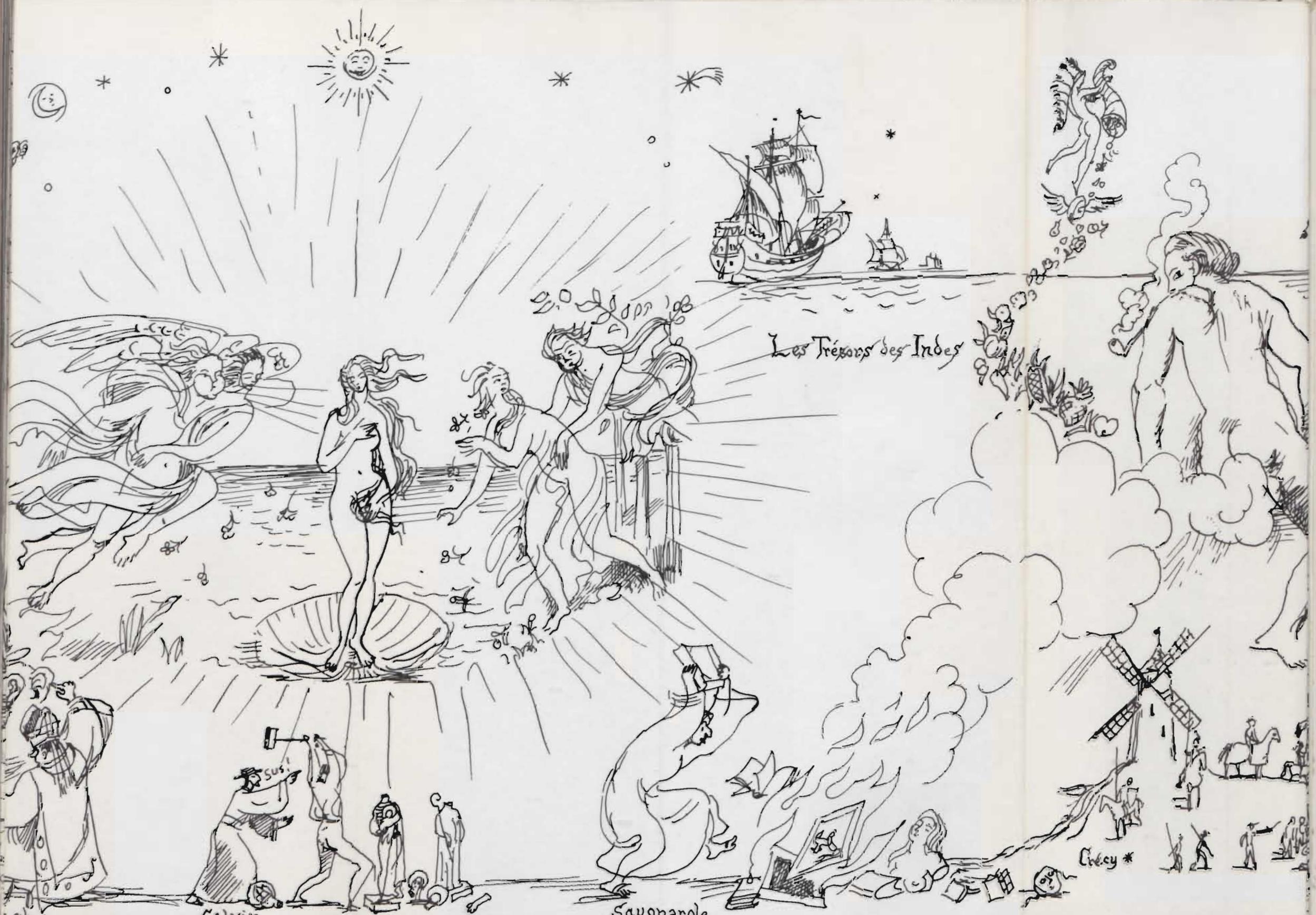


un monde!
un peu de vent!



St-Jeanne
le bonnet
Lorraine

Le Moyen-Age se meurt parmi guerres, pestes, et danses macabres.



Les Trésors des Indes

Luther

Calvin

Savonarole

Crécy *

Et se lève, parmi les zéphirs, l'aube de la Renaissance; la marche du Proaire triomphante.

Alors que le Cerf-Volant de l'



Avez-vous encore la clé, beau sire?
 - Orl!
 - Et cette croix?
 - C'est à
 - un moulin
 - vent!

Les Croisés
 rapportent d'Orient
 le moulin à vent, si utiles
 pour moudre le grain,
 et embellir les paysages
 de bataille.

Leonardo

Le
 Cerv-Volant,
 animal mythique
 et royal, était dans la Fable
 une sorte de Licorne
 ailée

Les
 Flandres

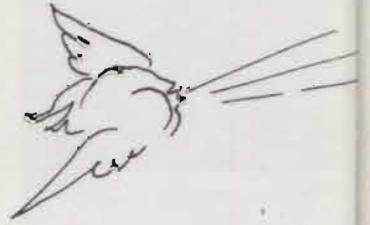
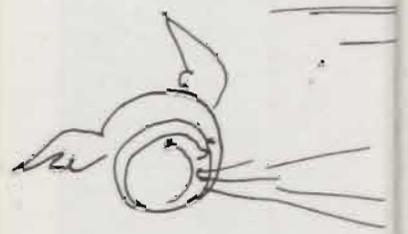
Ici, Don Quichotte charge des moulins à vent qu'il prend pour des enchanteurs.

Ilorne se métamorphose en aérodyne, Léonard de Vinci se sent pousser des ailes, poursuit ses recherches, et parvient à inventer le parachute

Les frères Montgolfier font un mont
 aérostat. S'inspirent des ballons que



L'Empire vit son grand vent et même



AU GRAND SOUFFLE DE LA LIBERTÉ
 Ci-dessus, Gumbotter s'en va de Paris assiégé en 1870

Pilastre du Raison ou Tuteur d'Eglantier



gouffre en papier ou chiffon, édition limitée à un seul exemplaire par jour, les premiers terroristes attaquent dès qu'ils touchent terre.

A Pleurus, les troupes de la République Une et Indivisible emploient un ballon pour observer les lignes ennemies, et fabriquent le gaz sur place, parmi les moulins à vent.

L'empire d'une brève de gloire qui bientôt deviendra
bourrasque.

Napoléon franchit les Alpes sur les traces d'Hannibal et de César.



La vapeur permet...

...d'aller plus vite

...mais pas plus vite
que l'avant.

...jusqu'au jour
de la machine
devant à
Napoléon

La pompe
de
Gericault

HANNIBAL
CESAR
NAPOLEON

pas de ballon rond
André 1897

fanatiques du ballon ovale
Souise 1914

fanatiques du plus lourd que l'air
Blériot 1909

Zeppelein

enthousiastes de la voile & de la toile
1898 Chanute
1897 Cézanne



"Vents, soufflez à"



Ici, quelques implications
bien shakespeariennes

ARIEL

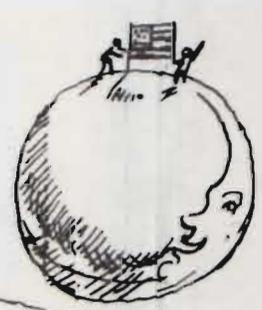
BIKINI et bikinis, monokini

vous craquer les jointes ! Et toi, tonnerre exterminateur, écrase le globe massif du monde, brise les moules de la nature et détruis en un instant
tous les gens qui font l'ingrate humanité !" (Shakespeare, selon Jean-Victor Hugo)



is d'autres ki-uis

Ils vont plus vite que le vent, plus loin que la lune, plus haut que les étoiles. Ils sero



Mis en vente en vente
le 16 avril 1979

ont bientôt plus rapides que la lumière et plus forts que le temps. (entra de chômage en perspective pour l'industrie horlogère.)

Handwritten text on the left margin, partially obscured.

Handwritten text on the left margin, partially obscured.

Handwritten text on the left margin, partially obscured.

préhistoire lacustre
d'auvernier
un village
de 6000
ans





22^e année
Automne 1979
N° 88

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle
ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président:

Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire:

Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET
105, rue du Parc
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:
4 numéros: Fr. 12.— Etranger:
Fr. 16.— De soutien dès Fr. 20.—
Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 3,50

Compte de chèques postaux:
20 - 6841 (*pour s'abonner, le
versement au CCP suffit*)

NB: Le bulletin pour renou-
vellement de l'abonnement est
déjà encarté maintenant, en
raison de la parution avancée
des numéros qui coïncident
avec des expositions.

Prochain numéro
(Hiver 1979-1980):
Sauser avant Cendrars,
par Hugues Richard
(parution en octobre)

En souscription

*Carte du Pays
de Neuchâtel (1672)*
par le R.P.
Claude Bonjour

Imprimée sur la presse à
bras de l'atelier Arm à
Corcelles à 100 exem-
plaires sur papier vergé
Zerkall à la cuve numé-
rotés et coloriés à la main.

Format 48 x 64 cm.

Fr. 60.—.

Si nous connaissons bien notre histoire récente, nous sommes encore placés devant de nombreux mystères concernant notre pré-histoire; les fouilles d'Auvernier nous permettent d'en éclaircir certains.

Abandonnant pour un temps notre fol orgueil d'hommes dits civilisés, nous allons découvrir un village d'il y a 6000 ans. Depuis 30 à 60 siècles, objets et vestiges étaient retournés au silence; nous les retrouvons, nous les touchons, ils nous deviennent familiers. Quel événement, et quel moment émouvant! Nos rives s'animent de la vie d'un peuple discret; à travers les siècles, une amitié se noue avec ces lacustres qui ont contemplé le même paysage que chaque jour nous admirons.

Des objets d'une émouvante simplicité, créés par de sobres artisans, nous permettent d'imaginer la vie au village. Nous ne pourrons plus, désormais, longer nos rives nouvelles sans être riches de ce passé.

Les recherches des archéologues, évoquées dans cette publication, font présentement l'objet d'une exposition qu'accueille le Musée d'Art et d'Histoire. Il a fallu la conjonction d'efforts nombreux et constants pour y parvenir. Nous devons remercier le Département fédéral de l'intérieur, le Fonds national de la recherche scientifique, la Direction des ponts et chaussées, le Service cantonal d'archéologie, leurs chefs et collaborateurs, d'avoir permis ce miracle de vivre aujourd'hui une histoire d'il y a 60 siècles.

André Brandt
Conseiller d'Etat



Les recherches poursuivies depuis 125 ans dans la baie d'Auvernier-Colombier sont importantes à divers titres: leur début coïncide avec la découverte des palafittes dans les lacs de Zurich, Bienne et Neuchâtel au cours de l'hiver 1853-1854; les diverses méthodes de fouille et d'interprétation qui y furent adoptées au cours du XIX^e et du XX^e siècle sont révélatrices du développement rapide de la préhistoire, science jeune dont la première œuvre marquante furent les *Antiquités celtiques et antédiluviennes* de Boucher de Perthes parues entre 1847 et 1860; d'autre part, en dépit d'un phénoménal gaspillage dû à des récoltes anarchiques, sans observation des conditions topographiques et stratigraphiques, ce vaste gisement offrit non seulement la possibilité d'un classement (progressivement affiné) des civilisations néolithiques mais aussi, dès 1964, d'une étude des structures d'habitat dans un environnement naturel qui évolua durant trois millénaires.

Les étapes des recherches menées dans la baie, et plus particulièrement l'exposé de la dernière d'entre elles, achevée sur le terrain en 1975 et se poursuivant actuellement en laboratoire, constituent l'essentiel de ce cahier. Il s'agit, précisons-le, d'une mise au point provisoire, susceptible de remaniements et de compléments ultérieurs.

On y trouvera la saveur douce-amère du « rétro », la nostalgie des rivages d'antan et quelques éléments aidant à une meilleure compréhension du Néolithique (âge de la Pierre polie) et de l'âge du Bronze en Suisse occidentale.

**Un village de 6000 ans
Préhistoire lacustre d'Auvergnier**

Michel Egloff



Vue aérienne du site de La Saunerie.
Le caisson de palplanches entourant la
fouille est bien visible (1964).



Les précurseurs

« Dans le lac de Neuchâtel existent aussi des pilotis, à Port Chevron [*sic*], Corcelettes, Auvernier et Colombier. J'en ai donné connaissance à Monsieur Troyon qui m'a signalé qu'il se tiendra prêt à explorer avec précision les sites mentionnés, dès que le temps sera favorable et l'eau claire. »

Datée du 12 mai 1854 et citée par Ferdinand Keller à qui elle était destinée, cette lettre du notaire Müller, de Nidau, contient la première mention des palafittes d'Auvernier et Colombier¹. (Voir notes page 34).

A vrai dire, même si elle n'avait pas été publiée, la présence d'antiquités à Auvernier était connue anciennement des pêcheurs; l'un d'eux racontait à Edouard Desor (qui le cite en 1865)

« qu'étant enfant, il s'était quelquefois amusé à enfoncer ces vieilles casseroles avec une longue perche; qu'il y en avait de grands amas, de véritables montagnes². »

Dans le 5^e *Rapport sur les palafittes* de Ferdinand Keller (1863), une carte due au colonel Frédéric Schwab³ indique quatre emplacements nettement distincts dans la baie; trois sont attribuables à l'âge de la Pierre, un au Bronze. Les recherches s'y multiplient et le site prodigue commence à enrichir les collections suisses et étrangères. Qu'on en juge:

« Samedi 25 [août 1866], le congrès antéhistorique, fondé en Italie l'année dernière et dont la première réunion avait lieu à Neuchâtel, sous la présidence de M. Desor [...], tint sa dernière séance sur le lac, par une belle et calme matinée, dans cette magnifique baie d'Auvernier où tout est réuni pour enchanter les yeux. M. Desor put faire voir à nos hôtes étrangers des stations de la pierre et du bronze, et ses deux habiles pêcheurs, Benz Kopp et son frère, manièrent la drague avec tant de bonheur qu'ils réussirent à retirer assez de débris antiques pour que chacun pût en emporter un exemplaire comme souvenir des vieux habitants de notre sol⁴. »

La baie d'Auvernier en 1880. L'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel, résultat de la première correction des eaux du Jura, fait apparaître le plateau littoral où se remarquent des milliers de pieux préhistoriques. Au fond, la trouée de Bourgogne (gorges de l'Areuse).

Bientôt, la correction des eaux du Jura (1868–1891) allait abaisser de près de trois mètres le niveau moyen des lacs de Neuchâtel, Biennet et Morat⁵. A la drague et à la pince s'ajoutèrent pelles et pioches, instruments qui servirent aussi à exhumer, en 1876, l'allée couverte mégalithique sise sous les vignes en pente bordant le rivage⁶. Cette sépulture du Néolithique final, réemployée à l'âge du Bronze ancien, est le seul témoignage (avec une tombe de la fin de l'âge du Bronze) qui permette de connaître certains rites funéraires de la préhistoire d'Auvernier. Les crânes, dents et os épars livrés par certaines stations demeurent, en effet, peu loquaces sur ce chapitre. L'un de ces vestiges, pourtant, connut une notoriété européenne lorsque l'anthropologiste J. Kollmann et le sculpteur W. Büchly, s'étant pris pour lui d'une vraie passion, lui rendirent les traits d'une brachycéphale néolithique connue depuis lors sous le nom de *femme lacustre d'Auvernier*⁷.

C'est en 1919 que débutèrent les premières fouilles scientifiques dans la baie d'Auvernier, grâce à Paul Vouga:

« Depuis fort longtemps, les archéologues étrangers demandent à leurs confrères suisses d'établir, par la stratigraphie des stations lacustres, les différentes étapes de la civilisation néolithique. Pour déférer à ce vœu légitime, et donner en même temps sa pleine valeur à l'immense matériel de la pierre entassé dans notre Musée, nous avons entrepris, dès le 19 septembre, des recherches systématiques à la station d'Auvernier⁸. »

« La méthode suivie consiste à dégager une surface déterminée jusqu'à une certaine profondeur, à recueillir et numéroter tous les objets rencontrés et à reporter sur une carte à grande échelle l'emplacement exact de tout objet trouvé en terrain vierge⁹. »

La précision de la technique adoptée et le choix judicieux du lieu de sondage (La Saunerie, à la frontière des communes d'Auvernier et Colombier) apportèrent des résultats inespérés: quatre niveaux d'occupation, séparés les uns des autres par des couches de sable ou de craie stérile, furent identifiés et leurs matériaux nettement différenciés. Les subdivisions définies en ce site (Néolithique lacustre ancien, moyen,



et l'ignifère précède d'être par sur
 seules, celles de l'époque lacustre
 gisant de La Saunerie. Il y a lieu de
 constater dans certains cas, l'absence
 de la zone lacustre, par exemple
 Le Il existe le passage de la
 modernité, l'absence de l'occupation

Sur l'axe de la Saunerie et
 La Saunerie, l'absence de l'occupation
 l'Homme, l'absence de l'occupation
 Saunerie, l'absence de l'occupation
 l'Homme, l'absence de l'occupation
 Saunerie, l'absence de l'occupation

A La Saunerie, en 1920, un sondage
 révéla quatre étapes distinctes dans le
 Néolithique lacustre. On distingue les
 couches foncées correspondant aux
 phases d'occupation du village, inter-
 rompues par des périodes de hautes
 eaux que marquent des dépôts de craie
 et de sable.

Paul Vouga effectuant un sondage
 subaquatique (1923).



Fouilles destinées à établir la
stratification et, si possible, la succession
typologique, de la station néolithique
d' Auvernier.

Après avoir examiné les lieux et déterminé
où on devrait se faire les travaux projetés, le
comité de la Commission archéologique obtient, par
lettre du 17 sept. 1919, l'autorisation sollicitée auprès
du Conseil communal d' Auvernier « d'entreprendre
une exploration de la station lacustre située sur le rivage
qui possède notre Commune, en face du restaurant dit:
"Café lacustre." L'autorisation est valable pour
un an et renouvelable, suivant besoin. Elle comporte
la prise de « ménage », dans la mesure du possible, les
arbres, arbustes et joncs, qui recouvrent la plage en
question... »

Le Conseil d'Etat, sollicité dans le même sens,
n'ayant pas encore répondu, les travaux se bornent
à la plage mise sur territoire d' Auvernier.

Le vendredi 19 septembre 1919, j'indiquai à André
Borel où devront être entrepris les travaux projetés
où la baraque doit être installée, etc. et le
samedi 20 sept. aioli « Dominique Philippini,

récent; Enéolithique ou âge du Cuivre) furent reconnues, sous des formes variables, dans une grande partie de l'Europe occidentale. L'apport le plus original des fouilles de 1919-1920 consiste dans la découverte du « Néolithique lacustre ancien » auquel fut donné par la suite le nom de *Civilisation de Cortaillod*, « une civilisation néolithique inconnue jusqu'ici et caractérisée par une technique industrielle bien supérieure à celle des populations qui suivirent ¹⁰ ».

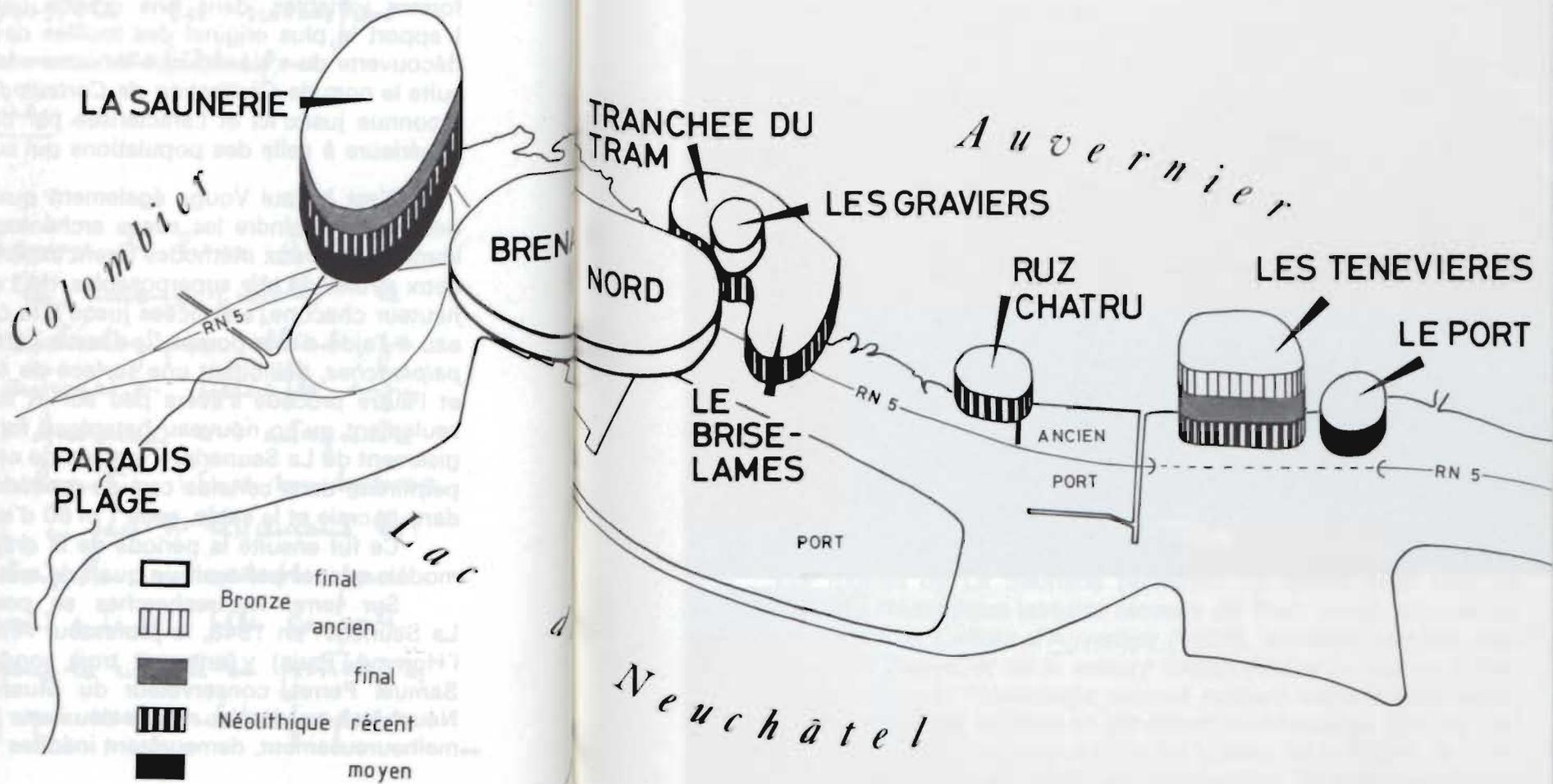
C'est à Paul Vouga également que l'on doit les premiers essais destinés à atteindre les zones archéologiques d'Auvernier demeurées immergées. Deux méthodes furent expérimentées: d'une part, en 1923, deux *viroles de tôle* superposables, de 1 m 50 de diamètre et 1 m 50 de hauteur chacune, enfoncées jusqu'à la craie lacustre et vidées de leur eau à l'aide d'une pompe ¹¹; d'autre part, un batardeau ou *caisson de palplanches*, délimitant une surface de 4 mètres carrés (1932) ¹². L'un et l'autre procédé s'avéra peu sûr et fut abandonné. C'est en 1964 seulement qu'un nouveau batardeau fut implanté dans la baie, sur le gisement de La Saunerie. Il y a lieu de noter, cependant, que les viroles permirent, dans certains cas, de procéder à des sondages de 1 mètre dans la craie et le sable, sous 1 m 60 d'eau.

Ce fut ensuite la période de la *drague*, engin néfaste même si le modèle adopté prélevait un quart de mètre cube ¹³.

Sur terre, les recherches se poursuivirent aux alentours de La Saunerie: en 1948, le professeur André Leroi-Gourhan (Musée de l'Homme, Paris) y entreprit trois sondages ¹⁴, en même temps que Samuel Perret, conservateur du Musée cantonal d'Archéologie de Neuchâtel; ce dernier réalisa deux ans plus tard d'autres fouilles qui, malheureusement, demeurèrent inédites ¹⁵.

La Chaux de St. Julien, collectée dans le même site, n'ayant pas beaucoup de valeur, les traces de bronze à la place de la pierre, on trouve à Auvernier.

La collection de septembre 1919, jusqu'à Auvernier, n'est pas devant être attribuée au bronze, jusqu'à la fin de la collection, elle est attribuée à la pierre.



Plan des gisements préhistoriques de la baie d'Auvernier-Colombier, comportant l'indication des civilisations qui y sont représentées.



OMA
MA
ER
OF

De 1964 à 1975

Le projet de construction d'une route nationale sur la rive nord du lac de Neuchâtel entraîna des recherches nouvelles dans la baie. Une commission scientifique, nommée en 1964 par l'Etat de Neuchâtel et présidée par le professeur Marc-R. Sauter (Genève), eut pour mission d'organiser des fouilles préalablement au remblayage et au creusage; dans cette zone, en effet, la route devait être construite au large des anciens rivages¹⁶. A nouveau, les environs de La Saunerie eurent la faveur des archéologues, d'autres secteurs étant jugés moins importants ou trop prospectés. La direction du chantier de La Saunerie, en caisson de palplanches d'une surface de 200 mètres carrés, fut confiée au professeur Christian Strahm (Fribourg-en-Brisgau). Pour la première fois, une fouille palafittique étendue était ouverte en bordure d'un grand lac suisse. Les conditions de sédimentation s'y avèrent beaucoup plus complexes que celles rencontrées en marais ou sur les rives des lacs de petite surface. La stratigraphie présente une alternance et un entrecroisement de lits de matières organiques (charbons de bois, branchages...), d'amas de pierres (dont beaucoup portent des traces de feu), de lentilles de limon sableux, de bandes de sable et de craie: témoignages de nombreuses phases d'occupation humaine sur un rivage où le lac, périodiquement, reprenait ses droits.

Les fouilles de La Saunerie permirent de définir avec plus de précision le « Néolithique lacustre récent » de Paul Vouga, auquel fut attribué le nom de *Culture d'Auvernier* (1969), devenue cinq ans plus tard *Groupe d'Auvernier de la culture Saône-Rhône* — car on s'était avisé entre-temps de l'indéniable parenté existant entre la céramique, les pointes de flèches en silex et les gaines de haches en bois de cerf d'un ensemble de sites répandus dans les plaines de la Saône, le Jura, le Valais. Le préhistorien tente de comprendre de tels documents « muets » et parcellaires, de les intégrer à des ensembles plus vastes, ce qui ne va pas sans problèmes en l'absence de tout texte écrit.

La baie d'Auvernier photographiée d'avion. A l'intérieur de l'arc de cercle de la palissade (que soulignent des bouées) s'étend un village du Bronze final, la station Nord (9^e siècle av. J.-C.). Devant l'ombre de l'avion, une tache sombre correspond à la zone fouillée par les plongeurs (1972).

Effet de soleil sur la palissade immergée de la station Nord (1971).

Durant l'hiver 1970-71, après une interruption des recherches due au tragique décès de Jean-Pierre Jéquier, archéologue cantonal, il apparut de manière évidente que la baie d'Auvernier abritait encore de très nombreux documents qui, si l'on n'y prenait garde, seraient détruits par la progression du remblayage précédant la construction routière. D'avion put être photographiée, à la faveur des eaux claires, une notable partie d'un village remontant à l'âge du Bronze final (9^e siècle av. J.-C.); visible sur une longueur de 220 mètres, une palissade le délimitait du côté du lac.

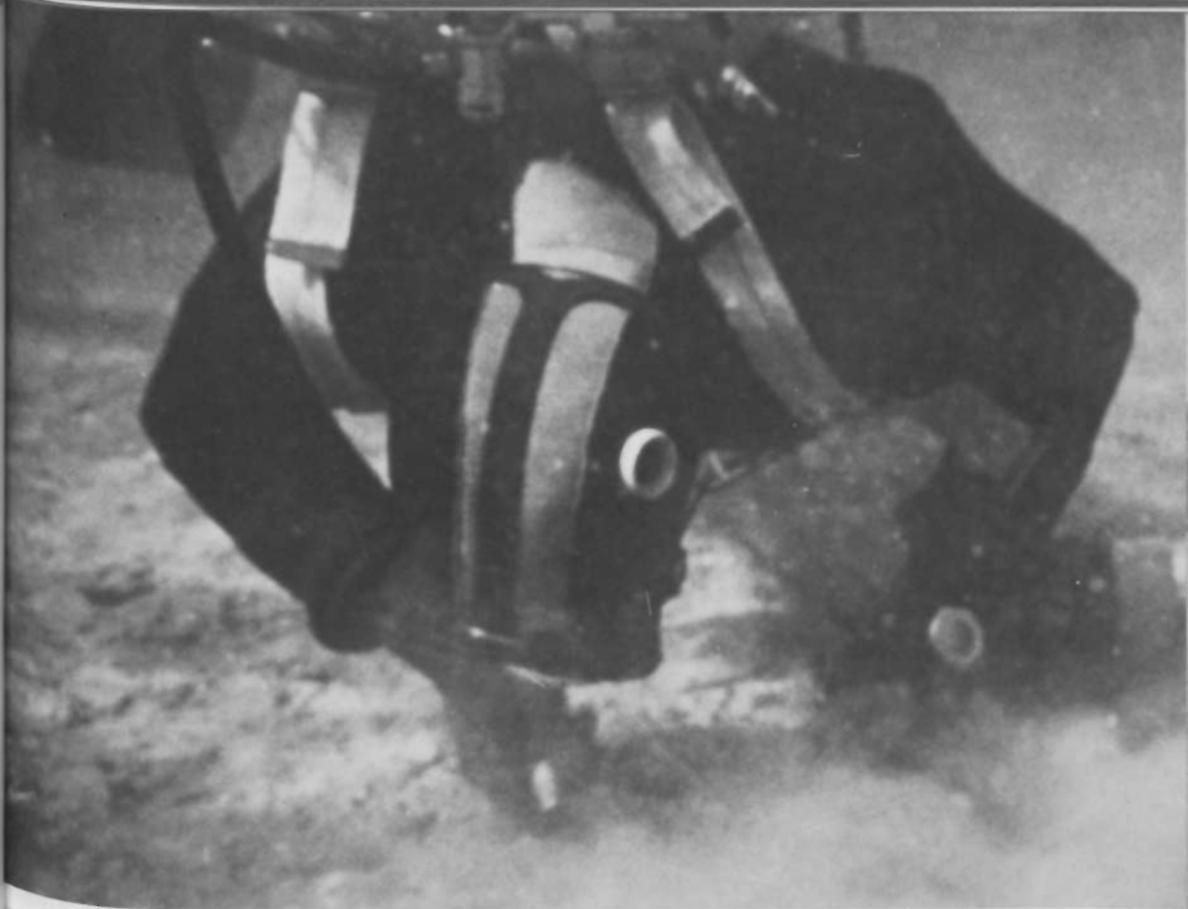
C'est à la suite de cette constatation que débuta une nouvelle phase dans la recherche d'Auvernier préhistorique. La baie devint l'un des plus vastes chantiers archéologiques d'Europe: sur terre et sous l'eau, plusieurs dizaines de techniciens de fouilles entreprirent jusqu'en 1975 de sauver ce qui pouvait l'être, au long d'un kilomètre et demi de rivage, sur dix villages différents dont la durée totale d'occupation représente trois millénaires, du 38^e au 9^e siècle avant notre ère. Les méthodes d'investigation adoptées furent:

la *plongée* en scaphandre autonome à volume compensé, le décapage des couches enfouies étant rendu possible grâce à l'évacuation des détritiques dans le courant d'eau produit par des pompes électriques immergées;

les *fouilles à l'air libre*, soit sur le rivage (dans ce cas, un drainage relativement simple du périmètre exploré s'avérait nécessaire), soit dans des zones pouvant atteindre 4000 mètres carrés, ceinturées de *pal-planches* ou de *digues*; l'évacuation permanente des eaux y était indispensable puisque le chantier se trouvait d'emblée au-dessous du niveau du lac.

Fouille en plongée. Une pompe électrique immergée chasse de l'eau sous pression à travers les trous d'une tuyère; le rideau ainsi créé repousse vers le large les particules en suspension soulevées par la truelle du fouilleur (1972).

Devant la roulotte (bureau, dépôt et local de douches chaudes), les archéologues-dauphins examinent une plaque de plexiglas portant le relevé, en grandeur nature, d'une partie de la zone fouillée sous l'eau (1972).





Ainsi, sur des portions de rivages alternativement transformées en bourbiers ou glacières au gré des saisons, furent glanées des informations scientifiques originales visant à éclairer trois catégories de problèmes fondamentaux touchant à :

l'histoire, par la connaissance la plus précise possible des dates et des événements;

l'écologie, par la reconstitution des paysages disparus, grâce aux apports conjugués de la botanique, la zoologie, la géologie, la paléoclimatologie;

l'ethnologie, par la connaissance des modes de vie que nous révèlent les objets quotidiens, les plans de huttes et d'agglomérations, les traces d'agriculture et d'élevage, de cueillette, d'artisanat, de commerce...

La saisie minutieuse des données à laquelle on procède sur le chantier est suivie d'une mise en forme de la documentation qui nécessite catalogage, conservation, restauration, dessin, photographie, analyses diverses et, enfin, rédaction de monographies. Fondamentale, cette étape « postfouille » se déroule présentement. Elle est rendue possible grâce à d'importantes contributions financières du Fonds national suisse de la recherche scientifique, du Département fédéral de l'intérieur et du Canton de Neuchâtel; grâce aussi, bien sûr, à la persévérance d'une équipe multidisciplinaire de chercheurs.

Dans l'immense caisson situé à l'emplacement de l'ancien port d'Auvernier, les techniciens de fouille s'affairent. On enlève à la pelle la couche superficielle de sable et de craie, dégagant la surface d'un village néolithique du 4^e millénaire avant notre ère (hiver 1972).

La station Nord (Bronze final) dégagée des eaux. Entre la palissade et le rivage, on distingue des pieux et des poutres, vestiges de constructions vieilles de vingt-huit siècles. Après les recherches subaquatiques, la fouille en polder va commencer (1974).

Quelques résultats

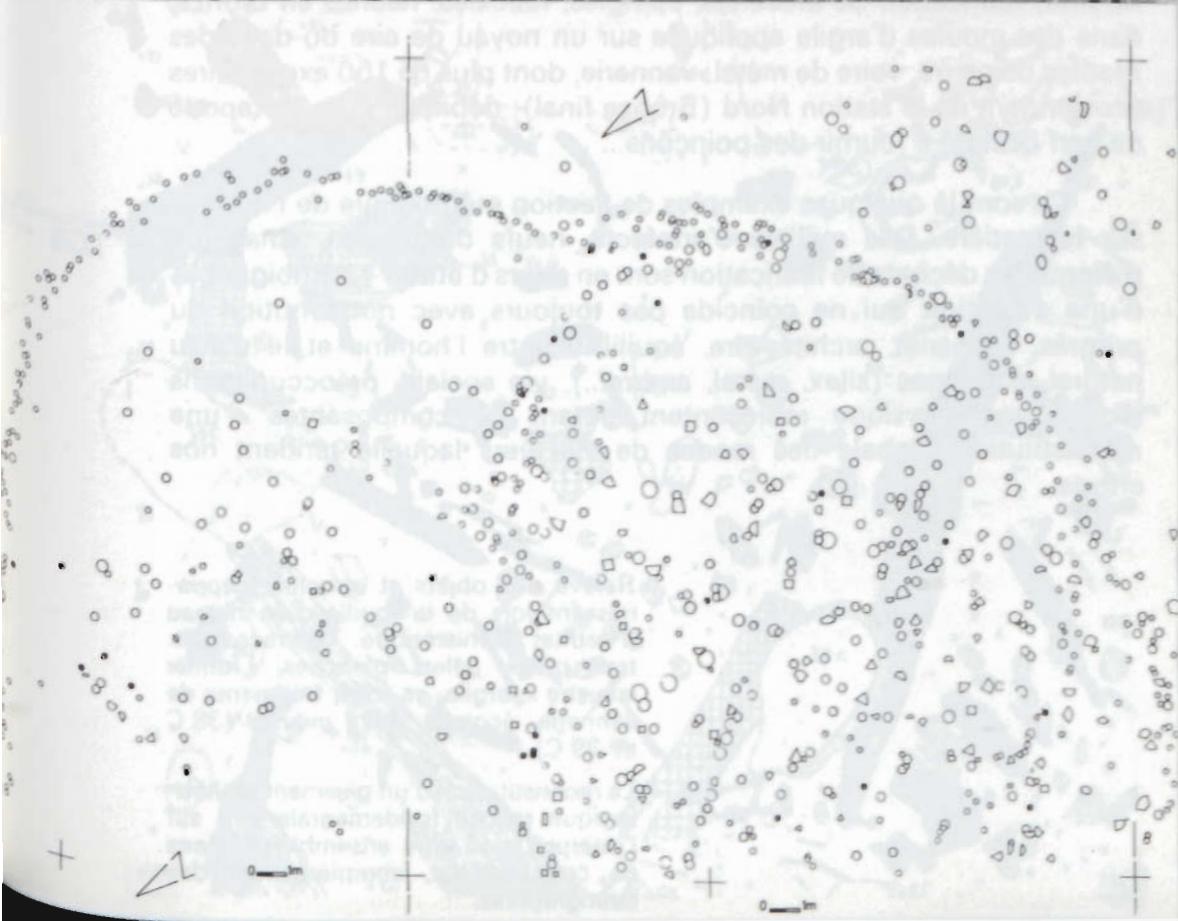
Paysages, dates et gestes émergent progressivement du sol qui les avait conservés.

Le trait le plus frappant qui se dégage des études en cours est la constatation d'une extraordinaire continuité dans l'habitat. Durant 150 générations (ou 100, selon nos critères actuels), le littoral plat bordant au nord-est le cône d'alluvions de l'Areuse fut peuplé d'agriculteurs qui en exploitèrent les ressources. Une seule césure prolongée: l'âge du Bronze moyen; le niveau élevé du lac dut empêcher durant quelques siècles la fréquentation des rivages. Gibier, cheptel et pêche assuraient l'alimentation carnée, complétée par la culture des céréales et la cueillette. L'image de cette persistance à réoccuper le littoral, sans longues interruptions ni changements de populations, nous est offerte entre autres par l'évolution de la céramique dont formes et décors se modifient lentement durant onze siècles, du *Cortailod classique* (Auvernier-Port et Saunerie) au *Cortailod tardif* (Auvernier-Port), au *Cortailod de type Port-Conty* (Tranchée du Tram), puis au *groupe de Lüscherz* représenté à Auvernier par cinq villages quasiment contemporains espacés sur moins d'un kilomètre. L'apparition de la *céramique cordée* dans le groupe d'Auvernier (à La Saunerie) reflète, par contre, une intrusion étrangère: contacts commerciaux ou arrivée de néolithiques venus de l'est? Le jalon de l'âge du *Bronze ancien* nous est fourni par le site des Ténévières. L'âge du *Bronze final*, enfin, est représenté par la *station Nord* et celle de *Brena*.

Continuité, également, dans la persistance de la *hutte* rectangulaire dont, malheureusement, on est réduit à imaginer l'allure en élévation. Précisons toutefois que des foyers ont été découverts à même le rivage et qu'il n'est pas indispensable, à notre avis, de supposer l'existence de plate-formes supportées par des pieux; ces derniers forment les angles de la maison et soutiennent le faite du toit. Les phases d'abattage des bois destinés à la construction sont déterminées avec précision grâce à la dendrochronologie.

Progression des remblais dans la baie. Leur poids écrase les sédiments gorgés d'eau qui se soulèvent en bordure de la digue ainsi créée, entraînant les pilotis disloqués (1974).

Relevé des pieux de la zone des Ténévières, présentant les types de débitage des troncs. Pour plus de clarté, l'échelle des pieux est doublée par rapport à celle du plan. Dégager des plans de cabanes à partir d'un tel ensemble n'est possible qu'à l'aide d'éléments d'information complémentaires (détermination des bois utilisés, mode d'enfoncement des pieux, dendrochronologie, etc).



L'un des éléments les plus intéressants de la vie quotidienne consiste dans les *techniques*, reconstituées grâce à l'examen attentif des objets ou la découverte d'ateliers: abattage des pieux éventuellement fendus, refendus ou équarris, appointés et parfois écorcés à la hache de pierre ou de bronze; évidage d'une pirogue en s'aidant du feu et de la hache; piégeage et enlèvement des fourrures d'une trentaine de martes au 28^e siècle avant notre ère; filage et tissage, attestés par un fuseau portant du fil et par des pesons de terre cuite alignés sur le sol; façonnage d'une poterie faite de colombins (boudins d'argile aplatis et collés par bandeaux successifs); « bouchardage », au percuteur de pierre, d'une hache-marteau qui se brisa au moment où le trou d'emmanchement était à demi foré; distillation de l'écorce de bouleau, pour en faire de la colle destinée à réparer la céramique ou à fixer une pointe de silex au bout d'une flèche, une lame dans un manche de bois; récupération et fragmentation d'objets de bronze usagés voués à la refonte; fabrication de bracelets, épingles, faucilles, haches en bronze, dans des moules d'argile appliquée sur un noyau de cire ou dans des moules de pierre, voire de métal; vannerie, dont plus de 150 exemplaires proviennent de la station Nord (Bronze final); débitage d'un métapode de cerf destiné à fournir des poinçons...

Ce sont là quelques exemples de l'action méthodique de l'homme sur la matière. Des milliers d'artefacts, neufs ou usagés, ainsi que d'éloquents déchets de fabrication sont en cours d'étude — témoignages d'une évolution qui ne coïncida pas toujours avec notre notion du progrès. Artisanat, architecture, équilibre entre l'homme et le milieu naturel, échanges (silex, métal, ambre...), vie sociale, préoccupations d'ordre métaphysique représentent autant de composantes d'une reconstitution globale des modes de vie, vers laquelle tendent nos efforts.

Relevé des objets et structures apparaissant lors de la fouille d'un niveau d'habitat préhistorique. On reconnaît: trois pieux, galets, planches, « fumier lacustre », argile, os, cinq fragments de vannerie, écorces, deux meules (38 C et 39 C).

La reconstitution d'un gisement archéologique repose fondamentalement sur l'interprétation d'un ensemble de plans de cette espèce, complétés par des stratigraphies.

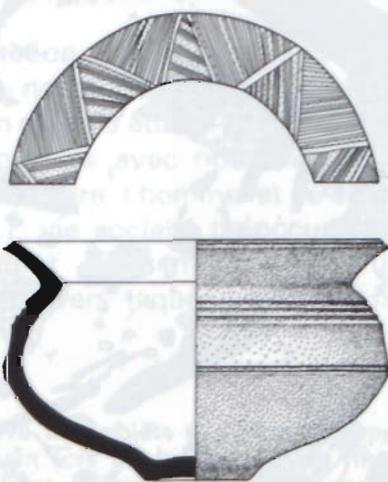
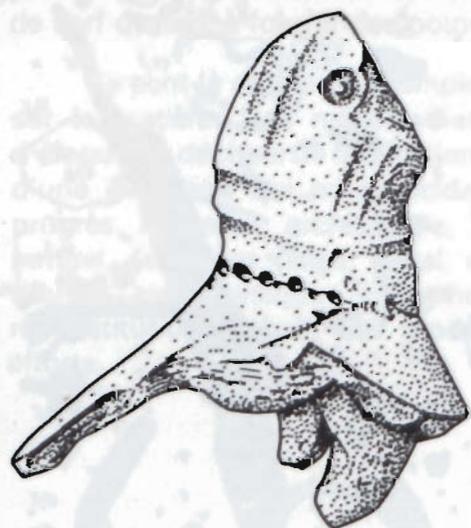
AUV. NORD 74

III a Niveau fortin et carbonisé

W BCD 37-38
Christiane - Alain
relevé : Alain

1/10°





Rebord finement orné d'un pot du Néolithique final, exemple typique de céramique cordée. Hauteur du tesson: 8,2 cm (La Saunerie).

Petit pot dont le rebord intérieur est orné de lamelles d'étain collées. Echelle: 1/2. Provenance: station Nord.

Fragment d'oiseau en terre cuite (station Nord, âge du Bronze final). Echelle: 1/1.



Trois ensembles de céramique caractéristiques de trois périodes différentes. De bas en haut: Cortaillod classique (Auvrier Port, niveau V); Cortaillod tardif (Auvrier Port, niveau III); Bronze final (station Nord). Aucun de ces vases n'a été façonné à l'aide du tour.

Chaines de galets emballés dans de l'écorce de bouleau ficelée. Il s'agit vraisemblablement de poids de filets. Echelle: 1/2. Provenance: station Nord, niveau V (Cortaillod classique; vers 3700 av. J.-C.).

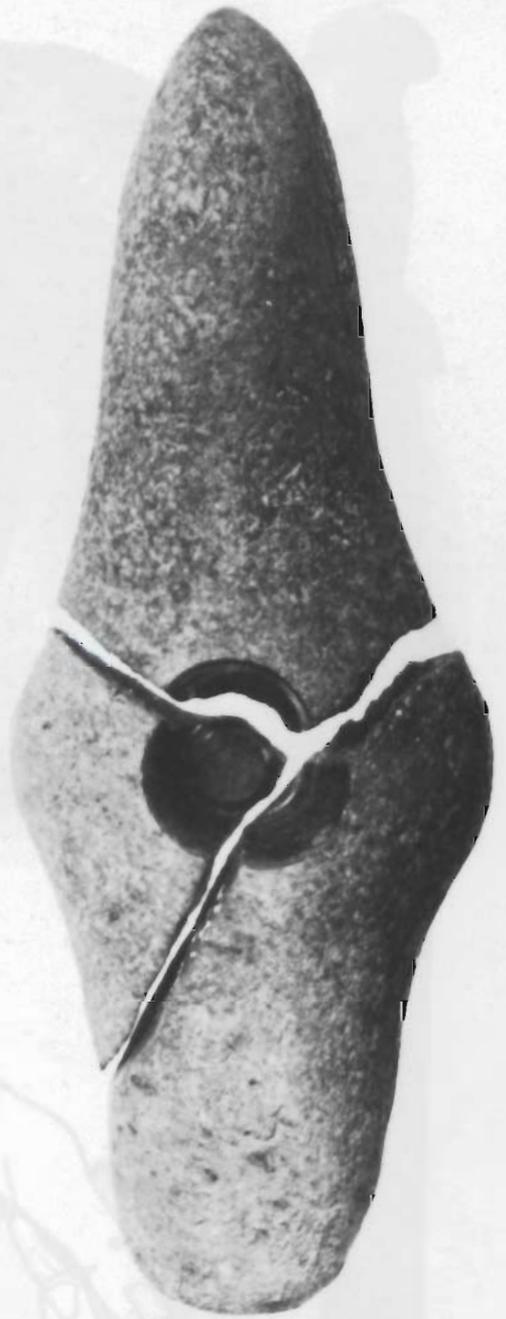


Ecuelle de l'âge du Bronze final, ornée d'incisions emplies de peinture blanche. Diamètre: 28 cm. Provenance: station Nord.

Hache à ailerons (bronze; manche en chêne) de l'âge du Bronze final (station Nord).

Une hache-marteau de pierre, en cours de fabrication, s'est brisée en trois morceaux lors du forage du trou destiné à l'emmanchement. Echelle: 1/1. Provenance: La Saunerie (Groupe d'Auvernier de la civilisation Saône-Rhône).

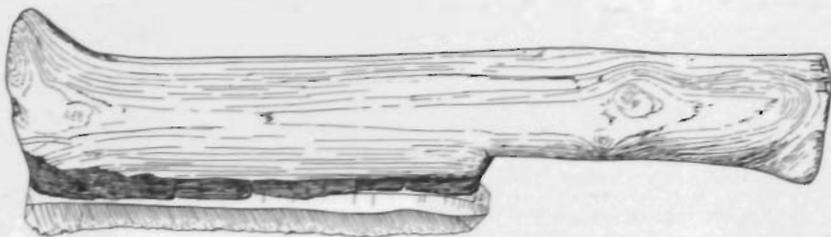
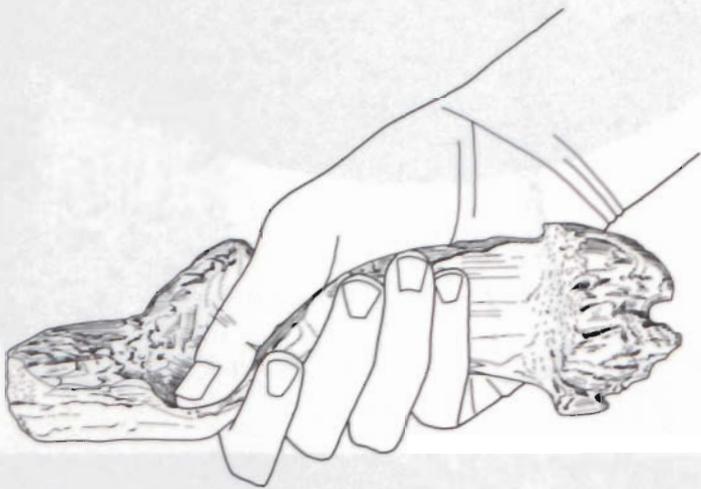
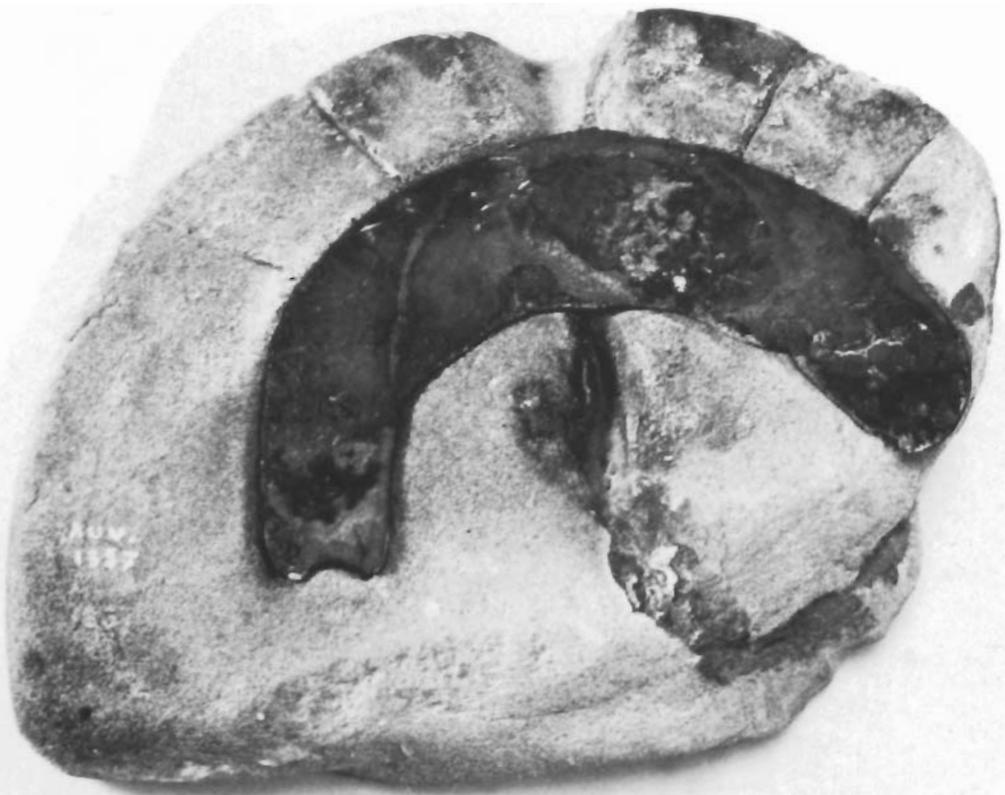
Marteau néolithique (bois, bois de cerf et pierre), en cours de découverte (Brise-Lames, civilisation de Lüscherz).

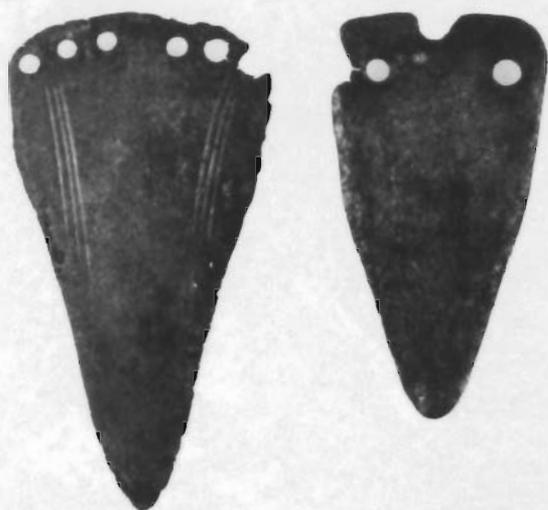


L'anneau de
découvertes
suisse). Echelle
(voir à gauche)
provenant de
Suisse, fouilles 1871



4. P...
trouvé
sur le
trouvé
M...
trouvé
C...
trouvé
trouvé





Lames de petits poignards à rivets découvertes aux Ténévières (Bronze ancien). Echelle : 1/1.

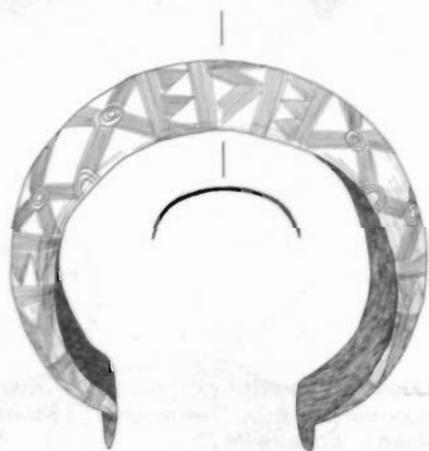
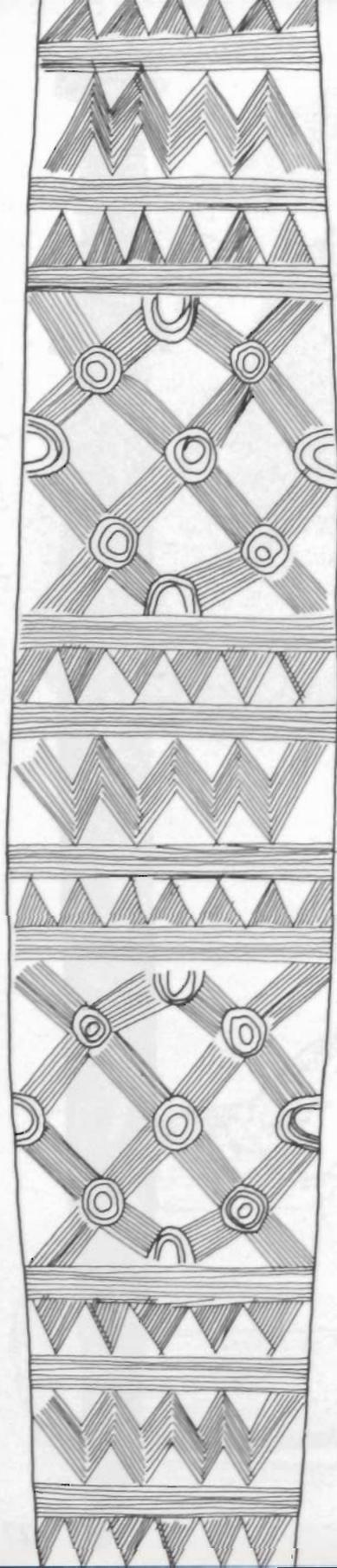
Epée à pommeau arrondi, en bronze, provenant de la station Nord (Bronze final; fouilles 1971). Longueur: 53,8 cm.

◀ Faucille de bronze dans son moule en molasse (station Nord, Bronze final). On distingue l'entonnoir de coulée et les événements. Largeur maximale de la faucille: 4 cm.

Manche de faucille (bois); provenance: station Nord (Bronze final). Echelle: 1/2.

Couteau à moissonner (Auvèrnièr Port, niveau V, Cortaillod classique); lame de silex à tranchant lustré, manche en bois, colle végétale. Echelle : 1/2.





Décor d'un bracelet en tôle de bronze
(station Nord, Bronze final. Echelles:
1/1 et 1/2).

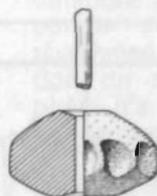
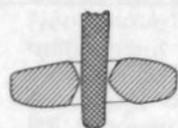
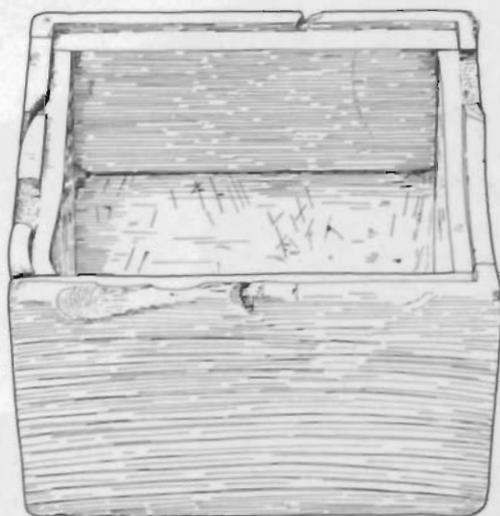
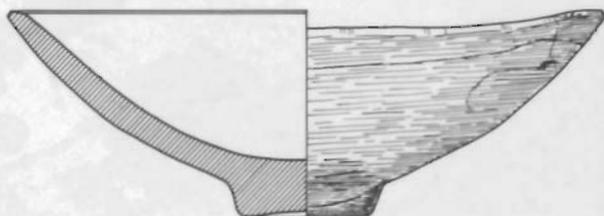
Vingt disques de bronze convexes, munis d'un anneau sur leur face inférieure, furent exhumés en 1972 lors des fouilles réalisées en plongée sur la station Nord (Bronze final). Il s'agit peut-être des éléments décoratifs d'un harnachement.

En haut: pièces *in situ* lors de la découverte.

En bas: quelques pièces après nettoyage (diamètre de la plus grande: 18 cm).





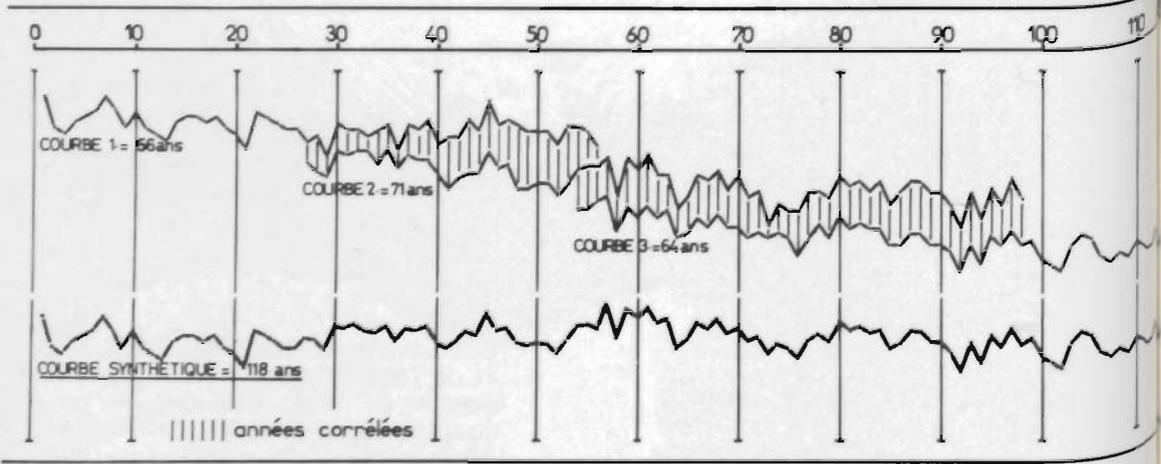


◀ Panier. Age du Bronze final (station Nord). Echelle: 1/3.

Fragment de tissu (bordure d'un vêtement ou d'un sac). Provenance: Auvernier Port, niveau V (civilisation de Cortaillod). Echelle: 1/2.

Bois travaillés du Néolithique (à gauche) et de l'âge du Bronze final (à droite): peigne en buis; ébauche de tasse; coupe et boîte en érable. Provenances: Brise-Lames (peigne); Ruz-Chatru (ébauche); station Nord (coupe et boîte). Echelle: 1/2.

Fusaïoles (pesons de fuseaux) en pierre et en terre cuite, avec restes de la tige en bois; peson de métier à tisser (avec reste de ficelle). Provenances: Auvernier Port, niveau V (peson de métier à tisser; civilisation de Cortaillod); Brise-Lames (fusaïole en pierre; civilisation de Lüscherz); station Nord (fusaïole en terre cuite; Bronze final). Echelle: 1/2.



Détail du laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel (Musée cantonal d'Archéologie): l'appareillage de mesure.

Exemple de corrélation de trois courbes différentes, qui montre comment on obtient une courbe synthétique plus longue que les courbes d'origine. On ne compare ainsi, en général, que des arbres de même espèce.

Bronze: alliage de cuivre et d'étain.

Céramique cordée: poterie décorée à l'aide de ficelles imprimées dans l'argile humide. Ce décor est caractéristique d'une civilisation néolithique tardive connue dans une grande partie de l'Europe occidentale et septentrionale.

Cortailod (civilisation de): la plus ancienne des civilisations néolithiques de Suisse occidentale (4^e millénaire), d'origine méditerranéenne, ainsi nommée d'après une localité du littoral neuchâtelois. Elle correspond en partie au « Néolithique lacustre ancien » de Paul Vouga. La céramique est d'excellente qualité (écuelles carénées, jarres, assiettes, bols, à fond généralement arrondi et mamelons de préhension).

Dendrochronologie: méthode de datation fondée sur la mesure et la comparaison de l'épaisseur des cercles de croissance annuels (ou *cernes*) des arbres. L'épaisseur de chaque cerne varie essentiellement en fonction de facteurs climatiques. La mensuration de milliers d'échantillons, de chêne et de résineux essentiellement, a permis de constituer de proche en proche des courbes de référence pouvant atteindre plusieurs millénaires.

Lüscherz (groupe de): civilisation du Néolithique final correspondant approximativement au « Néolithique lacustre moyen » de Paul Vouga, mêlé d'apports provenant d'autres groupes. Lüscherz BE (Locras) est une localité de la rive sud du lac de Bienne. Élément caractéristique: céramique à fond arrondi et paroi rectiligne ou rentrante, comportant de très petits mamelons sous le rebord.

Mégalithe: monument formé de grands blocs de pierre bruts ou sommairement aménagés (ex.: menhir, alignement de menhirs, cromlech, dolmen, allée couverte). Ils remontent, en Europe occidentale, aux 3^e et 2^e millénaires avant notre ère.

Néolithique: phase du développement technique des sociétés humaines correspondant à leur accession à une économie productive. L'Europe a hérité avec retard les éléments fondamentaux liés à ce stade et connus d'abord dans le « Croissant fertile » (Iran, Irak, Syrie, Israël, Turquie): villages, agriculture, domestication des animaux, céramique, pierre polie.

Palafitte: habitat préhistorique dont subsistent essentiellement les pieux de fondation conservés en milieu humide (rivages lacustres, marais).

Palynologie (synonyme: *analyse pollinique*): étude des pollens. Variable en fonction du genre (voire de l'espèce), leur forme autorise leur identification. Leur extraordinaire résistance à la destruction physico-chimique a souvent permis leur conservation dans le sol. L'évolution du paysage végétal d'une région donnée peut être ainsi reconstituée.

Radiocarbone: isotope radioactif du carbone. Une méthode de datation fondée sur la mesure de la proportion du radiocarbone subsistant par exemple dans un échantillon de matière organique (bois, os, dents...) est pratiquée depuis 1946. Durant leur existence, plantes et animaux accumulent du carbone atmosphérique, dont une proportion supposée connue est radioactive; dès la mort des organismes, l'assimilation du carbone cessant, la radioactivité acquise diminue, selon un rythme bien établi.

Remarque: la comparaison entre des datations isotopiques et celles obtenues par la dendrochronologie a permis récemment de constater que la proportion de radiocarbone dans l'atmosphère n'a pas été constante au cours des derniers millénaires. Par conséquent, les dates doivent être corrigées à l'aide d'une *courbe de calibration*. Exemple: une date de 3150 ± 80 av. J.-C. correspond à une date réelle de 3900 environ av. J.-C.

Silex: roche siliceuse très dure. Un choc exercé sur le *nucléus* (bloc de matière première) au moyen d'un *percuteur* permet de détacher un *éclat* tranchant ou une *lame*.

Stratigraphie: étude des couches superposées d'un gisement, permettant d'en déterminer la composition et l'âge relatif.

Ténevière (terme local): amas artificiel de galets à l'emplacement d'une station littorale préhistorique. La raison de tels dépôts (aménagement du sol, pierres de chauffe...) doit être examinée de cas en cas.

- 1 Die keltischen Pfahlbauten in den Schweizerseen (*Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 9, 1854, p. 99).
- 2 *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel*, Paris, Reinwald, 1865, p. 32.
- 3 Planche 17.
- 4 *Musée neuchâtelois*, 3, 1866, p. 215.
- 5 Müller, R.: *Les niveaux des lacs du Jura. Contribution aux recherches archéologiques de la 2^e correction des eaux du Jura* (extrait de: H. Schwab et R. Müller, *Le passé du Seeland sous un jour nouveau*, Fribourg, Editions universitaires, 1973, p. 155-179).
- 6 *Musée neuchâtelois*, 13, 1876, p. 269-276; *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 19, 1876, p. 36-40.
- 7 *Antiqua*, 1886, p. 69-75; *Musée neuchâtelois*, 35, 1898, p. 243-244; *Archiv für Anthropologie*, 25, 1898, p. 329-359.
- 8 *Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Neuchâtel sur la gestion et les comptes*, 1919, p. 537.
- 9 *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire*, 12, 1919/1920, p. 50-51.
- 10 *Rapport du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Neuchâtel sur la gestion et les comptes*, 1920, p. 529.
- 11 *Ibid.*, 1923, p. 343; *Musée neuchâtelois* (n. s.), 23, 1936, p. 34.
- 12 *Musée neuchâtelois* (n. s.), 23, 1936, p. 36; *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire*, 26, 1934, p. 23.
- 13 *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire*, 25, 1933, p. 59.
- 14 *Ur-Schweiz (La Suisse primitive)*, 13, 1949, p. 2-6; *Archives suisses d'Anthropologie générale*, 36, 1972, p. 1-79.
- 15 *Bibliothèques et Musées de la Ville de Neuchâtel*, 1950, p. 37-41.
- 16 Bibliographie concernant les fouilles récentes: p. 35.

Bibliographie

Nous ne répétons pas les 48 titres figurant dans le *Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie* (BSSPA), 8, 1977, nos 30/31 (p. 65). Ne sont mentionnées ci-dessous que les publications parues ultérieurement.

ARNOLD, B.: *Les deux villages immergés du Bronze final d'Auvernier: la station Brena et la station Nord* (BSSPA, 8, 1977, nos 30/31, p. 46-57).

ARNOLD, B.: *La pirogue d'Auvernier Nord 1975 (Bronze final). Contribution à la technologie des pirogues monoxyles préhistoriques* (Cahiers d'archéologie subaquatique, 5, 1976, p. 75-84).

ARNOLD, B., et MONNEY, C.: *Les amas de galets du village littoral d'Auvernier Nord (Bronze final; lac de Neuchâtel): études géologique et archéologique* (Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, 101, 1978, p. 153-166).

BAUDAIS-LUNDSTRÖM, K.: *Plant remains from a Swiss Neolithic lakeshore site: Brise-Lames, Auvernier* (Bericht der Deutschen Botanischen Gesellschaft, 91, 1978, p. 67-83).

BOISAUBERT, J.-L.: *Le gisement de La Saunerie* (BSSPA, 8, 1977, nos 30/31, p. 22-31).

BOISAUBERT, J.-L.: *Auvernier Port, le secteur des Ténévières* (BSSPA, 8, 1977, p. 37-45).

BRÄKER, O. U., LAMBERT, G., et ORCEL, C.: *Applications of dendrochronology in Switzerland (Dendrochronology in Europe, BAR International Series 51, Oxford, 1978, p. 203-210).*

DESSE, J.: *L'industrie en os du site néolithique d'Auvernier Brise-Lames, canton de Neuchâtel (Suisse) in: Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique* (Colloque international du CNRS 568, Editions du CNRS, Paris, 1977, p. 239-248).

DESSE, J.: *Le matériel osseux des fouilles d'Auvernier. Perspectives palé-ethnologiques* (BSSPA, 8, 1977, nos 30/31, p. 58-64).

EGLOFF, M.: *Les fouilles d'Auvernier de 1971 à 1975* (BSSPA, 8, 1977, nos 30/31, p. 2-4).

EGLOFF, M.: *Un patrimoine menacé: les villages préhistoriques du lac de Neuchâtel* (Archéologie suisse, 2, 1979, p. 59-61).

LAMBERT, G., et ORCEL, C.: *La dendrochronologie ou le passé lu dans le bois. Un nouveau laboratoire du Musée cantonal d'archéologie* (Bibliothèques et Musées de la Ville de Neuchâtel, 1976, p. 101-110).

LAMBERT, G., et ORCEL, C.: *L'état de la dendrochronologie en Europe occidentale et les rapports entre dendrochronologie et archéologie en Suisse. La nouvelle contribution des gisements préhistoriques d'Auvernier (Neuchâtel, Suisse)* (Archives suisses d'Anthropologie générale, 41, 1977, p. 73-97).

RYCHNER, V.: *Drei Vollgriffschwerter aus Auvernier* (Archäologisches Korrespondenzblatt, 7, 1977, p. 107-113).

RYCHNER, V.: *L'âge du Bronze final à Auvernier (lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse* (Auvernier 1-2, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1979, 2 vol. = Cahiers d'archéologie romande, 15-16).

SCHIFFERDECKER, F.: *Néolithique et Bronze ancien à Auvernier* (BSSPA, 8, 1977, nos 30/31, p. 5-21).

SCHIFFERDECKER, F.: *Structures et modes de vie* (BSSPA, 8, nos 30/31, p. 32-36).

STRAHM, C.: *Die Ausgrabungen am Neuenburgersee und das Pfahlbauproblem* (Archéologie suisse, 2, 1979, p. 61-64).

Les fouilles archéologiques d'Auvernier 1964-1975 ont été financées par le budget de construction de la route nationale 5. La publication de leurs résultats est prise en charge par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et l'Etat de Neuchâtel. L'exposition « Un village de 6000 ans » n'aurait pu être mise sur pied sans l'aide de l'Etat, de la Ville de Neuchâtel et de l'équipe des chercheurs et techniciens travaillant dans le cadre du programme multidisciplinaire 1.577-0.77. A ces institutions, à ces collaborateurs dévoués s'adresse notre chaleureuse reconnaissance.

Photos

Archives du Musée cantonal d'Archéologie (Neuchâtel), Béat Arnold, Marianne Bosset, René Charlet, Michel Egloff, Olivier Gaille, Denis Ramseyer, Valentin Rychner, François Schifferdecker, ZEMA (Colombier).

Dessins

Jean-Luc Boisaubert, Karin Bosserdet, Françoise Burri, Niklaus Morgenthaler, Shaun Smyth.

Couverture et maquette

Jost et Breguet, Neuchâtel.



REVUE NEUCHATELOISE

Cahiers disponibles

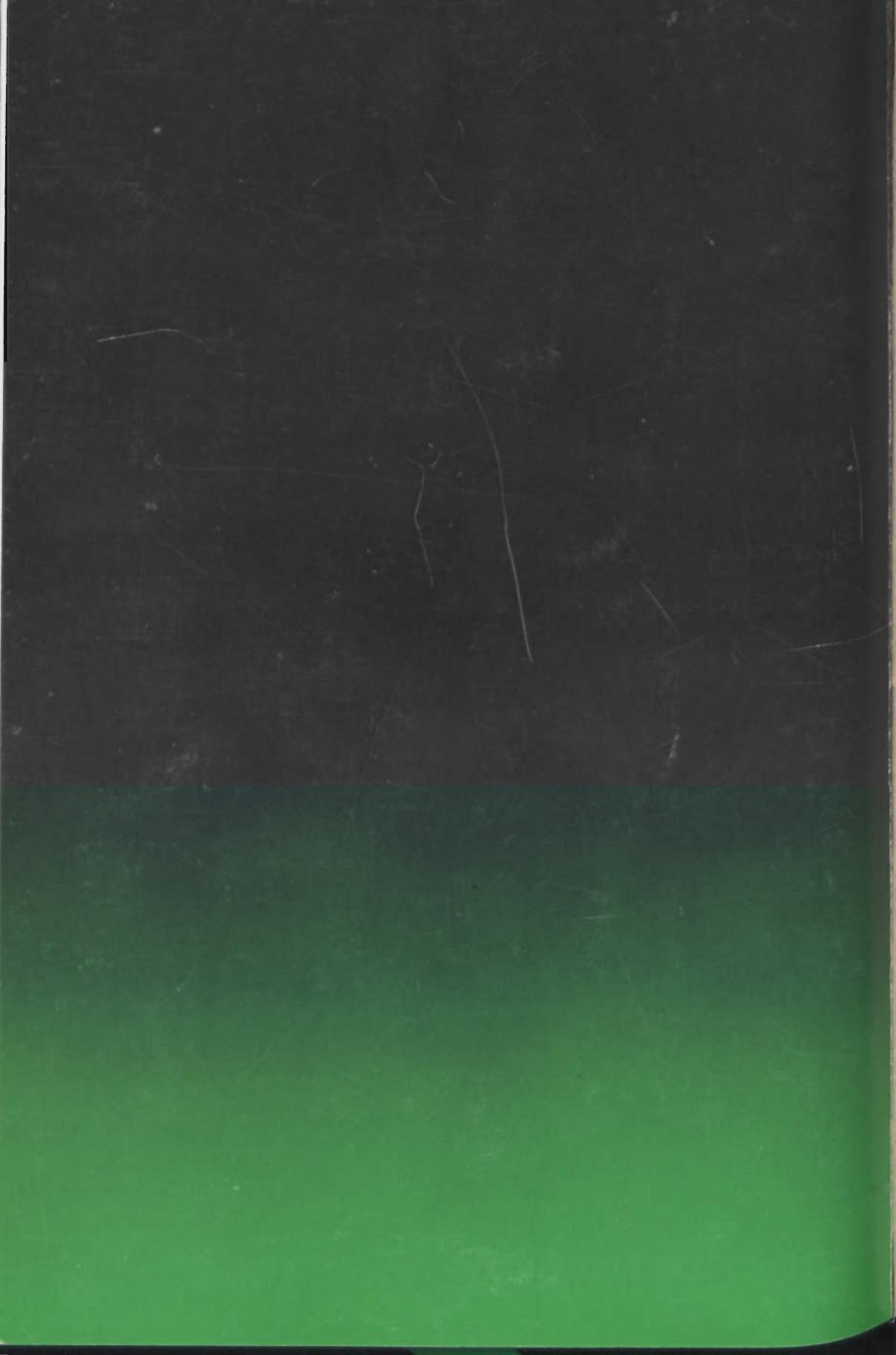
Ordinaires:

N ^{os} 1, 2, 3	à Fr. 2.—
N ^{os} 9, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 27	à Fr. 2,40
N ^{os} 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40	à Fr. 2,80

Thématiques:

- N^o 8 *La jeune peinture neuchâteloise* — 36 p., 11 ill. — Fr. 2,40
N^o 43/44 *Edmond Privat 1889-1962* — 84 p., 6 ill. — Fr. 6.—
N^o 45 *L'Université* — 44 p. — Fr. 2,80
N^o 46 *Gide en 1969* — 36 p., 9 ill. — Fr. 30.—
N^o 49 *Historiens romands* — 32 p. — Fr. 3.—
N^o 52 Charles-Jimmy VAUCHER: *Cendre* — 32 p., 4 ill. — Fr. 3,50
N^o 53 *La gauche neuchâteloise* — 44 p. — Fr. 3,50
N^o 57 *Musique et littérature* — 40 p., 3 ill. — Fr. 3,50
N^o 58 *La chute des tabous* — 32 p., 1 ill. — Fr. 3,50
N^o 61 J.-L. Ferrier / Salvador Dali / L. Goldmann / T.C. McLuhan — 36 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 67 *Cimaises: expositions et éditions d'art* — 36 p., 18 ill. — Fr. 5.—
N^o 68 J.-A. STEUDLER: *Calendriers de la colline bayardine* — 32 p., 9 ill. — Fr. 3,50
N^o 71 *Cinéma* — 28 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 72 *Etre ou disparaître: le passé à la merci du présent* — 16 p., 51 ill. — Fr. 3,50
N^o 74 *Vivre et écrire en Suisse romande* — 24 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 75 *Noir - blanc* — 32 p., 15 ill. — Fr. 5.—
N^o 76 *Rentrée littéraire* — 28 p. — Fr. 3,50
N^o 77 *Les toiles peintes* — 32 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 78 *Jumelles en bandoulière dans un étui* — 32 p., 18 ill. — Fr. 3,50
N^o 80 *Le patrimoine neuchâtelois refait* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50
N^o 82 Fernand PERRET: *Le Pays de Neuchâtel au milieu du 20^e siècle* — 40 p., 39 ill. — Fr. 5.—
N^o 83 J.-P. PASTORI / M.-A. ROBERT: *L'Art de la Barre* — 32 p., 21 ill. — Fr. 3,50
N^o 84 Abraham AMIEST: *La Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin* — 64 p., 8 ill. — Fr. 9.—
N^o 85 Claude LEBET: *Les luthiers neuchâtelois* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50 (2^d tirage)
N^o 86 Antoine JECKER: *Une galerie... pour qui? pour quoi?* — 32 p., 25 ill. — Fr. 3,50
N^o 87 Marcel NORTH: *L'Épopée du VENT* — dépliant ill. — Fr. 10.—
Hors série *Tables générales 1957-1977* — 64 p. — Fr. 30.—

La REVUE NEUCHATELOISE cherche à acquérir quelques collections complètes et les numéros épuisés suivants: 4, 6, 7, 14, 17, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 42 et 59.



JR
MS
Msch

A 22

PU 514
28 SEP. 1979

SAUSER AVANT CENDRARS



Cartel. 8/79



23^e année
Hiver 1979-1980
N° 89

REVUE NEUCHATELOISE

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case post. 906 2001 Neuchâtel

Président: Raymond Perrenoud
2207 Coffrane

Secrétaire: Roland Kaehr
2000 Neuchâtel

Administration

IMPRIMERIE TYPOFFSET

105, rue du Parc

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 / 23 20 38

Abonnement pour une année:

4 numéros: Fr. 12.— Etranger:

Fr. 16.— De soutien dès Fr. 20.—

Mise en service avec le numéro
d'hiver

Sauf avis contraire abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 3,50

Compte de chèques postaux:

20 - 6841 (*pour s'abonner, le
versement au CCP suffit*)

Couverture de

Raymond Perrenoud

Fédéric-Louis à l'âge de 9 ans

(Naples, 1896)

Photographie des documents:

Jean-Marc Breguet

© 1979 Tous droits réservés

Prochain numéro:

Le Val-de-Ruz 1875-1900,

par Maurice Evard

Sortie de presse :

15 octobre 1979

Carte du Pays

de Neuchâtel (1672)

par le R.P.

Claude Bonjour

Imprimée sur la presse à

bras de l'atelier Arm à

Corcelles à 100 exem-

plaires sur papier vergé

Zerkall à la cuve numé-

rotés et coloriés à la main.

Format 48 x 64 cm.

Fr. 60.—.

SAUSER AVANT CENDRARS

Hughes Richard

Une jeunesse au fond d'une malle

Quelques années après la mort de son père, M^{me} Miriam Gilou-Cendrars s'enhardit à soulever le couvercle d'une vieille malle en bois aux coins ferrés. Elle en retira des trésors: cahiers de notes et de lectures, agendas, manuscrits, fragments de journal de bord, lot de cartes postales illustrées, etc. qui, bientôt décryptés, ordonnés, datés, traduits, mis bout à bout, recomposaient — non sans de troublantes lacunes il est vrai — la jeunesse de son père. La matière lui parut suffisamment ample et originale pour en faire un livre intitulé les *Inédits secrets* qui, depuis sa parution il y a dix ans¹, suscite l'étonnement (malgré les justes réticences qu'on peut éprouver à son égard) et excite l'imagination.

Grâce à cet ouvrage, les années les plus obscures de la biographie de Cendrars, celles qu'on croyait à jamais indéchiffrables, sortent de l'ombre et révèlent des secrets et des drames qu'on suspectait, certes, sans parvenir toutefois à les identifier et à apprécier l'importance qu'il convenait de leur accorder. La lumière démystifiante que ce document-phare projette sur la période la plus controversée de l'existence du poète (comme d'ailleurs sur la genèse de son œuvre) nous autorise aujourd'hui à tenter une approche *différente* du phénomène cendrarsien.

Avec les *Inédits secrets*, en effet, des légendes comme celles du lieu de la naissance, de l'enfance somptueuse en Egypte et ailleurs, ou celle de l'évasion, à quinze ans, de la demeure paternelle, s'écroulent, et avec elles, c'est tout un réseau merveilleux d'anecdotes et d'affabulations qui est démantelé pour laisser place à... presque rien, affirmeront ceux que seuls l'exceptionnel et l'extraordinaire accaparent et exaltent. Il nous semble, au contraire, que ce que l'épopée cendrarsienne a désormais perdu en mystère, elle l'a, avantageusement, regagné en épaisseur humaine. Et pourquoi? Parce que les *Inédits secrets* nous comblent bien au-delà de nos espérances en redécouvrant Frédéric-Louis Sauser — dit Freddy — né à La Chaux-de-Fonds le 1^{er} septembre 1887. Ils ressuscitent un adolescent que le personnage de Cendrars a « râpé », réduit au silence, aux dénigrement systématiques ou aux travestissements les plus singuliers. Or, depuis tantôt

¹ Volume in-8 de 433 pages, paru au Club français du Livre, en 1969 (voir bibliographie).

BPU NEUCHÂTEL



32000 000627531

Catal. géog. 11044 1630

vingt ans que nous travaillons sur le sujet, nous confessons éprouver un faible pour cet inconnu baptisé Sauser et c'est à lui que nous avons résolu de dédier l'essentiel des pages qui vont suivre. Ce sera notre plaisir et la raison d'être de ce numéro spécial que de lui consacrer ce premier essai de réhabilitation. Demain, profitant de l'émergence de sources qui échappent encore à notre pouvoir de captation, d'autres le compléteront. Notre contribution, elle, se limitera à produire un certain nombre d'éléments de base que la critique jusqu'ici avait curieusement négligés. Bref, le thème est neuf, énorme, provocant, promis à des rebondissements nombreux qui n'excluent pas, peut-être, de nouveaux coups de théâtre...

Quand nous entreprîmes — aux environs de 1965–1966 — nos premières démarches sur place, la majorité des condisciples de Freddy Sauser ainsi que la plupart de ses amis, connaissances ou relations diverses, avaient déjà disparu. D'autres, priés d'entrebâiller leurs portes ou un vasistas de leur mémoire, se réfugièrent derrière n'importe quel prétexte pour échapper à la bienveillance amicale de nos interrogatoires. Puis, un matin, le journal local nous apprenait leurs décès.

Venu trop tard pour recueillir les témoignages de ses familiers, nous arrivons trop tôt pour accéder aux écrits (aux correspondances notamment) qui suppléeront, peu à peu, à l'insuffisance de notre information. N'allez pas conclure de ce qui précède que nous n'avons essuyé qu'échecs et rebuffades! Non, des hommes comme feu le pharmacien Tripet, feu aussi le professeur Paul Haberbosch, camarade d'école, à Bâle, du jeune Freddy, ou Daniel Niestlé, éditeur, homme d'affaires et rentier heureux, nous ont parlé du futur poète avec une abondance, une spontanéité, une émotion qui nous ont parfois remué si fort que, rentré dans notre chambre, nous oubliâmes de consigner leurs souvenirs et confidences dans des carnets achetés pourtant expressément à cet usage...

Et puis, à répétées reprises, Georges Sauser-Hall nous a ouvert et sa porte et son cœur. Son frère était alors au centre de ses préoccupations. Il était en train de relire son œuvre et toute la correspondance qu'il lui avait adressée; il s'occupait aussi à déchiffrer et à classer une masse de billets expédiés pour la plupart à la hâte. De temps en temps, pour notre ravissement, il nous montrait des jeux d'épreuves qu'il avait lui-même corrigés. Ils dataient d'avant la guerre de 14, c'est-à-dire d'une époque où Blaise n'avait encore aucune confiance en son orthographe. « Et admirez ceci! », exultait-il en extrayant d'une pile un article ou une revue au nom illustre. En janvier 1961, après avoir assisté aux obsèques de Blaise, Georges Sauser-Hall était retourné à son domicile genevois complètement désesparé: « Figurez-vous, nous racontait-il, les yeux soudain emplis de larmes, figurez-vous que j'ai rencontré là-

bas le gratin littéraire de la capitale, que j'ai dîné avec une foule de gens qui se présentaient comme des amis de vieille date ou de soi-disant intimes de mon frère, et, pendant que ces conversations s'éternisaient, j'avais un perroquet dans la tête qui ne cessait de répéter: de qui parlent-ils? De Blaise? Ah! non, Blaise, c'était autre chose, Blaise c'est... Et quand j'essayais de leur répondre, ils me considéraient d'un air amusé qui signifiait clairement: le pauvre, c'est bien ce que nous craignons, il n'aura rien pigé au génie de son frère! Et plus les jours passaient, plus le malaise s'accroissait. J'osai me dire: personne, dans cette assistance, ne l'a connu; moi seul, peut-être, je sais qui il fut. Et, sur cette considération, je quittai précipitamment Paris. Dans le train, je songeais à notre enfance, à Naples, à nos premiers collèges, à nos courses dans la forêt de Chaumont, à nos luttes dans le salon familial. Et c'est durant ce trajet que l'idée m'est venue de lui consacrer un bouquin, un livre sans prétention qui raconterait, sans fioritures, notre histoire à nous, les Sauser. Des faits. Des dates. Des souvenirs. Dès que j'aurai liquidé les affaires qui me retiennent encore à la Cour de justice de La Haye où, soit dit en passant, je représente les intérêts de la Suisse, je me mettrai à cette rédaction. Si vous repassez dans le secteur, sonnez, et nous continuerons cette conversation. »

Georges Sauser-Hall est mort brusquement, sans avoir eu le temps, semble-t-il, d'accomplir son dessein. La voie qu'il aurait été le dernier à pouvoir nous frayer, c'est à nous qu'il incombe de la débroussailler.

Ce document tout à fait exceptionnel est l'unique autoportrait de Frédéric-Louis Sauser, alias Blaise Cendrars, que nous connaissons. Son auteur l'a exécuté le 5 mai 1912 à un moment crucial de son évolution. Il l'a signé et affublé d'une devise lourde de sens et d'ambiguïté...



Ombres et lumières chez les Sauser et les Dorner

Sigriswil, dans l'Oberland bernois, est la commune d'origine des Sauser. En feuilletant l'annuaire du téléphone, on s'aperçoit qu'ils sont encore plusieurs à résider au village; les autres, par dizaines, par centaines, au cours des âges, ont élu domicile en Suisse, en Europe, aux Amériques, où, partout, ils ont fait souche.

L'histoire d'une commune, si petite soit-elle, réserve toujours des surprises et des découvertes. Il suffit d'être curieux. Celle de Sigriswil présente en outre l'agrément d'avoir été rédigée par une personnalité de grand talent, Karl Howald, dont la chronique — manuscrite — est déposée dans une bibliothèque bernoise. Un vicaire de la paroisse, Gottlieb-Jacob Kuhn (1775-1850) s'est fait lui aussi connaître au-delà des frontières cantonales: ses poèmes, ses légendes, ses chants surtout, qu'il écrivait en patois, demeurent très populaires en Suisse allemande.

Aujourd'hui, Sigriswil est une station de villégiature. Le soleil, depuis toujours, privilégie cet endroit qui bénéficie, à une altitude d'environ huit cents mètres, d'un climat d'une douceur et d'une tonicité remarquables. Les touristes s'en souviennent au moment de boucler leurs valises. La vie locale, autrefois essentiellement agricole et vinicole, a été modifiée de fond en comble. Le phylloxéra s'est chargé d'anéantir l'admirable vignoble qui, jadis, grimpait jusqu'à ces hauteurs inhabituelles. Quant à l'agriculture, elle poursuit, comme partout, sa régression.

C'est vers la fin du XVIII^e siècle, pense-t-on, que les ancêtres de Blaise Cendrars décidèrent de s'installer dans le Pays de Neuchâtel. Avant ce départ toutefois, nombre d'entre eux avaient occupé des postes en vue dans l'administration et dans diverses sociétés locales, de telle sorte que leurs armoiries figurent sur l'imposante table des dix commandements où ne sont représentées que les familles les plus illustres de ces lieux. Ces armoiries sont simples: « dans un écusson bleu, une croix noire au pied fourchu ». Un Souser, enfin, eut l'insigne honneur d'apposer sa signature sur la lettre de franchise par laquelle, en 1347, Sigriswil racheta au comte Eberhard de Kibourg les droits que ce dernier possédait sur la contrée.

Il serait téméraire d'avancer des dates plus précises et d'affirmer péremptoirement quand le premier Sauser choisit d'habiter Bôle où Georges-Frédéric — le père de Cendrars — naît « en loyal mariage » le 23 avril 1851. Dans ce village du littoral, le grand-père du futur écrivain a épousé une Gauthey, prénommée Françoise-Elisabeth. Au moment où l'on fête cet heureux événement, l'arrière-grand-père, Jules-François Sauser, vit encore. Il exerce la profession de vigneron.

Baptisé à Bôle le 16 août 1851, Georges-Frédéric Sauser fréquente l'école primaire de son village natal et c'est à quoi, semble-t-il, se réduiront ses études. Ensuite, on perd sa trace jusqu'en 1875, année où il prend de la hauteur sans prendre pour autant du grade. Il habite désormais La Chauv-de-Fonds. Il y rencontre Marie-Louise Dorner, son aînée de quelques mois, qu'il épouse le 20 juin 1879. L'acte de mariage indique le métier de ce mari tout neuf: commis! Commis où? Nous l'ignorons. Nous aurions aimé reproduire une photographie de cette cérémonie mais, contrairement à la coutume, il n'en existe aucune, paraît-il. Plus bizarrement encore, nous n'avons retrouvé aucun document photographique montrant le père...

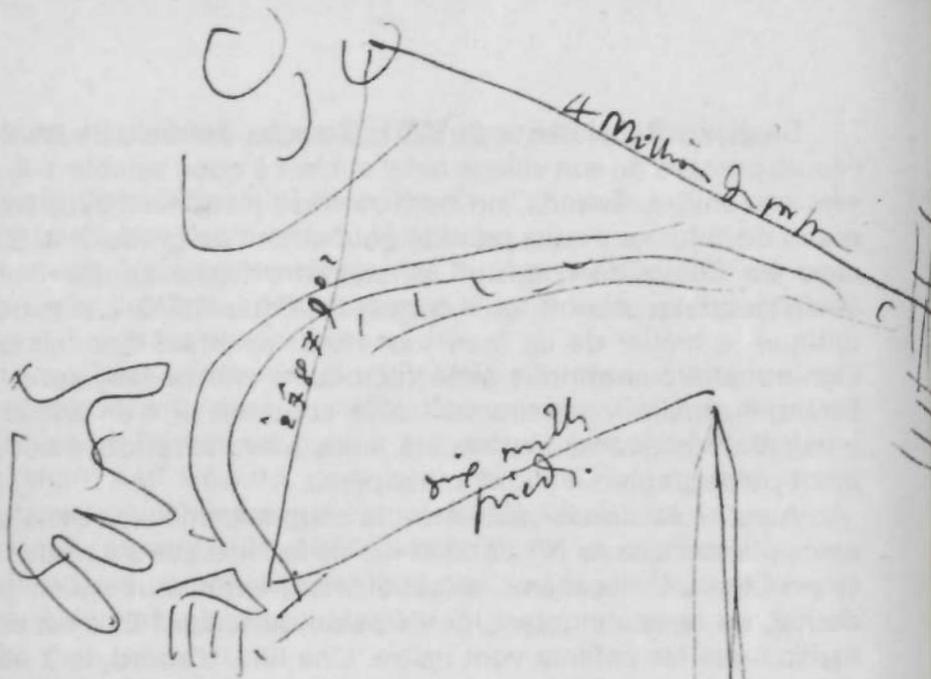
Avec ce salaire de subalterne, le couple emménage dans une ravissante maison sise au N° 27 de la rue de la Paix. Elle s'y trouve toujours, si semblable à elle-même, si subtilement entretenue qu'on parvient à douter, en la contemplant, de l'érosion du temps! Et c'est dans cette maison que les enfants vont naître. Une fille, d'abord, le 7 août 1882, qui porte les mêmes prénoms que sa mère. Elle aura une existence aussi modeste que mystérieuse. Ses frères n'en parlent pas ou, s'ils l'évoquent, c'est au sujet de détails qui n'apprennent rien. Après avoir effectué un apprentissage de commerce, elle occupera un poste de comptable à Lausanne. De là, désireuse de parfaire ses connaissances

Registre des naissances A.

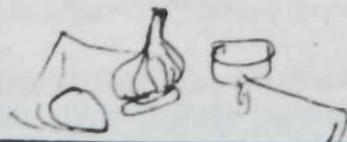
N° 580

Sauser Frédéric Louis

Le _____ *Sept* Septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ à *Sept* heures *quarante* cinquante du *Soir* _____
est né à la *Glar* de *Fonds*, *Rue* de la *Paix* N° *27*.
Sauser Frédéric Louis _____ fils légitime
de *Sauser Georges Frédéric* _____ Profession: *Négociant* _____
fils de *Nétilie* (s) de *Stangier* *Elisabeth* ne *Sauthey* _____
de *Sigiswyl* (*Beau*) _____ domicilié à *La Chauv de Fonds* _____
et de *Marie Louise* ne *Ferret* _____
fille de *Jean* (s) de *Mais* ne *Breding* _____
de *Küssnacht* (*2* *vic*) _____
Inscrit au présent registre le *Leux* _____
mil huit cent quatre-vingt- sept _____ sur la déclaration de _____
Georges Sauser: _____
Confirmé après lecture faite:
Georges Sauser
Communiqué à *Sigiswyl*
le 5 *Sept* en l'année *1882*
L'officier de l'état civil:
M. Dubousson



DE CE PRESENT OUVRAGE, CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE DU MODULOR, ONT ÉTÉ TIRÉS 4.100 EXEMPLAIRES DONT 100 EXEMPLAIRES SUR VELIN PUR FIL LAFUMA NAVARRE SIGNÉS D'AUTEUR NUMÉROTES DE I À 100 ET 4.000 EXEMPLAIRES SUR VELIN BOUFFANT. IL A ÉTÉ TIRÉ EN OUTRE 16 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE NUMÉROTES DE I À X DESTINÉS À L'AUTEUR.



Dédicace de Le Corbusier à son ami Cendrars sur l'édition originale du *Modulor* (1949).

de la langue allemande, elle se rend en Bavière où elle rencontre un dentiste, à qui elle unit sa destinée. A partir de ce moment (vers 1910-1912), M^{me} F. Rall-Sausser rompt les ponts avec les siens et avec la Suisse. Elle est morte en 1962, en Allemagne. Malgré nos démarches, nos recherches, nous n'avons pu en apprendre davantage sur son compte.

Après la fille, un garçon, et c'est le comble de la félicité au foyer des Sausser. Il est prénommé Jean-Georges, et personne, autour de son berceau, n'oserait prédire le brillant avenir qui lui sera réservé: professeur de droit international privé et de droit civil comparé aux Universités de Neuchâtel et de Genève, adjoint au Département politique fédéral puis chef des Services juridiques de la division des affaires étrangères de ce même Département, conseiller du Gouvernement turc, etc.



Frédéric Sauser footballeur (tenant le ballon). A Boudry, vers 1902-1903.

un des poèmes de la suite intitulée *Au Cœur du Monde*, Cendrars, dès 1917, proclame:

*« Je suis debout sur le trottoir d'en face et contemple
longuement la maison.*

C'est la maison où fut écrit « le Roman de la Rose ».

216 de la rue Saint-Jacques, « Hôtel des Etrangers ».

Au 218 est l'enseigne d'une sage-femme de 1^{re} classe. »

Des littérateurs étrangers de renom, des journalistes, certains de ses biographes aussi, se sont précipités sur ces vers pour attribuer une nationalité française à l'auteur de *L'Or* et du *Transsibérien*, sans même se demander à quelle sorte de naissance il faisait allusion ni s'interroger sur ce qui pouvait se cacher derrière une telle assertion. Il est vrai qu'en fouillant les huit gros volumes des *Œuvres complètes*, on est décontenancé par la quasi-inexistence de références au lieu natal. Cette retenue, si peu dans la manière et dans la nature du poète et du romancier, a de quoi surprendre et intriguer. Il y a plus: les rares fois qu'il est question de La Chaux-de-Fonds et de sa prime enfance, Cendrars s'amuse à prendre les choses à la légère, voire à la galéjade. Il n'a d'autre objectif,

semble-t-il, que d'épater son monde et de démontrer aux rieurs qui l'écoutent qu'il est passé maître dans l'art de la pirouette... C'est ainsi qu'à l'en croire, il y aurait eu un grand bruit d'usine autour de son berceau (le vacarme, je suppose, de nos fabriques d'horlogerie?). Dans *Bourlinguer*, il prétend qu'il a vu le diable « sous forme de boule électrique qui jetait des flammes et des étincelles crépitantes² ». Autre part, c'est toujours le diable qu'il a vu, mais il avait quatre ans: « Il était dans un coin de rue, derrière une grille de fer et tendait, à travers les barreaux, des griffes enflammées pour me happer. J'ai eu une telle peur que ma pomme d'Adam se forma sur le moment, que ma voix mua, que j'étais pubère! A quatre ans! Je vous jure que c'est vrai!³ »

Il y a pourtant, au chef-lieu des Montagnes, un établissement qui conserve, dans sa mémoire à éclipses, un prestige incontestable. Il s'agit, bien sûr, du vénérable Hôtel de la Balance, si intimement associé à sa prime enfance, qu'on nous pardonnera d'en retracer brièvement l'histoire.

Un incendie, on le sait, a, en 1794, entièrement détruit ce beau village prospère qu'était (La) Chaux-de-Fonds. Puis il fallut reconstruire. Et c'est sur l'une des maisons sinistrées, appelée « La Maison du Seigneur » — en réalité le rendez-vous de chasse des comtes de Valangin — que s'édifie l'Hôtel de la Balance, une auberge où, pour rester dans l'esprit de l'époque, on loge à pied et à cheval. Elle a la bonne fortune d'être située au centre du village, dans le quartier alors le plus populeux et le plus fréquenté. Rapidement, sa célébrité devient telle que la rue où elle se trouve s'affuble de son nom. Et cette célébrité naissante, l'humeur de l'impératrice Joséphine contribuera à l'accroître. L'anecdote vaut peut-être un léger détour. De passage à (La) Chaux-de-Fonds, cette illustre dame, en effet, se refusa à descendre à la Fleur-de-Lys où tout était préparé pour sa réception; plaçant la justice sans doute au-dessus de la légitimité orléaniste, elle se réfugia, accompagnée de sa nombreuse suite, à l'Hôtel de la Balance. Elle y fut accueillie avec l'empressement et les honneurs dus à son rang. Ce coup de tête fit jaser, et si favorablement que, peu à peu, l'Hôtel de la Balance acquiert le monopole des réjouissances montagnardes. C'est là qu'ont lieu les banquets officiels, là que se remettent les médailles et les distinctions diverses, là que les sociétés locales se retrouvent pour leurs agapes annuelles, là que se fêtent les mariages, les baptêmes, là, enfin, que s'éteignent ces sortes de soifs extrêmes que provoquent les ensevelissements. Cendrars n'a pas craint d'affirmer⁴ que les

² *Œuvres complètes*. Paris, Denoël, 8 vol., 1960-1965, t. VI: 163.

³ RICHARD Hughes. *Dites-nous, Monsieur Blaise Cendrars...* Paris et Lausanne, Rencontre, 1969: 54-55.

⁴ *Mercure de France*, numéro spécial Blaise Cendrars, mai 1962: 16.



A l'École de commerce de Neuchâtel.

Chaux-de-Fonniers sont de « beaux saoulots » et, sans vouloir ranimer une vieille polémique, force est de reconnaître que cette déclaration rejoint l'opinion des autorités qui, au XIX^e siècle notamment, s'efforcèrent, sans grand succès, de refréner les excès d'alcool. Succès si peu convaincant qu'en 1869 le gérant de l'Hôtel de la Balance sollicite et obtient la permission d'agrandir le volume de ses caves. Occupés à creuser les fondations, les ouvriers butent soudain sur des murs d'une résistance formidable: les vestiges de la citerne des anciens comtes. Ce gérant, Johannes Dorner, est un personnage qui

nous intéresse fort, puisqu'il est le grand-père maternel de Cendrars. Sous son règne, l'Hôtel de la Balance atteint l'apogée de sa gloire. Fortune faite (et bien faite), Dorner se retire à Neuchâtel où il meurt juste à la fin du siècle, à l'âge de septante-huit ans. Sa famille l'avait suivi partiellement dans sa retraite. Elle se composait, à notre connaissance⁵, de quatre fils et de trois filles, l'aînée de ces dernières étant la mère du poète.

Ainsi, soit du côté des Sauser, soit du côté des Dorner, les présentations sont faites. Les tribulations peuvent commencer.

⁵ Voici comment Cendrars raconta, au micro de la Radiodiffusion française, l'histoire de cette famille Dorner. Il répond, en l'occurrence, aux questions de sa seconde femme, l'actrice Raymone, qui s'évertue à connaître les véritables origines de son mari :

« RAYMONE. Dis, Blaise, à propos de ton deuxième oncle, je voudrais que tu me racontes si tu as vécu, quand tu étais tout petit, à l'Hôtel de la Balance, à La Chaux-de-Fonds, avec tes parents ?
BLAISE CENDRARS. Non, je n'y ai pas vécu. Le père de ma mère, qui tenait l'Hôtel de la Balance, à La Chaux-de-Fonds, était cet homme qui faisait si peur à ses fils; c'est de La Chaux-de-Fonds qu'ils sont partis, les sept petits, et c'est les chevaux de l'hôtel qu'ils ont volés en partant ! Ils ont filé, ces sept gosses, avec les sept chevaux, ont traversé toute la France, et ont bazardé les chevaux au Havre, pour payer leur passage en Amérique... »

Dans cette même interview, Cendrars assure que ces fils avaient quitté leur père parce qu'il était trop sévère. Et il ajoute : « L'aîné avait dix-huit ans quand ils se sont sauvés de la maison, le cadet en avait sept ou huit, et ils s'étaient juré de ne jamais se quitter tant que le cadet n'aurait pas atteint sa majorité, c'est-à-dire vingt ans. »

Voir Naples et... revenir

Nombre d'ouvrages, de reportages, d'interviews de et sur Cendrars, fourmillent de renseignements sur la personnalité et les activités professionnelles de son père. La pléthore, en ce domaine, est même si extraordinaire qu'on met du temps avant de se demander si cette luxuriance ne pourrait pas dissimuler un piège habilement tendu ? Répéter ce qui a été dit et écrit en l'occurrence, c'est accepter de tomber dedans et de s'y complaire à la manière des innombrables biographes, journalistes et écrivains qui se sont exprimés sur ces thèmes. Ces derniers, en recherchant les antécédents de notre auteur, n'en trouvèrent nulle part ailleurs que dans ses propres ouvrages qu'ils pillèrent dès lors sans vergogne et sans discernement, sans se donner la peine de vérifier dates et épisodes, sans s'étonner de la stupéfiante prolifération d'éléments merveilleux qu'ils contiennent, s'extasiant, au contraire, bavant d'admiration devant une accumulation aussi colorée... Ces thuriféraires, par leurs publications et les commentaires qui les accompagnaient, colportèrent de par le monde ce que Cendrars voulait bien qu'ils véhiculassent, à savoir ses versions d'événements parfois inventés de toutes pièces dans un but affabulatoire conçu et

revendiqué dès sa prime jeunesse. En 1911–1912, en effet, alors que le choix de son pseudonyme le tracasse encore, Cendrars consacre à l'écrivain qu'il adopte pour maître, Remy de Gourmont, un article qui trahit cette détermination. Les lignes qui suivent, extraites de cet hommage, prouvent, nous semble-t-il, que dès ses débuts littéraires Cendrars est travaillé par l'idée de se confectionner une saga légendaire et de s'attribuer l'aura qu'elle procure, complément indispensable, selon lui, à tout créateur qui aspire aux consécration les plus hautes. Il faudrait citer l'article entier tant il nous éclaire sur la présence, en lui, de cette disposition particulière: « [...] Mécislas Golberg'a démontré que chaque grand homme crée la sienne [sa légende]. Ainsi, Pythagore, Jésus, Napoléon. Des amis ont rédigé celle de Socrate; et Baudelaire, comme tout ce qu'il entreprenait, a construit la sienne avec beaucoup d'application. *C'est peut-être un des traits les plus caractéristiques du génie que ce besoin de se créer une légende...* »

A supposer que l'application de Baudelaire ait bien été celle que Cendrars lui prête, que penser alors de la sienne? Qu'elle fut, sur ce plan, parfaite; d'une rigueur et d'une continuité exemplaires. Il s'agit désormais de se rendre compte que cette volonté d'ériger une multitude de légendes autour de sa personne n'est pas qu'une curiosité, un (banal) trait de caractère, un accident de parcours, un épiphénomène qui le distrait quelquefois, mais qu'elle est une entreprise mûrement réfléchie, subtilement élaborée, et qui répond à une nécessité intérieure aussi impérieuse que celle d'extraire de bouleversants poèmes des profondeurs de son être. S'investir de racines mythiques est comme une œuvre à édifier en marge et en complément de l'œuvre à produire, et qui se développe parallèlement à cette dernière. Ainsi, dès l'origine, ce besoin se situe au centre des préoccupations de l'apprenti écrivain.

Entre la volonté de légende et celle d'accomplir une œuvre, les rapports sont nombreux, ténus, complexes. Il arrive qu'elles se fécondent l'une l'autre; il se peut aussi, comme dans certains poèmes, que toutes deux s'identifient au point d'être absolument semblables. Avant la guerre de 1914–1918, par exemple, le recours à des données biographiques mythiques devient matière brute à poèmes; entre 1950–1960, juste avant la mort de l'écrivain, le poème, partout connu, avalise la légende répandue. Ainsi la boucle est bouclée, le cycle accompli. Ces deux postulats convergent, par leurs moyens propres, vers un but identique: l'accession à une notoriété planétaire!

Dans cette optique, ne conviendrait-il pas d'examiner maintenant la part dévolue aux parents? Dans l'œuvre comme dans la légende, le rôle de la mère demeure d'une discrétion touchante. Manifestement,

⁶ *Le dernier des Masques: Remy de Gourmont*. In: *Inédits secrets*: 54. C'est nous qui soulignons.

le sujet embarrasse le fils qui ne l'aborde qu'avec une réticence extrême. La mère, d'après ce qu'on croit deviner, est une personne au foyer qui attend, silencieuse, effacée, résignée. C'est une femme meurtrie qui parle à peine, qui connaît le dessous des drames mais qui ne se démasque qu'en laissant tomber, parfois, de très furtives larmes. On ne sait rien de ses origines (sinon qu'elles seraient « écossaises »!), rien de son enfance, presque rien de sa famille et quand, par miracle, elle apparaît au bas d'une page, elle n'a déjà plus d'âge défini. On dirait qu'à la suite d'une succession de revers, elle s'est retirée au fond d'elle-même, de plus en plus fantomatique, énigmatique, de plus en plus muette au fur et à mesure que s'installe le mal qui va finir par l'emporter. Elle n'a personne à qui confier le tourment qui l'a vieillie prématurément. Dans ses rares moments d'abandon, elle soulève le couvercle du piano et joue une sonate de Beethoven, elle décachette avec vivacité une lettre arrivée d'Amérique par exprès, elle ajoute un beau nom latin à une plante de son herbier. Cendrars se garde bien de nous apprendre quand elle est morte, et de quoi. Excès de pudeur, plus refus d'indiscrétion, recouvrent toujours chez lui un problème grave. C'est une règle.

Ce n'est pas le père qui se satisferait d'une pareille figuration! Lui (du moins selon son rejeton), c'est la force, l'explosion, la vivacité permanente: une personnalité haute en couleur, un fort en gueule, un très bon vivant qui en impose par son poids et sa faconde, un causeur intarissable qui a lu avec passion et qui s'en souvient... Partout où il se trouve — mais principalement à table — son charme opère, sa facilité séduit, son rire énorme décontracte les visages les plus fermés. Et plus l'écrivain Cendrars prend du recul, plus il comble son géniteur de dons et de vertus. A le lire et à l'entendre, il aurait été, vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, un inventeur particulièrement ingénieux et productif, inventeur incompris, malchanceux, humilié, parce que, comme tous les inventeurs de sa classe, trop en avance sur son temps, trop imaginatif aussi, trop naïf, trop débonnaire, trop désintéressé, trop riche d'idées et de projets pour s'abaisser à breveter ou à monnayer des trouvailles qui ne rapporteront des fortunes qu'à ses associés! Voilà, schématisée, l'image-force du père que Cendrars cherche et parvient à imposer à la majorité de ses lecteurs. Comme tous les mythomanes qui ne réussissent à équilibrer leurs doutes qu'en forçant la dose, il exagère, et, plus les années passent, plus il en rajoute. C'est comme une drogue. Recenser, à partir de l'œuvre complète et des interviews, les prétendues découvertes du père Sauser nous obligerait à remplir des pages non dépourvues d'attraits ni dénuées d'humour. Nous pourrions, sur cette lancée, dresser, en puisant dans nos archives personnelles, un catalogue d'au moins deux cents professions exercées par ce surhomme dont le fils prend la précaution de nous prévenir

qu'il ne fut surtout pas un forçat du travail... Cocasserie mise à part, un pareil étalage n'ajouterait pas grand-chose à ce que nous suspections, à savoir que la biographie, pour lui, n'est pas une science rigoureuse, régie par des lois qui assujettissent l'individu à des répétitions immuables, mais qu'elle est une matière docile, malléable à l'envi, sans cesse sujette à révision et à rajustement, sensible aux retombées événementielles, aux fantasmes passagers ou durables, aux poussées du désir. Etre libre, vraiment libre, dans ce sens, c'est s'accorder le pouvoir sans doute exorbitant d'édifier, pour soi et pour les autres, la biographie qui soit la plus proche de son cœur et de son état d'esprit à l'instant où on la rédige, c'est-à-dire admettre qu'elle soit — sauf sur quelques points bien précis — transformable à merci et variable à l'infini...

Ce père était « commis » lors de son mariage en 1879. Quinze ans plus tard, tandis qu'il s'apprête à quitter La Chaux-de-Fonds, il est, presque comme tout le monde là-haut serait-on tenté d'écrire, « fabricant d'horlogerie ». C'est du moins sous cette appellation que le range l'Annuaire des adresses de la Métropole horlogère, indicateur précieux qui nous apprend, par la même occasion, que Georges Sauser a déménagé et qu'il habite désormais « Parcs 45 », la rue des fabriques de montres Girard-Perregaux, Favre-Borel, Paul Jeannot, « spécialiste de montres à ancre », Arnold Matthey, « spécialiste de genre anglais », Picard-Bloch, Ulysse Tissot. Notons que, vers la fin du siècle, il y a un nid de Sauser sur les hauteurs jurassiennes. La grand-mère paternelle de Cendrars, M^{me} veuve Sauser-Gauthey, réside à la rue du Nord N° 1 en compagnie de deux de ses filles, Eva et Mathilde, qui sont institutrices. Peu après, elle exploite, malgré son âge, le Café du Télégraphe sis à la rue Fritz Courvoisier N° 6. Mais la personnalité la plus répandue, la plus écoutée et la plus respectée de la famille, c'est sans conteste Ernest Sauser qui dirige l'imprimerie la plus moderne de la place.

Que se passe-t-il, tout à coup, pour que Georges Sauser éprouve un urgent besoin de changer d'air ? Cette question, qui nous avait toujours intrigué, nous l'avions posée, jadis, au pharmacien Tripet, lequel y répondit avec sa franchise coutumière : « Voyez-vous, l'Oncle Georges, comme on l'appelait chez nous, avait la manie de se considérer partout comme le plus malin. Après des débuts difficiles, sa situation, certes, s'était améliorée, grâce surtout aux nombreux appuis que consentirent certains de ses frères et son beau-père. Il s'associe alors à un Juif (dont je tairai le nom) qui l'a, comme on dit, roulé. En moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, l'Oncle Georges se retrouva grugé. C'est à ce moment-là qu'il conçut le projet d'inonder le bassin méditerranéen de bière allemande — une marque spéciale dont le nom ne me revient pas — et, en quelques mois, ce lourd mollasson se démena si bien qu'il parvint à rallier à sa cause un ou deux gros bonnets qui avancèrent les



Moscou, fin 1904. Songeur, à droite de la lampe.

capitaux de lancement. Cela se passait juste avant le tournant du siècle, si ma mémoire est fidèle. Et, bientôt, d'énormes fûts ainsi qu'une quantité appréciable de harasses s'entassèrent dans des wagons qui, comme les Sauser, prirent la direction de Naples. C'était vers la fin d'un été particulièrement sec. Le train, souvent oublié sur des voies de garage, mit longtemps avant d'atteindre la capitale parthénopéenne, et quand il y arriva enfin il se trouva que la bière, l'incomparable bière allemande, était absolument imbuvable! Catastrophe! Et fin d'un rêve! On s'est toujours demandé, dans notre famille, comment l'Oncle Georges avait réussi à se tirer de ce nouveau fiasco. Des mauvaises langues ont prétendu que l'Ambassade suisse s'était chargée du rapatriement de la famille. Ce n'est peut-être qu'un ragot. Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'à Naples, les Sauser ont touché le fond. Vous pouvez l'écrire. Alors, quand je lis ce que le fils dit de cette expédition, excusez-moi, je ne puis m'empêcher d'éclater de rire. A part la bière, il n'y a pas un mot de vrai! »

L'Indicateur des adresses de La Chaux-de-Fonds de 1894, auquel nous avons déjà eu recours, contient, en fin de volume, une rubrique « départ » qui relève justement celui de « Georges Sauser, fabricant d'horlogerie, Parcs 45 ». A la Police des habitants, la direction est confirmée: Naples, et la date précisée: 14 juin 1894. « Vous souvenez-vous de ce voyage, avons-nous demandé au professeur Georges Sauser-Hall? Et comment donc, nous répondit-il sur-le-champ; figurez-vous que nous avons débarqué à Naples le jour de mon dixième anniversaire! » C'était donc le 26 septembre 1894. Au printemps 1896, les Sauser sont de retour en Suisse. Ils s'arrêtent pour la première fois à Neuchâtel où ils trouvent à se loger au N° 6a de la rue Saint-Nicolas, dans la propriété du laitier L.-Alfred Perrenoud, « spécialisé en vente de lait et vacherins de vaches inoculées contre la tuberculose et nourries au régime spécial pour les malades et les enfants »!

De fréquents séjours à Naples auraient dû nous permettre d'étoffer notre documentation. Il n'en a rien été, car, à l'Ecole internationale du Dr Plüss (traduire: Ecole suisse de Naples, une des plus vieilles institutions du genre) que fréquentèrent les trois enfants Sauser, les archives se sont éparpillées à l'italienne, c'est-à-dire qu'il subsiste, aussi longtemps que votre curiosité est en éveil, un responsable qui s'acharne à faire semblant de chercher quelque chose. Passé un certain délai, cependant, vous comprenez qu'insister serait humilier un homme par ailleurs d'une courtoisie exquise...

En résumé, on peut, sans gros risque de se tromper, affirmer que l'épisode napolitain des Sauser dura entre quatorze et dix-huit mois, des mois qui comptèrent dans l'histoire de cette famille à l'ambition brutalement réduite à celle d'un Napolitain des quartiers misérables.

Un fugueur du genre plutôt organisé

Ce premier séjour à Neuchâtel ne fut qu'une halte, une retraite discrète, un sursis salutaire. L'escale, en vérité, durera très exactement une année au cours de laquelle Georges Sauser panse ses plaies d'amour-propre tout en s'efforçant, en vain, de redresser la barre et de conjurer le mauvais sort qui s'acharne à ridiculiser chacune de ses initiatives. La situation qui résulte de ce retour en catastrophe est alarmante. Il ne s'agit plus seulement de rembourser quelques gros arriérés, il faut — d'urgence ! — restaurer un climat familial qui a souffert des fâcheuses retombées de la campagne d'Italie. Aux déconfitures chaudes-de-fonnière et napolitaine s'ajoutent de nombreuses ruptures, certaines fracassantes, qui accablent et bouleversent les deux conjoints. C'est ainsi qu'à la rue de Vieux-Châtel N° 13, les Dorner coulent des jours paisibles. S'ils continuent d'accueillir leur fille aînée avec affection, qu'elle soit ou non accompagnée des enfants, ils se refusent à revoir leur gendre dont la seule présence excite si fort l'ancien maître hôtelier qu'il ne peut s'empêcher, chaque fois qu'il le rencontre, de le baptiser de tous les noms d'oiseaux et d'animaux qui figurent dans son répertoire français-allemand... Avec les milieux horlogers aussi, le divorce est prononcé. Quant à ceux de la bière, Georges Sauser n'a qu'une préoccupation: les éviter !

La cinquantaine approchant, il s'interroge: que faire? qu'entreprendre maintenant? Dans sa famille, l'atmosphère est à la rogne, à la grogne et à la défiance. On craint, quand il se lance dans ses monologues interminables, que les paroles soient suivies d'actions, ce qui n'est qu'exceptionnellement le cas... A l'extérieur, malgré l'affichage de son optimisme naturel et l'abondance fleurie de son bavardage, les gens commencent à prendre ses éclats et ses prophéties à la franche rigolade. C'est un homme seul, acculé, déboussolé, à qui il arrive, le soir, de s'attarder dans les bistrots et de boire en bonne ou moins bonne compagnie, un homme que le silence déshonore, que l'indifférence effraie. La sorte de pitié narquoise mêlée de déconsidération qu'il croit percevoir dans les regards de ceux qui l'interrogent l'épouvante. Si, auprès de sa femme, il se plaint de ne pas occuper le rang auquel ses capacités et son expérience devraient normalement lui donner droit, il n'en demeure pas moins convaincu qu'un jour ou l'autre la poisse l'abandonnera, et ce jour-là, promet-il avec détermination, il frappera un coup qui épatera bien du monde. Cette certitude, elle est ancrée au fond de ses entrailles, et il la conservera intacte jusqu'à la chute finale. En attendant, après une année de démarches au chef-lieu et dans les villages environnants, il n'a réussi à trouver aucun emploi stable et l'avenir s'annonce chargé de menaces. C'est alors que, sur l'insistance

de sa fille, M^{me} Dorner accepte de lui accorder une chance ultime. Née à Bâle, elle a conservé là-bas de la famille et des attaches, et, bientôt, grâce au poids de ses interventions, les Sauser, non sans soulagement, arrivent dans la cité rhénane.

Quelle étrange histoire ! Quelle curieuse étape ! Dans son œuvre, Cendrars n'en souffle mot. Ses biographes, évidemment, font de même. Et pourtant, d'août 1897 à septembre 1902 les Sauser vivront à Bâle, soit une période trois fois plus longue que la napolitaine qui a inspiré tant de pages célèbres... Période mystérieuse, donc, et qui conserve la presque totalité de ses mystères.

Après avoir subi des leçons en italien et en français, l'élève Freddy Sauser — promu « Fritz » afin de respecter les lois de l'environnement — est inscrit au « progymnase » (Untere Realschule) de sa nouvelle ville d'adoption. Le handicap de la langue est un obstacle qu'il franchit avec une aisance digne d'être mentionnée, car, en aucun moment, on ne l'obligera à doubler l'une des classes qu'il fréquente. Sur les bancs de cette école, il se lie d'amitié avec Paul Haberbosch, de qui nous tenons la plupart de nos renseignements sur ce séjour.

A l'entendre, son copain Fritz Sauser fut, à Bâle, un élève moyen, doux, ponctuel, plutôt timide et insignifiant, facilement impressionnable, parfois colérique, emporté, mais plein de sympathie et de gentillesse à l'égard de ses camarades qui, d'emblée, l'acceptèrent et l'intégrèrent à leur groupe. Jamais, à cette époque — et cette observation rejoint celle de Georges Sauser-Hall que nous avons rapportée ailleurs⁷ — jamais Paul Haberbosch n'aurait pu imaginer qu'un écrivain de format international se cachait derrière la physionomie rêveuse de son confident. Ce fut, insistait-il lors de nos conversations, la surprise la plus étonnante de sa vieillesse que d'apprendre, par la presse et la télévision, de quelle faveur jouissait l'œuvre de son ancien compagnon. Peu après que Blaise Cendrars eut succédé à Fritz Sauser, leurs relations s'étaient tendues, puis brisées. Il en subsiste, heureusement, une correspondance qui est désormais en notre possession. Elle est sauf erreur, la première de cette époque à surgir de l'ombre. Qu'elle soit précieuse, nous ne manquerons pas de le prouver tout à l'heure.

Au sujet de la profession exercée par le père durant ce séjour rhénan, nous avons recueilli deux témoignages divergents. D'après les papiers officiels délivrés par les autorités bâloises, Georges Sauser aurait été « commis » (décidément !) dans une poterie d'Allschwil, village situé à quatre kilomètres du centre de Bâle, sur la frontière française. Au début du siècle, une automobile postale reliait six fois

⁷ RICHARD Hughes. *Blaise Cendrars et le fabuleux Général Sutter*. In: *Europe*, Paris, juin 1976: 39.

par jour les deux localités et c'est l'une d'elles sans doute qu'empruntait Georges Sauser pour se rendre quotidiennement à son travail. Paul Haberbosch était d'avis que cette version officielle est la bonne, opinion que contestait Sepp Wey, autre condisciple du précité et de Fritz Sauser. Lors de l'entretien qu'il a bien voulu nous accorder malgré son grand âge, il nous affirma de façon péremptoire: « Le père de Fritz était marchand de vins et de spiritueux. » Qui a tort? Qui a raison?

En été 1902, brusque revirement! Les Sauser, qui depuis longtemps ruminaient l'idée de retourner « chez les welsches », sautent sur l'occasion qui se présente. La mère est contente à la pensée de se rapprocher des siens, les enfants exultent, le père est aux anges. Il vient de décrocher le job qui devrait convenir à son esprit d'initiative et correspondre à son besoin d'indépendance: négociant de cigares en gros, avec domicile et dépôt à Neuchâtel... Déjà, il se voit assis sur une montagne de tabac, en train de compter les commandes qui lui parviennent par centaines! Pour débiter, cependant, il ira de restaurant en café, de kiosque en mercerie, de n'importe quel lieu public à n'importe quelle boutique, proposer sa camelote. Il espère que la drôlerie de son boniment lui assurera peu à peu une clientèle fidèle, grâce à laquelle il pourra renoncer à cette sorte de colportage.

Au nord-ouest de la gare, là où, vers la fin du siècle encore, les vignes abondaient, s'élèvent à présent de solides bâtisses jaunâtres construites dans la pierre du pays, et c'est dans l'une d'elles, sise au N° 29 du Faubourg des Sablons (actuellement N° 49 de la rue des Sablons) que les Sauser s'installent avec l'espoir que ce nouveau départ sera enfin le bon. Les lieux, alors, étaient délicieux: pleins de grands et beaux arbres, pleins de potagers et de pensionnats. Eux, ils emménagent dans un massif constitué de trois bâtiments locatifs identiques, érigés par une société immobilière qui porte, comme le massif lui-même, le nom de « Villamont ». Aujourd'hui, les maisons sont toujours là, inchangées sinon sur le devant. Demain, peut-être, ou pour marquer le centième anniversaire de la naissance du poète, apposera-t-on sur celle qui est au centre une plaque qui signalera aux habitants du quartier comme aux visiteurs d'ici ou du monde entier, que le futur Blaise Cendrars a passé à cet endroit des années pathétiques?

A l'époque, « Villamont » fait plutôt chic. C'est solide, confortable. Il y a des caves et des combles assez vastes pour servir d'entrepôts. Les pièces sont claires, les plafonds agréablement hauts. Surtout, surtout, il y a un balcon duquel la vue est superbe et immense. Elle s'étend sur le lac, la Broye, les Alpes (son étendue, bien sûr, dépend dans une certaine mesure de la hauteur où l'on se trouve, et je n'ai jamais trouvé le moyen de savoir à quel étage les Sauser habitaient).

N°	NOMS	PRÉNOMS	Religion	Profession	Origine	Domicile	Destination	Durée	Date du passeport
221	Bintzeler,	Paul Louis Eugène	protestant	étudiant	Neuchâtel	Neuchâtel	Russie	2 ans	5 septembre 1902
222	Guy,	Ulysse	"	industriel	Les Bœufières	Russie	"	2 ans	"
223	Berthoud-Dielf,	Boithe	"	gouvernante	Sensory / Copone	"	"	2 ans	"
224	Sagnard,	Emme Aubinette	"	"	Renay / Borne	Le Chaux-de-Fond	"	2 ans	6
225	Robert-Étienne,	Hubert-Romain	"	tailleur	St. à Fond / Lode	Neuchâtel	tous pays	illimité	"
226	Arminon,	Georges-Louise	"	profession	de Lode / de Bode	"	allemand	2 ans	9
227	Baldi,	Mathilde	"	gouvernante	Nain, Argovie	Sole	Russie	2 ans	"
228	Sacot,	Frédéric	"	industriel	Les Copone / Montech	Russie	"	2 ans	10
229	de Reynier	Léopold	"	à son oncle	Neuchâtel	Neuchâtel	Spiti, Turquie, Bul	2 ans	"
230	Challandet,	Marius	"	gouvernante	Fontaines	Russie	Russie	2 ans	"
231	Pelleh,	Catherine-Joséphine	catholique	"	attestant (Vintoy)	Roumanie	Roumanie	2 ans	"
232	Satthey,	Sainte Sophie	protestant	industriel	Feg (Vant)	Les Goub	Roumanie	2 ans	"
233	Sausser,	Frédéric-Louis	"	ingénieur	Argiswil / Bona	Neuchâtel	Russie	2 ans	12
234	Barleget,	Albert	"	industriel	Parpaud	"	tous pays	illimité	13
235	de Marval,	Cécile	"	"	Neuchâtel	"	Roumanie	2 ans	"
236	Shirnaz	Félicie-Thérèse	"	"	Bulle (Vant)	Embrayon	Russie	2	15
237	Mitté	Paul	"	ingénieur	Le Chaux-de-Fond	Paris	France, qu'il y a	2	17
238	Kaufmann,	Charles	"	industriel	Reinach (Suisse)	Flumet	Russie	2	"
239	Jaquet	Léon-Alex	"	tailleur	Rochebois	Champ-du-Moulin	"	2	20
240	Jeanjaquet,	Clara-Auguste	"	à son oncle	Neuchâtel / Courch	Sole	Roumanie	2	23

Extrait du répertoire des passeports, Neuchâtel, 1880-1914. (Document Archives de l'Etat).

Pour chacun des membres de la famille, c'est comme un recommencement. La fille a achevé son apprentissage de commerce; elle est en quête d'une place qu'elle découvrira à Lausanne. Le fils aîné se prépare à entrer à la Faculté de droit de l'Université. Quant au cadet, qu'il le veuille ou non, il partagera, en attendant mieux, le sort de ceux qu'on persuade que l'Ecole supérieure de commerce forme, selon sa saine devise, « une jeunesse forte et armée pour la vie »! Le passage dans cet établissement est si connu⁸ qu'on nous en voudrait d'insister. Qu'il nous soit permis cependant de préciser que, de la rentrée d'automne 1902 aux vacances estivales de 1904, l'élève Sausser s'y arrêtera durant deux années scolaires pleines, soit moins qu'il en faut, même à un étudiant génial, pour décrocher le moindre diplôme...

Attachons-nous, maintenant, au clou de ce chapitre, c'est-à-dire à la fugue en Russie, prolongée, prétendument, en Chine, aux Indes et Dieu sait où! De toutes les légendes que Cendrars s'est fabriquées, celle du poète-aventurier est indiscutablement la plus belle et la plus réussie. Celle qui colle le mieux à sa peau. Celle, aussi, qui a ajouté à son auréole le scintillement le plus vif.

Même si l'anecdote est archiconnue, elle mérite d'être répétée. C'était juste avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

⁸ Notamment BUHLER Jean. *Blaise Cendrars à Neuchâtel*. In: *Revue neuchâteloise*, N° 20, automne 1962: 17-21.

Taille	Age	Cheveux	Barbe	Sourcils	Yeux	Front	Naz	Bouche	Menton	Visage	Teint	Signes particuliers	OBSERVATIONS
157/2	22 ans.	blond.	blond.	blond.	bleus.	haut	droit	rayoné	convexe	arrêté	roux.		en qualité de professeur.
158/2	25 ans.	châtain	—	châtains.	bruns	découvert	—	—	convex	—	naturel.		
159/2	22 ans.	—	—	brun.	—	haut	régulier	petite	—	—	rosé.		
160/2	23 ans.	—	—	châtain	—	—	—	rayonné	rayonné	—	naturel.		
161/2	34 ans.	brun.	noir	pas rayonné	brun.	rayonné	fort	—	—	allongé	mauve.		
162/2	17 ans.	—	—	brun	gris bleu	rayonné	régulier	—	—	ovale	rosé.		
163/2	18 ans.	châtain foncé	—	châtain	—	haut	rayonné	—	—	—	naturel.		
164/2	23 ans.	noir	noir	noir	brun	—	régulier	—	—	—	mauve.		
165/2	28 ans.	bleu-rouge	bleu-rouge	bleu-rouge	bleus	—	droit	petite	—	ovale	rosé.		en qualité de professeur.
166/2	20 ans.	châtains	—	blond	gris-vert	rayonné	rayonné	rayonné	—	ovale	naturel		en qualité de professeur.
167/2	20 ans.	noir	—	noir	brun	—	—	—	—	—	rose.		
168/2	21 ans.	châtain	—	châtain	gris bleu	—	—	—	—	ovale	—		
169/2	17 ans.	—	—	—	gris-vert	—	fort	—	—	allongé	naturel.		
170/2	28 ans.	noir	noir	noir	brun.	bas	—	—	convex	ovale.	rosé.		
171/2	51 ans.	gris-vert	—	brun.	bleu foncé	découvert	droit	petite	—	—	naturel.		en qualité de professeur.
172/2	18 ans.	châtain foncé	—	noir	gris-vert	rayonné	petite	rayonné	—	—	mauve.		en qualité de professeur.
173/2	25 ans.	châtains	châtains	châtains	gris	—	rayonné	—	—	—	naturel.		en qualité de professeur.
174/2	23 ans.	—	—	—	gris-bleu	haut	—	—	—	—	rose.		
175/2	18 ans.	brun	—	brun	brun	rayonné	—	—	—	—	naturel.		en qualité de professeur.
176/2	25 ans.	châtains	noir	châtains	gris-bleu	haut	—	—	—	—	naturel.		en qualité de professeur.

Le directeur de *Paris-Soir*, qui avait entendu courir tant d'histoires sur son collaborateur, décida de l'inviter à dîner dans un cadre qu'il affectionnait. Connaissant les faiblesses et les péchés mignons du poète, il le fit manger et boire jusqu'à plus soif puis, soudain, il l'apostropha rudement: « D'homme à homme, Blaise, dis-moi, ce Transsibérien, tu l'as pris, oui ou non? » Cendrars se cabra, se raidit, réfléchit, puis répondit d'une voix à peine irritée: « Qu'est-ce que ça peut bien te foutre, puisque je vous l'ai fait prendre à tous! » La réponse est superbement astucieuse. Quand il m'arrive de la rapporter, la conversation, d'habitude, s'étouffe dans des rires énormes. Essayons, pour une fois, de la prolonger et de nous demander: cette « fuite », que fut-elle? Le recul et l'ensemble des éléments que nous avons pu rassembler nous autorisent, sans trop d'approximations, à la restituer.

Au rez-de-chaussée du N° 29 du Faubourg des Sablons, le professeur Emile Hulliger dirige un pensionnat de jeunes gens. C'est un homme dévoué, d'une complaisance extrême. Il considère ses étudiants comme ses enfants et, leurs études en voie d'achèvement, il s'active à leur trouver les places correspondant à leurs aptitudes particulières. Il reçoit ainsi beaucoup d'offres. Durant les vacances d'été 1904, par exemple, un horloger d'origine suisse, fixé à Saint-Petersbourg, cherche un jeune homme capable de s'occuper de la correspondance française et allemande de son entreprise. Comme, parmi

ses élèves, personne ne s'intéresse à la chose, il en parle au père Sauser qui, lui-même, en parle à table. A cette nouvelle, le cœur de son cadet tressaute. La Russie? Tous les journaux, toutes les revues sont remplis de Russie. La ligne du Transsibérien vient d'être inaugurée et elle enflamme les imaginations adolescentes. Des contacts sont pris, des lettres échangées. L'accord définitif intervient au début de septembre. Le 8 septembre, F[ritz] S[ausser] avertit son ami Paul Haberbosch de sa détermination. Les lignes qui suivent sont extraites d'une carte postale illustrée d'une publicité du « Chocolat Suchard, Grand Prix Paris 1900 »:

« Neuchâtel, 8 Sept. 1904.

Lieber Paul,

Ich habe jetzt eine Stelle in Russland u. verreise am Ende des Monats. Ich werde über Basel kommen u. hoffe einen Nachmittag mit dir zu sein. Werde dich [*sic*] noch das Datum später schreiben.

Erhalte meine beste [*sic*] Grüsse

F. S.⁹»

Le 12 septembre, le vagabond parfaitement organisé, monte au Château de Neuchâtel réclamer le passeport dont il a besoin pour exécuter son projet. Il s'agit d'une simple formalité. Chaque jour ou presque, des Neuchâteloises ou des Neuchâtelois partent pour la Russie. Le fonctionnaire de la Chancellerie en profite pour remplir les rubriques habituelles: Religion? protestante; Profession? employé de commerce; Taille? 1^m 67; Age? 17 ans; Cheveux? châains; Barbe? —; Sourcils? châains; Front? moyen; Nez? fort; Yeux? gris-vert; Bouche? moyenne; Menton? rond; Visage? allongé; Teint? naturel. Dans la rubrique « observations », il n'inscrit rien, et, deux jours plus tard, le passeport, valable deux ans, est délivré, ce qui permet à son possesseur de préciser le jour de son arrivée à Bâle. Les vieux amis se retrouvent, en effet, vident, croit-on, une unique bouteille d'Asti pour fêter l'événement. Une nuit de fin septembre, enfin, c'est le frisson du grand départ, suivi d'un voyage sans anicroche. A Moscou, comme convenu avec son patron, l'adolescent descend du convoi. Durant trois mois environ, il est astreint à un stage d'initiation à ses nouvelles activités. Le 1^{er} janvier 1905, il débarque à Saint-Pétersbourg où il restera vingt-sept mois, au service de la firme « H. A. Leuba, successeur de Raymond Burgun, rue aux Pois 34 ».

Le 21 avril 1907, il est de retour à Bâle. Prévenus, son frère et Paul Haberbosch vont l'accueillir à la gare. Ils mettent un peu de temps à le

⁹ « Je viens de trouver une place en Russie. Je m'y rendrai à la fin du mois, via Bâle, où j'espère passer un après-midi en ta compagnie. T'en confirmerai prochainement la date. Meilleures salutations. F.S. »

reconnaître. Georges Sauser-Hall résumait ainsi l'impression qu'il avait ressentie ce matin-là: « Nous avons eu l'imprudence de laisser partir un gamin; la Russie nous rendait un homme ! »



La mère telle que le fils la revit à son retour de Russie.

Neuchâtel ville maudite

Grâce aux *Inédits secrets*, nous connaissons par le menu ce retour au bercail. En l'occurrence, la chance nous favorise. Avant de quitter la Russie, en effet, Freddy a juré à Hélène de lui raconter tout ce qui lui arrive, tout ce qui se passe en lui et autour de lui, bref, « *tout*, je vous montrerai mon âme à nu¹⁰ », lui a-t-il promis. Ce n'est pas seulement une promesse de quai de gare. Dans le train, déjà, il prend des notes. Puis, dès la dernière frontière franchie, il tient parole. Les lettres¹¹ qu'il adresse alors à son amie, demeurée provisoirement à Saint-Pétersbourg, le dépeignent tel qu'en lui-même il a dû être. Nul artifice, nulle forfanterie, nul besoin d'épate. Elles nous renseignent avec abondance et abandon sur l'état d'esprit d'un jeune homme parvenu à un moment crucial de son existence. Le pressent-il? Tout, bientôt, va s'assombrir, se désagréger, s'écrouler. Avant la divulgation de cette correspondance, ce que nous croyions connaître de Freddy Sauser, c'était Blaise Cendrars qui s'était chargé de nous l'apprendre; avec la révélation de ces missives, l'éclairage change, et, avec lui, notre appréhension des choses et notre vision du déroulement des événements. Entre ce que nous imaginions savoir et ce que les aveux contenus dans ces lettres nous enseignent, les différences sont si marquées, si profondes que, souvent, je me surprends à me demander s'il s'agit bel et bien du même personnage. Examinons plutôt ce qui ressort de cet autoportrait peu empreint de complaisance.

Dès Bâle, l'amoureux s'étonne: « Pensez donc que je suis en Suisse, dans ma patrie et que je ne comprends pas ce que les gens disent, car ils parlent un dialecte que j'ai complètement oublié! » Cette ville qui, au temps de ses études secondaires, le subjuguait par son immensité, lui paraît « si petite, si morte, si endormie, que j'ai demandé si tous les habitants étaient à la campagne... » Très vite, au lieu d'exploser de joie, l'ennui l'envahit, l'écrase. Comment le vaincre? Il n'y a qu'un remède: se plonger dans les livres et dans ses chères études. Ainsi, ce qu'il ressent de plus fort dès qu'il foule notre sol, c'est un sentiment d'exil: « Je me sens complètement étranger ici, beaucoup plus que lorsque je débarquai en Russie pour la première fois. Et je suis dans mon pays!!! »

A Neuchâtel, c'est pis. A la gare, déjà, son père ne le reconnaît pas: « C'est moi qui l'abordai. J'ai senti une grande joie en l'embrasant, mais quand même beaucoup plus petite que je ne me figurais. Arrivé à la maison, ma mère me tombe dans les bras. J'ai eu peine à

¹⁰ Cette citation et les suivantes sont extraites des *Inédits secrets*: 8-29.

¹¹ Il n'en subsiste, il est vrai, que les brouillons.

Neuchâtel ^{estoul} 3 Mai 1907

Très chère amie,

J'ai bien reçu vos 2 cartes et 3 lettres
elles m'ont fait naturellement le plus
grand plaisir et je les relis souvent.
Il faut d'abord que je vous raconte comment
je suis arrivée à la maison. Donc j'ai
quitté Bâle la nuit et c'est possible
que je n'ai pas pris des notes pour
la fin de mon voyage. Pendant
tout le trajet j'ai été plongé dans
la lecture de mon journal et arrivé
à Neuchâtel je vis mon père
mais il me reconnaît pas
c'est moi qui l'abordais. Il m'a
sentie avec grande joie en l'embrassant,
mais quand même
beaucoup plus petite que je
me me figurais. Arrivé à
la maison, mon père me
tombe dans les bras. J'ai eu
peine à reconnaître ma mère

tellement elle a changé et vieilli
Elle est maintenant toute
blanche, obéissante et malade. J'ai
eu peine à retenir mes larmes
en la voyant. Pensez donc
que tout l'hiver elle a été
toute seule (tous ses enfants étant loin)
et se torturait l'esprit par
toutes sortes d'idées noires. Elle
a beaucoup souffert. Et mainte-
nant elle se plaint, ne raconte
que les affaires de mon père, elle
dit que mon père s'est mis à boire.
Comme ça m'est pénible de l'en-
tendre. Pensez donc, que le premier
soir que j'étais à la maison, mon
père est resté à minuit, en
beau ivre. C'est affreux. Mon
père, que je respectais tant, qui
était si instruit, si noble d'âme
est tombé si bas!!! et même
à sa santé, minée par une
vie pleine d'amertumes. Voyez

ne vous figurez pas combien je
souffre de voir mes parents
ainsi. Je suis abattu.

reconnaître ma mère tellement elle a changé et vieilli. Elle est maintenant toute blanche, chétive et malade. J'ai eu peine à retenir mes larmes en la voyant. Pensez donc que tout l'hiver elle a été toute seule (tous ses enfants étant loin) et se torturait l'esprit par toutes sortes d'idées noires. Elle a beaucoup souffert. Et maintenant elle se plaint, me raconte que les affaires de mon père n'allant pas, mon père s'est mis à boire. Comme ça m'est pénible de l'entendre. Pensez donc que le premier soir que j'étais à la maison, mon père est rentré à minuit, un peu ivre. C'est affreux. Mon père, que je respectais tant, qui était si instruit, si noble d'âme, est tombé si bas!!! et ma mère, et sa santé minée par une vie pleine d'amertumes. Vous ne vous figurez pas combien je souffre de voir mes parents ainsi. Je suis abattu... »

Après un mois de retrouvailles et de cohabitation, le tableau est plus sombre encore: « Ma mère est très très faible, n'a presque plus de forces. Parfois elle se plaint toute la journée de sa vie manquée, accuse mon père de l'avoir rendue malheureuse, puis me conseille de gagner de l'argent, puis s'accuse elle-même d'avoir été trop faible. Vous ne pouvez pas vous figurer comme cela me fait souffrir de l'entendre se plaindre ainsi. Pensez donc, c'est ma mère et vous savez comme je l'aime, et je ne puis rien faire pour la rendre heureuse. Je fais mon possible pour la calmer, la distraire, puis quand je crois avoir réussi, elle recommence à se plaindre. Si elle savait comme elle me fait mal, elle se tairait sûrement. Mon père, lui, ne dit rien, il travaille vaillamment, mais je vois qu'il souffre beaucoup. Lui non plus n'a pas réussi dans sa vie. Comme il doit être malheureux, lorsqu'il se dit qu'avec sa belle intelligence, sa grande instruction, sa richesse, il n'a réussi qu'à rendre sa famille malheureuse. Ça doit être terrible! Puis il y a encore quelque chose qui me fait souffrir: d'après les paroles de ma mère et sa conduite envers mon père, j'ai cru comprendre qu'il y avait quelque chose entre eux, que mon père est en faute. Je n'ose y penser, j'ai peur d'approfondir, car je le respectais jusqu'à aujourd'hui et je ne veux pas détruire ce sentiment, mais parfois mon esprit travaille, je voudrais questionner ma mère, mais toujours je me tais... »

Où aller lorsque l'atmosphère familiale est par trop irrespirable? Trois années d'absence, c'est long, surtout à cet âge. Les copains ont

chuchote qu'il deviendra musicien, qu'il se produira sûrement dans des concerts. Est-ce que le conservatoire ne l'attire pas? Les livres, la musique, la nature. Sinon, la solitude intégrale: «[...] Je suis seul, isolé, expatrié au milieu de ma famille et dans ma patrie! Comme Ibsen, je me dis: « *L'homme fort est celui qui vit seul.* »

Son avenir le préoccupe sans l'obséder. Pour l'instant, que pourrait-il faire d'autre que d'égayer sa mère et soutenir son père? Il ne supporterait pas cependant d'être trop dépendant d'eux. Aussi, en Helvète respectueux de la tradition, il a déposé ses économies de Russie à la Caisse d'Épargne et, chaque jour, qu'il s'agisse de l'achat d'un journal, d'un timbre ou d'un ticket de tramway, il note scrupuleusement ses dépenses. Plus tard, soit à l'automne, soit au printemps suivant, il avisera, c'est-à-dire qu'il entrera à « l'Académie » (traduire: l'Université). Il est en pourparlers, certifie-t-il à Hélène. L'ennui, c'est qu'il devra, au préalable, passer un baccalauréat et cette perspective n'a rien d'excitant...

Qui suis-je? ne cesse-t-il de s'interroger. Et les réponses qu'il tire de ses lectures et de l'examen de lui-même le déconcertent et le ravissent en même temps. Un de ses défauts, convient-il, est d'être trop sentimental: « Le monde, la vie appartiennent aux hommes d'action, eux seuls savent en profiter, peuvent en jouir... » Une autre particularité de sa nature le séduit et le désespère: « J'aime la tristesse, ce qui est noir, ce qui fait mal, ce qui est avorté, ce qui est effrayant, ce qui souffre, ce qui se traîne. *Je suis, j'existe, je vis parce que je souffre. La souffrance est l'essence de ma vie.* » La pensée, se convainc-t-il, a été jusque-là son ennemie; c'est elle qu'il doit combattre et éduquer autrement: « Jusqu'à présent, elle était folle, pleine de fougue, elle s'envolait dans un monde ultra-fantaisiste. Je la dresserai à examiner avec la même ardeur les choses qui me [torturent]. » Vaste programme...

L'été vient. L'été monte. Apportera-t-il enfin l'apaisement? Vers le solstice, une nouvelle tombe. Elle est brève: Hélène s'est blessée, Hélène est à l'hôpital! Est-ce bénin, est-ce grave? Après quatre jours d'angoisse, la même écriture du frère: Hélène est morte! Quelques explications suivent. Tard dans la nuit, voulant éteindre sa lampe, Hélène a fait un faux mouvement. En tombant, la lampe s'est brisée. Le pétrole, répandu sur le sol, a subitement pris feu. En essayant d'étouffer les flammes qui jaillirent bientôt de partout, Hélène provoqua l'embrassement de ses habits. Quand elle se rendit compte de la gravité de la situation, il était trop tard. Secourue par des voisins, conduite d'urgence à l'hôpital, elle n'avait pu survivre à ses brûlures.

Avec Hélène disparaît le seul être avec lequel Freddy dialoguait encore. Hélène « toujours, toute la journée, vous êtes avec moi; je ne puis me promener, lire, travailler, sans penser à vous, partout et tou-

jours. Chaque fois que je regarde le paysage, il me semble qu'il y manque quelque chose, c'est vous qui n'êtes pas là », lui écrivait-il la veille ou presque. Et maintenant? Où qu'il regarde, la lumière de l'été est lugubre. Il marche. Il erre dans les campagnes. Il se cache. Quelque chose, en lui, profondément, craque. Il s'accuse. N'a-t-il pas lui-même provoqué ce désastre? N'a-t-il pas, dans une de ses lettres, osé transmettre à Hélène ces vers prémonitoires de Vital Marilis?

*Le monde est beau, la vie est gaie...
Je voudrais voir mon corps en cendres.*

Oui, se persuade-t-il, c'est lui le fautif. Il passe par des phases de honte, de rejet, de répugnance, de rage, de suicide. Lire? Il a trop mal. Ecrire? A qui? Il clôt le cahier à couverture de toile cirée noire qui contient sa correspondance à Hélène par ces vers de désespoir, de révolte et de dégoût:

*Le crade of la beauté qui amène le malheur,
Le crade of la raison, qui veut être trop belle,
Le crade of la destin qui se veut rien admettre,
Le crade of les mots qui transport l'animal,
Le crade of la vie qui n'écoute pas la vie!*

S'il s'écoutait, il fuirait. Mais qu'advierait-il alors de sa mère? Sa maladie porte un nom à présent, un nom terrible, une maladie des os qui ne pardonne pas. Jour et nuit, il la veille. Il arrive que leurs regards se croisent, mais ce sont des regards chargés d'un désespoir si total qu'aucun échange ne se produit. C'est atroce. Enfin, sur l'ordre du médecin, M^{me} Sauser est transportée chez sa mère, rue de Vieux-Châtel, où elle s'éteint le 8 février 1908.

La mère morte, la famille se disloque. L'annonce d'un probable remariage du père (il se fera) accélère la débandade. La fille épouse un Allemand et se fixe en Bavière. Le fils aîné entame une brillante carrière universitaire. Quant au cadet, il est malade. Il se soigne. Où? Mystère. Serait-ce à cette époque qu'il rencontre Moravagine dans les couloirs d'un asile psychiatrique? Ce n'est pas impossible. En l'espace de sept mois, les deux êtres qu'il chérissait le plus au monde lui ont été ravis. Deux femmes. Le vide est immense. Il ne sera jamais comblé.



Etudiant à Berne,
vers 1908-1909:
est-ce encore
Frédéric-Louis Sauser
ou déjà
Blaise Cendrars ?

En Cendres se transmue
Ce que j'aime et possède

Tout ^{que} ce que j'aime ^{que j'} aime
se transmue aussi bien en

Cendres

Blaise Cendrars

Essai de justification, de la main même de Cendrars, du choix du pseudonyme.

De cette maladie va naître peu à peu Blaise Cendrars. Mais la route est longue encore. Elle passe par Berne, la Belgique, New York, Paris, la Russie pour la seconde fois. Années de fièvres, de silences, de transhumances, de fulgurantes métamorphoses. Nous commençons à peine à soupçonner les drames et les magnifiques richesses qu'elles renferment.

Neuchâtel et Ischia

15 avril au 10 août 1979

Etudes de Hughes Richard sur Blaise Cendrars

Bibliographie générale de l'œuvre de Blaise Cendrars. Paris, Denoël, 1964 (épuisée). (Reproduite sans signature et sans autorisation dans le tome XV des *Œuvres complètes*, Paris, Club français du Livre, 1971)

Blaise Cendrars s'en va-t-en guerre. In: *Journal de Genève*, 2-3 octobre 1965

Dites-nous, Monsieur Blaise Cendrars... Réponses aux enquêtes littéraires, 1919-1957, recueillies, annotées et préfacées par Hughes Richard. Lausanne et Paris, Rencontre, 1969 (épuisé)

Cendrars ou la volonté du mythe. In: *Les Lettres Nouvelles*, Paris, décembre 1969-janvier 1970

Blaise Cendrars: « Je suis tout autre ». In: *Marginales*, Bruxelles, N° 130, février 1970

Blaise Cendrars. In: *Schweizer Monatshefte*, Zurich, juillet 1970

Mais qui était donc Blaise Cendrars? In: *La Quinzaine littéraire*, Paris, N° 147, 1-15 septembre 1972

Du monde entier au Cœur du Monde avec Blaise Cendrars, d'après une idée originale de Hughes Richard. Spectacle créé au Centre culturel neuchâtelois, le 7 juin 1974. Synopsis original

A propos du « Vol à Voile(s) » de Blaise Cendrars. Remarques (trop) brèves sur une correspondance retrouvée. In: *Ecriture 11*, Lausanne, 1975

Blaise Cendrars et le fabuleux Général Sutter. In: *Europe*, Paris, juin 1976

Une amitié: Armand Henneuse et Blaise Cendrars. In: *Marginales*, Bruxelles, N° 186-187, janvier-mars 1979

Jéroboam et « la Sirène ». L'éditeur Cendrars. Texte retrouvé et préfacé par Hughes Richard. La Chaux (Cossonay), Parisod, 1979

Calepin de bibliographie Blaise Cendrars. I. 1912-1932. Manuscrit de plus de 1000 fiches déposé chez l'éditeur Michel J. Minard (Paris) le 13 février 1973. Depuis ce jour n'a été ni publié, ni restitué à son propriétaire.

Presque tous les documents (pour la plupart inédits) qui illustrent ce numéro proviennent du « Fonds Cendrars » acquis par la Bibliothèque nationale suisse que nous remercions de son obligeance et de sa libéralité.

Exposition Blaise Cendrars

Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds du 29 septembre au 30 octobre 1979



REVUE NEUCHATELOISE

Cahiers disponibles

Ordinaires:

N ^{os} 1, 2, 3	à Fr. 2.—
N ^{os} 9, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23, 26, 27	à Fr. 2,40
N ^{os} 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40	à Fr. 2,80

Thématiques:

- N^o 8 *La jeune peinture neuchâteloise* — 36 p., 11 ill. — Fr. 2,40
N^o 43/44 *Edmond Privat 1889-1962* — 84 p., 6 ill. — Fr. 6.—
N^o 45 *L'Université* — 44 p. — Fr. 2,80
N^o 46 *Gide en 1969* — 36 p., 9 ill. — Fr. 30.—
N^o 49 *Historiens romands* — 32 p. — Fr. 3.—
N^o 52 Charles-Jimmy VAUCHER: *Cendre* — 32 p., 4 ill. — Fr. 3,50
N^o 53 *La gauche neuchâteloise* — 44 p. — Fr. 3,50
N^o 57 *Musique et littérature* — 40 p., 3 ill. — Fr. 3,50
N^o 58 *La chute des tabous* — 32 p., 1 ill. — Fr. 3,50
N^o 61 J.-L. Ferrier / Salvador Dali / L. Goldmann / T.C. McLuhan — 36 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 67 *Cimaises: expositions et éditions d'art* — 36 p., 18 ill. — Fr. 5.—
N^o 68 J.-A. STEUDLER: *Calendriers de la colline bayardine* — 32 p., 9 ill. — Fr. 3,50
N^o 71 *Cinéma* — 28 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 72 *Etre ou disparaître: le passé à la merci du présent* — 16 p., 51 ill. — Fr. 3,50
N^o 74 *Vivre et écrire en Suisse romande* — 24 p., 6 ill. — Fr. 3,50
N^o 75 *Noir - blanc* — 32 p., 15 ill. — Fr. 5.—
N^o 76 *Rentrée littéraire* — 28 p. — Fr. 3,50
N^o 77 *Les toiles peintes* — 32 p., 8 ill. — Fr. 3,50
N^o 78 *Jumelles en bandoulière dans un étui* — 32 p., 18 ill. — Fr. 3,50
N^o 80 *Le patrimoine neuchâtelois refait* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50
N^o 82 Fernand PERRET: *Le Pays de Neuchâtel au milieu du 20^e siècle* — 40 p., 39 ill. — Fr. 5.—
N^o 83 J.-P. PASTORI / M.-A. ROBERT: *L'Art de la Barre* — 32 p., 21 ill. — Fr. 3,50
N^o 84 Abraham AMIEST: *La Description de la Principauté de Neuchâtel et Valangin* — 64 p., 8 ill. — Fr. 9.—
N^o 85 Claude LEBET: *Les luthiers neuchâtelois* — 32 p., 32 ill. — Fr. 3,50 (2^d tirage)
N^o 86 Antoine JEKER: *Une galerie... pour qui? pour quoi?* — 32 p., 25 ill. — Fr. 3,50
N^o 87 Marcel NORTH: *L'Épopée du VENT* — dépliant ill. — Fr. 10.—
N^o 88 *Un village de 6000 ans* — 36 p., 38 ill. — Fr. 3,50
Hors série *Tables générales 1957-1977* — 64 p. — Fr. 30.—

La REVUE NEUCHATELOISE cherche à acquérir quelques collections complètes et les numéros épuisés suivants: 4, 6, 7, 14, 17, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 42 et 59.

1979/1980